PAUL VI, BIENHEUREUX ? DON LUIGI VILLA, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Pour réaliser toute l'importance de l'article qui va suivre, rappelons simplement un fait assez récent : Jean-Paul II, dans son allocution au cours de l'audience générale du 6 août 2003, fit mémoire de Saint Pie X devenu pape le 4 août 1903, et surtout de Paul VI. Il déclara : « A 25 ans de sa disparition, sa haute stature de maître et de défenseur de la foi, à une heure dramatique de l'histoire de l'Eglise et du monde, apparaît toujours plus éclatante »... (Documentation Catholique du 5 octobre 2003, n° 2299 p.841)

Le présent article est le condensé d'un livre paru en italien sur le pontificat du pape Paul VI, intitulés : « Paul VI...bienheureux ? » - Editrice Civilta, Brescia (Italie) ; il a été écrits par Don Luigi Villa, docteur en théologie

Sommaire 1 Paul VI... bienheureux? 1.1 « Quelques Papes, Dieu les veut ; certains, il les permet ; d'autres, il les tolère. » (St Vincent Pallotti) **2 PREAMBULE 3 CHAPITRE I** 3.1 SA NOUVELLE RELIGION 3.2 LA RELIGION MACONNIQUE **4 CHAPITRE II:** 4.1 SON OUVERTURE AU MONDE 4.1.1 (résumé) **5 CHAPITRE III** 5.1 SON OUVERTURE AU MODERNISME 5.1.1 (En conclusion) **5.2 CONTRE LE MODERNISME 6 CHAPITRE IV** 6.1 SON OUVERTURE À LA FRANC-MAÇONNERIE 6.1.1 (autre "plan") 6.1.2 (Des règnes)... 6.1.3 (infiltrations) 7 CHAPITRE V 7.1 SON OUVERTURE À LA DÉMOCRATIE UNIVERSELLE 7.1.1 (doux mélange) 7.2 LA DÉMOCRATIE UNIVERSELLE MAÇONNIQUE **8 CHAPITRE VI** 8.1 SA TOLÉRANCE ET COMPLICITÉ 8.1.1 (sentiments envers les prêtres) 9 CHAPITRE VII 9.1 SON OUVERTURE AU COMMUNISME 9.1.1 (Des turcs) 9.1.2 (un agent double ?) 9.1.3 (des Ukrainiens) 9.1.4 (des Hongrois et bien d'autres) 9.2 FATIMA AUSSI FUT PROFANÉ PAR PAUL VI 9.3 COMMUNISME ET FRANC-MAÇONNERIE 10 CHAPITRE VIII 10.1 SA MESSE ŒCUMÉNIQUE 10.1.1 (Quelle est la nature de l'évolution) 10.1.2 (rappel de quelques congrès eucharistiques) 10.1.3 (Du bref examen critique du Novus Ordo Missæ) 10.1.4 (de la langue latine) 10.1.5 (zoom avant la conclusion) 11 APPENDICE

11.1 LE SERMENT LE JOUR DU COURONNEMENT DE PAUL VI

11.1.1 ndlr

PAUL VI... BIENHEUREUX?

- « Quelques Papes, Dieu les veut ; certains, il les permet ; d'autres, il les tolère. » (St Vincent Pallotti)
- « Frères, en tant que gardiens des mystères de Dieu, levez-vous et agissez, vous qui avez sous les yeux les destructions que les autres sont en train de perpétrer. » (St Athanase, P.G. XXVII, 219)

Pourquoi ces titres : "Paul VI... bienheureux ?" et "Procès à un pape"? Parce que je suis en mesure d'affirmer, par des arguments de critique soit interne soit externe, que le pontificat de Paul VI fut ambigu et équivoque, et même, assez

souvent, erroné, mu par un esprit libéral, moderniste, favorisant la franc-maçonnerie, en opposition donc à son devoir de Pasteur universel de l'Eglise du Christ.

Ceux qui ne veulent pas accepter une semblable vision du pape, justifient leur réaction en appuyant leur protestation sur des textes évangéliques tels que : "Tu es Pierre et sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle" (Mt 16, 18) ; et sur cet autre : " Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise " (Lc 10,16) ; et encore : " Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans les cieux, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux " (Mt 18, 18)...

En outre, ils apportent aussi la preuve doctrinale appuyée sur des documents de l'Eglise, par lesquels on démontre que la fidélité et l'obéissance au Saint Siège Apostolique a toujours été considérée comme nécessaire au salut éternel, et donc, qui s'en sépare fut toujours marqué d'anathème.

Or ceci est vrai en tant que faisant partie de la Révélation, et l'histoire est là pour démontrer que sous cette discipline, toute intérieure et religieuse, la Vérité, la Sainteté, l'Unité se sont toujours conservées dans l'Eglise du Christ.

Ceci dit, il est cependant de mon droit de théologien d'affirmer qu'il y a aussi une autre réponse au problème ; une réponse plus difficile bien sûr, mais exacte elle aussi, c'est à dire que parfois s'avère légitime, et sainte même, l'opposition au pape, ou encore à un concile (lequel est toujours subordonné au pape).

Or, ceci aussi nous est suggéré par l'Evangile, où après chaque exaltation de Pierre et de sa Primauté, on trouve aussi de dures humiliations pour lui rappeler sa condition d'homme pécheur. De fait :

- après sa Confession de Césarée, et la merveilleuse promesse que le Christ lui fait, voici aussi la terrible gifle : "Arrière Satan, tu m'es un scandale!" (Mt. 16, 23).
- et après son serment de fidélité, Jésus lui prédit la chute, le reniement, mais aussi son repentir : "J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères." (Lc 22, 32).

De toutes façons, bien que l'histoire ait enregistré des cas où des papes ont dérapé en matière de foi, de morale, de discipline et que, en de tels cas, les fidèles durent s'opposer (comme dans les cas des papes Libère (352-366), Honorius ler (625-638), Jean XXII (1316-1334), cependant, même si l'on attaquait la personne du pape, ceci n'a jamais voulu dire attaquer la Papauté. La contestation à un désordre, à une erreur, à une faiblesse de l'homme, ne fut jamais une attaque à l'autorité, à l'institution qu'Il représentait, à la fonction qu'il assumait, parce que, si l'Eglise est hiérarchique, son chef est monarchique. Donc il ne s'agissait pas de contradiction, lorsqu'on condamnait les faiblesses possibles de l'homme qui l'incarne, mais d'en préciser les limites, se souvenant que l'exception confirme la règle.

L'Eglise avait toujours parlé le même langage. Avec Paul VI au contraire, on a commencé à utiliser un autre langage, au nom de la nouveauté et du changement, qui cachaient cependant hérésies, schismes, apostasie.

Un pouvoir, vraiment, celui de Paul VI, qui nous a amenés à une situation sans précédent, au point de lui faire dire luimême que nous en sommes arrivés à un état d' "auto-démolition", survenue cependant grâce à sa présumée "réforme".

Et alors, pourquoi ne pas rappeler ici ce que nous dit Jésus: "Vous les reconnaîtrez à leurs fruits" ? (Mt 7, 15)

Paul VI est mort, mais sa nouvelle Eglise continue à se détruire, justement par ses réformes qui, malheureusement, continuent encore avec toutes leurs conséquences néfastes.

Lorsqu'il était encore à Milan, bien des gens l'appelaient « l'homme des utopies » ; « un archevêque qui poursuit des illusions, des rêves généreux, bien sûr, mais irréels »...Ce qui nous rappelle ce que disait saint Pie X des chefs du Sillon :

« ...L'exaltation de leurs sentiments, la bonté aveugle de leur cœur, leurs mysticismes philosophiques, mêlés pour une part d'Illuminisme, les ont entraînés vers un nouvel Évangile, dans lequel ils ont cru voir le vrai Évangile du Sauveur... » (Cfr. St Pie X, 'Lettre sur le Sillon', 25 août 1910)

Hé bien, cette étude de recherche sur la figure historico-religieuse de Paul VI nous a amenés à une triste conclusion : la religion prêchée par Paul VI ne coïncidait pas toujours avec la religion authentique enseignée de manière constante pendant 2000 ans par le Magistère continu, par tous les Saints et les Docteurs de l'Eglise. Tout en ne mettant pas en doute la sincérité de Paul VI, car Dieu seul 'sonde les reins et les cœurs' (Ps. 7, 10), nous voulons toutefois rapporter ici les tristes conclusions de notre étude sur lui, persuadés que nous sommes qu'il a entraîné les fidèles vers une 'nouvelle religion' qui continue à porter l'étiquette de 'catholique'.

Il est évident qu'à travers ces écrits, je ne prétends pas avoir fait une étude exhaustive de toute l'œuvre de Paul VI. Mais les citations que je présente ne peuvent certainement pas avoir un sens différent de celui qu'elles ont, c'est pourquoi, même si l'on présentait d'autres textes différents, ils ne pourraient que confirmer la 'mens' de cet 'Hamlet', c'est à dire la double face de Paul VI.

De toutes manières, le lecteur honnête devra reconnaître que nos écrits reproduisent sa vraie mentalité dominante, si profondément enracinée en lui qu'elle a inspiré de façon désastreuse toute sa pastorale et son magistère. Certes, il n'a pas été facile d'écrire sur lui, car Paul VI a été comme pape au centre du naufrage le plus épouvantable qu'ait eu l'histoire de l'Eglise.

Lorsqu'on écrit sur lui, on ne peut tourner autour du pot et ergoter à la recherche d'épisodes sensationnels pour cacher la vérité, c'est à dire les vraies responsabilités de son inquiétant pontificat, dans le cadre complexe de Vatican II.

Voilà pourquoi, pour me faire un jugement humainement équitable sur la pensée de Paul VI et sur ses responsabilités, j'ai dû relire les textes officiels de ses écrits et de ses paroles prononcées pendant le Concile Vatican II, et celles prononcées au cours de son application. C'était la seule façon de dirimer la grave question de ses responsabilités dans le drame épouvantable que vit l'Eglise depuis l'ouverture du Concile jusqu'à présent.

Je peux faire mien le grave avertissement de Manzoni dans son livre célèbre : 'Observations sur la Morale Catholique', au chap. VII :

« Il faut demander compte à une doctrine des conséquences légitimes qu'on en tire, et non de celles que les passions peuvent en déduire. »

Parcourons les pages du premier discours au Concile, dans lequel Paul VI a fait manifestement sien le principe de l'hérésie moderniste, que le pape Jean XXIII avait déjà exprimé dans son discours d'ouverture du Concile, le 11 octobre 1962 (discours inspiré par celui qui, à l'époque, était archevêque de Milan, Mgr Jean-Baptiste Montini) : « Nous n'avons pas comme premier but de discuter de certains chapitres fondamentaux de la doctrine de l'Eglise... mais plutôt à ce que cette doctrine chrétienne soit approfondie et exposée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. » (Documentation Catholique n°1387 col.1382-1383¹).

Un tel principe est inouï dans l'histoire de tous les siècles du Magistère ecclésiastique, car il remplace le principe dogmatique, le seul qui offre la preuve et la certitude de la vérité catholique, et l'Église enseignante a toujours affirmé que la raison de la foi ne s'appuie pas sur les conquêtes scientifiques de l'intellect humain, la raison de la foi ne s'appuie que sur l'autorité de Dieu révélant et sur celle du Magistère suprême de l'Eglise, qui a reçu de Jésus-Christ le mandat de l'enseigner officiellement et de manière infaillible.

PREAMBULE

Vu que, dans cette étude historique et théologique, j'essayerai de démontrer que Paul VI n'a pas accompli son devoir, je me suis permis de me joindre à l'avocat du diable, c'est à dire à celui qui, dans tout procès de béatification, a le devoir grave de scruter la vie et les écrits du candidat, précisément pour en extraire tous les éléments qui peuvent s'opposer à sa canonisation.

Et bien que le chef de l'Église catholique romaine soit appelé officiellement 'Saint Père', il ne va pas de soi que sa sainteté présumée l'a forcément accompagné dans une mission si haute. En effet, sur 265 papes qui ont dirigé l'Eglise catholique, 76 seulement ont été canonisés. Le dernier a été Saint Pie X.

Alors, que pouvait-on faire de mieux, pour donner un jugement sur la vraie pensée de Paul VI et donc sur sa responsabilité dans le drame épouvantable que vit l'Église, que de citer ses discours au Concile et ses allocutions du dimanche ou d'autres occasions particulières, relatifs à son mandat de Souverain Pontife de l'Église du Christ ?

Combien de fois j'avais remarqué que Paul VI allait contre ses prédécesseurs, accompagné de quantité d'applaudissements mondains illusoires ; combien de fois n'avais-je pas considéré son grand dessein qui, pourtant, s'opposait à la foi de la Tradition catholique, au point de me remettre en mémoire ce qu'écrivait saint Pie X :

« Le triomphe de Dieu sur les individus et sur toute la société n'est rien d'autre que le retour à Dieu des égarés à travers le Christ, et au Christ à travers son Église : voilà Notre programme. »

Alors que tout à l'opposé, le programme de Paul VI était de provoquer le naufrage du Règne de Dieu par un œcuménisme universel de foi en l'homme, et d'un culte de l'homme qui mène forcément à un humanisme déiste au service de l'ONU maçonnique. Je me souviens de cette confidence bizarre que fit Paul VI aux pèlerins, en ce mercredi 12 avril 1967 :

« Mais voilà un étrange phénomène qui se manifeste en Nous : voulant vous réconforter, en un certain sens voilà que se communique à Nous la senteur du danger auquel nous voudrions porter remède ; il nous vient à l'esprit, en même temps que la conscience de Notre insuffisance, le souvenir des faiblesses de Simon, fils de Jean, appelé et fait Pierre par le Christ... le doute... la crainte... la tentation de plier la foi à la mentalité moderne... » (D.C. n°1493 col.786-787)

Malheureusement, l'Église du Christ, durant son pontificat, a dépéri justement à cause de son action innovatrice, réformatrice, perturbatrice. Et il s'en apercevait si bien lui-même, qu'en termes déconcertants, le 7 décembre 1968, il dut l'admettre :

« L'Église se trouve en une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'auto-destruction. C'est comme un bouleversement intérieur, aigu et complexe, auquel personne ne se serait attendu après le Concile. On pensait à une floraison, à une expansion sereine des concepts mûris pendant les grandes assises conciliaires. Il y a bien cet aspect dans l'Église, il y a la floraison, mais... on doit bien plus remarquer l'aspect douloureux. Comme si l'Eglise se frappait ellemême. » (D.C. n°1531 p.12)

Et le 29 juin 1972, son jugement sur ce qui se passait dans l'Eglise fut encore plus noir : « Par quelque fissure est entrée la fumée de Satan dans le temple de Dieu : c'est le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, la confrontation. On ne se fie plus à l'Église ; on se fie au premier prophète profane qui vient nous parler sur quelque journal ou d'un mouvement social, pour le rejoindre et lui demander s'il a la formule de la vraie vie. Et nous ne remarquons pas que nous en sommes déjà nous-mêmes les propriétaires et les maîtres. Le doute est entré dans nos consciences, et il est entré par des fenêtres qui devaient au contraire être ouvertes à la lumière... Dans l'Église aussi règne ce climat d'in-certitude. On croyait qu'après le Concile viendrait une journée de soleil pour l'histoire de l'Église. C'est au contraire une journée de nuages qui est venue, une journée de tempête, d'obscurité, de recherche, d'incertitude. Nous prêchons l'œcuménisme et nous nous détachons toujours plus des autres. Nous cherchons à creuser des abîmes au lieu de les combler... Comment est-ce arrivé ? Nous vous confions notre pensée : il y a eu l'intervention d'un pouvoir adverse. Son nom est le diable, cet être mystérieux dont il est fait allusion dans la lettre de saint Pierre. Si souvent, d'autre part, dans l'évangile, sur la bouche même du Christ, revient la mention de cet ennemi des hommes. Nous croyons en quelque chose de surnaturel (correction postérieure : 'préternaturel'), venu dans le monde justement pour troubler, suffoquer le Concile œcuménique tout entier, et pour empêcher que l'Église n'explose dans une hymne de joie pour avoir récupéré la conscience d'ellemême. » (D.C. n°1613 p.658)

¹ note : "La Documentation Catholique est le bulletin officiel du Saint Siège en langue française. Dans la suite de l'article, nous y ferons référence pour les textes officiels de Paul VI en mentionnant : D.C. suivi du numéro du bulletin et de la page ou colonne concernée. Il se peut qu'il y ait quelques divergences quant aux termes utilisés dans les textes cités, vu que cet article reprend le texte italien de l'auteur, qui lui-même cite d'après la version italienne de l'Osservatore Romano".

Paul VI admit donc lui-même l'œuvre de Satan dans l'Église conciliaire et postconciliaire... Mais qu'a-t-il fait pour sauver cette Église du Christ de la domination de Satan dont il avait constaté la réalité dévastatrice ? Rien, alors qu'il avait lui-même jeté la barque de Pierre dans la tempête.

N'aurait-il pas dû lui-même en personne, par des gestes décisifs et énergiques, la déséchouer des bas-fonds où il l'avait lancée ? Tout au contraire, il s'en excusa et s'en lava les mains comme Pilate :

« Le pape ne croit pas devoir tenir d'autre ligne qui ne soit celle de la confiance en Jésus-Christ, qui tient plus que quiconque à son Église. C'est lui qui calmera la tempête. Combien de fois le Maître n'a-t-il pas répété : « Ayez confiance en Dieu. Croyez en Dieu et croyez en moi ! » Le pape sera le premier à exécuter ce commandement du Seigneur et à s'abandonner, sans angoisse ni anxiété inopportune, au jeu mystérieux de l'invisible mais très certaine assistance de Jésus à son Église. » (Le 7 décembre 1968 – D.C. n°1531 p.12)

Pilate ne se serait pas exprimé autrement. Trois ans avant, quand Paul VI bouleversa tout pour réformer, changer, modifier, n'était-ce pas lui qui gouvernait, qui imposait ses idées, créant ainsi toutes les prémisses de cette tempête sur l'Église? Et alors, il n'avait pas le droit de se croiser les bras, d'abandonner le gouvernail de la barque de Pierre, en prétendant que Dieu fasse Lui-même le miracle du sauvetage.

Et pourtant, le 21 juin 1972, Paul VI répéta encore sa fausse doctrine pour convaincre (qui ?) que c'était à Dieu de sauver son Église :

« Dans quelques-unes de Nos notes personnelles, Nous trouvons à ce propos : « Peut-être le Seigneur m'a-t-ll appelé à ce service non pas parce que j'y avais quelque aptitude, ou pour que je gouverne et sauve l'Église de ses présentes difficultés, mais pour que je souffre quelque chose pour l'Église et pour qu'il apparaisse clairement que c'est Lui, et pas un autre, qui la guide et la sauve. Nous vous confions ce sentiment non pas pour faire un acte public, et donc vaniteux, d'humilité, mais pour qu'à vous aussi soit donné de jouir de la tranquillité que Nous en éprouvons Nous-même, en pensant que ce n'est pas notre main faible et inexperte qui est au gouvernail de la barque de Pierre, mais plutôt la main invisible, et pourtant forte et dévouée du Seigneur Jésus. » (D.C. n°1613 p.660)

C'est une autre sortie fausse et hypocrite, car Dieu ne l'avait pas mis au gouvernail de Pierre pour la faire partir à la dérive avec ses réformes, mais pour qu'il sache la gouverner selon la juste Tradition, comme le firent ses prédécesseurs. Paul VI ne devait donc pas demander un miracle à Dieu pour sauver de nouveau l'Église, mais il aurait dû au contraire s'humilier et corriger lui-même ses erreurs et accomplir l'œuvre de sauvetage comme l'exigeait son devoir.

Oh! Que le Cœur Immaculé de Marie me donne la grâce de savoir transmettre dans ces pages la vérité, pour rester fidèle à la foi en Jésus-Christ, Notre Seigneur, transmise par son Église, seule gardienne du 'depositum fidei'!

CHAPITRE I - SA NOUVELLE RELIGION

« Quand un ange venu du ciel vous annoncerait un Évangile autre que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! Non certes qu'il y en ait un autre; seulement il y a des gens qui vous troublent et qui veulent changer l'Évangile du Christ. » (Gal I, 8)

« Toute la richesse doctrinale (des Conciles) ne vise qu'à une chose : servir l'homme ! » « Nous aussi, Nous plus que tout autre, Nous avons le culte de l'homme ! » (Paul VI - 7 déc. 1965)

Dans son Allocution du 23 septembre 1963, Paul VI déclarait :

« Il ne faut pas s'étonner si au bout de vingt siècles... le concept vrai, profond, complet de l'Eglise, telle que le Christ la fonda... a encore besoin d'être énoncé plus précisément... »

Dans une autre Allocution (29 septembre 1963), toujours durant la 2^è session de Vatican II, Paul VI déclarait encore :

« Il ne faut pas s'étonner si, au bout de vingt siècles de christianisme et de grand développement historique et géographique de l'Eglise catholique, et aussi des confessions religieuses qui s'en appellent du nom du Christ, le concept vrai, profond, complet de l'Eglise, telle que le Christ l'a fondée et que les Apôtres commencèrent à la construire, a encore besoin d'être plus précisément énoncé. L'Eglise est mystère, c'est à dire une réalité imprégnée de présence divine, et qui peut toujours être l'objet de nouvelles et plus profondes recherches... C'est la conscience de l'Eglise dans l'adhésion très fidèle à la parole et à la pensée du Christ, dans le souvenir déférent de l'enseignement autorisé de la Tradition ecclésiastique et dans la docilité à l'illumination de l'Esprit Saint, lequel semble justement vouloir de l'Eglise qu'elle fasse tout son possible pour être reconnue telle qu'elle est... Oui, le Concile tend au renouvellement de l'Eglise. Mais il ne faut pas se méprendre sur les désirs que Nous avons exprimés : ceux-ci n'impliquent pas la confession du fait que l'Eglise de notre temps puisse être accusée d'infidélité substantielle à la pensée de son divin Fondateur. Bien au contraire, la découverte plus approfondie de sa substantielle fidélité au Christ la remplit de gratitude et d'humilité. » (D.C. n°1410 col.1351 à 1354)

C'est une étrange façon de parler que de dire "infidélité substantielle" et "fidélité substantielle". Peut-être Paul VI plaisantait-il ? Les cornes, qu'elles soient longues ou qu'elles soient courtes, sont toujours des cornes ! C'est à dire que la fidélité, ou bien elle est totale, ou bien elle ne l'est pas.

Mais nous devons aussi rappeler la grande bataille qui fut tout de suite engagée par les papes face aux tendances modernistes, depuis la parution de l'encyclique *Mirari Vos* de Grégoire XVI (15 août 1832) jusqu'aux temps de Vatican II.

Tous les papes avaient tenu bon !

Le Syllabus du 8 décembre 1864 fit la liste des erreurs du modernisme ; Pie IX ne cessa jamais de combattre le libéralisme catholique ; ainsi que Léon XIII avec les encycliques Immortale Dei et Libertas Præstantissimum. St Pie X fit par la suite une analyse implacable du Modernisme doctrinal avec l'encyclique Pascendi de 1907, de même qu'il condamna l'utopie politico-religieuse de Marc Sangnier avec la Lettre sur le Sillon du 25 août 1910. Pie XI continua cette bataille contre les nouvelles hérésies modernes avec l'encyclique Quas Primas du 11 décembre 1925, dont la doctrine est à l'opposé de l'actuelle sécularisation ; et puis, avec Mortalium Animos du 6 janvier 1928, qui anticipe la condamnation de l'actuel œcuménisme. Pie XII – dont les enseignements sont tous contre la subversion actuelle dans l'Eglise – avec l'encyclique Mystici Corporis du 29 juin 1943, contre l'ecclésiologie réformée ; avec Divino Afflante Spiritu du 30 no-

vembre 1947 ; avec Humani Generis du 15 août 1950, contre le réformisme dogmatique, ou nouveau modernisme ; avec Haurietis Aquas du 16 mai 1956...

Et à présent demandons-nous : pourquoi ce que l'Église avait toujours rejeté avec force et condamné, Vatican II l'a fait passer rien moins que dans le dépôt doctrinal ?

La réponse à cette question, je la trouve dans le discours d'ouverture de Vatican II du 11 octobre 1962, préparé et rédigé par l'archevêque de Milan, Montini (Témoignage de Mgr Colombo, publié par Juffè, Paul VI, p.129), mais prononcé par Jean XXIII ; un discours qui a ouvert les portes

Note : (Pendant une réception donnée par le Card. Suenens pour des hôtes non catholiques, le Directeur de la 'Foundation Trust' anglaise, Michel Harper, déclara : « Jean XXIII a ouvert la fenêtre, mais Paul VI a ouvert la porte ! »)

à toutes les nouveautés. En effet, le Message au Monde du 30 octobre 1963, voté par acclamation, fut un signal de victoire de l'esprit nouveau. Paul VI en fera plus tard un commentaire dithyrambique :

« Cas insolite – dit-il – mais admirable. On dirait qu'à l'improviste, le charisme prophétique de l'Église a explosé! » (Cfr. Discours du 29 sept. 1963 – D.C. n°1410 col.1357).

Puis ce fut l'encyclique Pacem in Terris, toute inspirée par la Déclaration des droits de l'homme : droits à la liberté, à la paix universelle, en accord avec les principes maçonniques, et pour cela, immédiatement divulguée et exploitée dans le monde entier.

Mais ce n'était que le début de la dissolution. En effet, sous Paul VI, la subversion ouvrira les cataractes et obtiendra une certaine légitimité officielle qu'elle n'avait jamais eue auparavant.

Qu'on relise tous les discours d'ouverture et de clôture de la Ilème Session, tenus par Paul VI, imprégnés de cet esprit nouveau, avec toutefois cette subtile oscillation de sa pensée qui savait unir les extrêmes, c'est à dire les contradictions, avec une si habile audace. (cfr. Discours du 18 novembre 1965 – D.C. n°1460 col.2045-2052).

Mais ce sera avec l'encyclique Ecclesiam Suam du 6 août 1964 (déjà ébauchée dans son discours du 29 septembre 1963, et qui deviendra la Charte de son Pontificat) que Paul VI manifestera ses intentions, tout en continuant son attitude équivoque, parlant de : 'Expérience vitale...mais foi', de 'renouveau... mais tradition et perfectionnement spirituel', de 'dialogue... mais prédication'... Paroles édulcorées en une claire vision de sa 'nouvelle religion' que tous ses prédécesseurs avaient pourtant rejetée.

Et ce sera le choix de la réforme, de l'optimisme, du dialogue œcuménique, de l'ouverture au monde d'où sortiront ensuite ses schémas les plus dangereux, qu'il promulgua solennellement malgré les nombreuses oppositions.

Mais l'opposition sera écrasée et la subversion finira par vaincre.

Après ces claires allusions, nous pouvons dire que la subversion de la foi dans l'Église universelle est la conséquence inéluctable du pontificat de Paul VI, qui se servit justement de Vatican II pour réaliser ses songes libéraux de 'renouveau' et de 'mise à jour'.

Il suffit de lire:

« Nous désirons faire nôtres les mots importants employés par le Concile, ces mots qui définissent son esprit et, en une synthèse dynamique, forment l'esprit de tous ceux qui se réfèrent à lui, qu'ils soient ou non dans l'Église. Le mot 'nouveauté', simple, très cher aux hommes d'aujourd'hui, et très utilisé, est de ceux-ci. Transposé dans le domaine religieux, il est extraordinairement fécond, mais il peut devenir explosif s'il est mal compris. Ce mot, cependant, nous a été donné comme un ordre, comme un programme ; plus encore, il nous a été annoncé comme une espérance. Il nous arrive tout droit des pages de la Sainte Écriture : « Voici (dit le Seigneur) que je veux faire du neuf ». Saint Paul fait écho à ces paroles du prophète Isaïe (cfr. Il Cor 5, 17). Et puis l'Apocalypse : « Voici que je fait toute chose nouvelle » (Ap.21, 5). Et Jésus, notre maître, ne fut-il pas lui-même un innovateur? « Vous avez appris qu'il fut dit aux anciens... Mais moi Je vous dis... » (Mt. 5) répété dans le Discours sur la Montagne... Voilà précisément comment le Concile s'est présenté à Nous. Deux termes le caractérisent : 'renouveau' et 'mise à jour' ("aggiornamento"). Nous tenons beaucoup à ce que cet 'esprit de renouveau' - selon l'expression du Concile - soit compris et vécu par tous : il répond à la caractéristique de notre temps, tout entier engagé dans une énorme et rapide transformation, et qui crée des nouveautés dans tous les domaines de la vie moderne. En effet, on ne peut manquer de faire spontanément cette réflexion : si le monde entier change, la religion ne changera-t-elle pas elle aussi ? Entre la réalité de la vie et le christianisme, le catholicisme spécialement, n'y a-t-il pas un désaccord, une indifférence, une incompréhension, une hostilité réciproques ? La première court, l'autre ne bouge pas ; comment peuvent-ils aller d'accord ? Comment le christianisme pourra-t-il prétendre avoir aujourd'hui une influence sur la vie ? Et c'est pour cette raison que l'Église a entrepris des réformes, surtout après le Concile. L'épiscopat est en train de promouvoir le 'renouveau' qui correspond aux besoins présents ; les Ordres Religieux réforment leurs Statuts ; le laïcat catholique se qualifie et s'insère dans la vie de l'Église ; la Liturgie accomplit une réforme dont chacun reconnaît l'extension et l'importance ; l'éducation chrétienne réexamine les méthodes de sa pédagogie ; on est sur le point de réviser et de rénover toutes les législations canoniques. Et combien d'autres nouveautés consolantes et prometteuses verra-t-on apparaître dans l'Église! Elles attestent sa nouvelle vitalité, laquelle montre qu'elle est continuellement animée par l'Esprit Saint, même en ces années si cruciales pour la religion. Le développement de l'œcuménisme, guidé par la foi et la charité, dit de lui-même quel progrès presque imprévisible a été accompli dans le cheminement et la vie de l'Église. L'Église regarde vers l'avenir avec un cœur plein d'espoir, plein d'une nouvelle attente dans l'amour... Nous pouvons dire du Concile : il marque l'ouverture d'une ère nouvelle, dont personne ne peut nier les aspects nouveaux que Nous vous avons indiqués ». (Audience générale du 2 juillet 1969 - D.C. N°1545 p.703 et 704)

Oh certes! C'est vraiment une ère nouvelle qui nous a donné pour sûr tant d'aspects nouveaux, mais combien malheureux, sans intelligence, destructeurs de toute une civilisation chrétienne construite en tant de siècles de martyre et de travail constructif, spirituel et social!

Et malheureusement, de tout ceci les responsabilités vraies et les plus graves doivent être attribuées à celui qui n'aurait jamais dû le faire.

Or, 'scripta manent' et 'quod factum est, infectum fieri nequit'. Voilà donc la vraie identité de Vatican II qui se prétend seulement pastoral, mais qui est aussi bourré d'ambiguïtés, de réticences, de coups de main, qui démontrent que l'encyclique Ecclesiam Suam, bien loin de représenter un point d'appui sûr à cette thèse, a servi à bâtir un édifice sur le sable.

Qu'on réfléchisse un peu sur le sens de ces quatre conditions pour un dialogue fécond, dictées justement par Paul VI dans l'encyclique Ecclesiam Suam :

- 1) La clarté : qui devrait consister en une parfaite égalité de position entre les deux parties en dialogue. (Mais Jésus n'avait-il pas envoyé ses Apôtres pour prêcher ? donc non pas pour dialoguer). Une telle position de Vatican II est donc inouïe dans toute l'histoire de l'Église, même lorsqu'elle se trouvait face aux graves aberrations du paganisme, du polythéisme, de la philosophie grecque, des sophismes de tous genres... Mais l'Église n'a jamais songé à adopter ce principe impossible d'une parité dans le dialogue entre elle et les non-croyants!
- 2) La douceur : à sens unique cependant, avec l'exclusion de l'annonce toujours obligatoire et aussi avec l'exclusion de menaces de damnation pour qui n'aura pas cru... Ce nouveau style d'évangélisation est une vraie trahison du mandat du Christ aux Apôtres : « Euntes, docete... », surtout maintenant qu'ont été démantelées toutes les défenses de la foi.
- 3) La confiance : avec seulement deux aspects humains du dialogue, c'est à dire : confiance dans la vertu propre de la parole (et on ne précise même pas qu'il s'agit de la parole révélée), et confiance dans les capacités de celui qui la reçoit (sans aucune allusion à l'action surnaturelle pourtant nécessaire de la prière et de la grâce).
- 4) La prudence : qui ici pourtant fait complètement défaut, à cause justement de ces trois précédentes conditions indiquées dans Ecclesiam suam. Et encore : cette invitation à l'exercice des facultés supérieures de l'homme à propos de la clarté du dialogue, n'est sûrement pas faite pour solliciter le zèle apostolique, ni pour réviser la forme du langage à utiliser. De toute façon, dire que l'Église, jusqu'en 1964, c'est-à-dire avant l'avènement de Vatican II, a perdu son temps en employant des méthodes radicalement erronées, raison pour laquelle elle doit maintenant renverser tout ce qu'elle a fait et se mettre à jour, n'a certainement pas été, de la part de Vatican II, une façon très polie ni édifiante de parler de l'Église de la Tradition.

On voudrait aujourd'hui que l'Église utilise la technique d'un dialogue plus parfait, comme celui qu'on a inventé actuellement. On ne devrait donc plus imiter, par exemple, la façon de parler d'un saint Etienne, le Protomartyr, avec ceux de la Synagoga Libertinorum, qui finirent par le lapider justement parce qu'il eut l'imprudence de ne pas s'adapter à passer sous silence des vérités brûlantes qui ne plaisaient pas à ces diables... De même, on ne devrait plus rien apprendre des saints apologistes qui, comme Saint Augustin, luttèrent contre tous les hérétiques de leur temps.

De fait, les quatre points de Ecclesiam Suam, cités plus haut, représentent une position pastorale diamétralement opposée à celle de l'apôtre Paul qui précisa : «... et sermo meus et prædicatio mea non in persuasibilibus humanae sapientiae verbis (une méthode qui est au contraire préconisée dans Ecclesiam Suam)...ut fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei » (I Cor. 2, 2-4).

Le dialogue de Ecclesiam Suam, tout à l'opposé, au bout de vingt siècles de christianisme prêché (et non dialogué), doit s'appuyer uniquement sur des moyens humains, exclusion faite de la nécessité fondamentale de la Grâce divine afin que la Parole révélée soit rendue féconde. Depuis Vatican II, ce n'est plus vrai. Elle doit être présentée, dialoguée comme un raisonnement de l'homme, d'homme à homme. C'est à dire que dans le dialogue, selon Paul VI, c'est l'autorité ou la compétence personnelle et l'habileté de l'interlocuteur qui doivent valoir plus que l'autorité de Dieu qui se révèle. Et malheureusement cette doctrine de Ecclesiam Suam est latente dans tous les Documents, Décrets, Constitutions de Vatican II, dans lesquels on fait de l'homme le centre de tout.

Paul VI l'ayant dit lui-même, personne ne pourra nous accuser de nous être mépris sur la teneur de ce caractère inquiétant, paradoxal, subversif du Magistère Suprême du XXème siècle, qui a mis l'Homme à la place de Dieu.

La réalité, au contraire, était que Paul VI, comme fruit de Vatican II, voulait une entente cordiale entre "la religion du Dieu qui se fait homme, et la religion de l'homme qui se fait Dieu". Et bien que ce soient deux positions antithétiques - comme il le dit lui-même à la clôture de Vatican II - il n'y eut "aucun accrochage, aucune lutte, aucune condamnation", mais au contraire "une immense sympathie" qui "a tout pénétré", finissant en un ample humanisme.

Et comme cela, on eut le Moi à la place de Dieu.

Maintenant il faut tout de suite nous demander : quelles sont les caractéristiques de la "religion de Dieu" et celles de la "religion de l'homme" ? La réponse est facile : tandis que la religion de Dieu veut la transcendance de l'Absolu - Dieu en effet, se distingue de l'homme en tant que son Créateur, comme Etre infini et comme Souverain Seigneur, au point que l'homme dépend de Lui jusque dans son existence même, et Lui doit un hommage et une dévotion totale -, dans la "religion de l'homme" au contraire, c'est l'homme qui prend la place de l'Absolu, qui le veut en soi-même, immanent, comme étant sa propre nature, et donc s'adore lui-même, s'idolâtre et s'attribue une espèce de culte.

Mais ceci est encore un retour à Feuerbach, auteur justement de cette religion de l'homme et précurseur de Karl Marx.

En outre, alors que la religion de l'homme élimine tout médiateur entre l'absolu immanent et le fidèle, la religion de Dieu comporte au contraire un Médiateur, qui fait le pont pour joindre l'Infini de Dieu avec le fini de l'homme.

La religion de Dieu comprend aussi la Religion révélée, la seule vraie. La religion de l'homme, au contraire, considère comme un contresens une Religion révélée qui obligerait tous les hommes, car elle dépend de l'homme, bien plus, elle est créature de l'homme. D'où cet absurde œcuménisme de Vatican II qui induit les fidèles à retenir que toutes les religions mènent au salut éternel, c'est pourquoi elles doivent toutes être admissibles et elles peuvent être acceptées dans la communion de l'Eglise catholique. Affirmation qui facilite la multiplicité des sectes qui en appellent au libre examen, inauguré par Luther.

Voilà pourquoi Paul VI, avec sa religion de l'homme, a pour ainsi dire créé une "Nouvelle Eglise" qui se détache toujours plus de la traditionnelle Eglise de toujours. Evitant de donner des définitions dogmatiques, Paul VI put ajouter ces autres énormités incroyables, qu'on trouve dans une Allocution à la veille de la clôture du Concile (7 décembre 1965) :

- « Aliud est etiam, quod consideratione dignum putamus : hujus modi divitem doctrinæ copiam, eo unice spectare, ut homini serviat ». La version italienne pourra peut-être mettre encore en plus grande et inquiétante évidence l'énormité de cette déclaration :
 - « ... Toute cette richesse doctrinale est tournée dans une unique direction : servir l'homme ».

C'est ahurissant... car ce sont les paroles d'un pape qui, pour nous assurer encore plus de sa pensée, ajoute :

« L'Église, d'une certaine manière, s'est déclarée servante de l'humanité »...

Puis il poursuit : « Servante de l'humanité, au moment même où une plus grande splendeur et une plus grande vigueur ont assumé, de par la solennité conciliaire, autant son Magistère ecclésiastique que son gouvernement pastoral. L'idée de ministère a occupé une position centrale... Tout ceci et tout ce que nous pourrons dire sur la valeur humaine du Concile a peut-être dévié l'esprit de l'Eglise en Concile vers la direction anthropocentrique de la culture moderne ? Non, l'Eglise n'a pas dévié, mais elle s'est tournée vers l'homme. » (D.C. N°1462 col.64-65)

Ce sont des paroles extrêmement claires mais stupéfiantes, parce qu'elles sont en violation du principe d'identité (ou de contradiction). Dans l'une et l'autre en effet, le centre est toujours l'homme. La suite du discours aggrave encore plus la situation : « Celui qui observe bien cet intérêt prédominant du Concile pour les valeurs humaines et temporelles...ne peut nier qu'un tel intérêt (prédominant) est dû au caractère pastoral que le Concile a choisi comme programme... » (ibid.) Rappelons encore ces autres paroles de Paul VI à la clôture de Vatican II (8 Décembre 1965) :

« Ce Concile est un acte solennel d'amour de l'humanité. »

Et celles de "Gaudium et Spes" :

- « Tout sur la terre, doit être ordonné à l'homme, comme à son centre et à sa fin. » Et ces autres encore, toujours de Paul VI, dites au Mouvement mondial de la Paix le 1er janvier 1972 :
 - « Une paix qui ne résulterait pas du "culte" vrai de l'homme, n'est pas une vraie Paix. »

Or ce rappel, qui revient souvent dans les documents conciliaires et post conciliaires, au caractère pastoral de Vatican II, crée un équivoque captieux, car il tend à le distinguer de tous les Conciles Œcuméniques précédents, justement pour son caractère pastoral. Cependant il insinue presque l'idée que les autres Conciles ne se sont jamais préoccupés des raisons pastorales, et donc pratiques, comme s'ils s'étaient limités à courir après les papillons sous l'Arc de Titus, ou à s'entretenir dans la stratosphère des abstractions théologiques. De toute manière, c'est comme un diplôme d'ânerie gratuit attribué aux Pères des autres Conciles.

Face à ces déclarations de Paul VI dans son discours du 7 décembre 1965, en clôture de Vatican II, et de la 'Declaratio de Libertate Religiosa', dans les termes du numéro en marge 1044 et 1045, sur les 'Droits inviolables de la personne humaine' (les seuls Droits nommés dans ces numéros, ignorant totalement au contraire ceux de Dieu, alors qu'ils sont primaires et conditions des Droits de l'Homme), on verra clairement et le manque de préparation et la supercherie, 'in contemptum', de tout le Magistère Suprême de la Tradition dogmatique de l'Église antécédente à Vatican II.

Il n'y a qu'à se confier au Seigneur, répétant nous aussi avec l'Apôtre : « Je sais en qui j'ai mis ma confiance, et j'ai la conviction qu'il a le pouvoir de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là ». (Il Tim.1, 12).

En fait, nous nous trouvons en présence d'un nouveau christianisme, celui de Paul VI qui s'est efforcé de rendre le christianisme plus présent, plus intéressant pour l'homme d'aujourd'hui.

Mais sa route fut une fausse route. La religion fondée par notre Seigneur Jésus-Christ est essentiellement surnaturelle. Selon la sagesse humaine cependant, ses enseignements qui nous sont transmis par les saints Évangiles, sont absolument incompréhensibles et inacceptables. Un Dieu qui se fait homme, qui se laisse insulter, mépriser jusqu'à l'ignominie de la Croix !... Un Maître, qui béatifie le sacrifice et la souffrance et prêche l'anéantissement du propre moi, n'est certainement pas aimé du monde pour sa doctrine, mais seulement par la foi, c'est-à-dire selon un point de vue surnaturel qui dépasse complètement la vision humaine des choses.

Paul VI et Vatican II ont au contraire poussé les choses de façon à ce que peu à peu, Dieu disparaisse presque pour faire place à l'homme. Dans ce cadre, le christianisme s'est fait religion de l'homme, et quoique le nom de Dieu reste et la religion soit encore appelée chrétienne, en réalité, elle est nourrie uniquement du second commandement, imprégnée de 'Aimons-nous bien!', de 'assez des guerres de religion!', de 'à bas toutes les barrières qui nous séparent!'... pour n'embrasser que les choses qui peuvent nous unir.

Mais voilà qui est en opposition radicale avec l'évangile qui, tout au contraire, enseigne le primat de Dieu et de son amour. Si donc nous devons aimer et servir notre prochain, nous devons le faire parce que Dieu le Père l'aime dans la personne de son Fils Jésus-Christ. C'est pourquoi, sans l'amour de Dieu, l'amour de l'homme n'a plus aucun sens. Bien sûr, Paul VI ne pouvait pas nier ouvertement cette vérité dogmatique, mais il en est arrivé à dire que l'amour est "dû à tout homme à cause de sa qualité d'homme". (Message pour la journée de la paix, le 14 novembre 1970 – D.C. n°1576 p.1103)

Mais c'était un vrai délire humaniste que le sien ! Qu'il suffise de rappeler ce qui est écrit dans la Sainte Ecriture : "Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et pour Lui seul tu auras un culte ". (Mt 4,10)

De la lecture de ses textes, il ressort que son obsession, son principal souci est uniquement, ou presque, au niveau de l'homme.

En effet, voici en quels termes il s'exprime dans le Discours prononcé lors de la session publique du 7 déc. 1965 :

« Ce Concile...en conclusion, donnera une leçon nouvelle, simple et solennelle pour apprendre à aimer l'homme pour aimer Dieu... Pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme... Toutes ces richesses doctrinales (du Concile) ne visent qu'une chose : servir l'homme... Nous aussi, Nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme... La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui s'est fait Dieu. Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela aurait bien pu arriver, mais il n'en fut rien !... » (D.C. n°1462 col. 64 à 66 passim)

Au contraire, Paul VI parlant de ses voyages missionnaires dans tous les points du globe, en est arrivé à dire :

« Nous n'avons pas d'autre intention que d'essayer, selon nos humbles forces, de travailler à adoucir le sort de l'homme visant à faire régner la paix et à faire triompher la justice sans laquelle aucune paix n'est durable. » (En Indonésie, le 3 décembre 1970) Or, qu'un pape n'ait pas d'autre intention que de travailler pour une cause seulement humaine, est une confession choquante. Un pape qui n'est pas le gardien de la foi, mais seulement un expert humaniste, est ou bien en pleine hérésie, ou bien un grand utopiste. Que sa foi ait plus été en l'homme qu'en Dieu, signifie qu'il a pris le Christianisme pour un simple humanisme, comme du reste, il l'avait déjà fait dans son encylique Ecclesiam suam, où il écrit que : "L'Eglise se fait dialogue (non plus évangélisatrice, donc, pour convertir au Christ, unique Voie, Vérité et Vie), et ce "dialogue" devra caractériser Notre tâche apostolique."

Voilà pourquoi son humanisme religieux et chrétien ne consistera pas à prêcher l'Evangile, qui seul peut apporter la paix et le bonheur aux hommes, mais il consistera à travailler à la coexistence pacifique entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux. Il consistera :

« Dans le développement intégral de l'homme... auquel nous avons osé l'inviter au nom d'un humanisme plénier, dans notre encyclique "Populorum Progressio" (cf. N°42). » (Message pour le 25è anniversaire de l'ONU, 4 octobre 1970 – D.C. n°1572 p.903)

Nous, au contraire, nous continuons à croire aux paroles de Jésus : "Cherchez d'abord le Règne de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît" (Mt 6,33), même si l'ensemble des écrits de Paul VI prêche le contraire. Son accent, en effet, est toujours sur les intérêts humains ; Dieu est comme pris en remorque, une espèce de supplément aux efforts humains. Dans son Message pour la journée de la paix (14 novembre 1970), Paul VI osa dire :

« ... La vraie paix doit être fondée... sur le dogme fondamental de la fraternité humaine... » (D.C. n°1576 p.1103)

Assertion qui efface le rôle principal et essentiel de Dieu, qui nous a dit : "Sans moi, vous ne pouvez rien faire" (Jn 15,5). Et encore : "A quoi sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son âme ?" (Mt 16,26). Paroles que Paul VI... avait oubliées !

C'est pour cela qu'il abdiqua la charge de Vicaire du Christ lorsque, dans la Basilique même de Saint Pierre, en présence de deux mille évêques, il renonça à la tiare aux trois couronnes, la veille du jour où il exonéra les Juifs du péché de "déicide"... Mais à partir de ce moment, avions-nous encore un pape ?... A la suite de ce geste en effet, beaucoup se le demandèrent, même parmi les évêques. La réponse, il la donna lui-même, onze mois plus tard, quand Paul VI compléta son acte d'abdication en remettant au Secrétaire Général de l'ONU, Mr. U Thant, Birman de haut grade maçonnique, les deux autres symboles de sa papauté : l'anneau pontifical et la croix pectorale. En échange, le 4 octobre 1965, il recevra le symbole du "Grand Prêtre Hébreux" du Sanhédrin : l'Ephod, c'est-à-dire la reproduction du pectoral que Caïphe portait au moment de la condamnation de Notre Seigneur. ("Veritas" de janvier 1976, p.7; Louisville, Kentucky - USA)

Et cet "éphod", Paul VI le portera pendant longtemps, sur la "mosette". Et là-dessus, il ne peut y avoir aucun doute, parce que la forme, la couleur, les ornements de cet insigne correspondaient parfaitement aux descriptions qu'on lit dans la Bible, au chapitre XXVIII du livre de l'Exode.

En effet, l'éphod, d'or pur, est carré, orné de douze pierres précieuses, disposées sur quatre rangées, trois par trois ; il est pendu au cou par un cordon, en or lui aussi, fait d'anneaux tressés qui se terminent par un gland. Les douze pierres précieuses sont de couleurs différentes et correspondent aux douze tribus d'Israël. Donc il s'agit bien de l'éphod du "Grand Prêtre Juif" qu'Aaron et ses successeurs ont porté comme ornement rituel. Quiconque a examiné les photos de Paul VI a pu établir qu'il commença à porter cet étrange "amulette" dès 1964, un mois plus ou moins après son voyage en Palestine, où il séjourna aussi en territoire d'Israël.

Depuis lors, on le remarqua quand il portait la "mosette", une petite cape rouge, bordée d'hermine blanche. Parfois, la Croix pectorale semblait cachée sous les mains jointes, ou bien il n'y en avait pas, alors qu'au contraire, l'insigne d'Aaron se remarquait toujours, suspendue à un ample cordon d'or. Une seule fois en Inde, on vit l'emblème pendre sur l'habit blanc sans la mosette. Il se trouvait assis, entouré d'enfants indous.

Mais sur les photos prises pendant ses visites en divers Lieux Saints de la Catholicité, ainsi que dans les divers Sanctuaires, l'éphod était toujours visible ; comme par exemple, à Fumone, quand Paul VI se rendit sur la tombe du Pape Célestin (celui du "grand refus"- Dante) ; la même chose, à Sainte Sabine, sur l'Aventin, le mercredi des Cendres (quand on chantait déjà les Litanies des Saints "innovées" de la "nouvelle liturgie", qui commençaient par : "Sancte Abraham"...) ; de même, sur la Piazza di Spagna, pour l'hommage traditionnel à l'Immaculée ; de même à Sainte Agnès, à Santa Maria di Trastevere, au stade des Yankees, à New York, etc... et en bien d'autres occasions. Ce geste de Paul VI ne peut pas ne pas susciter des soupçons, soulever des doutes, poser des questions qui ne se contentent pas de silences équivoques...

C'est à dire : Paul VI, en portant l'Ephod de Caïphe, voulait-il dire qu'il était lui-même l'héritier direct du sacerdoce lévitique, dans une Eglise catholique devenue le "nouveau et unique Israël de Dieu"?... Ou bien, Paul VI, avec son Pontificat, était-il en train de préparer une restauration du judaïsme, en tant que religion du monothéisme pur, de l'Alliance Universelle ?...

Certainement, ce sont des demandes hardies, mais légitimées par certains épisodes qui font déjà partie de l'histoire, comme ceux-ci : au Katholikentag (Congrès des Catholiques), en Allemagne, en 1970, se déroula un culte hébraïque sabbatique ; à Bruxelles, le cardinal Suenens préconisa un autre Concile de "réconciliation", qui aurait dû avoir lieu à Jérusalem. Il faut aussi savoir que les "B'nai B'rith" (la Haute Franc-Maçonnerie hébraïque) et la Franc-Maçonnerie rêvent eux aussi de construire à Jérusalem, comme à New York, un "Temple de la Compréhension", dont ils ont offert une maquette à Paul VI en signe d'œcuménisme...

Et ainsi de suite, comme dans cet autre passage du 27 mars 1960, au cours d'une conférence :

« L'homme moderne n'arrivera-t-il pas un jour, à mesure que ses études scientifiques progresseront et découvriront des réalités cachées derrière la face muette de la matière, à tendre l'oreille à la voix merveilleuse de l'esprit qui palpite en elle ? Ne sera-ce pas la religion de demain ? Einstein lui-même entrevit la spontanéité d'une religion de l'univers... Le travail n'est-il pas déjà engagé dans la trajectoire directe qui mène à la religion ? »

(D.C. N° 1330 col.764)C'est ahurissant! Montini prêche ici une religion d'où le surnaturel et la Révélation sont exclus; on dirait que pour lui, la religion de demain ne sera plus celle de Jésus-Christ, celle qui est communiquée aux hommes par la grâce de la foi, du saint évangile, de la Passion du Christ, de la sainte Eucharistie... Non! Son autre religion sera la religion de l'univers, c'est à dire un résultat de la trajectoire directe tracée par le travail et la recherche scientifique.

L'humanisme de Paul VI (que lui-même confond dans ses écrits et ses discours, comme si esprit et matière pouvaient constituer une seule et unique chose) se situe au niveau de la seule raison humaine appariée à une conscience naturelle, comme norme, alors qu'au contraire, le christianisme se situe au niveau de la foi, prenant le saint évangile comme norme à suivre sur le chemin de la vie.

En somme, c'est un christianisme décloué de la Croix que le sien ; c'est à dire :

- Un Christ considéré comme un Libérateur, non pas tant du péché que de la souffrance, de l'humiliation, de l'asservissement :
 - Un évangile confondu avec la Charte des droits de l'homme et mis au service de la justice sociale ;
 - Les droits de Dieu pour ainsi dire négligés, au profit de l'exaltation des Droits et des goûts de l'homme ;
- Une évangélisation réduite à un dialogue, non pas pour convertir, qui s'appuie sur des moyens humains plutôt que sur des moyens surnaturels...

Bref, plus que le Christ et son évangile, Paul VI a servi et fait servir l'homme en remplaçant :

- La primauté du surnaturel par la primauté du naturel, du temporel, de l'homme ;
- La primauté de la Loi de Dieu par la primauté de la conscience ;
- La primauté du Règne de Dieu et de la vie éternelle par la primauté du monde, de l'histoire, de sa chimère pour aboutir à une espèce de paradis sur terre.

C'est pourquoi on pourrait accuser Paul VI d'avoir rendu à l'homme un culte qui ne lui est pas dû. Il faut aimer l'homme bien sûr, mais pas d'un amour désordonné, c'est à dire non réglé par l'amour de Dieu ou indépendant de son amour.

Le culte de l'homme porte au mythe de l'égalité entre tous les hommes, d'où le nivellement des classes (avec toutes les violences que cela comporte), d'où la démocratie universelle (une autre utopie chère à Paul VI) qui n'est autre que l'universalisme maçonnique.

Et la meilleure façon de prouver cette "religion de l'homme œcuménique maçonnique", est de citer ici de nombreuses affirmations et révélations de personnalités qui, dans la Franc-Maçonnerie, ont eu des degrés élevés et une autorité supérieure. Comme celles-ci : « La racine de l'homme est l'homme lui-même... La critique de la religion aboutit à la conclusion doctrinale que, pour l'homme, L'Etre suprême est l'homme. » (Karl Marx - Morceaux choisis)

« La Franc-Maçonnerie, (...) dans les Cons-titutions Générales, s'était fixée clairement un but qu'il n'est licite à personne de changer. "Chacune des Grandes Loges - y affirme-t-on - a le droit d'améliorer les précédentes prescriptions et d'en établir de nouvelles, mais pas de modifier les points fondamentaux, qui doivent rester fixes pour toujours : la liquidation totale du monde surnaturel " – A ce moment-là, on ne peut plus parler de religion ni de morale. » (Saint Maximilien Kolbe : les ennemis actuels de l'Eglise, Cracovie, avant le 19 octobre 1922).

Le 15 janvier 1901, le franc-maçon Viviani proclama du haut de la tribune :

« Nous avons la tâche de préserver de toute attaque le patrimoine de la Révolution... Nous nous présentons ici portant dans nos mains, outre les traditions républicaines, ces traditions françaises attestées par des siècles de lutte pendant lesquels, peu à peu, l'esprit laïc s'est dégagé de l'étreinte de la société religieuse... Nous ne nous trouvons pas seulement en présence des Congrégations, mais en face de l'Eglise catholique. N'est-il pas vrai que, par-delà ce combat d'un jour, on rencontre une fois de plus ce conflit formidable dans lequel le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel se disputent des prérogatives souveraines, et cherchent, en se disputant les consciences, de conserver jusqu'à la fin la direction de l'humanité ?... La vérité est la suivante : c'est qu'ici se rencontrent, selon la belle expression du comte de Mun, en 1878, la société fondée sur la volonté de l'homme et la société fondée sur la volonté de Dieu. Il s'agit de savoir si, dans cette bataille, une loi sur les Associations peut suffire. Les Congrégations et l'Eglise ne vous menacent pas par leur façon de procéder, mais au contraire par la propagation de la Foi... Ne craignez pas les batailles qui vous seront offertes, et si vous trouvez en face de vous cette religion qui poétise la souffrance, promettant les réparations futures, opposez la raison de l'humanité, qui poétise elle aussi la souffrance, lui offrant comme récompense, la félicité des générations. » (cité par Henri Delassus, "Le problème de l'heure présente" Desclée & C., Typographes-Editeurs, 1907, vol. I, p.24.)

Le franc-maçon Viviani disait dans le même sens : "Substituer la religion de l'humanité à la religion catholique", ou plutôt, selon la formule de Bourgeois : "Faire triompher l'esprit de la Révolution, de la Philosophie et de la Réforme sur l'affirmation catholique". (Idem. p.28)

Le franc-maçon Gambetta, le 4 mai 1877, donna le fameux mot d'ordre, suivi par tous ceux qui ont tenu le pouvoir en France depuis cent vingt cinq ans : "Le cléricalisme, voilà l'ennemi!"

Et le 1er juin 1877, recevant une députation de la jeunesse des écoles de droit, de médecine, etc..., il dit : « Nous avons l'air de combattre pour la forme de gouvernement, pour l'intégrité de la constitution. La lutte est plus profonde : la lutte est contre tout ce qu'il reste du vieux monde, entre les agents de la théocratie romaine et les fils de 1789. » (idem p.25)

Citons encore quelques autres 'textes' qui illustrent ce 'culte de l'homme' de Paul VI, si évident dans son humanisme. Dans son Discours à la IVeme Session de Vatican II, Paul VI a fait une espèce de 'profession de foi' qui tient de l'inouï. Sa façon de parler de l'homme que l'on doit comprendre, respecter, admirer a abouti à un vrai 'culte de l'homme'.

« L'Église du Concile – a-t-il dit – s'est beaucoup occupée de l'homme, de l'homme tel qu'il se présente à notre époque ; l'homme vivant, l'homme tout centré sur lui-même, l'homme qui se fait non seulement le centre de tout ce qui l'intéresse, mais qui ose se faire le principe et la raison dernière de toutes les réalités... L'humanisme laïc et profane est apparu enfin dans sa terrible stature et a, en un certain sens, défié le Concile. La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion de l'homme qui s'est fait Dieu. Qu'est-il arrivé ? Un choc, une lutte, un anathème ? Cela

aurait bien pu arriver ; mais il n'en a rien été! La vieille histoire du samaritain a été le modèle de la spiritualité du Concile. Une sympathie immense l'a envahi tout entier. La découverte des besoins humains...a absorbé l'attention de ce Synode. Reconnaissez-lui au moins ce mérite, vous les humanistes modernes qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme : Nous aussi, Nous plus que quiconque, nous avons le culte de l'homme! » (Allocution au Concile, le 7 déc. 1965 – D.C. N°1462 col.63)

Mais déjà le 14 septembre 1965, Paul VI se demandait : « Est-ce que l'Église, est-ce que Nous pourrons faire autrement que de regarder ce monde et de l'aimer ?... Le Concile est un acte solennel d'amour pour l'humanité. Que le Christ nous assiste pour qu'il en soit vraiment ainsi ! » (D.C. n°1456 col.1660)

Or une telle façon de parler tient de l'abdication, de la servilité face à l'athéisme pour en obtenir les bonnes grâces. Mais lui, Paul VI, l'appelle 'un mérite', alors que c'est du laxisme, une déformation de la charité! Au lieu de condamner le fol orgueil de l'homme qui s'exalte lui-même et ne veut plus se soumettre à Dieu, Paul VI le flatte, veut lui plaire en affirmant que lui et les siens ont un culte de l'homme qui dépasse même celui de l'humanisme athée.

Mais c'est justement cette forme d'idolâtrie envers l'homme qui a fait proclamer la liberté religieuse droit fondamental et absolu de l'homme. Et c'est justement ce faux amour de l'homme qui a donné le jour à Gaudium et Spes, ou 'l'Église dans le monde d'aujourd'hui', 'qui représentera le couronnement de l'œuvre du Concile', et que Paul VI affirmera être inspirée à la religion de l'Homme, 'centre et chef du monde.' ('Gaudium et spes', n°12)

Dans son délire humaniste, il a encore ajouté :

« Il y a encore un autre point que nous devons souligner : toute cette richesse doctrinale (du Concile) ne vise qu'à une chose : servir l'homme. Il s'agit bien entendu de l'homme tout entier, quelle que soit sa condition, sa misère, ses besoins »

Et il a poursuivi:

« Tout cela et tout ce que nous pouvons encore dire sur la valeur humaine du Concile a-t-il peut-être fait dévier la pensée de l'Église du Concile vers des positions anthropocentriques reprises à la culture moderne ? Non, l'Église n'a pas dévié, mais elle s'est tournée vers l'homme... La mentalité moderne, habituée à juger toute chose d'après sa valeur, son utilité, voudra bien admettre que la valeur du Concile est grande au moins pour ce motif : tout a été orienté vers l'utilité de l'homme ! Qu'on ne déclare donc jamais inutile une religion comme la religion catholique qui, dans sa forme la plus consistante et efficace comme l'est celle du Concile, proclame qu'elle est toute entière au service de l'homme... » (Allocution au Concile, 7 déc. 1965 – D.C. N°1462 col.64-65)

Et le 13 juillet 1969, il affirma:

« L'homme se révèle à nous comme un géant. Il se révèle à nous, divin. Il se révèle à nous divin, non pas en soi, mais dans son principe et dans son destin. Honneur à l'homme, honneur à sa dignité, à son esprit, à sa vie! »

Oui, car l'homme est le terme...

« Le premier terme dans l'ascension vers la fin suprême et transcendante vers le principe et la cause de tout amour... Notre humanisme devient christianisme et notre christianisme devient théocentrisme au point que nous pouvons également affirmer : pour connaître Dieu, il faut connaître l'homme. Mais alors, ce Concile, dont les travaux et les préoccupations ont été consacrées principalement à l'homme, ne serait-il pas destiné à ouvrir une nouvelle fois au monde moderne les voies d'une ascension vers la liberté et le vrai bonheur ? Ne donnerait-il pas, en fin de compte, un enseignement simple, neuf et solennel pour apprendre à aimer l'homme afin d'aimer Dieu ? » (7 déc. 1965 – D.C. N°1462 col.66)

Il y a de quoi rester stupéfaits! Dans son discours, on ne trouve plus la Croix du Christ, la Grâce baptismale, les dons du Saint Esprit, les mystères de la Foi, trésors de Vérité, de Vie, de Vertu, de l'unique Église catholique...

Dans une œuvre éditée à Fribourg sous ce titre : "La déification de l'humanité, ou le côté positif de la franc-maçonnerie", le P. Patchtler a très bien démontré le sens que la franc-maçonnerie donne au mot "humanité" et l'usage qu'elle en fait.

« Ce mot - dit-il - est utilisé par des milliers d'hommes (Initiés ou échos inconscients d'initiés) dans un sens confus, certes, mais cependant toujours comme le nom de guerre d'un certain parti pour un certain but, qui est le renversement du christianisme positif. Ce mot dans leur bouche ne signifie pas seulement l'être humain en opposition à l'être animal... Il pose comme thèse l'indépendance absolue de l'homme dans le domaine intellectuel, religieux et politique ; il nie pour lui toute fin surnaturelle, et demande que la perfection purement naturelle de la souche humaine soit acheminée sur les voies du progrès. A ces trois erreurs correspondent trois étapes sur la route du mal : l'humanité sans Dieu, l'humanité qui se fait Dieu, l'humanité contre Dieu. Tel est l'édifice que la franc-maçonnerie veut ériger à la place de l'ordre divin qui est "l'humanité avec Dieu". Quand la secte parle de la religion de l'avenir, de la religion de l'humanité, c'est justement cet édifice, ce temple qu'elle a en vue ». (Delassus, op. cité p. 30)

Vers la fin juillet et au début août de 1870, se tint un Congrès à Nancy, auquel participèrent les loges de Strasbourg, Nancy, Vesoul, Metz, Châlon-sur-Marne, Reims, Mulhouse, Sarreguemines, en un mot tout l'Est. On y posa la question de l'"Etre Suprême", et les discussions qui s'en suivirent se propagèrent de loge en loge.

Pour y mettre fin, le Monde Maçonnique (nos de janvier et mai 1870) fit cette déclaration : "La franc-maçonnerie nous fait savoir qu'il n'y a qu'une religion vraie, et par conséquent une seule naturelle : le culte de l'humanité. Parce que, mes frères, cette abstraction qui, érigée en système, servit à former toutes les religions : Dieu, n'est autre que le complexe de tous nos instincts les plus élevés auxquels nous avons donné un corps, une existence distincte ; ce Dieu n'est, en fin de compte, que le produit d'une conception noble mais erronée de l'humanité qui s'est dépouillée au profit d'une chimère". (Delassus p.35)

Rien de plus clair : l'humanité est Dieu ; les droits de l'homme doivent remplacer la loi divine ; le culte des instincts de l'humanité doivent prendre la place du culte rendu au Créateur ; la recherche du progrès dans la satisfaction des sens doit se substituer aux aspirations de la vie future.

Le franc-maçon Mauro Macchi, député au parlement italien, membre du Conseil supérieur, écrivait dans la "Massonic Review", le 16 février 1874 : "La clef de voûte de tout système opposé à la franc-maçonnerie est le sentiment ascétique

et transcendental qui transporte les hommes au-delà de la vie présente et fait qu'ils se considèrent comme des pèlerins sur la terre. Tant que ce système n'aura pas été détruit par le marteau de la franc-maçonnerie, nous aurons une société de pauvres créatures dupées, qui sacrifient tout pour obtenir la félicité dans une existence future." (Mauro Macchi, franc-maçon et député italien, dans "Massonic Review" du 16 fev.1874)

Nous nous trouvons en présence d'une sorte d'idolâtrie de l'homme, telle que la dénonça le Christ lui-même quand il répondit à Satan qui le tentait : « Retire-toi, Satan ! Car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui seul ! » (Mt 4,10)

Or ceci nous fait venir à l'esprit un passage de St Pie X, dans sa première encyclique :

« ...Si grande est l'audace et la rage avec laquelle on persécute partout la religion, on combat les dogmes de la Foi et on s'emploie effrontément à extirper, à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité! Dans cette situation, ce qui, justement, d'après les paroles de l'Apôtre lui-même (St Paul), est le caractère propre de l'Antéchrist, l'homme lui-même, avec infinie témérité, s'est mis à la place de Dieu, s'élevant surtout contre tout ce qui s'appelle Dieu, de manière à ce que, bien qu'il ne puisse éteindre en lui-même toute connaissance de Dieu, en ayant toutefois outragé la majesté, il a fait de l'univers une espèce de temple dédié à lui-même pour y être adoré...D'où il ressort que restaurer toutes les choses dans le Christ et ramener les hommes à la sujétion à Dieu est un même et identique but. Pour obtenir tout cela selon notre désir, il est nécessaire que par tous les moyens et la peine possibles, nous faisions radicalement disparaître l'énorme et détestable scélératesse, toute caractéristique de notre temps : la substitution de l'homme à Dieu. » ('E Supremi Apostolatus' du 4 octobre 1903)

Cette ligne vraiment papale est cependant toute à l'opposé de la ligne libérale de Paul VI qui, à Sidney, le 2 décembre 1970, déclarait aux journalistes :

« ...Nous avons confiance en l'homme, nous croyons en ce fond de bonté qui existe en tout cœur, nous connaissons les motifs de justice, de vérité, de renouvellement, de progrès, de fraternité qui sont à l'origine de tant de belles initiatives et même au sein de tant de contestations, et malheureusement parfois de tant de violences... Soyez les semeurs d'un idéal authentique...d'un idéal qui le fasse grandir selon sa vraie stature de créature faite à la ressemblance de Dieu, qui le pousse à se dépasser sans cesse pour édifier ensemble la cité fraternelle à laquelle tous aspirent et tous ont droit. L'Église catholique, surtout après la nouvelle poussée de son 'aggiornamento' conciliaire, va à la rencontre de ce même homme que vous avez l'ambition de servir. » (D.C. n°1577 p.14)

Certes, dans ses paroles, Paul VI ne se souvenait plus de ce qui est écrit dans la Sainte Écriture : « Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme, qui fait de la chair son bras et dont le cœur se retire de Yahweh ! » (Jér. 17,5) Et encore : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ». (Jn 15,5)

Paul VI au contraire, à l'Angélus du 7 février 1971, à l'occasion d'un voyage spatial, composa un 'Hymne à la gloire de l'homme', à opposer presque à l'Hymne au 'Christ Roi des siècles' :

« Honneur à l'homme, à la pensée, à la science! Honneur à la synthèse que l'homme sait faire entre la science et sa mise en œuvre, lui qui, à la différence de tous les autres animaux, sait donner des instruments de conquête à son intelligence et à ses mains. Honneur à l'homme, roi de la terre et à présent également prince des cieux! Honneur à l'être vivant que nous sommes, qui reflète en lui le visage de Dieu et qui, en dominant les choses, obéit à l'ordre biblique : emplissez la terre et soumettez-la. » (D.C. N°1580 p.156)

Là aussi, l'erreur de Paul VI est celle du primat de l'humain, sa marotte de donner de la valeur à tout ce qui est humainement appréciable, qui est de l'homme, centre et sommet, alors que l'Église du Christ a toujours été bien sûr au service de l'homme, et même jusqu'à l'héroïsme, mais ceci toujours en vue du service de Dieu et du salut des âmes. Voilà pourquoi l'anthropocentrisme de Paul VI, son orientation vers l'homme et non vers Dieu, nous rappellent les paroles insensées de la Constitution Gaudium et Spes qui dit : « Tout sur terre doit être orienté vers l'homme, comme à son centre et à son apogée » ; paroles qui ne sont sûrement pas l'écho de : 'Caritas urget nos'.

Malheureusement il semble plus qu'évident que pour Paul VI, l'homme passe avant Dieu, même si, parmi ses citations de l'Évangile, il répète fréquemment la suivante : « Tout ce que vous faites au plus petit des miens, c'est à moi que vous le faites ». (Mt 25, 40)

Certes! Mais il faut que ce que l'on fait au prochain, soit agréable à Jésus... Ce n'est certainement pas le cas lorsqu'on flatte l'orgueil de l'homme, quand on vante ses fausses sciences, quand on encourage son rejet de toute dépendance de Dieu... Il aurait toujours dû se rappeler que sa vocation exigeait de lui une prédication continuelle de la suprématie du surnaturel et de l'optique chrétienne condensée dans les Béatitudes : « Bienheureux les pauvres en esprit... les doux... les pacifiques... les persécutés... » (Mt 5, 3-5-9-10)

Tout le contraire de sa façon de se vanter d'être 'un expert en humanité', comme lui-même se qualifia à l'ONU (4 octobre 1965 – D.C. n°1457 col.1732) ... Ou encore :

« La mission du christianisme est une mission d'amitié entre les peuples de la terre, une mission de compréhension, d'encouragement, de promotion, d'élévation, et, disons-le encore une fois, une mission de salut. » (A Bethléem, le 6 janvier 1964 - D.C. N°1417 col.181)

Une vision qui n'est pas du tout celle de l'Évangile et qui ne reflète certainement pas les paroles de Jésus : « Je ne suis pas venu porter la paix, mais l'épée » (Mt 10, 34)... Voilà pourquoi II fut toujours un 'signe de contradiction'.

Mais Paul VI aggrave encore sa pensée :

« L'homme... connaît des doutes atroces... Nous avons à lui dire un message que Nous croyons libérateur. Et Nous Nous croyons d'autant plus autorisé à le lui proposer qu'il est pleinement humain. C'est le message de l'Homme à l'homme. » (A Bethléem, le 6 janvier 1964 – D.C. ibid.)

Voilà 'le Nouvel Évangile' tout humain, de Paul VI! En somme, sa foi est dans l'homme ; c'est pourquoi il considérait le christianisme comme un simple humanisme.

Voilà pourquoi, après Ecclesiam Suam, l'Église ne devait plus convertir, car « l'Église se fait dialogue... » ; un dialogue qui caractérisa son Pontificat (Ecclesiam Suam n°60) ; un dialogue qui ne consistera plus à prêcher l'Évangile, mais plutôt à travailler pour une coexistence pacifique entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux...

« ...Vaste entreprise, bien digne de réunir toutes les bonnes volontés en une immense et irrésistible conspiration pour ce développement intégral de l'homme et ce développement solidaire de l'humanité, auquel Nous avons osé les inviter au nom d'un humanisme plénier, dans Notre encyclique 'Populorum Progressio' (n°42) ». (Message pour le 25ème anniversaire de l'ONU, le 4 octobre 1970 – D.C. N°1572 col.903)

Mais voici une autre preuve des bases sur lesquelles Paul VI considérait que l'on pouvait établir la paix :

« Osons un terme qui peut lui aussi sembler ambigu ; mais considérons-le dans l'exigence de sa profondeur. C'est un terme flamboyant et sublime d'amour : amour de l'homme, première valeur de l'ordre terrestre... La paix, la vraie paix, la paix humaine est un effet de l'amour... Si nous voulons la paix, nous devons reconnaître la nécessité de la fonder sur des bases plus solides... La vraie paix doit être fondée sur la justice, sur le sentiment d'une intangible dignité humaine, sur la connaissance d'une ineffable et heureuse égalité entre les hommes, sur le dogme fondamental de la fraternité humaine, c'est à dire sur le respect et l'amour dû à tout l'homme en sa qualité d'homme. » (Message pour la journée de la paix, le 14 novembre 1970 – D.C. N°1576 p.1103)

Donc, la base la plus solide pour avoir la paix, n'est pas le respect de Dieu et de ses lois, mais le sentiment d'une intangible dignité humaine, la reconnaissance d'une ineffable et heureuse égalité entre les hommes, basée sur le dogme fondamental de la fraternité humaine! Et pourtant Jésus avait bien dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (Jn 15,5).

Paul VI, lors d'un discours à la FAO, affirma :

« Quant à vous, l'homme que vous secourez, est l'homme que vous soutenez. Comment pouvez-vous agir contre lui alors que vous existez pour lui et que vous ne pouvez réussir sinon avec lui ? »

Cette sortie de Paul VI semble être une autre espèce de profession de foi en l'homme, une répétition de ce qu'il avait déjà dit à l'ONU :

« C'est comme "expert en humanité" que nous apportons à cette Organisation le suffrage de nos derniers prédécesseurs, celui de tout l'épiscopat catholique et le Nôtre, convaincus comme Nous le sommes que cette Organisation représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale... Les peuples regardent vers les Nations Unies comme à la dernière espérance de la concorde et de la paix. Nous osons apporter ici, avec le Nôtre, leur tribut d'honneur et d'espérance. » (Visite à l'ONU du 4 octobre 1965 – D.C. N°1457 col.1732)

Voici le fond de la pensée de Paul VI ; il croit en la puissance de l'homme, même athée, antichrétien et satanique, comme c'est le cas de l'ONU. Il y croit plus qu'aux moyens surnaturels : Grâce, Prière, Sacrements... La grande espérance pour lui, c'est l'homme ! Il le dira aussi le 27 janvier 1974, à l'occasion de la canonisation d'une religieuse, Thérèse de Jésus Jornet Edibards :

« Une sainte pour notre temps ; ce qui caractérise en effet notre temps, c'est l'aspect humanitaire, social, organisé, marqué par le culte de l'homme pour l'homme. »

Et à Bogota, devant une foule de paysans qui agitaient des affiches révolutionnaires, il dit :

« Vous êtes un signe. Vous êtes une image. Vous êtes un mystère de la présence du Christ. Le Sacrement de l'Eucharistie nous offre sa présence cachée, vivante et réelle ; mais vous aussi, vous êtes un sacrement, c'est à dire une image sacrée du Seigneur parmi nous. » (A Bogota - septembre 1968)

Verbiage montinien !...

LA RELIGION MAÇONNIQUE

- « Pour que l'homme forme bien selon les principes maçonniques sa conduite, il ne doit pas chercher le commandement en-dehors ou au-dessus de sa raison (...) ; il ne doit pas envisager la loi morale comme un commandement venu d'en haut, d'une existence extra mondaine, surnaturelle à laquelle il devrait s'incliner. (...) Une fois le surnaturel éliminé, la morale maçonnique est purement naturaliste ; les droits et les devoirs humains, les fins et les luttes humaines sont liées à la terre... » (Le franc-maçon Tommaso Ventura).
- « La morale maçonnique n'est ni chrétienne, ni hébraïque, ni mahométane. La Franc-Maçonnerie proclame des principes déterminés sur lesquels les moralistes de tous les pays et de toutes les religions sont d'accord, et s'efforce d'harmoniser les opinions qui parfois sont en contraste seulement en apparence. » (Le franc-maçon Salvatore Farina).
- « On en arrive à se demander si la Franc-Maçonnerie n'est pas une religion ; je réponds nettement que la Franc-Maçonnerie est la religion. » (Le franc-maçon Gorel Porciatti).

CHAPITRE II: - SON OUVERTURE AU MONDE

« N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père mais du monde : et le monde passe avec sa concupiscence... » (I Jn 2,15-17)

Avec sa nouvelle gestion de l'Eglise, Paul VI semble avoir dit tacitement que l'Eglise des siècles précédents n'avait rien compris, c'est à dire qu'elle avait vécu comme dans un ghetto. Après son élévation au Siège de Pierre et après son Vatican II, l'Eglise était au contraire comme sortie de prison. Ah! finalement! La voici ouverte à tout : à son cher "monde", à son idéologie!... Fabuleuse, fascinante, son Eglise-caméléon qui commença "l'ouverture au monde" dès le début de son Pontificat! Non plus doctrine fixe, mais "dialogue" avec le monde moderne, avec n'importe quelle idéologie, n'importe quelle religion... avec tous!

Rappelons-nous ce qu'il dit lors de l'ouverture de la deuxième Session du Concile, le 29 septembre 1963 :

« Le concile travaillera à jeter un pont vers le monde contemporain. » (D.C. N°1410 col.1357)

Comment il pratiquera ensuite ce dialogue, il le dira dans sa première encyclique Ecclesiam Suam d'août 1964; mais déjà au mois de mai précédent, devant des artistes et des intellectuels, il avait fait un étrange "mea culpa":

« Nous vous avons mis, à vous qui êtes créateurs, toujours vivaces, source jaillissante de mille idées et de mille nouveautés, une chape de plomb. Pardonnez-Nous! » (7 mai 1964 – D.C. n°1425 col. 686-687)

Il est clair à présent, que la nouvelle Église de Paul VI a rompu avec le passé : « La religion de Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion de l'homme qui s'est fait Dieu ». (7 déc. 1965)

Il y a désormais 'une osmose' entre l'Église et le monde (Congrès Eucharistique de Pise, le 7 juin 1965).

L'Apôtre Jean avait pourtant écrit que « le monde entier est plongé dans le mal » (I Jn 5,19). Et Jésus avait dit : « Qui n'est pas avec moi, est contre moi » (Mt 12,30).

Léon XIII également, dans son encyclique Humanum Genus, avait écrit :

« Le genre humain est divisé en deux camps ennemis qui ne cessent de se combattre : l'un pour la vérité et la vertu ; l'autre pour tout ce qui leur est contraire. L'un est la vraie Église de Jésus-Christ... l'autre est le règne de Satan. »

Mais Paul VI, durant tout son pontificat, a tenté de concilier ces deux choses inconciliables ; d'où ses contradictions, ses ambiguïtés, justement pour son amour du monde.

« Nous avons sans doute entendu parler de la sévérité des Saints pour les maux du monde. Beaucoup sont encore familiarisés avec les livres d'ascèse qui contiennent un jugement globalement négatif sur la corruption terrestre. Mais il est certain aussi que nous vivons dans un climat spirituel différent, étant invités, surtout par le récent Concile, à porter sur le monde moderne un regard optimiste, pour ses valeurs, ses conquêtes... La célèbre Constitution Gaudium et Spes est toute entière un encouragement envers cette attitude spirituelle nouvelle. » (Audience générale, du 3 juillet 1974 – D.C. n°1658 p.661)

Ces paroles de Paul VI sembleraient une claire invitation à abandonner 'la sévérité des Saints', les 'livres d'ascèse', pour choisir cette 'nouvelle attitude spirituelle', en regardant 'le monde avec plus d'optimisme'; en fin de compte : rendre un jugement positif 'sur la corruption terrestre'! Et ceci parce que nous vivons aujourd'hui dans un 'climat spirituel différent'!

Donc la mentalité de Paul VI était d'ouverture au monde. On peut aussi le démontrer en lisant les textes du Colloque international, organisé à Brescia par l'Institut Paul VI. Le Cardinal Poupard en effet, dans son introduction, rappela une question que Paul VI se posait :

« Quelle conscience l'Église a-t-elle mûri sur elle-même, au bout de vingt siècles d'histoire et d'innombrables expériences et d'études et de traités ? »

Et voilà la réponse synthétique donnée par Montini en personne :

- « L'Église est communion. Elle est la communion des Saints. »
- « Il me semble continua le cardinal Poupard que ce soit cette vision globale de l'Église, vue comme mystère de communion, la contribution spécifique de Paul VI au Concile Vatican II et à l'élaboration de sa 'Magna Charta', la Constitution doctrinale Lumen Gentium. L'apport original du pape Montini au Concile poursuivit le cardinal fut celui d'offrir une synthèse théologique et de donner une forme culturelle au projet johannique (selon Jean XXIII) d'une Église adaptée aux temps nouveaux, et renouvelée dans sa spiritualité et dans son élan missionnaire. »

Le synode extraordinaire sur le Concile, dans sa relation finale, fit également ressortir que "dans les documents du Concile, l'ecclésiologie de communion est l'idée centrale et fondamentale", et qu'elle "ne peut pas être réduite à de pures questions d'organisation ou à des problèmes qui concernent les pouvoirs".

« Aussi – poursuivait le card. Poupard – elle doit engendrer dans l'Église un style de communion à tous les niveaux, entre les fidèles et les prêtres, entre les évêques, entre les évêques et le pape. Mais même pour l'Église 'ad extra', ce style de communion qui signifie ouverture, respect et compréhension, caractérisera toujours plus l'action de l'Église envers toutes les cultures et envers tous les hommes, même non croyants. »

De même Jean-Pierre Torrell, de l'Université de Fribourg, lors de ce même Colloque, à Brescia, put dire que « l'Église se définit comme incarnation qui se prolonge dans le temps, et comme communion ».

Le pape Montini aurait donc eu une ouverture au monde en continuelle évolution (= relativisme), et aurait voulu pour cela une nouvelle conception d'une Église comme 'communion' entre tous les hommes de l'Église et même avec ceux 'ad extra'.

Voilà donc l'apport original à Vatican II que le cardinal Poupard entrevit de la part du moderniste Paul VI, justement grâce à la contribution décisive des néo-modernistes.

Heureusement pour nous, le cardinal en question rappela aussi que Montini connaissait très bien la culture française qui contribua beaucoup à la formation d'une telle vision de l'Église. De fait, Montini avait lu et étudié leurs livres : celui de de Lubac : 'Méditations sur l'Église' ; celui de Hamer : 'L'Église est communion' ; celui de Congar : 'Vraie et fausse réforme de l'Église' ; celui de Maritain : 'L'Église du Christ' ; etc...

Par conséquent, cette nouvelle ecclésiologie de Montini provenait de la France, telle une normale marchandise étrangère. En fait, ce n'était pas une nouveauté pour un Montini mal préparé en théologie (il n'avait jamais suivi de cours régulier ni de philosophie, ni de théologie!). Elle s'adaptait très bien à sa 'mens moderniste' déjà imprégnée de ces idées après qu'il eût fréquenté pendant longtemps le salon de Tommaso Gallarati Scotti, ardent fauteur du modernisme en Italie, et après avoir eu comme auteurs préférés: un Maritain première manière avec sa conception socialistoïde; un Bernanos, défenseur des Brigades internationales pendant la guerre civile en Espagne (alors qu'il était au courant de la destruction des églises et du massacre de milliers d'évêques, de prêtres, de religieux et religieuses...); un de Lubac, avec son catholicisme réduit à un simple humanisme, et ainsi de suite... Auteurs qui nous permettent d'affirmer que les choix de Montini, de prêtre à pape, furent toujours conséquents.

Donc, l'ecclésiologie de communion fut vraiment pour Paul VI 'comme l'incarnation qui se prolonge dans le temps et comme communion', c'est à dire : une continuelle évolution entre tous ses membres et même pour les membres 'ad extra'.

Ce concept d' 'Église-Communion' fut donc cet 'apport original' attribuable à Paul VI. Mais nous serions tentés d'observer que jamais il n'y eut si peu 'communion' qu'aujourd'hui, malgré tant de bavardages à ce propos, à tort et à travers. « Il y a souvent, dans cette sainte et merveilleuse parole, un son faux, ou de toute façon ambigu, qui en révèle un usage trop facile et donc partisan. La communion elle aussi est sujette à la polémique. Elle sert une cause pour laquelle elle n'est pas née et face à laquelle elle tombe en contradiction. Il y a les théoriciens de cette 'communion' : ceux qui la distinguent de la communauté ; ceux qui la fondent avec elle ; ceux qui les finalisent l'une à l'autre. » (Mgr Brunero Gherardini : 'L'Église arche d'alliance. Sa genèse, son paradoxe, ses pouvoirs, son service'.)

Le card. Ratzinger est plus clair et plus précis sur ce sujet 'Église-Communion', c'est à dire sur cette 'nouvelle ecclésiologie', dans son 'Rapport sur la Foi', sous le titre : 'A la racine de la crise : l'idée d'Église'. (Joseph Ratzinger, 'Rapport sur la Foi', chap. III). Le cardinal écrit :

« Mon impression est que tacitement on est en train de perdre le sens authentiquement catholique de la réalité 'Église', sans que pour autant on le rejette expressément. »

Serait-ce donc cela, l'apport original du pape Montini au Concile : estomper le 'mystère-'communion, comme le faisait Loisy, père du modernisme, dans 'Autour d'un petit livre', tout en faisant semblant de réfuter Harnack... et comme le font encore aujourd'hui les néo-modernistes ?

« C'est une erreur que ce terme d' 'Église-Communion' – ajoute encore le cardinal Ratzinger – c'est une erreur qui a amené à la négation pratique du concept authentique d'obéissance, car on refuse le concept d'une autorité qui a sa légitimation en Dieu ».

Et le cardinal de conclure :

« Réforme vraie (ou 'renouveau') ne signifie pas tant s'évertuer pour ériger de nouvelles façades, mais (contrairement à ce que pensent certaines ecclésiologies) 'Réforme' vraie veut dire se donner du mal pour faire disparaître, dans la plus grande mesure possible, ce qui est nôtre, de façon à ce qu'apparaisse mieux ce qui est Sien, du Christ. C'est une vérité que connurent très bien les Saints qui, en effet, réformèrent en profondeur l'Église, sans prédisposer de plans pour de nouvelles structures, mais en se réformant eux-mêmes ».

C'est exactement ce que ne fit pas Paul VI, qui ordonna au contraire de nouvelles structures arbitraires, d'après ses conceptions fantasques qui remplacèrent la Constitution même voulue par Jésus, et puis clairement exprimée dans ses Évangiles.

Après quoi, il n'est pas difficile de comprendre le pourquoi de l'ouverture au monde moderne et de son 'amour sincère pour son propre temps'.

Et il est bien inutile de se demander ce que Paul VI entendait par 'monde', car il n'entendait sûrement pas l'univers matériel, avec son ciel, la terre, les plantes et les animaux, etc....mais plutôt, par 'monde', il entendait sûrement le nombre des hommes avec leurs idées, leurs usages, leur praxis de vie. Donc, son 'ouverture au monde' ne pouvait être que celle qui, dans le Nouveau Testament, surtout en saint Paul et en saint Jean, dans toute la littérature patristique et dans les écrits de tous les Saints, a un sens péjoratif en tant que le monde est le 'règne du péché', opposé donc au 'Règne de Dieu'; par conséquent l'esprit du monde est en contraste avec l'Esprit de Dieu (I Cor. 2,12; Il Cor. 7.10); par conséquent les éléments du monde sont comme des puissances qui retiennent l'homme lié au péché. (Gal.4, 3.8; Col.2, 20)

Or si le démon est le 'prince de ce monde' (Jn 12, 31 ; 16, 11 ; II Cor 4, 4), le Règne de Jésus-Christ ne peut pas être de ce monde (Jn 8, 23 ; 16, 28 ; 18, 36) ; tout au contraire Jésus est haï par ce 'monde' (Jn 7, 7 ; 15, 18). Par conséquent, tout comme Jésus, le chrétien lui aussi, n'est pas de ce monde, parce qu'en lui habite l'Esprit de vérité que le monde ne peut pas recevoir (Jn 15, 19 ; 17, 14 ; I Jn 2, 15).

Voilà pourquoi, dans sa lère Lettre, saint Jean dit : « Je vous écris, petits enfants... N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. Car tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais du monde. Le monde passe et sa concupiscence aussi ; mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » (I Jn 2, 12-17).

Et je pourrais continuer encore longtemps, parce que le mot 'monde' dans le Nouveau Testament, est un terme proprement théologique : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » (Jn 13,33). « Tout ce qui est né de Dieu remporte la victoire sur le monde ; et la victoire qui a vaincu le monde, c'est notre foi. » (1 Jn 5, 4). Foi surnaturelle bien entendu ; celui qui ne l'a pas, 'aime le monde' et en est aimé en retour.

Et ce détachement du monde, Jésus le rabâche même dans sa prière au Père pour ses Apôtres : « Je leur ai communiqué ta parole et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. » (Jn 17, 14). 'Ouverture au monde' donc ne peut signifier autre chose dans le langage théologique chrétien, qu' 'ouverture à Satan', le 'Prince de ce monde'.

Or voilà qui est exactement l'essence du modernisme. Ce sont les modernistes en effet qui veulent une Église ouverte au monde avec l'humanisme intégral, avec la méconnaissance du surnaturel, avec la réduction des quatre Évangiles et de tout le Nouveau Testament à un livre populaire, profane, presque un mythe, fruit de la conscience des premières communautés chrétiennes. Dès l'ouverture de la Deuxième Session du Concile (29 sept 1963), Paul VI avait en effet affirmé :

« Que le monde le sache : l'Église le regarde avec une profonde compréhension, avec une admiration vraie, sincèrement disposée à ne pas l'assujettir, mais à le servir ; non pas à le mépriser, mais à le mettre en valeur ; non pas à le condamner, mais à le soutenir et à le sauver. » (D.C. n°1410 col.1359)

Et aujourd'hui, le clergé, oubliant les leçons de l'histoire, a suivi sans discussion tous les conseils-ordres de Paul VI, pour "se rapprocher toujours plus de la mentalité moderne".

Autres expressions qui trahissent la mission de l'Église du Christ, laquelle doit mettre sous le joug du Christ les hommes de ce monde. D'ailleurs, est-ce que c'est le rôle des évêques et des prêtres que de mettre en valeur le monde? Les hommes y pensent par eux-mêmes à rejoindre les valeurs du monde, alors que les Pasteurs d'âme doivent prêcher

'de façon opportune et importune', que les valeurs terrestres sont des nullités en comparaison avec Dieu et l'éternité, ainsi que l'avait déjà prêché l'Apôtre Paul : « Je regarde toutes choses comme de la balayure, afin de gagner le Christ. » (Phil.3, 8) ; ce Christ qui avait dit : « Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. » (Lc 14, 33)

Paul VI au contraire persiste :

« Notre témoignage est un signe de l'attitude de l'Église envers le monde moderne : une attitude faite d'attention, de compréhension, d'admiration et d'amitié. » (Allocution à des patrons chrétiens, le 8 juin 1964 – D.C. n°1427 col.802)

Un langage à rebours, contraire à celui qu'utilisait saint Jacques : « Ne savez-vous pas que l'amitié du monde, c'est l'inimitié contre Dieu ? » (Jac 4, 4).

A l'ouverture de la IVème Session du Concile, Paul VI avait dit :

« Le Concile offre à l'Église, à Nous spécialement, la vision panoramique du monde : l'Église pourra-t-elle, et pourrons-Nous, Nous-mêmes, faire autre chose que de regarder le monde et l'aimer ? Ce regard sur le monde sera l'un des principaux actes de la Session qui commence : encore une fois et surtout, amour... » (IVème Session du Concile, 14 septembre 1965 – D.C. n°1456 col.1660)

Paroles qui sentent la capitulation d'une Église face au monde!

Mais lui-même s'enflamme encore plus :

« 'Un courant d'amour et d'admiration a débordé du Concile sur le monde humain moderne... Ses valeurs ont été non seulement respectées, mais honorées ; ses efforts soutenus ; ses aspirations purifiées et bénies. » (Discours du 7 décembre 1965 – D.C. n°1462 col.64)

Hé bien, cette façon de 'déborder d'amour et d'admiration' pour le monde dont il 'honore les valeurs', va également contre la Sainte Écriture qui affirme : « N'aimez point le monde, ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui. » (1 Jn 2, 15)

Malgré cela, Paul VI continua à propager son amour pour le monde, allant jusqu'à présenter la réconciliation de l'Église avec le monde comme une évolution, un enrichissement de la doctrine catholique :

« Il nous apparut intéressant de remarquer quelques aspects moraux du Concile que Nous pourrions qualifier de caractéristiques, et par conséquent nouveaux et modernes... Un de ces enseignements qui changent notre façon de penser et encore plus, notre conduite pratique, concerne la vision que nous catholiques, nous devons avoir du monde au milieu duquel nous vivons. Comment l'Église voit-elle le monde aujourd'hui? Cette vision, le Concile nous l'a élargie jusqu'à en modifier, d'une façon appréciable, le jugement et l'attitude que nous devons avoir face au monde. La doctrine de l'Église en effet, s'est enrichie d'une connaissance plus complète de son être et de sa mission. » (Audience du 5 mars 1969 – D.C. n°1537 p.302)

Donc pour Paul VI, l'attitude catholique devant le Monde devrait 'se modifier', 's'élargir', ne laissant de la Tradition qu'un léger vernis. C'est lui encore qui le déclare :

« ...Le cadre de cette rencontre entre l'Église et le Monde reste celui de l'Évangile. Par conséquent, ses principes théologiques et moraux fondamentaux sont le cadre traditionnel et constitutionnel de la mentalité chrétienne. Mais, d'autre part, l'Église accepte, reconnaît et sert le monde comme il se présente à elle, aujourd'hui. Elle ne rejette pas les formules de la synthèse Église-Monde du passé... mais l'Église, dans le Christ et comme le Christ, aime le monde d'aujourd'hui. Elle vit, elle parle, elle agit pour lui... » (Ibid. p.303)

Ici, Paul VI dit qu'après le Concile, l'Église reconnaît bien sûr l'opposition de toujours entre Évangile et Monde, mais 'en outre', elle reconnaît également la nouvelle attitude, opposée à la Tradition, en ce sens qu'elle 'reconnaît, sert et aime le monde', 'tel qu'il se présente aujourd'hui'.

Double voie en somme! Deux attitudes inconciliables! Il ne nous reste qu'à répéter le verdict du Christ: « Nul ne peut servir deux maîtres » (Mt 6,24). Ce qui veut dire: ou bien on aime Jésus et son Évangile, ou bien on aimera le monde en méprisant Jésus et son Évangile.

Mais Paul VI poursuit :

« Cette attitude (d'alliance 'Église-Monde') doit devenir caractéristique dans l'Église d'aujourd'hui ; ici, on éveille et on puise dans son cœur des énergies apostoliques nouvelles. Elle ne s'évade pas, elle ne se met pas en dehors de la situation existentielle du monde, mais elle s'insère spirituellement... avec sa charité patiente et serviable... cette charité qui 'excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout' (ICor. 13, 4-7) ». (Ibid. p.303)

Voilà un exemple typique de la mauvaise façon de se servir des textes sacrés. Sous prétexte que la 'charité excuse tout, supporte tout...', on exige aussi la tolérance envers les vices du monde. Ce n'est pourtant pas ce qu'a fait Jésus lorsqu'il cria aux pharisiens orgueilleux et hypocrites : « Race de vipères !...Sépulcres blanchis !... » (Mt 12, 34 ; Mt 23, 27-33). Certes, Dieu est miséricordieux envers l'homme qui tombe par faiblesse et puis se repent ; alors qu'il est terrible envers l'orgueil et la sensualité persistants dans le monde.

Qu'on relise, à ce sujet, Gaudium et Spes :

« Tout sur la terre, doit être ordonné à l'homme, comme à son centre et à sa fin. »

C'est à dire au renversement du "Tout restaurer dans le Christ" de St Pie X. Et qu'on relise aussi cette autre phrase de Paul VI dans son discours à l'ONU :

« ...Comment la Paix progresse-t-elle ? Par amour de l'homme, première valeur de l'ordre terrestre. » (4 octobre 1965) Donc, Dieu n'est plus la première valeur, mais c'est au contraire la "déification" de l'homme ; cette déification qui fut déjà la tentation originelle du démon à nos premiers parents, Adam et Eve : "Vous serez comme des dieux" (Gen. 3, 5). Voilà "le renouvellement de l'Eglise" voulu par Paul VI, qui nous rappelle les paroles de Diderot il y a deux siècles : "Il n'y a rien de plus pour l'homme que l'homme."

Paul VI avait affirmé au cours d'une audience :

« Voilà qui suppose une autre mentalité que Nous pouvons également qualifier de nouvelle : l'Église admet franchement les valeurs propres des réalités temporelles ; Elle reconnaît donc que le monde renferme des biens qu'il réalise en

des entreprises, qu'il exprime dans le monde de la pensée et des arts, et qu'il mérite des louanges, etc., dans son être, dans son devenir, sur son propre terrain, même s'il n'est pas baptisé, c'est à dire si c'est un profane, un laïc, un séculier... 'L'Eglise – dit le Concile – reconnaît tout ce qui est bon dans le dynamisme social d'aujourd'hui' ('Gaudium et Spes', N°42). » (Audience du 5 mars 1969 – D.C. n°1537 p.303)

Donc, l'Église devrait devenir neutre et à cette fin, 'louer le monde profane, laïc, séculier'. Mais alors quelle est encore la valeur des sévères paroles de saint Paul : « Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème » ? (I Cor.16, 22).

Et de celles de Jésus, encore plus graves et décisives : « Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? » (Mt 16,26).

Il y a de quoi méditer! Mais c'était un devoir pour Paul VI aussi... Et comment se fait-il qu'il ne se rappelait plus ce : « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile! » de saint Paul?

Peut-être que pour Paul VI, cet enseignement traditionnel était devenu un enseignement tellement négatif qu'il fallait le discréditer !

« Cette attitude pleine de prudence et d'audace que l'Église manifeste aujourd'hui envers le monde actuel, doit modifier et modeler notre mentalité de chrétiens fidèles encore immergés dans le tourbillon de la vie profane moderne... Nous devons expliquer avec beaucoup de prudence et de précision comment la vision positive des valeurs terrestres, présentées aujourd'hui par l'Église à ses fidèles, est différente de la vision négative, sans annuler ce qu'il y a de vrai dans celleci, que la sagesse et l'ascèse de l'Église nous ont tant de fois enseignée en ce qui concerne le mépris du monde... Mais Nous voulons conclure en faisant Nôtre et en recommandant cette vision optimiste que nous présente le Concile sur le monde contemporain... » (Audience du 5 mars 1969 – D.C. n°1537 p.303)

Ce sont encore des paroles...frauduleuses!

'La sagesse et l'ascèse de l'Église' – a-t-il dit en effet - nous a enseigné pendant des siècles 'une vision négative' des valeurs terrestres. Aujourd'hui, tout en ne niant pas 'ce qu'il y a de vrai' dans ce 'mépris du monde', l'Église nous présente une vision 'différentiée' du monde, bien plus, une vision 'positive'!

Malheureusement, cette idée fixe devint aussi sa ligne de conduite pastorale, qui lui fit élire par exemple des évêques qui partagent sa même mentalité. Ceci est confirmé par le card. Ratzinger, dans son livre 'Rapport sur la Foi' :

« Dans les premières années après le Concile Vatican II, le candidat à l'épiscopat semblait être un prêtre qui fût avant tout 'ouvert au monde' : à l'occasion, cette exigence était mise au premier plan. Après 68... devant l'aggravation de la crise... on s'est aperçu, même à travers des expériences amères, qu'il fallait des évêques ouverts au monde, mais en même temps capables de s'opposer au monde et à ses tendances négatives pour les guérir, les endiguer, mettre en garde les fidèles...Beaucoup d'évêques ont fait la dure expérience dans leur diocèse, que les temps sont vraiment changés par rapport à l'optimisme un peu naïf (euphémisme ?...) qui suivit immédiatement le Concile. »

Paul VI ne devait-il pas savoir qu'il y a une opposition irréductible entre les deux visions : 'Christ' et 'Monde' ? Dans son entêtement à ressasser continuellement qu'il y a aujourd'hui une heureuse alliance entre eux, il ne voulait pas admettre qu'il n'y a pas de vraies valeurs dans les 'réalités terrestres', que saint Paul considère même comme 'des balayures' (Phil. 3,8).

Durant le colloque à l'Institut 'Paul VI' de Brescia, on a insisté sur la continuité entre le Pontificat de Jean XXIII et celui de Paul VI et de l'ouverture au monde. Le card. Poupard – comme nous l'avons déjà fait remarquer (p.19) – a souligné que « l'apport original du pape Montini au Concile fut celui d'offrir une synthèse théologique, et de donner une forme culturelle au projet de Jean XXIII, d'une Église adaptée aux temps nouveaux et renouvelée dans son élan ».

Et le Père jésuite Jacques Martina rapporta que « Paul VI se préoccupa... surtout de mettre en évidence l'élément qui caractérise et assure la continuité entre les deux pontificats : l'ouverture au monde moderne et l'amour sincère à notre propre temps. »

De cette 'mens', on eut la confirmation durant un autre Congrès, promu par l'Institut 'J. Maritain', dans les Marches (Italie), sur le thème : « Comment sommes-nous arrivés à Vatican II ? » Au nom de la Conférence Épiscopale Italienne, était présent au Congrès Mgr. Ruini, alors Secrétaire. « Le thème - écrivit Baldoni – s'est concentré surtout sur la figure du pape Roncalli (Jean XXIII) et sur l'ouverture au monde, au fait que ce pape exceptionnel ait voulu regarder par la fenêtre. »

Mais Mgr Capovilla révéla – pour la première fois – qu' « il avait vu le visage du Pontife sillonné de larmes, peu avant de mourir, du fait que d'aucuns affirmaient qu'il avait mis en route un processus qui ne serait pas le bien de l'Église. »

Paul VI, après l'encyclique Pacem in Terris, fit entrer au concile, à pleines voiles, son ouverture au monde. Il suffit de lire Gaudium et Spes pour bien s'en convaincre. Son amour pour le monde, son culte de l'homme ne servirent qu'à contredire la si claire affirmation de Jésus : « Mon règne n'est pas de ce monde » (Jn 18, 36).

C'est la 'nouvelle théologie' qui a déterminé la crise qui paralyse la vie de l'Église, parce que toute pétrie – répétons-le avec 'Humani Generis' – de " fausses opinions qui menacent de subvertir les fondements de la foi catholique ".

Certes, il n'est pas facile d'encadrer en ces quelques pages la pensée de Paul VI enveloppée d'un langage souvent vague et obscur qui la rend insaisissable, tout en lui donnant des cadres d'apparente respectabilité, mais qui recèlent cependant des erreurs et des ambiguïtés dissimulées.

Ce qui reste clair de toute manière, ce fut son 'culte de l'homme', son 'amour pour le monde', qui alimentait ses chimères telles que :

- L'humanité est en marche vers un monde nouveau, vers une société idéale où règnera la liberté, la fraternité, l'égalité ; dans laquelle il y aura le respect parfait des Droits de l'homme, la Grande Démocratie, rêvée déjà par la Révolution française ;
- La paix universelle règnera, grâce aux principes de morale naturelle, accessibles à tous. Il suffira de réveiller et de faire progresser la conscience de l'humanité.

- Toutes les forces des hommes de bonne volonté (y compris l'Église... 'réformée'), doivent s'unir pour former ce nouveau monde et cette nouvelle société idéale.
- Mais l'Église, dans la construction de ce paradis terrestre, n'aurait qu'un rôle de suppléance, en tant qu'elle devrait compléter...le rôle des Nations Unies. En somme, les moyens d'ordre naturel seraient au-dessus de l'ordre surnaturel.

Mais, la gloire de Dieu et le salut des âmes sont un argument que, dans ses écrits et ses discours, Paul VI a presque oublié

« C'est le ferment évangélique qui a suscité et suscite dans le cœur de l'homme l'exigence d'une incoercible dignité. » (Populorum Progressio, du 26 mars 1967, n°32)

Donc pour Paul VI, l'Évangile semble n'être qu'un instrument, pour ainsi dire, le prétexte pour une espèce de révolution politique mondiale qui doit mener à l'ère du règne des Droits de l'Homme, proclamé par la Révolution Française de 1780

En effet, dans un discours au Corps Diplomatique, Paul VI avait déjà insinué cette façon de voir :

« Nous avons confiance en la raison humaine... Il faudra qu'un jour, la raison ait le dernier mot ! » (cf. 'Le Courrier de Rome' du 25 avril 1970)

Heureusement, ce jour n'arrivera jamais. Mais c'est depuis ce fameux 1789 qu'on n'arrête pas de prêcher cette confiance en la raison humaine... Il n'y a rien de plus impossible pourtant, du moment que cette raison humaine a été coupée de sa racine, Dieu, et mise au service des bas-fonds de la nature humaine. Voilà pourquoi toutes les catastrophes sont et seront toujours possibles.

Paul VI disait encore dans cette autre déclaration :

« L'Église cherche à s'adapter au langage, aux usages, aux tendances des hommes de notre temps, tout absorbés par la rapidité de l'évolution matérielle et tellement exigeants pour leurs particularités individuelles. Cette ouverture est dans l'esprit de l'Église... » (Discours à Milan, en septembre 1958)

Pie X, le saint prédécesseur de Paul VI, le 27 mai 1914, pour mettre en garde un groupe de nouveaux cardinaux contre un certain esprit d'adaptation au monde, avait dit au contraire : « Nous vivons, hélas, en un temps où l'on accepte avec une grande facilité certaines idées de conciliation entre la foi et l'esprit moderne ; idées qui conduisent beaucoup plus loin qu'on ne le pense, non seulement vers un affaiblissement, mais encore vers la perte de la foi... »

Peut-être Paul VI ne se rappelait-il pas que le christianisme a son centre dans la Croix du Christ... Il répétait l'idée de Rousseau selon lequel 'l'homme est bon', ce qui ne se concilie guère avec la doctrine chrétienne qui affirme au contraire : « L'homme est né pécheur » et, comme le dira Jésus : « Dieu seul est bon » (Lc 18,49).

Comment expliquer cette attitude décidée et têtue de Paul VI, d'ouverture au monde, qui lui fait dire :

- « ...C'est notre devoir de favoriser la formation d'une mentalité et d'une coutume qui répondent mieux au vrai progrès moral de l'homme et de la société. » (Audience du 21 octobre 1970 D.C. n°1574 p.1002) Et pourtant, le théologien protestant Karl Barth se posa lui-même la question de cette ouverture au monde, de la part non seulement du néoprotestantisme de toutes tendances, mais aussi du catholicisme romain post-conciliaire : « Avec les fenêtres ouvertes sur le monde a-t-il écrit autant nos protestants que le dernier Concile ne se sont-ils pas poussés un peu trop loin ? Quand on fait et qu'on ouvre trop de fenêtres, la maison cesse d'être une maison... Le concept d'Église pourrait s'étendre de telle façon qu'il disparaisse dans l'obscure nébulosité d'un christianisme inconscient. » (Karl Barth : 'Renouveau et unité de l'Église') Et le cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, analysant les causes réelles de la crise de l'Eglise, selon les intentions et l'esprit de Vatican II, et de Gaudium et Spes, a affirmé :
- « L'ouverture à ce monde, fondée sur la liberté religieuse, doit être corrigée de fond en comble, c'est à dire, au-delà des "exigences maximales", et dans le sens des "solutions œcuméniques". Le diagnostic du texte conciliaire conduit à une révision du Syllabus de Pie IX, à une espèce de Contre-Syllabus, pour en arriver à une réconciliation officielle de l'Eglise avec le monde, tel qu'il est devenu après 1789. » (Joseph Ratzinger : "Les principes de la théologie catholique", Paris 1985, Téqui ed.)

Paul VI continuait pourtant à mener de l'avant une mission plus temporelle que spirituelle, pour édifier justement ce 'Monde Nouveau', cette 'société idéale', cette 'grande fraternité universelle'.

- « Nous sommes tous, y compris les Églises, engagés dans la naissance d'un 'monde nouveau'. Dieu…dans son amour pour l'homme, organise les mouvements de l'histoire pour le progrès de l'humanité et en vue d'une terre nouvelle et de cieux nouveaux où la justice sera parfaite. » (Discours aux Australiens, le 2 décembre 1970) Et Paul VI insiste :
- « L'isolement n'est plus possible ni permis. L'heure est venue de la grande solidarité des hommes entre eux, pour l'établissement d'une communauté mondiale unie et fraternelle. » (Discours aux Australiens, 3 décembre 1970 D. C. n° 1577 p.16)

Et ainsi, sur la poussée de Gaudium et Spes, l'Eglise de Paul VI tomba comme en extase devant le monde moderne.

« L'Eglise reconnaît tout ce qui est bon dans le dynamisme social d'aujourd'hui, en particulier le mouvement vers l'unité, le progrès d'une saine socialisation... L'homme moderne est en marche vers un développement plus complet de sa personnalité, vers une affirmation plus consciente de ses droits... » (Audience du 5 mars 1969 – D.C. n°1537 p.303)

C'est la même façon de parler que l'on cultive dans les Loges maçonniques.

Paul VI, pendant tout son Pontificat, a tenté par tous les moyens de concilier les deux inconciliables : "la vraie Eglise du Christ" et "le règne de Satan". D'où ses nombreuses ambiguïtés et contradictions, par lesquelles il reniait l'enseignement traditionnel de l'Eglise, le jugeant négatif et affirmant que l'Eglise, aujourd'hui, à l'égard du monde actuel doit modifier et modeler la mentalité des chrétiens fidèles.

St Augustin, dans son œuvre "La Cité de Dieu", raconte que le Sénat romain avait décidé d'élever aussi une statue à Jésus Christ. De toute façon - disait-on - de divinités, la République en a déjà tellement! Une de plus ne fait de mal à personne! Mais une fois élevée la statue de Notre Seigneur dans le Panthéon d'Agrippa, au milieu de tous les autres simulacres, deux ou trois matins de suite, ils trouvèrent la statue de Jésus seule et droite dans le temple, devenu désert, parce que les autres statues des idoles gisaient hors du temple, brisées.

Donc, le Christ ne peut pas aller avec Mahomet, ou Bouddha, ou Confucius, ou le Vaudou, etc... Donc, le Seigneur ne peut pas aller avec le monde : ou bien on sert Dieu, qui nous offre ses biens éternels, ou bien le monde, qui nous offre, bien sûr, lui aussi ses biens, mais fugaces et empoisonnés. C'est pourquoi St Paul disait : "Qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre le Christ et le monde ?"

On pourrait alors penser : si le monde entier doit changer, pourquoi pas la religion elle aussi ? Si, entre la réalité de la vie et le christianisme – surtout le catholicisme – il y a désaccord, incompréhension, indifférence, hostilité réciproque, comment le christianisme peut-il prétendre avoir encore une quelconque influence sur la vie d'aujourd'hui ? Est-ce pour cela que Vatican II a voulu les réformes et les 'mises à jour' (aggiornamenti) ? Mais alors, pourquoi Jésus aurait-il dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas » ? (Mt. 24, 35). Et s'il en est ainsi, l'Évangile sera toujours le même, que le monde change ou pas ; et en outre, la doctrine de Jésus sera toujours 'un signe de contradiction'. (Lc 2, 34)

Paul VI continuait à croire à la possibilité de mettre ensemble monde païen et Évangile de Jésus-Christ. Il croyait peut-être que l'influence du christianisme dépendait d'une réforme dans le sens du monde, même si cette volonté de réformer l'Église et sa doctrine de façon à ne pas froisser la sensibilité du monde, pouvait signifier apostasie, changement de religion.

« Ne savez-vous pas que l'amitié du monde est inimitié contre Dieu ? Quiconque veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu. » (Jc 4, 4)

Paul VI aurait bien dû le savoir ! Rien à voir avec une organisation philanthropique à fin humanitaire et sociale de type maçonnique. Hé bien non !

« L'Église, tout en respectant la compétence des États, doit offrir son aide pour promouvoir un humanisme plénier, c'est à dire un développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes... En se mettant à l'avant-garde de l'action sociale, elle doit faire tendre tous ses efforts à appuyer, encourager, susciter les initiatives qui œuvrent pour la promotion intégrale de l'homme. » (Rencontre avec les évêques d'Asie, 28 novembre 1970 - D.C. n° 1576, pp.1112-1114)

Donc pour Paul VI, l'Église ne devait plus se concentrer sur l'évangélisation des peuples pour le salut des âmes, mais employer 'tous ses efforts' pour la promotion d'un 'humanisme plein', et même passer à l'avant-garde de l'action sociale.

L'encyclique Populorum Progressio était toute une incitation à cette mentalité : « Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où chaque homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, libre des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment dominée ; un monde où la liberté ne soit pas seulement une vaine expression, et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche. » (Populorum Progressio, n°47)

Construire un monde où tout homme puisse vivre une vie pleinement 'humaine'! « Faire connaître et avoir plus, pour être plus. Telle est l'aspiration des hommes d'aujourd'hui, alors qu'au contraire, un grand nombre d'entre eux sont condamnés à vivre dans des conditions qui rendent illusoire ce désir légitime. » (Populorum Progressio, n°6)

Ici aussi, Paul VI oubliait peut être les paroles de Jésus : il est bien « difficile pour un riche d'entrer au royaume des cieux. » (Lc 16, 25)

Mais l'utopie de Paul VI s'appuyait sur la foi en l'homme.

« Nous avons confiance en l'homme. Nous croyons en ce fond de bonté qui se trouve dans tout cœur. Nous connaissons les motifs de justice, de vérité, de renouveau, de progrès, de fraternité qui sont à l'origine de tant de belles initiatives et même de contestations et malheureusement de violence. C'est à vous de ne pas l'aduler, mais de lui faire prendre conscience de ce qu'il veut, de ce qu'il peut... » (aux journalistes, Sydney, le 2 décembre 1970 – D.C. n°1577 p.14) Son langage nous induit encore à réfléchir sur les paroles de la Sainte Écriture : « Malheur à l'homme qui met sa confiance en l'homme, qui fait de la chair son bras. » (Jér.17, 5)

Dans les écrits de Paul VI, on trouve toujours, sous entendue, sa conviction profonde que l'homme, même sans la grâce de Dieu, par ses seules forces, peut améliorer son sort humain en formant cette fraternité mondiale qui annulera toute guerre, toute pauvreté, toute injustice. Certes, cela ne veut pas dire que Paul VI nie que Dieu soit nécessaire dans cette œuvre d'amélioration de l'homme, mais il est tout aussi clair qu'il ne met pas du tout l'accent sur ce point, le seul essentiel. Il met l'accent plutôt sur les capacités de l'homme en tant qu'homme :

« En définitive – dit-il – si, à la longue, l'homme ne peut rien faire sans l'homme, au contraire, avec lui, on peut tout entreprendre et réussir en tout. C'est si vrai que ce sont d'abord l'esprit et le cœur qui remportent les vraies victoires. » (Discours à la FAO, 16 novembre 1970 – D.C. n°1575 p.1054)

Ici aussi, on oublie les paroles de Jésus : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. » (Jn 15, 5). Pour Paul VI, il ne semble pas que ce soit le cas. Dans ses discours, si nombreux, sur la paix, il a toujours une allusion 'à la conscience humaine universelle', à des 'principes de morale naturelle'.

« La paix n'est pas impossible. Les forces de l'homme sont-elles suffisantes à la procurer et à la maintenir ? Nous préférons en ce moment ne pas donner de réponses exhaustives à cette question angoissante, qui met en cause les thèses les plus ardues de la pensée de l'histoire, pour conclure simplement avec une parole du Christ : « Si c'est impossible à l'homme, tout est possible à Dieu. » (Lc 18, 27) » (le 4 octobre 1966 – D.C. n°1481 col.1840)

Ici aussi, Paul VI élude la question, car il refuse de dire si Dieu est nécessaire ou pas au problème de la paix mondiale. Le 1er janvier 1968 en effet, lors du Message pour la Journée de la Paix, il avait dit :

- « Oui, la paix est possible, parce que les hommes, au fond, sont bons, sont orientés vers la raison, vers l'ordre et le bien commun ; elle est possible, parce qu'elle est dans le cœur des hommes nouveaux, des jeunes, des personnes qui comprennent la marche de la civilisation ; elle est possible parce que les voix qui la réclament sont les voix les plus chères, celles de nos fils, celles des victimes des conflits humains… » (D.C. n°1509 col.100)
- « La paix est le but du monde présent ; c'est le destin du progrès... Il faut donner aujourd'hui... une éducation idéologique nouvelle, l'éducation à la paix... Rendons-nous compte, hommes mes frères, de la grandeur de cette vue et ayons

le courage d'affronter le premier programme : nous éduquer à la paix. » (Message pour la Journée de la Paix, le 30 novembre 1969 – D.C. n°1554 p.6-7)

Et puis encore:

« Avant d'être une politique, la paix est un esprit... Elle se forme, s'affirme dans les consciences, dans cette philosophie de la vie que chacun doit se faire de soi-même, comme une lumière pour ses pas sur les sentiers du monde et dans les expériences de la vie. Cela veut dire, frères et fils très chers, que la paix exige une éducation. Nous l'affirmons, ici, à l'autel du Christ, alors que Nous célébrons la Sainte Messe. » (Allocution pour la Journée de la Paix, le 1er janvier 1970 – D.C. n°1555 p.55)

Donc, la lumière qui guide les pas de l'homme, n'est plus le Christ qui a dit : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres » (Jn 8,12). Ce n'est plus cette 'philosophie de la vie', que voulait Paul VI. Il disait en effet :

« Il faut réussir à bannir la guerre ; c'est la 'bienséance' humaine qui l'exige. » (1er février 1970 - ibid. p.56)

Les hommes devraient donc réprimer les vengeances, sacrifier leurs égoïsmes, convertir leurs haines, au nom de cet 'intérêt humain qui l'exige'... C'en est même ridicule.

Mais Paul VI insiste: « Même si c'est difficile, il est toutefois indispensable de se faire une conception authentique de la paix... La paix est une chose très humaine. Si nous cherchons d'où elle vient vraiment, nous découvrons qu'elle plonge ses racines dans le sens loyal de l'homme. Une paix qui ne résulte pas du culte vrai de l'homme, n'est pas ellemême une véritable paix. » (Allocution pour la Journée de la Paix, le 1er janvier 1972 – D.C. n°1600 p.21)

C'est clair! La 'vraie paix' viendrait donc du 'culte de l'homme'!

« Nous voulons donner un sens à notre vie. La vie vaut le sens qu'on lui donne, la direction qu'on lui fait prendre, le but vers laquelle on l'oriente. Quel est le but ? C'est la paix. La paix est une chose très belle, mais très difficile... Elle est le fruit de grands efforts, de grands programmes, et avant tout, elle est le fruit de la justice : si tu veux la paix, œuvre pour la justice. » (ibid. p.22)

Mais si la paix se fonde sur la justice, la justice sur quoi se fonde-t-elle ?

« Il faut désarmer les esprits, si nous voulons empêcher efficacement le recours aux armes qui tuent les corps. Il faut donner à la paix, c'est à dire à tous les hommes, les racines spirituelles d'une manière commune de penser et d'aimer... C'est dans cette intériorisation de la paix que réside le vrai humanisme, la vraie civilisation. Heureusement elle est sur le point de se réaliser. Elle mûrit avec les progrès du monde... Le monde marche vers son unité. » (Allocution pour la Journée de la Paix, le 1er janvier 1975 – D.C. n°1669 p.105)

Quelle illusion, pauvre Paul VI. Est-ce que par hasard, aujourd'hui, « le monde marche vers son unité » ? Les guerres se sont multipliées, les conflits se sont intensifiés, les guérillas sont en train d'ensanglanter les peuples...

Et puis son dénominateur commun qui assure 'une manière commune de penser et d'aimer', pour lui ce ne serait plus l'Évangile du Christ, 'Voie, Vérité et vie' (Jn 14, 6), mais ce serait cette 'conscience civilisée' qui aurait fait régner partout la Charte des Droits de l'homme.

« ...Quel est notre message ? Sont nécessaires surtout les armes morales qui donnent force et prestige au droit international, en commençant par l'observation des pactes. » (Allocution pour la Journée de la Paix, le 16 novembre 1975)

Voilà! Une fois de plus, Paul VI fait voir qu'il donne la prééminence aux moyens humains! Retournons donc à son incroyable discours du 4 octobre 1965 aux Nations Unies. N'a-t-il pas tout l'air d'une représentation de son 'Credo' en la religion de l'Homme? Relisons-en ces passages qui suscitèrent tant d'étonnement:

« Notre message – dit-il – se veut principalement une ratification morale et solennelle de cette Institution... C'est comme expert en humanité que Nous apportons à cette organisation le suffrage de nos derniers prédécesseurs, surtout celui de l'épiscopat catholique et le Nôtre, convaincus que Nous sommes, que cette Organisation représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale... Les peuples se tournent vers les Nations Unies comme vers la dernière espérance de la concorde et de la paix. Nous osons apporter ici, en même temps que le Nôtre, leur tribut d'honneur et d'espoir. » (Discours à l'ONU, le 4 octobre 1965 – D.C. n°1457 col.1732)

Toute personne qui a encore conservé un minimum de bon sens chrétien, aura protesté, je pense, et critiqué cet acte de foi en une Organisation athée et franc-maçonne, que Paul VI osa qualifier de 'chemin obligé' et de 'dernière espérance de la paix' !...

Et ceci, il l'a répété aussi dans un autre message adressé à U'Thant, alors Secrétaire de l'ONU, à l'occasion du 25ème anniversaire de cette Organisation :

« Aujourd'hui encore, Nous voulons redire ce que Nous avons eu l'honneur de proclamer le 4 octobre 1965, à la tribune de votre Assemblée: Cette organisation représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale... Si les foyers de violence croissent toujours... la conscience de l'humanité s'affirme non moins toujours plus forte sur ce forum privilégié où... les hommes retrouvent cette partie inaliénable d'eux-mêmes qui les unit tous: l'humain dans l'homme... Ainsi Nous renouvelons notre confiance que votre Organisation saura répondre à l'immense espoir d'une communauté mondiale fraternelle, où chacun puisse mener une vie vraiment humaine. » (4 octobre 1970 – D.C. n°1572 p. 902) Je le répète: c'est une nouvelle profession de foi en l'ONU et en l'homme, alors que la Sainte Écriture nous dit: « Heureux l'homme qui met en Dieu sa confiance et ne se tourne pas vers les orgueilleux... » (Ps. 40, 5)

Mais là-bas, à l'ONU, ce n'était sûrement pas Pierre qui parlait! Car Pierre, authentique Vicaire du Christ, ne se serait certainement pas agenouillé devant l'orgueil de l'homme, incarné dans cette Organisation maçonnique qui prétend diriger le monde sans Dieu. Paul VI a cependant poursuivi: « Hé bien, sachez, amis qui nous écoutez, que Nous sommes prêts aujourd'hui à vous adresser un message d'espérance. Non seulement la cause de l'homme n'est pas perdue, mais elle est en situation avantageuse et sûre. Les grandes idées (vous pouvez y inclure l'Évangile si vous voulez) qui sont comme les phares du monde moderne, ne s'éteignent pas. L'unité du monde se fera. La dignité de la personne humaine sera reconnue non seulement réellement, mais formellement... Les injustes inégalités sociales seront supprimées. Les rapports

entre les peuples seront fondés sur la paix, la raison et la fraternité... Il ne s'agit pas d'un rêve ou d'une utopie, ni d'un mythe : c'est le réalisme évangélique ! » (Message pascal 1971 – D.C. n°1585 p.402)

On croit rêver... Un Pape, Paul VI, annonce un monde sans souffrances, sans Croix! Et ce serait même 'le réalisme évangélique'! Les paroles de Jésus nous viennent tout de suite à l'esprit: « Arrière Satan! Tu ne comprends rien aux choses de Dieu. » (Mt 16,23)

Paroles que Jésus dit au même Pierre parce qu'il ne voulait pas qu'll souffrît la Passion. De même nous revient à l'esprit ce qu'écrivit saint Pie X dans sa 'Lettre sur le Sillon': « Jésus n'a pas annoncé, pour la société future, le règne d'une félicité idéale, où la souffrance sera bannie; mais par ses leçons et ses exemples, Il a tracé le chemin de la félicité possible sur la terre et de la félicité parfaite au Ciel: la voie royale de la Croix. Ce sont des enseignements qu'il serait erroné d'appliquer uniquement à la vie individuelle, en vue du salut éternel; ce sont des enseignements éminemment sociaux, qui nous montrent en Notre Seigneur Jésus-Christ bien autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité. » (St Pie X: 'Lettre sur le Sillon', du 25 août 1910, n° 42) Paroles claires et doctrinales qui jettent par terre toutes les évanescentes folies sociologiques du pape Paul VI.

RÉSUMÉ

- « LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ »
- « Tu es à toi-même Dieu, Pontife et Roi. Ta raison est la seule règle du Vrai, la seule clef de la science et de la politique. Tu dois comprendre et interpréter comme suit notre sainte entreprise : « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. »

LIBERTÉ veut dire :

- Indépendance sans limites... soustraite à toute autorité ;
- Indépendance de l'esprit... sans la limite d'aucun dogme ;
- Indépendance de la volonté... qui ne reconnaît ni Roi, ni Pape, ni Dieu ;
- Indépendance de la personnalité qui a rompu toutes les chaînes... de la terre, du ciel... pour son émancipation absolue. C'est grâce à la Liberté, comme levier, et aux passions humaines, comme point d'appui, que nous abattrons pour toujours les Rois et les Curés...

ÉGALITÉ veut dire :

- Égalité des propriétés ;
- Égalité des fortunes avec l'équilibre proportionné des salaires, avec l'abolition du droit d'hérédité, avec l'expropriation...
 - Égalité des individus, avec la solidarité, avec la jouissance égale pour chacun de sa propre production solidaire.

C'est grâce à l'Égalité comme levier et aux appétits humains comme point d'appui, que nous ferons disparaître pour toujours l'Aristocratie de l'Argent, bourreau implacable du genre humain.

FRATERNITÉ veut dire :

- Fraternité dans la Franc-Maçonnerie, pour constituer un État dans l'État par des moyens indépendants et inconnus de l'État ;
 - Fraternité dans la Franc-Maçonnerie, pour constituer un État supérieur à l'État...
 - Fraternité dans la Franc-Maçonnerie, pour constituer un État contre l'État...

C'est grâce à la Fraternité comme levier, et aux haines humaines comme point d'appui, que nous ferons disparaître pour toujours le Parasitisme et la Répression armée... » (Tiré de l'Instruction secrète des Chefs Inconnus au Général Garibaldi).

CHAPITRE III - SON OUVERTURE AU MODERNISME

« Nombreux sont les membres du corps même sacerdotal, feignant l'amour de l'Église, privés de toute solide protection de savoir philosophique et théologique, au contraire, tout pénétrés des doctrines venimeuses des ennemis de l'Église, qui se font passer, sans aucune espèce de retenue, pour des réformateurs de l'Église elle-même ; et s'attroupant audacieusement, ils se jettent sur tout ce qu'il y a de plus saint dans l'œuvre du Christ. » (Saint Pie X, in 'Pascendi')

Saint Pie X, dans son encyclique Pascendi contre le modernisme, avait écrit que les fauteurs de l'erreur s'étaient infiltrés désormais même à l'intérieur de l'Église, et que leurs conseils de destruction, ils les agitaient « non pas en dehors de l'Église, mais en elle-même ; de sorte que le danger se cache dans ses veines mêmes et dans ses entrailles. »

Dans le Motu Proprio du 18 novembre 1907, il ajoutait 'l'excommunication à ceux qui contredisent ces documents' (l'encyclique Pascendi et le décret Lamentabili). Et il s'adressait aux évêques et aux Supérieurs Généraux de tous les Ordres et Instituts.

En 1946, le Père Garrigou Lagrange, O.P., dans son article : 'La nouvelle théologie : où va-t-elle ?' dénonçait l'œuvre de corruption doctrinale au sein du clergé, parmi les séminaristes et les intellectuels catholiques.

Il parle de « feuilles dactylographiées... distribuées... dans lesquelles se trouvent les plus singulières assertions et négations sur le péché originel, la Présence réelle et sur toutes les autres vérités de la foi (négation de l'éternité de l'enfer, polygénisme...); une convergence générale des religions vers un Christ universel qui, au fond, satisfait tout le monde...; la seule religion imaginable comme religion du futur ». C'est l'essence de l'œcuménisme d'aujourd'hui : faire converger toutes les religions dans le Christ, scindé cependant de son Corps Mystique, l'Église catholique (dans Lumen Gentium, la lumière des gentils, des païens, c'est le Christ, et non pas son Église). C'est à plusieurs reprises que l'a expliqué de Lubac, auteur du 'Surnaturel', le plus prohibé des livres prohibés, et aussi auteur du 'Corpus Mysticum' tout pénétré de relativisme dogmatique.

Voilà pourquoi Vatican II, sous de telles influences, « a évité dans ses principaux documents l'usage du terme 'surnaturel'.» (P. Peter Henrici, S.J., dans 'Communio', novembre-décembre 1990 : « La maturation du Concile – Expériences de théologie dans le pré-concile », p.44).

De même, Romano Amerio a écrit dans 'lota Unum' (chap. 35): « Le Concile ne parle pas de lumière surnaturelle, mais de 'plénitude de lumière'. Le naturalisme qui empreint les deux documents 'Ad Gentes' et 'Nostra Ætate', est également évident dans la terminologie, puisqu' on n'y rencontre pas le vocable "surnaturel". »

Le P. Henrici lui-même, dans '30 Jours' (décembre 1991), souligne que la 'Nouvelle théologie' (condamnée par Pie XII dans Humani Generis en harmonie avec saint Pie X) « est devenue la théologie officielle de Vatican II. »

Et la "mens moderniste" de Paul VI n'était pas si cachée que cela, ainsi que le démontre le fait raconté par Jean Guitton, dans "Paul VI secret", là où il rapporte son colloque avec Paul VI sur la grande encyclique contre le néo-modernisme de Pie XII, Humani Generis. A Guitton, Paul VI dit en effet :

« Vous avez sans doute remarqué les nuances insérées dans le texte pontifical. L'encyclique par exemple ne parle pas d' "erreurs" (errores); cela veut dire que le Saint Siège vise à condamner non les erreurs proprement dites, mais les façons de penser qui pourraient porter à des erreurs, mais qui en soi restent respectables. D'ailleurs il y a trois raisons pour que l'encyclique ne soit pas déformée. La première, - je peux vous le confirmer - c'est la volonté expresse du Saint Père; la seconde, c'est la mentalité de l'épiscopat français, si large d'esprit, si ouvert aux courants contemporains. Certainement, n'importe quel épiscopat est toujours porté... à élargir les voies de la doctrine et de la foi, et indubitablement il a raison !... Enfin, ma troisième raison : les Français sont intelligents ! »

Ceci est confirmé par le fait que les postes clef de l'Église ont déjà été donnés aux représentants de la nouvelle Théologie, dont l'organe de presse est la revue 'Communio', patronnée par le card. Ratzinger, préfet de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

On a fait remarquer que bien des théologiens nommés évêques au cours des dernières années proviennent des files de 'Communio'; comme par exemple les Allemands Lehmann et Kasper; les Suisses Von Schönbern et Corecco; le Français Léonard; l'Italien Scola; le Brésilien Romer...

Il faut aussi remarquer que les 'fondateurs' de cette revue 'Communio': Balthasar, de Lubac, Ratzinger, sont devenus cardinaux... Aujourd'hui, à cette rose de noms, on peut encore ajouter le dominicain George Cottier, théologien (malheureusement) de la Maison Pontificale, Jean Duchesne, le press-agent du card. Lustiger, et l'hégélien André Léonard (aujourd'hui évêque de Namur et aussi responsable du séminaire de saint Paul, où Lustiger envoie ses séminaristes.)

Je veux aussi signaler l'ouvrage : 'Vatican II – Bilan et perspectives 25 ans après : 1962 – 1987' par René Latourelle, S.J. On y illustre le triomphe de la nouvelle théologie et la faveur que lui accorda le pape Paul VI.

Le P. Martina, S.J., écrit, à la p.46 :

« Si on ne peut certes pas parler d'excommunications et de canonisations successives, quelques théologiens furent cependant objet, durant ces années, de diverses mesures restrictives, pour assumer par la suite un rôle considérable parmi les principaux experts conciliaires ; et ils influencèrent largement la genèse des décrets de Vatican II. Quelques livres, en 1950, furent rayés des bibliothèques, mais, après le Concile, leurs auteurs devinrent cardinaux (de Lubac, Daniélou...). Quelques initiatives pastorales (comme celle des prêtres ouvriers) furent condamnées et interrompues, mais ensuite reprises pendant et après le Concile ».

De cette façon, l'encyclique Humani Generis de Pie XII (1950) fut pratiquement désavouée par un autre pape, Paul VI, qui remit en vogue précisément les théologiens que son prédécesseur avait condamnés.

Voilà comment, avec l'avènement de Paul VI au trône pontifical, commença cette religion réformiste qui, graduellement, a supplanté la religion traditionnelle. Du haut de son trône papal, Paul VI put imposer ses orientations libérales et philomodernistes qu'il avait respirées dès sa jeunesse, commençant tout de suite cette folle et ruineuse opération d'expérimentations dans l'Église, qui ne sont autres que les nouveautés soutenues par les modernistes.

Voici quelques exemples de son parallélisme antithétique au pontificat de saint Pie X, qui avait érigé des barrières contre le modernisme, barrières que Paul VI abattit l'une après l'autre avec opiniâtreté.

N'est-il pas l'objectif du modernisme de tous les temps, ce dicton :

« Les réformes se feront un jour, parce que les idées sont plus fortes que les hommes et qu'elles avancent » ? (Georg von Hertling, "Idées réformatrices romaines" in "Hochland", 3ème année 1905, vol. I, p. 553-567.)

Et combien elles ont avancé, même si Saint Pie X, par son encyclique Pascendi (8 sept. 1907) avait déjà prononcé sa condamnation contre le modernisme! Paul VI au contraire, a toujours volontairement ignoré cette condamnation pour pouvoir réaliser son rêve-trahison de la foi, et faire croire aux masses des catholiques que toutes les choses que lui vou-lait faire passer, étaient neuves et nées du progrès, alors qu'en réalité elles avaient déjà été dites et vues dès l'époque de Saint Pie X.

Est-ce pour cela que Paul VI voulut comme le décanoniser ?... Qu'on lise pour cela ce qu'écrivait l'Osservatore Romano du 30 décembre 1971 :

« Sarto (sic), tout au long de sa formation et de sa vie sacerdotale, semble avoir cherché les inspirations de son sacerdoce dans l'intransigeance française (card. Pie, Veuillot, etc...), qui contenait soit la ligne religieuse, soit une composante de politique monarchique. Probablement, la domination autrichienne, avec son juridictionnalisme, avait exercé une influence dans un sens loyaliste, plus que sur le clergé lombard, sur le clergé de la Vénétie. »

On trouve ici les prémisses pour faire de Saint Pie X un "conservateur" obtus. De fait, il s'ensuit une défense et une exaltation du "modernisme" que l'on définit :

« un phénomène culturel et religieux à la longue ascendance, qui, depuis des siècles, a entraîné dans son courant bien d'autres secteurs de la vie culturelle, religieuse et sociale. Il a eu, par étapes, bien des révolutions, beaucoup de vicissitudes intellectuelles et spirituelles qui ont marqué dans la marche de la société, le passage des vieilles conceptions à celle qui s'ouvre aujourd'hui devant nous. »

Le modernisme, donc, est ici identifié avec le progrès, positif et victorieux, de l'histoire. Voilà pourquoi St Pie X ne pouvait pas être le pape en mesure de cueillir les signes des temps ; au contraire ce serait lui qui a empêché l'Eglise de se mettre au pas avec l'histoire et de s'ouvrir aux temps modernes, c'est pourquoi :

« Le programme de Pie X fut plus de restauration que de mise à jour, non pas tant parce que son point de vue était étroit, mais parce qu'il lui était conditionné par une vision plutôt pessimiste de l'évolution de la société. »

Le Pontife de Pascendi, donc, n'aurait eu ni "ouverture au monde", ni cette "immense sympathie" pour l'homme moderne, voulue par les modernistes, et telle que l'aura, au contraire, Paul VI!

Voici quelques mesures contradictoires prises par ces deux papes :

- St Pie X, par le Motu proprio Sacrorum Antistitum (septembre 1910) avait imposé le serment antimoderniste ; mais Paul VI l'abolit ;
- St Pie X, contre les ecclésiastiques qui attaquaient le Décret Lamentabili et l'encyclique Pascendi, par le Motu Proprio du 18 novembre 1907, prescrivit l'excommunication 'latæ sententiæ' réservée au Pontife Romain ; mais Paul VI la détruisit, imposant même de ne plus parler d'excommunications ;
- Pour affronter cette 'synthèse de toutes les hérésies' qu'était le modernisme, Pie X avait réorganisé le Saint Office par la Constitution Sapienti Consilio du 29 juin 1908; mais Paul VI, par un grave et sot conseil, le détruisit, l'abolit, déclarant que d'hérésies et de désordres généralisés, « grâce à Dieu, il n'en existe plus au sein de l'Église » (cfr. Ecclesiam Suam) et que, « à présent on pourvoit mieux à la défense de la foi en promouvant la Doctrine qu'en condamnant » (1965). (N'est-ce pas justement aux promoteurs d'hérésies que fait défaut la doctrine, outre la bonne foi ? L'Église n'aurait-elle plus le très grave devoir d'utiliser son pouvoir coercitif dont le Christ Lui-même l'a pourvue, contre l'obstination des hérétiques ?...);
- St Pie X, pour préserver la catéchèse des manipulations des modernistes, avait voulu un catéchisme fondamental, unique, pour toute l'Église ; mais Paul VI frappa d'ostracisme ce catéchisme de saint Pie X, et voulut le pluralisme dans la catéchèse également ; il se montra scandaleusement tolérant envers l'hérétique 'Catéchisme Hollandais', et en fit le prototype de tous les catéchismes plus ou moins farfelus, qui ont ensuite poussé comme des champignons dans tous les diocèses de l'Église.

Et tandis que St Pie X avait éventé l'insidieuse tactique des modernistes qui présentaient leurs erreurs 'éparpillées et liées', dénonçant, dans Pascendi, ces dangereuses nouveautés comme un 'véritable système d'erreurs bien organisé', Paul VI, au contraire, dévoila brutalement son vrai visage de moderniste, lorsqu'il y eut le LXXè anniversaire de cette grande encyclique de St Pie X à travers les mass media (Radio Vatican du 4 et 6 septembre 1977, et l'Osservatore Romano du 8 septembre 1977) qui définirent l'encyclique Pascendi : un 'dévoilement' du modernisme 'historiquement pas tout à fait respectueux'. Et ce n'est pas tout ! Il laissa aussi dénigrer la lutte antimoderniste de St Pie X, affirmant qu' « on ne sut pas et on ne voulut pas, ou on n'eut pas le respectueux courage de lire dans leur réalité, les distinctions et les différences ». Donc, St Pie X aurait été un imbécile et un pusillanime déshonnête !...

Voilà donc ce que fut la 'commémoration' de ce grand Pape et grand Saint, qui cependant a révélé dans l'esprit de Montini, toute sa rancune et sa réputation bien connue de moderniste depuis toujours... C'est pourquoi Paul VI répudia ces documents sages et inspirés de St Pie X, car ils furent « une coupure inconsidérée de germes alors en recherche de croissance », alors qu'en fait, ils s'étaient démontrés tout autres que des 'germes', mais bien plutôt une 'zizanie' très vigoureuse qui a étouffé presque tout le bon grain que l'Église avait récolté durant les siècles précédents.

- En outre : St Pie X, pour disputer le passage au rationalisme moderniste dans l'exégèse biblique, avait donné stabilité à la Commission Biblique Pontificale, voulue par Léon XIII, et, par le Motu Proprio du 18 décembre 1907, il avait décrété :
- « Tous sont tenus en conscience de se soumettre aux décisions passées et futures de la Commission Biblique Pontificale, tout autant qu'aux Décrets doctrinaux de la Sacrée Congrégation, approuvés par le Souverain Pontife. »

Mais aujourd'hui, il n'y a plus d'obligation de conscience, car Paul VI a réduit cette Commission Biblique Pontificale à une section de la désarmée – pour ne pas dire inutile – Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi. La preuve en est qu'elle n'a plus émis aucun Décret.

Mais aujourd'hui, malheureusement – et justement grâce à Paul VI – cet Institut est un repaire et un foyer de modernistes parmi les plus polluants de l'Église. Il ne faut pas oublier que, en 1964, Paul VI rappela au 'Biblicum' les jésuites Zerwick et Lyonnet, que le saint Office avait condamnés et expulsés.

- St Pie X, pour assurer une formation du clergé doctrinalement orthodoxe, voulut les Séminaires Régionaux et promulgua de sages 'Normes pour l'organisation éducative et disciplinaire des Séminaires d'Italie'. Mais Paul VI, pour la destruction des Séminaires, confia la Congrégation pour l'Éducation Catholique (et donc aussi pour les Séminaires) au libéral card. Garrone qui, au Concile, avait décoché une attaque féroce justement contre les Séminaires Régionaux, qu'il fit fermer une fois devenu Préfet de cette Congrégation.
- Et pour consolider la structure ecclésiastique, St Pie X avait fait l'unification des lois ecclésiastiques grâce au Code de Droit canonique (promulgué plus tard par Benoît XV); mais Paul VI, à très brève distance (donc sans nécessité), voulut un nouveau Code qui ouvrit la porte aux principes modernistes. Et tandis que St Pie X avait condamné décidément l'interconfessionnalisme en tant que nocif à la foi des catholiques, et parce qu'il engendre l'indifférentisme, Paul VI au contraire a voulu cet œcuménisme moderniste insensé, que St Pie X avait déjà défini :
- « Charité sans foi, bien tendre pour les mécréants, qui ouvre à tous, malheureusement, la voie à la ruine éternelle. » Mais Montini, déjà comme archevêque de Milan en 1958 avait dit au contraire : « Les confins de l'orthodoxie ne coïncident pas avec ceux de la charité pastorale ».

Pour lui, donc, la 'pastorale' était-elle au-delà de la foi ? C'est un fait que Paul VI n'a jamais voulu condamner ces théologiens qui niaient jusqu'à la divinité du Christ. C'est un fait aussi qu'il a laissé certains évêques attaquer les encycliques doctrinales, sans jamais les reprendre ni les déposer...

Et ainsi, Vatican II a mis à nu la mentalité moderniste qui flottait déjà depuis des décennies, devenant lui-même occasion de la nouvelle affirmation du modernisme en un sens subversif, fournissant des prétextes pastoraux à la pénétration des erreurs modernistes dans toutes les institutions de l'Eglise ; c'est-à-dire dans les trois pouvoirs qui l'ont toujours distinguée :

- 1) le pouvoir doctrinal : Dogme Morale ;
- 2) le pouvoir sanctifiant : Sacrements ministère sacerdotal ;
- 3) le pouvoir disciplinaire : institutions et leurs règlements.

Et ce fut la victoire complète du modernisme!

Saint Pie X, dans son Pascendi, après avoir dit que tout moderniste "résume en soi de multiples personnages, c'est à dire ceux de philosophe, de croyant, de théologien, d'historien, de critique, d'apologiste, de réformateur", continue en disant :

« En commençant par le philosophe, tout le fondement de la philosophie religieuse est basé pour les modernistes sur la doctrine qu'ils appellent agnosticisme. Selon cette dernière, la raison humaine est réduite entièrement dans le champ des phénomènes, c'est-à-dire de ce qui apparaît; aucun droit, aucune faculté naturelle ne lui concèdent de passer audelà. Voilà pourquoi elle ne peut pas s'élever à Dieu, ni en connaître l'existence, même à travers les causes visibles. Et de là on en déduit que Dieu, pour ce qui est de la science, ne peut en être l'objet direct; en ce qui concerne l'histoire, on ne doit jamais le considérer comme objet historique. Une fois posées de telles prémisses, on devine facilement quel sera le sort de la théologie naturelle, des motifs de crédibilité, de la Révélation externe. Tout ceci, les modernistes le suppriment et l'attribuent à l'intellectualisme, système ridicule, comme ils disent, et disparu depuis bien longtemps. Et dans tout cela, rien ne leur inspire de la retenue, pas même le fait de savoir que de si énormes erreurs furent déjà condamnées par l'Eglise. Puisqu'en effet le Concile Vatican I a défini ainsi : "Si quelqu'un dira que Dieu un et vrai, notre Créateur et Seigneur, au moyen des choses créées, ne peut pas être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine : qu'il soit anathème !" Et de même : "Si quelqu'un dira que la Révélation Divine ne peut être rendue crédible par des signes extérieurs, et que donc les hommes ne doivent être mus vers la foi que par la seule expérience interne ou l'inspiration privée, qu'il soit anathème ! »

Aujourd'hui, cet agnosticisme pernicieux s'est répandu dans tout le monde catholique. Les fidèles eux-mêmes ne considèrent plus comme un péché contre la foi le seul fait d'admettre qu'il soit permis aux "frères séparés" de dévier sur un seul point de la divine Révélation. C'est pourquoi ils accusent d' "intégrisme", de "fixisme", de "traditionalisme" tous ceux qui considèrent encore un péché grave cet abandon de la foi, qui porte à conclure que toutes les religions sont bonnes.

Mais ce fut au contraire une vraie révolution copernicienne que son nouveau rapport avec le monde, que Paul VI voulut tout de suite, un peu plus d'un an après son élection au pontificat, avec sa première encyclique Ecclesiam Suam, publiée le 6 août 1964 :

« L'Eglise doit en venir au dialogue avec le monde dans lequel elle vit... L'Eglise devient parole; l'Eglise devient message ; l'Eglise devient colloque ».

Donc, même sans l'expliciter, l'encyclique montinienne contient une espèce de révision critique de l'attitude assumée par l'Eglise au cours des siècles précédents.

Ce fut Paul VI lui-même qui le dit :

« Théoriquement parlant, l'Eglise pourrait se réserver de réduire au minimum de tels rapports (avec le monde) cherchant à se séquestrer elle-même du commerce de la société profane. Comment pourrait-elle se proposer de relever les maux qui peuvent se vérifier en elle, en les analysant et en promouvant des croisades contre eux ? »

C'est ainsi qu'il a fait de l'Église une espèce de parti politique, et de la religion une espèce de Centre d'animation d'un humanisme intégral, « parce qu'il voulait réaliser un monde dans lequel chaque homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine. » (Populorum Progressio, n° 47).

En un mot, la religion de Paul VI est ainsi devenue comme la servante du monde, et c'est justement pour cela que « la religion doit être renouvelée »... (12 août 1960), car toutes les religions seraient égales, faites uniquement pour fraterniser dans l'activité temporelle.

C'est pourquoi Paul VI a laissé démolir les dogmes en tant qu'obstacles à la fraternité. Il a laissé obscurcir les Sacrements et affaiblir les Commandements parce que trop inflexibles. Bref, Il a laissé crouler toute l'institution de l'Église.

Utopie ou apostasie?

Idolâtre de la science, ou pseudo science, il en a eu comme un culte. Il a voulu et diffusé le concept de démocratie dans toutes les Institutions de l'Église, bien qu'elle ait déjà été condamnée par le Magistère antécédent (comme Vatican I (DS 3115), comme saint Pie X dans la Lettre sur le Sillon), compromettant ainsi le pouvoir monarchique de droit divin dans l'Église.

Et ce fut lui qui alla jusqu'à introduire 15 femmes au Concile, et puis en mit 70 autres dans les bureaux du Vatican, dont 7 dans le Bureau le plus délicat du Saint Siège, en contact direct avec le pape.

De même il a reçu, sans aucune réaction, Claudia Cardinale en minijupe et des jeunes filles en short et les 'hot-pants', en audience spéciale, se disant même « attentif à certaines valeurs dont vous êtes à la recherche : la spontanéité, la sincérité, la libération de certains liens formels et conventionnels, la nécessité d'être soi-même et de vivre et d'interpréter les exigences de votre temps. » ('Il tempo', du 17 avril 1971).

C'est ainsi qu'il a reçu aussi les scandaleux hippies et chanteurs beat, les groupes pop, en blue jeans, cheveux longs et en broussaille, en maillots et vestes déchirées...

De même il a reçu Marcellino de Santos, chef des assassins qui tuèrent un missionnaire et les habitants de Mueda (Mozambique) ; de même qu'il donna sa bénédiction à l'assassin Cabrol, de la Guinée, et à Agostinho Neto, chef du terrorisme en Angola ; et cetera...

Il ne sera donc pas inutile de rappeler comment St Pie X avait stigmatisé, dans son encyclique Pascendi, les efforts des modernistes pour éloigner l'Eglise de la vraie foi.

« Ce n'est pas de l'extérieur qu'ils complotent pour ruiner la Sainte Eglise. Leurs coups sont d'autant plus sûrs qu'ils savent mieux où frapper. »

Et voici comment Saint Pie X vit bien où ils portaient leurs coups :

- sur la réforme de la philosophie dans les séminaires ;

- sur la substitution de la philosophie scolastique par la philosophie moderne ;
- en mettant en harmonie les dogmes avec la notion de leur évolution en même temps que la science et l'histoire ;
- en voulant un enseignement limité, dans les catéchismes, sur les dogmes qui devraient être réformés et mis à la portée du commun des hommes ;
 - en diminuant les dévotions extérieures du culte ;
 - en réformant le gouvernement de l'Eglise dans toutes ses branches, surtout disciplinaire et dogmatique ;
- en mettant en harmonie avec la démocratie son esprit et ses dérivés, en donnant au clergé inférieur et aussi aux laïcs un rôle dans le gouvernement de l'Eglise ;
- en adaptant le pouvoir temporel ecclésiastique aux organisations politiques et sociales pour le pénétrer de leur esprit ;
 - et, enfin, faisant écho à leurs maîtres protestants, en demandant la suppression du célibat ecclésiastique.

On se passe de commentaires... Mais dans cela, Paul VI se retrouve tout entier.

Sa mise à jour, en effet, ne fut pas une formulation adaptée à la mentalité moderne pour exposer des vérités immuables, éternelles - comme on voudrait bien le faire croire - mais ce fut une vraie adaptation des Vérités au monde moderne, c'est à dire une Vérité falsifiée et trahie.

Et ceci, parce que sa nouvelle Eglise devait construire la Cité socialiste de l'avenir, dont les Collèges Episcopaux devaient assumer la direction démocratique. Je pourrais citer sur la question beaucoup de déclarations de ses "fans" dans le gouvernement de sa nouvelle Eglise, tout autant explicites, comme les proclamations bien connues de certains évêques et prêtres brésiliens, avides de chausser les bottes militaires du pouvoir... Je me limiterai à citer comme exemple un Mentor de l'Eglise de France, l'évêque de Metz, Mgr Schmitt, auteur de six propositions qui pourraient être définies : la "religion du progrès démocratique". Les voici :

- 1) La transformation du monde (= mutation de la civilisation) enseigne et impose un changement du concept même de "salut" apporté par le Christ ;
- 2) La transformation du monde nous révèle que la pensée de l'Eglise, sur le dessein de Dieu, était, avant la mutation actuelle, insuffisamment évangélique ;
 - 3) La foi écoute le monde ;
 - 4) La socialisation n'est pas seulement un fait inéluctable de l'histoire ; c'est une grâce;
 - 5) Aucune époque autant que la nôtre n'a été en mesure de comprendre l'idéal évangélique d'une vie fraternelle ;
- 6) Dans un monde tourné vers la perspective, l'espérance des chrétiens revêt tout son sens. (Madiran, "L'hérésie du XXème siècle", Paris 1967, pp.200 ss)

Ces "six propositions" - de résonnance montinienne - disent que "l'Eglise, tournée désormais vers le monde, invoque la venue du socialisme, pleine actualisation de l'idéal évangélique de vie fraternelle, et participe à son édification."

Comme on le voit, ici aussi il y a un rapprochement vraiment blasphématoire de l'Evangile et de la Révolution, dont avait parlé Saint Pie X à propos du "modernisme politique".

C'est l'Evangile sécularisé et mondanisé.

Or, c'est une Nouvelle Eglise bien sûr, mais toute basée sur l'orgueil de l'homme. En somme, cette intention de rompre avec l'Église du passé, Paul VI l'a démontrée sans arrêt, de toutes les manières. De même sa mise de côté inconsidérée des cardinaux de plus de 80 ans, leur défendant d'entrer en conclave pour l'élection du Pape, cachait sa 'mens' d'éliminer du conclave tous les membres qui n'étaient pas favorables à la ligne d'aggiornamento de sa nouvelle Église.

Et c'est toujours lui qui a voulu la démission des évêques, la rendant obligatoire à 75 ans.

Et pour en finir, racontons cet épisode indicatif : le neveu du prof. Dietrich von Hildebrand, le doct. Sattler, Ambassadeur auprès du Saint Siège, en juillet 1968, raconta aux époux Hildebrand que Paul VI lui avait déclaré : « J'espère que pendant mon règne, j'obtiendrai la 'réconciliation' entre catholiques et protestants ». L'ambassadeur en fut très troublé : il continuait à dire : « Il m'a dit 'réconciliation', non pas 'conversion'! »

Voilà le vrai visage de Paul VI; voilà ce que fut son pontificat. De même qu'il fut toujours un progressiste, même avant d'être pape, de même il devint ensuite victime de sa propre audace.

Rappelons-nous qu'au Concile, il a toujours contrecarré le Cœtus Internationalis Patrum, alors qu'il soutenait toujours les évêques libéraux.

Rappelons-nous comment il laissa accomplir la démolition interne de l'Église, et son espèce d'acharnement à détruire les États catholiques (Italie, Espagne, etc...).

Et il ne faudrait pas non plus oublier cet autre comportement qui dénote sa mentalité libérale, progressiste-moderniste : en Italie, quand passa la loi sur le divorce, Paul VI se trouvait à Sidney (Australie). Il en fut tout de suite informé et il dit qu'il s'y attendait, qu'il le regrettait à cause du tort que cela faisait à la famille, et parce que cela lésait un accord du Concordat... Mais sur le 'péché', ne verbum quidem!

Je pourrais continuer encore longtemps à citer tant d'autres faits et paroles de Paul VI, qui attestent clairement à quel point c'était un authentique libéral-moderniste. - Le 30 juin 1968, lors de la clôture de l'année de la foi, afin d'éloigner de lui les soupçons sur son 'modernisme', Paul VI fit, place Saint Pierre, une solennelle Profession de Foi qui apparut comme 'le nouveau Credo', antidote du 'nouveau Catéchisme'.

Il y eut une explosion d'enthousiasme pour ce Credo (par exemple, sur l'Osservatore Romano du 31 août 1968 – article de Jean Daniélou); mais... car il y a un 'mais'. Paul VI, avant le texte de formulation de l'acte de foi, avait fait d'abord deux mises au point : la première, c'est qu'il voulait accomplir 'le mandat confié par le Christ à Pierre', et donner 'un ferme témoignage à la vérité divine confiée à l'Église'. Très bien jusqu'ici. Mais... dans la seconde précision, il remettait tout en discussion, parce qu'il excluait expressément que son Credo fût 'une définition dogmatique' proprement dite.

Voici ses paroles : « ...Nous allons faire une profession de foi, prononcer un credo qui, sans être une définition dogmatique proprement dite, reprend en substance, avec quelques développements réclamés par les conditions spirituelles de notre temps, le Credo de Nicée... » (D.C. n°1521 col.1250)

Or ceci est un fait très grave, une équivoque voulue. Car toute proposition-objet du Credo constitue des vérités révélées, de foi divine et de foi catholique, attestées dans la Sainte Écriture, dans la Tradition Apostolique (c'est-à-dire les deux sources de la Révélation) et définies par le Magistère infaillible de l'Eglise : et donc vérités de foi catholique.

Et alors ? S'agit-il de son énième stratagème pour cacher sa vraie pensée ? Voulut-il se mettre à l'abri des critiques pour ne pas avoir condamné le 'catéchisme hollandais' ?... (Peu après en effet, il se fit photographier aux côtés du fameux hérétique dominicain hollandais, le père Schillebeeckx, co-auteur de ce catéchisme tristement célèbre).

Le Credo de Paul VI fut suivi d'un silence assez étrange. On s'attendait à un plébiscite d'adhésions sans réserves de la part du monde catholique officiel qui gouverne ; or il n'y eut aucun consensus ouvert et déclaré...

CONCLUSION

En conclusion: ce que j'ai rapporté de ses dires et de ses faits est, je crois, plus que suffisant pour déshonorer son pontificat au point de nous faire penser à lui comme à un nouvel Honorius. En effet, lorsque le pape Léon II confirma l'anathème du VIIè Concile Œcuménique de Constantinople contre le pape Honorius, il n'avait dit que cela :

« Honorius n'a pas éteint le feu de l'hérésie à sa naissance, ainsi qu'aurait dû le faire, au contraire, l'Autorité Apostolique ; mais il l'a plutôt fomentée par sa négligence. » Cette accusation, on pourrait très bien la faire aussi contre Paul VI. Comme Honorius en effet, il 'fomenta lui aussi l'hérésie par sa négligence', et peut-être pire encore que le pape Honorius, par son approbation. Car Paul VI continua à présider cette 'auto-destruction de l'Église' qu'il avait lui-même dénoncée, alors que c'est lui qui la provoquait et la menait avec ces hommes d'Église que lui-même avait mis et maintenus aux postes-clef.

Malheureusement, aujourd'hui encore, nous devons supporter ces si déplorables années de son pontificat que l'on peut définir une des pires périodes de la longue histoire de l'Église. Nous en voyons tous les conséquences : diminution de la foi ; destruction de la vraie liturgie ; humiliation du culte eucharistique ; naufrage de la saine théologie ; les Sacrements qui n'inspirent plus confiance, car on s'est efforcé d'en dénaturer le sens ; la Messe est devenue une réunion communautaire ; le catéchisme lui aussi vidé du dogme ; les enfants eux-mêmes qui ont perdu le respect des choses saintes ; et des milliers d'entre eux qu'on ne baptise même plus, à cause des idées bizarres de bien des prêtres ; et les suffrages pour les défunts qui ont été vidés par une liturgie banale et laide...

Désormais, pour réformer cette Église atteinte de la lèpre des hérésies et des irrévérences, il faudrait une action divine, surtout du fait qu'une vraie réforme devrait commencer par la restauration de l'Autel du Sacrifice (qui n'est pas la table de la 'Cène' protestante, dorénavant imposée aussi dans les églises catholiques), car de l'autel seulement provient l'unité; et là seulement s'affirme la Vérité, et de là seulement se répand la vraie charité.

CONTRE LE MODERNISME

- « Et il s'élèvera plusieurs faux prophètes qui en séduiront un grand nombre. » (Mt 24, 11)
- « Vous qui, dans l'Évangile, croyez en ce qui vous plaît et ne croyez pas en ce qui vous déplaît, vous croyez plus en vous-mêmes qu'en l'Évangile. » (St Augustin)
- « Lorsqu'il pourrait y avoir un danger pour la foi, les sujets seraient tenus à réprimander leurs prélats, même publiquement. » St Thomas d'Aquin
- « La vérité, surtout lorsqu'un danger la menace, doit être prêchée publiquement, et il ne faut pas faire le contraire, par le fait que quelques-uns s'en scandalisent. » (St Thomas d'Aquin).
- « Soyez forts ! On ne doit pas céder là où il ne faut pas céder... On doit combattre, et pas à moitié, mais avec courage ; pas en cachette, mais en public ; pas à huis clos, mais à ciel ouvert ! » (St Pie X).
- « Ils éprouvent de la haine envers tout ce qui est traditionnel et sacré. » (St Pie X) « Les artisans d'erreurs, ne les cherchons pas parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent au sein même de l'Église. » (St Pie X).
- « L'erreur à laquelle on ne résiste pas est approuvée ; la vérité qu'on ne défend pas, est opprimée. » (Le pape Félix III)
- « Que l'on fasse bien attention à ne rien ôter de la doctrine reçue de Dieu, à ne rien omettre, quel qu'en soit le motif, car si quelqu'un le faisait, il tendrait à séparer les catholiques de l'Église, plutôt qu'à y reconduire ceux qui sont séparés. » (Léon XIII).
 - « Si j'ai contre moi tous les évêques, j'ai pour moi tous les Saints et les Docteurs de l'Église. » (St Thomas More).

CHAPITRE IV - SON OUVERTURE À LA FRANC-MAÇONNERIE

Il est sûrement bien étrange qu'une Institution comme l'Eglise Catholique, d'origine divine, arche de la Vérité révélée et du salut, ait quelque chose à apprendre d'une institution satanique qui, pendant 254 ans, a été anathématisée par la Hiérarchie catholique pas moins de 586 fois. (C'est le nombre des condamnations calculées par le Père Esposito, religieux paulin franc-maçon, qui a communiqué les données de ses recherches sur la revue "Jesus" d'octobre 1988.)

Et pourtant, même si ce fait pourrait provoquer de l'indignation, il ne doit cependant pas surprendre, si l'on considère que personne d'autre que les ennemis de l'Eglise, installés dans son sein même, pouvaient produire les dégâts qu'ils ont produits pendant toutes ces années de post-Vatican II. En constatant toutes les prises de position, il faut bien admettre qu'elles furent assumées par des personnes qui n'étaient pas en état de grâce ou qui étaient en complète mauvaise foi ; et aujourd'hui, nous pouvons dire en toute sûreté qu'il s'agit surtout de mauvaise foi, car il est impossible que tous les "laudatores" de ces temps de révolution dans l'Eglise n'aient jamais entendu parler d'un de ces 586 documents ecclésiaux (surtout l'encyclique de Léon XIII : Humanum Genus, de 1884), émis en 250 ans : de 1738 à 1983.

Que les prélats et le clergé prennent en main au moins l'encyclique de Léon XIII, et méditent ces paroles :

« Le principal et ultime de ses buts (de la franc-maçonnerie) est de détruire à partir des fondations tout l'ordre religieux né de l'institution chrétienne, et de créer un nouvel ordre selon son gré, qui tire ses fondements et ses normes du natura-lisme. » ("Bulletin Indépendant d'Information Catholique" n°112, Bruxelles 1974.)

L'Église catholique a toujours condamné cette 'secte maçonnique', et également dénoncé ses 'secrets'.

Jacques Mitterand, ex grand-maître du Grand Orient de France, l'a admis. Dans son ouvrage 'la politique des francs-maçons', il écrivit : « L'Église catholique ne s'est pas trompée sur l'importance de l'avènement... Par la Bulle 'In Eminenti', le pape Clement XII prononça en 1738 l'excommunication des franc-maçons fran-çais, dénonçant le 'secret' qui les entourait, eux et leurs travaux. » (Clément XII, 'In Eminenti', p.45) Après 1738, tous les Pontifes renouvelèrent ces remontrances et ces sanctions. Citons leurs principales encycliques à ce sujet :

'PROVIDAS', de Benoît XIV, du 18 mai 1751;

'QUO GRAVIORA', Constitution Apostolique de Léon XII, du 18 mars 1820 ;

'ECCLESIAM', de Pie VII, contre les Carbonari, du 13 septembre 1821;

'TRADITI', de Pie VIII, du 24 mai 1829. Confirme les anathèmes précédents ;

'QUI PLURIBUS', de Pie IX, du 9 novembre 1846;

'HUMANUM GENUS', de Léon XIII, du 20 avril 1884;

'PASCENDI', de St Pie X, du 8 septembre1907.

Benoît XV bénit Mgr Jouin pour son étude : 'Contre les sectes ennemies de la religion'. Le 24 juillet 1958, Pie XII dénonça en tant que racines de l'apostasie moderne : l'athéisme scien-tifique, le matérialisme dialectique, le rationalisme, le laïcisme et leur mère commune : la franc-maçonnerie. (Ploncard d'Assac : 'Le secret des Francs-Maçons français', p.226-227.) Le pape Jean XXIII, en 1960, rappela au Synode Romain : « En ce qui concerne la secte maçonnique, les fidèles doivent se rappeler que la peine stipulée par le Code de Droit Canon (can.2335) est toujours en vigueur. » L'attitude de l'Église jusqu'à Vatican II fut donc toujours claire et cohérente. La condamnation de la Franc-Maçonnerie vient du fait qu'elle tend à détruire l'ordre religieux et l'ordre social chrétien, même si elle se présente sous le masque de la tolérance et du respect des autres. Cependant, son vrai but est de reconstruire la société sur de nouvelles bases, excluant N.S. Jésus-Christ, pour arriver à une religion universelle, selon le principe de la démocratie. De fait, depuis que cette secte a été en mesure d'agir, il y a eu en France cinq révolutions (1789-1830-1848-1870-1945) (Note : Nous pourrions en ajouter une sixième : 1968. NDLR), quatre invasions étrangères (1815-1870-1914-1940), (Note : Sans oublier celle que nous vivons actuellement. NDLR), deux spoliations de l'Église ; l'expulsion des Ordres Religieux ; la suppression des écoles catholiques ; la laïcisation des institutions (1789 et 1901) , etc...

Et pourtant aujourd'hui, on entend encore dire par des irresponsables que la Franc-Maçonnerie est changée, qu'elle ne mérite donc plus les condamnations. C'est un mensonge! Avant Vatican II, les documents romains étaient plus qu'explicites. Par exemple :

« La franc-maçonnerie de rite écossais tombe sous la condamnation émanée par l'Église contre la franc-maçonnerie en général, et il n'y a aucun motif d'accorder une discrimination en faveur de cette catégorie de franc-maçons. » (Suprême Congrégation du Saint Office, 1946).

« Vu que rien n'est intervenu qui puisse faire changer, en cette matière, les décisions du Saint Siège, les dispositions du Droit Canon conservent toujours leur valeur, pour n'importe quel type de franc-maçonnerie. » (Même instance, 20 avril 1949).

Le 5 janvier 1954, le Saint Office condamnait un ouvrage du Grand Maître de la Franc-maçonnerie johannique-autrichienne. Le 20 février 1959, l'Assemblée Plénière des Cardinaux, Archevêques et Évêques argentins, publiait une Déclaration qui rappelait la condamnation formelle des papes Clément XII à saint Pie X, et soulignait que la franc-maçonnerie et le marxisme poursuivent le même but.

Malheureusement avec Vatican II, l'Église a modifié sa route. Les francs-maçons eux-mêmes l'ont tout de suite remarqué :

« Le Concile de Rome (Vatican II), dans sa seconde section, laisse entrevoir un grand mouvement diplomatique de l'Église en direction de la franc-maçonnerie. L'attitude de l'Église ne surprend pas les dirigeants de la franc-maçonnerie française, qui depuis longtemps s'y attendaient et qui avaient cru voir, à tort ou à raison, dans les œuvres de Mr. Alec Mellor et dans les conférences du Père Riquet (jésuite), des efforts préliminaires pour une préparation des esprits. » (J.A. Faucher -A. Ricker : Histoire de la franc-maçonnerie en France, p.469)

Cette nouvelle orientation de l'Église fut confirmée par le franc-maçon Yves Marsaudon, dans un livre publié à la fin du Concile :

« Lorsque Pie XII décida de diriger lui-même le très important ministère des affaires étrangères, Mgr Montini... (envoyé à Milan) ne reçut pas la pourpre. Il devenait ainsi, non pas impossible, canoniquement, mais difficile traditionnellement, qu'à la mort de Pie XII, il pût accéder au Suprême Pontificat. C'est alors qu'arriva un homme qui comme le Précurseur, s'appela Jean, et tout commença à changer... S'il existe encore quelque îlot, pas très loin, par la pensée, de l'époque de l'Inquisition, il sera forcément noyé dans la marée haute de l'œcuménisme et du libéralisme, dont une des conséquences tangibles sera l'abaissement des barrières spirituelles qui divisent encore le monde. De tout cœur, nous souhaitons la réussite de la 'révolution' de Jean XXIII! » (Marsaudon : 'l'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition')

Donc, la nouvelle attitude de l'Église fut le virage de Vatican II, guidé par Jean XXIII d'abord, et par Paul VI ensuite, lequel adopta des positions œcuméniques et libérales envers la Franc-Maçonnerie, alors que depuis 250 ans, elles avaient été tout à fait différentes.

J'ajouterai ici les textes de directives, plans et résolutions, extraits d'un document maçonnique, qui exposent leur "plan satanique" pour la destruction de l'Eglise catholique. Voici les "directives" distribuées aux francs-maçons en 1961 :

- 1) Le Concile Vatican II est l'occasion, la grande occasion, si longtemps attendue pour le triomphe de nos idées, vu que les francs-maçons sont déjà à l'œuvre à tous les échelons de la Hiérarchie ecclésiastique.
- 2) Il reste encore la Papauté; mais nous la frapperons mortellement si, sans de trop grandes secousses et avec l'air de doux moutons, nous continuerons avec diligence à modeler la chrétienté nécessaire à exprimer le pape de nos rêves. Une fois gagnées la Hiérarchie ecclésiastique et la masse des fidèles à nos théories, sans qu'ils s'en aperçoivent, la pratique ira de soi.
- 3) Dans une telle situation indésirable, notre rôle consiste à diviser, en suscitant des discussions, mais pour autant qu'il est possible, sur des questions d'importance secondaire, dans le but de détourner l'attention de l'essentiel que nous voulons détruire. Par exemple, ceux de gauche, à notre instigation, combattront pour l'abolition du latin dans la liturgie ; et ceux de droite, à notre instigation, le défendront (comme celui qui, au lieu de défendre un trésor, se le laisse échapper, tout content de conserver le coffre-fort dans lequel il était enfermé, désormais vide).
 - 4) Tout devra être remis en question, par tout le monde.
 - 5) Pour favoriser la confusion, nous imposerons aux prêtres l'usage d'un jargon nouveau et obscur.
- 6) Le pape que nous ferons élire possèdera au plus haut degré l'art de l'ambivalence (tamquam vir duplex). Par exemple, il désapprouvera les modernistes, en paroles, mais, dans les faits, il les soutiendra (en abolissant avant tout le serment anti-moderniste). 7) Plaçons nos hommes dans les Ministères de l'Education, dans les écoles, pour faire semblant de protéger la religion, mais en fait pour la détruire de l'intérieur. Sans religion, la jeunesse sera tout de suite la proie de l'immoralité, et donc complètement entre nos mains.
- 8) Par exemple, en commentant la phrase : "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice", nous l'attribuerons à ceux qui luttent pour revendiquer les "droits de l'homme", et non pas à la sainteté comme l'a fait l'Eglise jusqu'à présent. Par conséquent, les contestataires et les révolutionnaires, violents ou pas, seront d'un seul coup indistinctement béatifiés par le Christ qui, à son tour, deviendra le prototype du révolutionnaire.
- 9) Nous infiltrerons des femmes partout où se rassemblent des prêtres ou des religieux... des femmes qui, sous le voile d'une feinte candeur, sachent bien camoufler leur perversion. Qu'elles embobinent surtout les chefs, sinon pour les conquérir à notre cause, du moins pour les compromettre en quelque mesure. De cette façon, nous contraindrons bien des bouches à se fermer pour toujours, et ils arrêteront de nous combattre et de défendre la doctrine traditionnelle catholique.
- 10) Dans les églises, dans les manuels scolaires, partout, que les images et les statues du Christ, de sa Mère et des Saints, soient telles qu'elles susciteront du dégoût ou des ricanements. Soyez certains qu'en cela aussi, les prêtres s'adapteront à nos directives. 11) Il est de grande importance pour la réussite de nos plans, que la psychologie, la psychiatrie et la psychanalyse deviennent les matières principales des séminaires, des prêtres et des religieux.

AUTRE "PLAN"

Cet autre "plan" pour la destruction de l'Eglise catholique, je l'ai eu entre les mains dès 1976, d'un éditeur allemand. Ce sont "10 commandements francs-maçons" pour la lutte contre la Rome catholique :

1) Le roc de Pierre doit être brisé. Il y a environ 2500 Evêques (en ce temps-là) dans l'Eglise ; donc nous devons la briser en 2500 morceaux !...

Au pape et aux évêques, il nous faut enlever le pouvoir, par le biais des décisions majoritaires de divers Collèges démocratiques, au sein desquels nous installerons nos affiliés... Nous les justifierons en les appelant un "Christianisme majeur"...

- 2) Transformer la conscience de l'enfant rapport père-fils en un rapport de camaraderie.
- 3) Elimination de toute tradition.
- 4) Discrédit sur les Evangiles mettre en doute les vérités de foi.
- 5) Réforme liturgique : supprimer la langue latine obligatoire, pour créer une confusion babylonienne dans les diverses liturgies.
 - 6) Enlever le complexe de faute et la conscience du péché.
 - 7) Vider les églises de la "Présence réelle", changer l'autel en "table", enlever les images sacrées...
 - 8) Transformer la "profession de foi" en une conception existentielle de la foi.
 - 9) Exclure la Mère de Jésus de la vie ecclésiastique.
 - 10) Abréger le temps de la prière, pour donner plus large espace au christianisme actif.

A ce propos, je me rappelle que sur une "feuille" des francs-maçons français, "L'Humanisme" (novembre-décembre 1968), avait déjà été publié un bilan sur l'application des Décrets conciliaires et une prévision pour l'après-Concile.

On y lisait:

- « Les colonnes de la vieille Eglise qui se sont écroulées le plus facilement ont été :
- 1) le dogme de l'infaillibilité du pape (avec la Collégialité).
- 2) la "Présence réelle" du Christ dans le Sacrement de l'autel ; "inter-communion" ; "concélébration" de prêtres catholiques avec des pasteurs protestants ; la "communion dans la main"; "abolition des génuflexions"...
- 3) "déclassement du Sacrement de la Confession" : diminution du sens du péché, confessions en masses, insinuation que le péché fut une interprétation pessimiste de la Bible de la part de la philosophie médiévale. »

Et voilà encore cet autre plan maçonnique de 1995 (c'est une traduction de la revue espagnole "Roca Viva" de février 1997, Josè Abascal, Madrid), dans lequel on lit :

- « A Par une lutte constante et méthodique pour faire disparaître l'Eglise catholique, nous avons obtenu des progrès substantiels, conformément aux buts fixés :
- 1) Rupture d'une foi unique. Beaucoup doutent déjà des dogmes de base : présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, divinité et résurrection de Jésus, virginité de Marie, existence de l'enfer, des Anges et des démons, etc...
 - 2) Etat de schisme et d'apostasie, encore latent mais déjà réel.

- 3) Contestation au pape et à sa doctrine.
- 4) Contrôle des éditions et des publications catholiques.
- 5) Entrée de la Franc-Maçonnerie dans l'enseignement religieux, surtout dans les Facultés Ecclésiastiques et les Séminaires.
- 6) Ceux qui se sont infiltrés dans les Séminaires et les Congrégations Religieuses ont obtenu des postes influents, et travaillent avec efficacité.
- 7) Collaborent avec nous, inconsciemment certes, mais efficacement, évêques, prêtres et catéchistes, ainsi que diverses Congrégations Religieuses masculines et féminines.
 - 8) Emargination et mépris des prêtres et religieux fidèles à la doctrine traditionnelle.
 - 9) Mise de côté de la Confession, avec promotion de l'absolution communautaire.
- 10) Perte de l'oraison dans ses formes distinctes : personnelle, le Chapelet, le Chemin de Croix, les processions, les suppliques, etc...
 - 11) Mépris pour la dévotion envers l'Eucharistie.
 - B Très efficaces se sont révélées les "mesures" que nous avons proposées :
 - 1) Changer la structure de la Messe, en diluant l'aspect vertical et en accentuant l'horizontal.
- 2) Faire entrer la "liberté liturgique", en ôtant des ornements, en changeant, en éliminant des cérémonies, en vulgarisant et en vidant les rites.
 - 3) Recevoir la "Communion debout et dans la main", enlevant ainsi de l'importance à l'Hostie.
 - 4) Eliminer la génuflexion et toute forme de révérence.
 - 5) Altérer le sens du péché.
- 6) Promotion de l'immoralité, en la concevant comme "liberté" et "progrès", libération sexuelle, préservatifs, contraceptifs, homosexualité, promotion de la pornographie à la TV et vidéo cassettes, films, sex-shops, revues et surtout la TV.
 - 7) Approbation de l'avortement : finalement même la catholique Irlande l'a approuvé!
 - 8) Eliminer la formation morale et religieuse des jeunes.
- 9) Corrompre la jeunesse, promouvoir la drogue, le sexe, les divertissements immoraux, jeux, blasphèmes, violence, etc...
 - 10) Contrôle des moyens de communication sociale, surtout la TV.
- C Nous devons continuer à avancer sur les points des lignes tracées plus haut. Nous nous trouvons déjà en mesure d'occuper le sommet du pouvoir dans l'Eglise. Alors se répandra ouvertement, grâce à l'autorité, la dernière phase de notre tactique :
 - 1) En finir avec la dimension verticale, et toute forme d'oraison.
 - 2) Détruire et vider totalement le contenu des dogmes.
 - 3) Substituer le théocentrisme par l'anthropocentrisme.
- 4) Relativiser la morale : il n'y a pas de principes ni de références objectifs, et encore moins, d'impositions venues d'en-haut. Tout est subjectif.
 - 5) Libéralisation des pratiques sexuelles, contraceptifs, homosexualité...
 - 6) Sacerdoce aux femmes.
 - 7) Etc... etc...

Et finalement, et c'est notre grande aspiration, l'élimination de la messe. Celle-ci, nous ne pourrons pas l'éliminer de but en blanc : beaucoup ne l'accepteraient pas. Il faut supprimer l'aspect de "Sacrifice" et la réduire à la dimension de "Cène fraternelle".

De cette manière, elle n'aura plus de valeur sacramentelle, et elle se sera transformée en une simple réunion, vide de contenu.

Voilà notre grande aspiration, car, détruisant la messe catholique, nous détruirons l'Eglise du dedans, sans persécution sanglante et grâce à la capitulation des catholiques eux-mêmes.

Nous avons le triomphe à portée de main!

Seule une intervention directe et extraordinaire de Dieu pourrait l'empêcher. Mais nous, vite, très vite, nous pourrons crier : "Nous t'avons vaincu, Galiléen !" »

Aujourd'hui, ces choses se sont déjà réalisées avec une inexplicable servilité de la part de toute la Hiérarchie, au point de nous rappeler aussi ce qu'on lit dans les documents de la "Haute Vente" des Carbonari :

« D'ici un siècle, les Evêques et le clergé présumeront suivre les insignes des Clefs de Saint Pierre, et au contraire, ils suivront notre drapeau. »

Et dans les "Instructions secrètes" (toujours des Carbonari), vers 1820, on lisait :

« Le travail que nous sommes sur le point d'entreprendre... peut durer bien des années, peut-être un siècle... Ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins... pour briser avec lui le roc sur lequel Dieu a construit son Eglise... Nous aurons le petit doigt du successeur de Pierre impliqué dans le complot... Pour nous assurer un pape selon notre cœur, il s'agit avant tout de former une génération digne du règne que nous désirons... Faites-vous une réputation de bon catholique... Cette réputation donnera facile l'accès à nos doctrines parmi le jeune clergé... En quelques années, ce jeune clergé, qui aura forcément envahi toutes les fonctions... sera appelé à élire le Pontife... et ce Pontife, comme la plus grande partie de ses contemporains, sera nécessairement... imprégné des principes... humanitaires que nous sommes sur le point de mettre en circulation... »

« Nous devons... réussir, par de petits moyens très progressifs, à faire triompher l'idée révolutionnaire à travers un pape... Ce projet m'est toujours apparu comme un calcul surhumain. »

Sachant cela, comment se fait-il que les évêques aient accepté sans discussion le dialogue avec ceux qui travaillent uniquement à la destruction de l'Eglise catholique? Ignorance ou naïveté, ou bien trahison?... Je relis pour cela quelques-unes de ces "Instructions secrètes" parmi les plus significatives

Note: C'est vers 1820 que fut décidée par le "Conseil suprême" la création de la "Haute Vente", à laquelle fut confiée la tâche d'attaquer le Pape et de désagréger le clergé, préparant ainsi l'assaut final contre l'Eglise. La "Haute Vente" était composée de 40 membres, cachés sous un pseudonyme. Quelques-uns d'entre eux étaient juifs. Leur chef s'appelait "Nubius". Les ordres venaient de la Haute Kabale hébraïque du Nord

(Cette "Instruction secrète", comme les suivantes, sont tirées du livre d'Henri Delassus : "Le problème de l'heure présente". Desclée et C. Typographes-éditeurs 1907, vol I, pp.582-625.)

« Grâce au passeport de l'hypocrisie, nous pouvons conspirer tout à notre aise et atteindre peu à peu notre but.

Hé bien! le remède est trouvé! Le pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes; c'est aux sociétés secrètes de faire le premier pas vers l'Eglise et vers le pape dans le but de les vaincre tous les deux. (...) Ce que nous devons chercher et attendre, comme les juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses vices privés, n'a jamais erré en matière religieuse. Un Clément XIV, au contraire, ferait notre affaire de la tête aux pieds (...). Il se plaça mains et pieds liés entre les mains des ministres des Bourbons, qui lui faisaient peur, et des incrédules qui louaient sa tolérance, et à cause de cela, Ganganelli devint un grand Pape.

Mais quand ? mais comment ? Il n'y a pas grand'chose à faire avec les vieux Cardinaux et avec les Prélats au caractère décidé. (...)

C'est à la jeunesse qu'il nous faut viser : il faut séduire les jeunes ! Il est nécessaire que nous attirions la jeunesse sans qu'elle s'en aperçoive, sous le drapeau des sociétés secrètes.(...)

Voulez-vous révolutionner l'Italie ? Cherchez le pape dont nous avons fait le portrait. Voulez-vous établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ? Faites que le clergé marche sous votre bannière, croyant marcher sous la bannière des Clefs Apostoliques !

Jetez vos filets, jetez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents (...). Vous pêcherez des amis et vous les conduirez aux pieds de la Chaire Apostolique.

Vous aurez ainsi pêché une révolution en tiare et en chape, précédée de la Croix et de la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'un petit coup de pouce pour mettre le feu aux quatre coins du monde.

La conspiration contre le Siège Romain ne devrait jamais se confondre avec d'autres projets. (...) Nous ne conspirons que contre Rome ! (...)

Le catholicisme, moins encore que la Monarchie, ne craint pas la pointe d'un stylet; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent tomber sous le poids de la corruption. Ne nous lassons donc jamais de corrompre. (...) Rendons le vice populaire dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. (...)

Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques. Eloignez le prêtre du travail, de l'autel, de la vertu : cherchez adroitement à occuper ailleurs ses pensées et son temps. Rendez-le oisif, glouton (...) ; il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. Nous avons entrepris la corruption en grand : la corruption du peuple par le clergé, et du clergé par nous-mêmes ; la corruption qui doit nous conduire à l'ensevelissement de l'Eglise!

Le but est assez beau pour tenter des hommes comme nous (...). Le meilleur poignard pour assassiner l'Eglise et la frapper au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc, jusqu'au bout ! »

DES RÈGNES...

Le pape Léon XIII, dans son encyclique de 1884 contre la Franc-Maçonnerie, Humanum Genus, a décrit la division du genre humain en deux camps adverses et ennemis : "Le premier est le règne de Dieu sur la terre, c'est-à-dire la vraie Eglise de Jésus-Christ", et "le second est le règne de Satan", dont les partisans sont inspirés et aidés "par cette (...) société maçonnique, et travaillent publiquement à visage découvert à la ruine de la Sainte Eglise". Il affirme plus loin "être le but suprême des francs-maçons que de persécuter avec une haine implacable le Christianisme, et qu'ils ne s'accorderont jamais de répit tant qu'ils ne verront pas jetées à terre toutes les institutions religieuses fondées par les Papes."

Au lendemain de la publication de l'Encyclique, par laquelle Léon XIII dénonça de nouveau au monde la Franc-Maçonnerie comme l'agent secret de cette guerre contre l'Eglise, le Bulletin de la Grande Loge symbolique écossaise exprima en ces termes la pensée de la secte : "La Franc-Maçonnerie ne peut pas moins faire que de remercier le Souverain Pontife de sa dernière encyclique. Léon XIII, avec une autorité incontestable et grand luxe de preuves, a démontré une fois de plus qu'il existe un abîme insurmontable entre l'Eglise dont il est le représentant, et la Révolution, dont la Franc-Maçonnerie est le bras droit. Il est bon que les hésitants cessent de nourrir de vaines espérances. Il faut que tous s'habituent à comprendre que l'heure est venue de choisir entre l'ordre ancien qui s'appuie sur la Révélation, et l'ordre nouveau qui ne reconnaît d'autres fondements que la science et la raison humaine, entre l'esprit d'autorité et l'esprit de liberté". (Henri Delassus, op. cit.)

Mais alors, au sujet de cette occupation judéo-maçonnique, que dire de Paul VI qui, durant tout son pontificat et pendant Vatican II, fut pour ainsi dire flanqué de cette ombre noire qui le dominait ?

De sources diverses et à plusieurs reprises, de façon objective et parfois violente, on insinua l'idée que Paul VI lui aussi – d'après des experts en héraldique et noblesse – serait un descendant de juifs convertis (parmi tant d'autres, citons : Paul Scortesco : 'L'Église condamnée', suppl. à 'Lumière' N°148, 1976, pp.23 et sq. ; Léon de Poncins : 'Christianisme et Franc-Maçonnerie', Ed. de 'La Pensée Française', Chiré, p.272, note 5) , qu'il aurait été 'initié' à la Loge des B'nai B'rith et qu'il a toujours entretenu de très bonnes relations avec les franc-maçons et les milieux juifs.

Quoiqu'il en soit, pour donner une lumière exacte sur cet aspect de la personnalité de Paul VI, il sera bon d'examiner attentivement quelques-unes des actions et des paroles autour de son pontificat.

Telles que : - Le nécrologe, ou l'éloge funèbre qu'a fait de Paul VI l'ex Grand Maître du Palazzo Giustiniani, Giordano Gamberini, sur 'La Rivista Massonica'. On y lit :

« Pour nous, c'est la mort de celui qui a fait tomber la condamnation de Clément XII et de ses successeurs. C'est-àdire que c'est la première fois – dans l'histoire de la Franc-Maçonnerie moderne – que meurt le Chef de la plus grande religion occidentale sans qu'il soit en état d'hostilité avec les francs-maçons. » Et de conclure : « Pour la première fois dans l'histoire, les Francs-Maçons peuvent rendre hommage à la tombe d'un pape, sans ambiguïté ni contradiction. » ('La rivista massonica' N°5, juillet 1978, p. 290)

En effet, vus les événements qui se sont succédés sous le pontificat de Paul VI (au point de lui faire dire qu'était en cours une 'autodestruction' de l'Église) on peut bien deviner pourquoi la Franc-Maçonnerie lui a rendu un hommage si emphatique.

- Dans une longue lettre du fameux paulinien P. Rosario Esposito, sur la 'Rivista Massonica', à l'ex grand Maître Gamberini, on lit :
- « Mon cher Gamberini, j'ai bien aimé, même dans sa froideur cartésienne, ton éditorial sur la mort du pape... » ('La Rivista Massonica', n° 6, août 1978, p.371)

Et il poursuivait, faisant connaître quelques faits qui vont de 1950 à 1979 et qui ont pour protagoniste Paul VI : entre 1948 et 1950, celui qui était alors Mgr Montini dit au P. Félix A.Morlon, O.P., fondateur de 'Pro Deo' :

« Il ne s'écoulera pas une génération et, entre les deux sociétés, (l'Église et la Franc-Maçonnerie) la paix sera faite. » La paix fut ratifiée par le Saint Office en juillet 1974, par une Lettre : « La lettre du Saint Office au Card. Krol porte la date du 19 juillet 1974, c'est pourquoi les délais d'une génération sont parfaitement respectés. » (La Rivista Massonica, N°5, août 1978, p.372).

Il s'agissait d'une 'Lettre' du cardinal Seper, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, par laquelle, outre à annoncer un nouveau Code de Droit Canon, il invitait les évêques, dans leurs débats avec les francs-maçons, à suivre l'exemple des évêques nord européens, c'est à dire la permission accordée par les évêques scandinaves et finlandais (et tolérée par le Vatican) aux protestants francs-maçons convertis (?!) au catholicisme, de rester francs-maçons.

Voici le texte des évêques danois, norvégiens et suédois, publié sur le Bulletin Officiel de l'Épiscopat norvégien, 'Sankt Olaw', de juin 1967 :

« La Conférence Épiscopale Scandinave a décidé, après longue et attentive réflexion, que les évêques pourront permettre individuellement, aux membres de l'Ordre Maçonnique de nos Nations nordiques qui désirent embrasser le catholicisme, d'être reçus dans l'Église sans renoncer à être membres actifs de la Franc-Maçonnerie. » (Georges Virebeau : 'Prélats et francs-Maçons', Publ. Henry Coston, 1978, p.92)

Comme on le voit, cette concession était en contraste ouvert avec le canon 2335 du 'Codex Juris Canonici' de saint Pie X qui décrétait :

« Ceux qui donnent leur nom à une secte maçonnique ou à d'autres associations du même genre qui fomentent contre l'Eglise ou contre les pouvoirs civils légitimes, encourent par le fait même l'excommunication simplement réservée au Siège apostolique. »

Dans cette Lettre, le P. Esposito rappelle – a documento – d'autres faits de Paul VI en faveur de la Franc-Maçonnerie, comme celui-ci : Paul VI 'ne craignit pas de reconnaître que, dans l'Église, on avait nourri une défiance excessive' envers le 'Rotary Club', institution liée à la franc-Maçonnerie. ('Rivista massonica', n° 6, août 1978, p.372. Cette déclaration, Paul VI la fit à l'occasion d'une audience aux rotariens – cf. D.C. n°1446 col.681 à 684)

En dehors de ce qu'a écrit le P. Esposito, nous pouvons ajouter d'autres faits et d'autres dires très significatifs sur la 'mens' et sur la conduite de Paul VI en ce qui concerne la Franc-Maçonnerie.

- Dans une Revue maçonnique, on lit que le Grand Maître Gamberini, le jour même où Montini fut élu pape, affirma : « Voilà l'homme qu'il nous faut ! »
- Dans une lettre privée, écrite par un franc-maçon, ami de l'écrivain français bien connu, le comte Léon de Poncins, expert dans les questions maçonniques, on lit cette phrase : « ... Avec Pie X, nous les francs-maçons, nous n'avons pu que bien peu, mais avec Paul VI, nous avons vaincu. » C'est clair !

Un chef de la Franc-Maçonnerie, Ministre d'État du Suprême Conseil du Rite Écossais en France, Mr Marsaudon, dans son livre : 'L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition', parlant de tout ce qu'avait fait le pape Montini, a écrit : « On peut vraiment parler d'une Révolution, qui, partie de nos Loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement jusqu'au-dessus de la Basilique Saint Pierre. »

En effet, sa réforme liturgique ne fut-elle pas celle prévue par le franc-maçon Roca en 1883 ? « Le culte divin – avait-il écrit – subira prochainement dans un Concile œcuménique une transformation qui le mettra en harmonie avec l'état nouveau de la conscience et de la civilisation moderne. » (Pierre Virion : 'Le Mystère d'iniquité', p.33 – Ed. Saint-Michel, St-Cénéré)

Et pourquoi Paul VI a-t-il enlevé les censures contre la Franc-Maçonnerie, au point de permettre aux laïcs d'y entrer (avec toutefois l'approbation de son évêque) ? Et quel droit avait-il de le faire, à l'encontre de plus de 200 documents du Magistère qui l'avaient condamnée ?

C'est ainsi que le Grand Maître Lino Salvini, dans une interview relâchée à la veille de l'assemblée du Grand Orient (18 mars 1978), put dire : « Nos rapports avec le Vatican sont très bons ! »

- Et combien de 'lois maçonniques' sont entrées dans l'Église sous son pontificat : le divorce, l'avortement, la séparation de l'Église et de l'État, la dégradation des séminaires et des Congrégations Religieuses, la parité de la femme, etc, etc ...
- Et tandis qu'il refusait toujours de recevoir les catholiques de la Tradition, il recevait au contraire continuellement les membres des Loges Maçonniques, par exemple ceux de la Loge maçonnique juive des B'nai-B'rith, ceux de l'Alliance Israélite Universelle qui vise à réaliser l'union de toutes les religions en une seule.

Or, de ce plan maçonnique, on peut voir l'identité de vues dans les plans maçonniques de l'ONU, de l'UNESCO, comme aussi dans son Encyclique Populorum Progressio. Paul VI y parle en effet d'une 'banque mondiale', derrière laquelle se trouve un 'Gouvernement mondial' qui règnerait grâce à une 'religion synthétique et universelle'.

Le 9 août 1965, à propos du judaïsme, de l'Islam et du Christianisme, Paul VI affirma : « Il s'agit de trois expressions qui professent un identique monothéisme à travers les trois voies les plus authentiques... »

Et encore : « Ne sera-t-il pas possible que le nom du même Dieu, au lieu d'irréductibles oppositions... n'engendre une entente possible... sans préjudice de discussions théologiques ? »

Bien sûr que ce serait possible! à condition qu'on élimine le Christ comme 'Fils de Dieu' (car il n'existe pas dans les autres religions), et qu'on élimine la très Sainte Trinité! Que dire de sa 'religion de l'homme' constamment proposée par lui, sinon que c'est un concept typiquement maçonnique?

Et rappelons encore sa visite à l'ONU (un des plus hauts lieux de la Franc-Maçonnerie), où avant de réciter devant l'Assemblée son discours humaniste (que pouvait réciter n'importe quel autre franc-maçon), Paul VI entra dans la 'Meditation Room', le sanctuaire maçonnique, au centre duquel se trouve 'un autel pour un dieu sans visage'. Or Paul VI devait pourtant bien savoir que cette 'chambre de réflexion' était Loge maçonnique...

Pendant son voyage en Terre Sainte, (en 1964), sur le Mont des Oliviers, à Jérusalem, il embrassa le Patriarche orthodoxe Athénagoras I, franc-maçon du XXXIIIème degré. Puis, à la veille de la clôture de Vatican II, tous deux annulèrent les respectives 'excommunications', lancées en 1054. (D.C. n°1462 col.67 à 69)

Le 19 mai 1964, Paul VI constitua le 'Secrétariat pour les non chrétiens'; ainsi, les 'Observateurs' et les 'Délégués' des différentes religions non chrétiennes purent entrer en Concile. A la quatrième session, ils étaient déjà 103.

Plus tard, Paul VI donnera sa crosse et son anneau au bouddhiste birman U'Thant, secrétaire général de l'ONU.

Et le 13 novembre 1964, il déposera la tiare (le 'trirègne') sur l'autel, y renonçant définitivement. Geste qui fut l'objectif de la Révolution française et qui nous rappelle les paroles du franc-maçon Albert Pike :

« Les inspirateurs, les philosophes et les chefs historiques de la Révolution française avaient juré de renverser la 'Couronne' et la 'Tiare' sur la tombe de Jacques de Molay. »

Ce geste de Paul VI ne fut que l'extériorisation de ce qu'il avait déjà manifesté le 7 décembre 1965, à la conclusion de Vatican II, dans l'homélie où il dit :

« L'humanisme laïc profane, à la fin, est apparu dans sa terrible stature et a, en un certain sens, défié le Concile. La religion de Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion – car telle elle est – de l'homme qui se fait dieu. Que s'est-il passé ? Un combat, une lutte, un anathème ? C'était possible, mais ce n'est pas arrivé. L'antique histoire du samaritain a été le paradigme de la spiritualité du Concile. Une immense sympathie l'a tout imprégné. » (D.C. n°1462 col.63)

Or, à part le 'samaritain' qui n'a rien à y voir (le 'bon samaritain' en effet s'est penché compatissant sur un être humain, et non sur une religion), il faut bien admettre qu'ici 'la religion de l'homme qui se fait dieu' est la même religion que la Franc-Maçonnerie, ainsi que s'était clairement exprimé, dans un discours, le Grand Maître du Grand Orient de France, Jacques Mitterand, lorsqu'il disait :

« Teilhard de Chardin a commis le délit de Lucifer, qui a tant été reproché par Rome aux francs-maçons : dans le phénomène de l'humanisation' ou pour reprendre la formule de Teilhard, dans la 'Noosphère', c'est à dire dans cette masse de consciences qui entourent le globe, c'est l'homme qui est au premier plan. Lorsque cette conscience rejoint son apogée, le 'point oméga' – comme dit Teilhard - l'homme est tel que nous le désirons, libre dans la chair et dans l'esprit. Ainsi, Teilhard a élevé l'homme sur l'autel et, l'adorant, il n'a pu adorer Dieu. » (Cité par René Valnève : 'Teilhard l'Apostat')

L'homme qui se fait dieu commet donc le péché de Lucifer, il a suivi le conseil de l'antique serpent biblique : « Vous serez comme Dieu », et c'est ainsi qu'il a appris la rébellion contre Dieu. Voilà en synthèse, le contenu de la philosophie de l'hérétique théologien jésuite Teilhard de Chardin, sectaire franc-maçon de l'Ordre du Martinisme.

Il faut remarquer que ce jésuite hérétique fut un des maîtres de Vatican II, surtout à travers son disciple de Lubac, qui, bien qu'ayant été écarté par Pie XII (encyclique Humani Generis), fut réintégré par Jean XXIII qui l'appela même comme consulteur au Concile. Paul VI, par la suite, en clôture du Congrès thomiste, « dans la salle de la Chancellerie, insista pour que de Lubac parle de Teilhard de Chardin. » (H. Urs von Balthasar : 'Le père Henri de Lubac')

Rien d'étrange donc si Paul VI voulut, dans le Comité directeur pour une 'Bible concordée', la présence également du Grand Maître du Grand Orient d'Italie, le prof. Gamberini, qui fut un des fondateurs de 'l'Église Gnostique' italienne, dont il recouvrit la charge 'd'évêque', sous le pseudonyme de Julianus. Or l' 'Église Gnostique' est l' 'église sataniste', fondée officiellement en France, en 1888, par le franc-maçon Jules Doinel.

Et que dire de Paul VI lorsque, le 23 mars 1966, il mit au doigt du Dr. Ramsey, laïc et franc-maçon, archevêque anglican de Cantorbéry, son nouvel anneau conciliaire, et puis il donna en même temps que lui la bénédiction à toutes les personnes présentes ? A cette occasion, Paul VI lui adressa ces quelques mots :

« ... (Par cette rencontre) vous reconstruisez entre l'Eglise de Rome et l'Eglise de Cantorbéry le pont qui les unissait et qui s'était écroulé il y a des siècles, un pont de respect, d'estime et de charité... Nous voudrions en vérité que votre première impression en passant le seuil de Notre maison soit que vous n'arriviez pas en une maison étrangère, mais dans une maison que, pour des raisons toujours valables, vous pouvez appeler vôtre... » (D.C. n°1469 col.675)

Et comment expliquer que, grâce au cardinal Bea, les francs-maçons réussirent à obtenir au Concile le Décret sur la Liberté Religieuse, de même qu'ils exultèrent pour la victoire du 'faux œcuménisme' et de la 'collégialité' ?... L'action souterraine continuelle de Paul VI avait satisfait leurs espérances : l'avènement de la démocratie dans l'Église et par elle, la réalisation si convoitée d'une religion universelle, qui s'est ensuite mise en route en hypothéquant de façon syncrétique le 'Mouvement Œcuménique d'Assise'.

Une autre preuve nous vient des paroles du cardinal Franz Köenig qui, en conclusion d'un Congrès à Prague, sur 'L'alliance opératrice entre religion et science', affirma :

« Les meilleures forces de l'humanité doivent converger vers un nouveau cosmopolitisme qui ne peut pas se réaliser sans une nouvelle découverte des valeurs spirituelles, capables de porter l'humanité à une harmonieuse coexistence. »

Sur cette amitié de Paul VI avec la Franc-Maçonnerie, encore un exemple : sa réception officielle d'une délégation de la Franc-Maçonnerie juive des B'naï B'rith le 2 juin 1971, au cours de laquelle il les appela : « Mes chers amis ! » (D.C. n°1593 p.849)

Paul VI n'aurait-il pas su que la Franc-Maçonnerie juive, aux Etats-Unis, faisait (et fait encore) une lutte sans merci pour faire effacer des institutions toute trace du christianisme ? (cf. Emmanuel Ratier : 'Mystères et secrets du B'naï B'rith', Facta éd., Paris 1993, pp. 105 sq.)

- Le 28 novembre 1977, une dépêche de l'A.T.I. (Agence Télégraphique Juive), faisait savoir que « la Conférence des évêques catholiques et la 'Ligue contre la diffamation' du B'naï B'rith (ADL) annoncent la formation d'un groupe de travail commun, destiné à examiner les problèmes relatifs à la foi des juifs et des catholiques. » (A.T.I., Dépêche n°1744, année 1977).
- Et le 7 mai 1978, l'A.T.I. annonçait que le 10 mai suivant, Paul VI recevrait les représentants des B'naï B'rith, porteurs d'un document de 16 pages, concernant l' 'Holocauste'.

La Franc-Maçonnerie était donc entrée non seulement dans l'Église-base, mais aussi dans les hautes sphères du Vatican, autant ecclésiastiques que laïcs. L'encerclement est désormais parvenu « très près du trône du pape. » ('Il Sabato' du 10 août 1991, p. 25.)

De toute façon, ce n'est pas nouveau. Une telle pénétration existait déjà depuis au moins deux siècles. Jean-Paul II, par exemple, a attribué la suppression pontificale de la Compagnie de Jésus au XVIIIè siècle à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie. (Lucio Brinelli, dans 'II Sabato' du 6 octobre 1990).

Ce qui veut dire que les ennemis de l'Église ont toujours trouvé les portes d'accès au Vatican plus qu'entr'ouvertes. ('Il Sabato', du 24 novembre 1990, et '30 Giorni' de janvier 1991). Et ceci est admis même aux plus hauts niveaux. (Raimondo Spiazzi : 'Il Card. Siri, Arcivescovo di Genova, dal 1946 al 1987', Bologne 1990)

Dans une lettre à Giordano Gamberini, (alors Grand Maître de la Franc-Maçonnerie italienne), don Rosario Esposito dit que « une série de décisions de Paul VI constitue une ouverture sans discrimination vers la Franc-Maçonnerie. » ('Rivista Massonica', août 1978, p.371 sq.)

Et l'ex Grand Maître du Grand Orient d'Italie, Giuliano Di Bernardo, sur 'Il Corriere della Sera' du 23 mars 1991, avait dit : « Nous réagirons aux attaques du pape ; parmi nous se trouvent de hauts Prélats ! »

INFILTRATIONS

Quiconque a suivi le cheminement de Vatican II devrait savoir qu'il a été investi par des évêques libéraux et modernistes, et que beaucoup d'entre eux appartenaient à la Franc-Maçonnerie, sinon 'de facto', tout au moins idéologiquement.

Le fait était évident, par exemple chez le cardinal Achille Liénart, évêque de Lille, qui démolit Vatican II dès sa première Session, en faisant rejeter toutes les Commissions Pontificales qui avaient déjà préparé tous les schémas d'étude et de travail.

Alors il ne faut pas s'étonner de la véridicité de la 'liste Pecorelli'.

Note: Mino Pecorelli, avocat journaliste, dirigeait la revue « Osservatore Politico ». Sur cette « liste Pecorelli », voir le livre « La maçonnerie à la conquête de l'Eglise », de Carlo Alberto Agnoli, publié par le Courrier de Rome.

Même 'Panorama' du 10 août 1976, présentant cette liste – qu'il fait semblant de définir irrecevable – n'hésite pourtant pas à affirmer : « Si la liste était authentique, l'Église serait entre les mains des francs-maçons. Paul VI en serait même entouré. Bien plus, ce serait eux qui lui ont servi de grands électeurs et qui l'ont ensuite piloté dans les plus importantes décisions prises durant ces 13 ans de pontificat. Et, avant encore, ce serait eux qui ont poussé le Concile Vatican II sur la voie des réformes. »

C'est tout vrai – dira-t-on – si l'on considère que ladite liste mentionne les noms de deux cardinaux (Villot et Casaroli) qui ont été rien moins que Secrétaires d'État du Saint Siège ; et qu'elle cite aussi celui d'un autre cardinal (Poletti) qui fut créé par Paul VI Vicaire de Rome, c'est à dire son représentant au gouvernement du diocèse.

Et que dire, lorsque la liste cite en tant qu'affiliés à la Franc-Maçonnerie d'autres Prélats importants, tels que le card. Baggio et le card. Suenens, et d'autres encore ?... Examinons-en au moins les principaux, les plus proches et puissants collaborateurs de Paul VI.

1°- Mgr Pasquale Macchi

Il fut son secrétaire personnel. Il resta près de lui de 1954 à 1978. Or son nom est lui aussi inclus dans la 'liste Pecorelli', parmi les 'présumés francs-maçons' avec les 'données' bien précises : Inscription : 23/4/1958 ; Matricule 5463/2 ; Monogramme : MAPA.

2°- Le Cardinal Jean Villot

Il fut pendant de longues années Secrétaire d'État de Paul VI et puis, jusqu'à sa mort (survenue le 9/3/1979), des papes Jean-Paul Ier et Jean-Paul II. Il fut trahi tout de suite après sa mort par la découverte au milieu de ses affaires, d'un livre intitulé: 'Vie et perspective de la Franc-Maçonnerie traditionnelle', de Jean Tourniac, Grand Orateur de la Grande Loge Nationale de France. Sur le frontispice du livre se trouvent deux dédicaces manuscrites, dédiées justement à lui: l'une, de l'auteur lui-même; l'autre, du Grand Maître de la même Loge.

Du reste, ses positions théologiques et ses idéaux furent toujours dans la sphère des divers cardinaux et évêques qui figurent dans la liste de la revue 'Osservatore Politico' de Pecorelli, où il reporte à son sujet les données précises : Inscription : 6/8/1966 ; Matricule : 041/3 ; Monogramme : JEANNI.

3°- Le cardinal Agostino Casaroli

Il se trouve lui aussi sur la liste de Mino Pecorelli, avec ces données: Inscription: 28/9/1957; Matricule: 41/076; Monogramme: CASA. Le paulinien P. Rosario Esposito, dans son livre: 'Les Grandes Concordances entre Église et Franc-Maçonnerie' rapporte que Casaroli, le 20 octobre 1985, à l'occasion du 40ème anniversaire de l'ONU, fit, dans l'église de saint Patrick à New York, « une homélie de grande envergure » dont le contenu « atteste que les concordances entre Église et Franc-Maçonnerie peuvent être désormais considérées comme un fait acquis. » Une autre preuve de l'appartenance à la Franc-Maçonnerie de Casaroli a été aussi fournie par l'avocat Ermenegildo Benedetti, ex 'Grand Orateur' du 'Grand Orient d'Italie' (donc 'numéro deux', après le Grand Maître – qui était alors Lino Salvini – de la Franc-

Maçonnerie italienne). De fait, sur l'hebdomadaire 'Oggi' du 17 juin 1981, parlant des 'frères', il avait déclaré : « On parlait de Mgr Bettazzi, de Mgr Casaroli. (...) Qu'il soit bien clair : ce n'était pas des commérages de couloir ; c'était des 'informations réservées' que nous nous échangions nous autres du sommet de la Franc-Maçonnerie italienne. » Enfin, pour confirmer que le card. Casaroli était franc-maçon, je puis dire que le pape actuel, Jean Paul II, l'a lui-même admis. En effet, le 15 octobre 1984, est venu me trouver, avec son secrétaire, un archevêque, étroit collaborateur du pape. Entre autres, il me dit avoir fait lire au Souverain Pontife mon article : 'Le nouveau concordat' (sur Chiesa Viva n°145), dont le premier signataire était justement le cardinal Casaroli. L'archevêque me dit avoir fait remarquer au pape que dans mon article, on met en évidence que le cardinal Casaroli était inscrit sur les listes maçonniques. Le pape, battant alors trois fois du poing sur la table, s'exclama : « Je sais !... Je sais !... »

Note: Revue dirigée par Don Luigi Villa.

4° - Le cardinal Ugo Poletti

Il fut Vicaire de Rome, et donc représentant de Paul VI au gouvernement du diocèse de Rome. On le trouve lui aussi dans la liste des 'présumés francs-maçons' de Mino Pecorelli, avec des données bien précises : Inscription : 17/2/1969 ; Matricule : 43/179 ; Monogramme : UPO.

5° - Le cardinal Sebastiano Baggio

Il est lui aussi inscrit dans les listes maçonniques (Cfr. Panorama, OP, Introibo, Lectures Françaises, Agenzia Euroitalia), avec les données précises : Inscription : 14/8/1957 ; Matricule : 85/2640 ; Monogramme : SEBA. Il fut Préfet de la Congrégation pour les Evêques et donc préposé à la nomination des nouveaux évêques, malgré l'accusation qui planait sur sa tête d'appartenir à la secte maçonnique, avec pleins pouvoirs d'inonder les diocèses de tout le monde d'inscrits aux loges ou de philo-francs-maçons.

6° - Le cardinal Joseph Suenens

Lui aussi est dans la 'liste Pecorelli', avec des données précises : Inscription : 15/6/1967 ; Matricule : 21/64 ; Monogramme : IESU. Dès le 24 septembre 1970, au cours d'une réunion maçonnique organisée par la Haute Francmaçonnerie juive des B'naï B'rith, Suenens avait tenu une conférence dans laquelle il avait rapproché l'Église de cette secte maçonnique que l'Église préconciliaire avait toujours anathématisée. On sait qu'il fut aussi un des grands électeurs de Paul VI ('30 Jours' du 7 juillet 1992), lequel le nomma tout de suite 'Modérateur' du Concile.

Mais, pour l'élection de Paul VI – prévue, favorisée et décidée – le <u>cardinal Suenens</u> participa lui aussi à une espèce de 'préconclave', qui eut lieu à Grottaferrata dans la villa d'Umberto Ortolani, le fameux membre de la Loge P2 de Licio Gelli ('30 Giorni' du 3 septembre 1993, 'Les amis de son Éminence' d'André Tornielli, p.37, sous-titre : 'Conclave à la villa').

Mr. Le député Andreotti, dans son livre : « A chaque mort de pape », en parlant de cette réunion, rapporte que l'un des participants lui dit 'mi-sérieux, mi-moqueur, qu'il y avait déjà la majorité canonique'. (A ce propos, voir aussi 'Il Papa non eletto' ('Le Pape non élu') de Benny Lai, Laterza ed. 1993, p.202)

7° - L'évêque Hannibal Bugnini

Paul VI lui confia l'exécution de la 'révolution liturgique'; à lui que le pape Jean XXIII avait éloigné de l'Université Pontificale où il enseignait. Mais Paul VI le rappela et le nomma premier Secrétaire du 'Concilium ad exequendam Constitutionem de Sacra Liturgia', et ensuite secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin. Mais lorsqu'un Cardinal présenta à Paul VI les preuves de l'appartenance de Mgr Bugnini à la Franc-Maçonnerie, Paul VI fut obligé de l'éloigner de Rome (et pourquoi ne pas le destituer?), le nommant 'pro-nonce' à Téhéran (Iran). Il se trouve dans la liste des francs-maçons, publiée par Pecorelli sur sa revue, avec la date et le sigle: Inscription: 23/4/1963; Matricule: 1365/75; Monogramme: BUAN.

8° - L'évêque Paul Marcinkus

Il fut président de l' 'Institut pour les Œuvres de Religion' (= l'IOR), la banque du Vatican. Il est lui aussi inscrit parmi les présumés francs-maçons de la 'liste Pecorelli', avec les données : Inscription : 21/8/1967 ; Matricule : 43/649 ; Monogramme : MARPA.

9° - Le Cardinal Franz Köenig

Ce cardinal franc-maçon fut archevêque de Vienne, où il était Primat. Or il subit deux 'procès civils', et au cours de tous les deux fut reconnue son appartenance à la franc-maçonnerie. (Il ne subit aucune condamnation uniquement parce que, en Autriche, la franc-maçonnerie est légalement reconnue).

Un écrivain allemand, E.K., 'a pu démontrer' devant le tribunal l'appartenance du card. Köenig à la Franc-Maçonnerie. S'il s'était agi de fausse accusation, le tribunal l'aurait condamné à un an de prison pour 'faux témoignage'; il n'eut même pas une amende. De même, le journal catholique 'DRM', sous la signature de son directeur Benedikt Günther, parla du 'procès' que le Cardinal avait intenté contre ce professeur et écrivain allemand, E.K. Ce dernier 'put cependant prouver l'appartenance du cardinal Köenig, à la Loge maçonnique'. Le directeur ajouta que dès le 18 avril 1967, un autre écrivain allemand avait informé le cardinal d'un scandale dans l'église paroissiale de Vienne-Hetzendorf, où il y avait trois étendards blasphématoires, peints sur ordre d'un franc-maçon de haut degré. Mais le cardinal, pendant plus de dix ans, ne donna aucune réponse à cette lettre.

Une autre preuve très grave à sa charge : en même temps que le Grand Maître Délégué de la Franc-Maçonnerie autrichienne, le docteur Kurt Baresch, il fut le promoteur de la Commission qui approuva la 'Déclaration' de Lichtenau du 15 juillet 1970, rédigée par Rolf Appel, membre du Sénat des Grandes Loges Réunies de la Franc-Maçonnerie allemande. Elle fut élaborée et souscrite par une commission mixte maçonnico-catholique. Elle commence par une invocation au 'Grand Architecte de l'Univers', c'est à dire au dieu de la franc-maçonnerie, et elle se termine par le souhait que soient révoquées toutes les innombrables condamnations émises par l'Église catholique contre cette secte, en particulier les canons du Code de Droit Canon de 1917 qui menacent les francs-maçons d'excommunication.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'au Concile, ce fut le cardinal Köenig qui recommanda aux Pères conciliaires de « prendre finalement en considération les idées (de matrice maçonnique) de Teilhard de Chardin sur l'évolutionnisme. »

10° - Le cardinal Achille Liénart

En France, on savait très bien que non seulement ses idées politiques étaient plus rouges que son habit, mais qu'aussi il appartenait à la franc-maçonnerie ; que son 'initiation' datait de 1912 ; qu'il 'reçut la lumière' à Cambrai ; qu'il fréquenta trois loges à Lille et une à Valenciennes, et puis deux autres à Paris, 'réservées aux parlementaires' ; et que, en 1924, il fut élevé au 30° degré du Rite Ecossais Antique et Accepté, et créé 'Chevalier Kaddosch'.

Le franc-maçon Monsieur B. (guéri à Lourdes le 19 juillet 1932, dont la guérison fut reconnue par le Bureau des Constatations, le 18 juillet 1933), a raconté qu'au temps où il fréquentait les Loges, il y rencontrait le card. Liénart.

N'oublions pas que c'est lui, le card. Liénart, qui le 14 octobre 1962, pendant la Première Session des travaux de Vatican II, commença la rébellion contre les schémas d'étude et de travail qu'avaient préparés les différentes Commissions de la Curie Romaine, refusant aussi les noms que la Curie avait proposés pour la composition des différentes Commissions. (Cfr. Peter Hebblethwaite, 'Giovanni XXIII, il Papa del Concilio', Rusconi ed. 1989, p.618).

Par la suite, le card. Liénart fut aussi un des chefs du groupe organisé de Pères conciliaires de l'Europe du Nord, de nature libérale, qui prirent la direction du Concile, le pilotant vers ces rivages nouveaux et imprévus qui sont encore en train de détruire l'Église.

On comprend alors pourquoi ce cardinal franc-maçon s'est exclamé sur son lit de mort : « Humainement parlant, l'Église est perdue ! » (Cfr. 'Tradition et Information' n°7, p.21)

Après ces révélations, nous pouvons com-prendre les demandes qui certainement surgiront dans bien des esprits : Si telle était la situation en 1976-78, qui était alors Paul VI, s'il a livré l'Église aux mains d'une équipe si peu estimable de cardinaux et d'évêques, radicalement différents de leurs prédécesseurs ?

Question bouleversante qui me rappelle un écrit du Prince Scortesco, cousin germain du Prince Borghese, président du conclave qui élut Montini Souverain Pontife ; un écrit qui contient les informations suivantes sur le Conclave du 21 juin 1963 : « Au cours du conclave, un Cardinal sortit de la Chapelle Sixtine, rencontra les représentants des B'naï B'rith, leur annonça l'élection du cardinal Siri. Ils répondirent que les persécutions contre l'Église recommenceraient immédiatement. Rentré au Conclave, il fit élire Montini ».

D'instinct, on pourrait dire : no comment ! Pourtant cette élection du Pape Paul VI me rappelle d'autres élections, comme celle de Pie IX à propos duquel la secte maçonnique avait eu de vagues espérances de conciliation avec les 'idées nouvelles'. On sait ce qui s'est passé au contraire : Pie IX, instruit par ses propres expériences et surtout illuminé d'En-Haut, réduisit en poussière le libéralisme, c'est-à-dire l'esprit maçonnique, par le Syllabus. A sa mort, la Franc-Maçonnerie crut pourtant l'heure venue de relancer la bataille et de vaincre l'Église. Le franc-maçon Léon Gambetta lui-même, lorsque le 20 février 1878, fut élu le Pape Léon XIII, écrivit à un ami : « Ce sera un grand jour : la paix venue de Berlin et peut-être, la conciliation faite avec le Vatican. Le nouveau Pape a été élu : c'est l'élégant et raffiné cardinal Pecci, évêque de Pérouse auquel Pie IX avait essayé d'enlever la tiare, en le nommant camerlingue. Cet italien, plus diplomate que prêtre, est passé à travers toutes les intrigues des jésuites et des clercs étrangers. Il est Pape et le nom de Léon XIII qu'il a pris me semble du meilleur augure. Je salue cet événement plein de promesses. Il ne rompra pas ouvertement avec les traditions et les déclarations de son prédécesseur, mais sa conduite, ses actions, ses relations vaudront mieux que des discours et, s'il ne meurt pas trop tôt, nous pouvons espérer une entente convenable avec l'Église. »

Le lendemain, il écrivit une autre lettre : « Paris, le 22 février 1878 – Je suis infiniment reconnaissant à ce nouveau Pape du nom qu'il a osé prendre : c'est un opportuniste sacré. Pourrons-nous traiter ? Chi lo sa ? comme disent les Italiens ».

Mais Léon XIII 'ne mourut pas trop vite'. Dieu lui concéda 25 ans de règne et la secte maçonnique dut encore attendre cette 'entente convenable avec l'Église'. De fait, en quatre occasions différentes, Léon XIII confirma avec fermeté le Syllabus de Pie IX, et dit de lui-même en toute vérité : « Notre combat a non seulement pour objet la défense et l'intégrité de la Religion, mais celle de la société civile elle-même et la restauration des principes qui sont le fondement de la paix et de la prospérité. »

La Franc-Maçonnerie espérait pourtant toujours une prochaine réconciliation avec l'Église.

Sur la Revue maçonnique 'Acacia' de septembre 1903, parut un article du F.M. Hiran, intitulé : 'La mort de Léon XIII', où il invoquait un Pape qui « dénouerait les liens du dogmatisme tendus à l'extrême, qui ne prêterait pas l'oreille aux théologiens fanatiques et accusateurs d'hérésies, qui laisserait travailler à leur aise les exégètes, qui recommanderait et pratiquerait la tolérance envers les autres religions, qui ne renouvellerait pas l'excommunication de la francmaçonnerie. »

Mais la Franc-Maçonnerie dut encore se détromper car l'œuvre du Saint Esprit n'apparut jamais aussi évidente que pour l'élection de Pie X. Malheureusement, les maux rampants de l'Église de Vatican II existaient déjà depuis longtemps : la tentation du protestantisme, du marxisme et du modernisme était déjà dans le subconscient de beaucoup de catholiques ; Vatican II créera les conditions nécessaires pour que ces tendances viennent au grand jour et soient tenues pour une nouvelle orthodoxie.

Pour reprendre l'expression pittoresque du cardinal Heenan, Vatican II devint une espèce de 'safari ecclésiastique'; pour d'autres, au contraire, ce fut l'occasion si longtemps attendue, et, bien organisés, ils surent le détourner dans la direction voulue. Et puis, le groupe allemand avec ses alliés, grâce à la tactique du 'Blitzkrieg', pulvérisèrent et démoralisèrent continuellement leurs adversaires, utilisant habilement les groupes de pression. La majorité des Pères finit ainsi par capituler souvent inconsciemment, pour ne pas être taxée de passéisme de la part des mass-media, tous désormais hostiles à la Tradition.

De fait, les documents conciliaires, plus que des évêques qui les votèrent, furent l'œuvre des 'experts', cinquième colonne du modernisme, dont la principale préoccupation fut l'œcuménisme à tout prix.

On eut alors Vatican II dont les textes ambigus feront dire à l'observateur anglican Gregory Baum : « Le Concile a donc admis que l'Église du Christ est quelque chose de plus vaste que l'Église catholique romaine » ; et à l'autre observateur protestant, Oscar Cullmann : « Tous les textes sont formulés de manière à ne fermer aucune porte, et ne présen-

teront à l'avenir aucun obstacle aux discussions entre catholiques ou au dialogue avec les non catholiques, comme cela arrivait au contraire avec les décisions dogmatiques des Conciles précédents. »

Hé bien, ce n'est que sous ce jour néo-moderniste, qu'il faut considérer toute l'œuvre de Paul VI pendant et après Vatican II.

CHAPITRE V - SON OUVERTURE À LA DÉMOCRATIE UNIVERSELLE

L'article III de la déclaration des "Droits de l'Homme" dit : "Le principe de toute autorité existe essentiellement dans la Nation".

L'ouverture à la "Démocratie Universelle" fut tout de suite évidente dans toutes les Allocutions principales de Paul VI, par exemple comme celles-ci :

- «Quelque chose de grand et de nouveau se prépare et s'accomplit, qui peut changer la face de la terre. » (Discours du 19 juillet 1971)
- « L'humanité est en marche ; elle tend à une domination plus grande du monde... Et à quoi sert cette conquête ? A mieux vivre, à vivre plus intensément. L'humanité limitée dans le temps cherche une plénitude de vie et l'obtient... Elle tend vers l'unité, vers la justice, vers un équilibre et une perfection que Nous appelons "Paix"... » (Discours-Message pour la Journée de la Paix, 1er janvier 1969)
- « L'humanité subit de profonds changements et cherche les principes directeurs et les forces neuves qui la conduiront dans le monde futur. » (Discours à Bombay, le 2 décembre 1964)

Comme on le voit, ce sont des paroles qui révèlent son messianisme sur un fond humaniste et naturaliste. Mais le Seigneur a démenti ces affirmations une à une.

Aucune "paix" pour les impies constructeurs de la "Tour de Babel", parce que seul le Christ donne la "paix", mais pas de la même façon dont la donne le monde. Et pas non plus de "justice", comme la voulait Paul VI:

« Nous tous, persuadés que la paix doit avoir pour fondement la justice, nous deviendrons les avocats de la justice. Parce que le monde a grand besoin de justice et c'est la justice dont le Christ veut que nous soyons affamés et assoif-fés. » (Discours aux Pères Conciliaires le soir du 5 octobre 1965 – D.C. n°1457 col.1745)

Oh non! Le Christ avait béni uniquement ceux qui ont faim et soif d'une autre justice, celle de l'homme envers Dieu, c'est à dire la sainteté, dont la justice sociale ne peut être qu'une des conséquences.

La dialectique de Paul VI au contraire, inhérente à l'encyclique Populorum Progressio (26 mars 1967), comprend une analyse (marxiste) de la situation internationale qui arrive au dilemme : ou bien les peuples riches partagent leurs ressources avec les peuples pauvres, ou bien ceux-ci feront la guerre... Autant dire : ou bien l'égalité, ou bien la guerre !

Voilà pourquoi Paul VI excitera les ressentiments de tous les peuples du Tiers Monde envers le "développement", en leur proposant comme moyen pour l'atteindre la pression sur les pays riches. Programme crypto-communiste qui frise la révolution ; c'est ainsi en effet qu'il parla à Bogota, à Manille, en Australie, mettant les pauvres contre les riches, selon la dialectique de la "lutte des classes", en la camouflant avec la solution évangélique de l'amour qui répudie la violence. Mais cet "amour", dans un monde sans Dieu, est irréalisable, et donc, il devient seulement une justification à priori de la violence ; c'était en effet, dire en d'autres termes : si avec l'amour, avec la non-violence on n'obtient rien ou presque rien, la révolution et la haine peuvent prendre le dessus. Et il sera facile pour ces peuples de se reconnaître dans cette situation où Paul VI autorisait "l'insurrection révolutionnaire."

« ... En cas de tyrannie évidente et prolongée qui comporterait de graves dommages aux droits fondamentaux de la personne et nuirait au bien commun du pays... » ("Populorum Progressio" n° 31)

C'était son programme :

« Réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être luimême l'artisan responsable de son progrès matériel, de son progrès moral, et de son développement spirituel. » (ibid. n° 34)

Son programme était donc un programme de solidarisme intégral à réaliser par la force, même s'il était voilé sous ce mot de "salut" qui devrait être réservé uniquement au mystère de la Rédemption.

Pour Paul VI, l'homme passe avant tout ; voilà pourquoi on trouve en lui et dans ses écrits plus de zèle à défendre les droits et les intérêts de l'homme que ceux de Dieu. Il prend l'humanisme pour du christianisme. Certes, la religion chrétienne, plus que toute autre religion, est imprégnée d'humanisme, mais elle enseigne tout d'abord l'amour d'un Dieu qui a donné sa vie pour les hommes, pour leur salut éternel.

Paul VI préconise au contraire la venue d'une société pacifique, grâce à la formation d'une 'conscience de l'humanité' par des moyens naturels ; c'est une véritable utopie qui touche à l'hérésie, car l'homme, après le péché originel, est enclin au mal plus qu'au bien : égoïsme, cupidité, vengeance, haine, méchancetés de tous genres. Ce rêve d'une société dans laquelle tous les hommes s'aiment, se respectent les uns les autres, ne peut être qu'une utopie, surtout si on n'inculque pas, en premier lieu, le respect des droits de Dieu.

C'est une vérité élémentaire que Paul VI a continuellement ignorée, mettant toujours l'accent sur les droits des hommes, écho fidèle de la Révolution française de 1789.

Donc, un nouveau christianisme, tout à fait incapable d'engendrer la Charité dont le monde a besoin!

Mais est-ce que le pape et les évêques ignorent les conséquences de ce culte de l'homme ? Ne savent-ils pas combien et quels crimes ont été commis depuis cette satanique révolution française, justement au nom des Droits de l'Homme ? Ont-ils oublié qu'à mettre l'Europe à feu et à sang, ce fut justement l'œuvre funeste de la France révolution-naire dans sa délirante prétention de libérer les peuples opprimés ?

Certes, la Charte des droits de l'homme contient des choses valables, mais elles n'ont pas été inventées par la Révolution, vu qu'elles se trouvaient déjà dans l'Évangile. Il y a pourtant dans ces écrits une idéologie perverse, où l'Homme devenu l'être suprême, exclut tout Droit de Dieu et Dieu lui-même.

C'est pourquoi Pie IX dit que « La Révolution française fut inspirée par Satan lui-même. Son but fut de détruire le christianisme de fond en comble. »

De même, les principes de 'Liberté-Égalité-Fraternité' sont faux, non pas en eux-mêmes, mais parce qu'ils ne sont pas subordonnés à Dieu et à ses lois. On pourrait les considérer comme valides, faisant abstraction de l'esprit qui les a dictés, de l'esprit qui les anime, qui les applique et les manifeste, dans un habile mélange du vrai et du faux et du vrai

En un mot, les prétendus Droits de l'Homme devaient remplacer les Droits éternels de Jésus-Christ. Donc en conscience, un catholique ne peut absolument pas admettre ces principes de la Révolution française, pas plus qu'il ne peut admettre l'esprit qui les a dictés, ni leur interprétation, ni leur application.

Telle n'était pas la façon de penser de Paul VI. Pour lui, la Charte des Droits de l'Homme était comme la version d'un Évangile moderne.

Saint Pie X avait écrit :

« ...Ils ne craignent pas de faire, entre l'Évangile et la Révolution, des rapprochements blasphématoires ». (cfr. Pie X : 'Lettre sur le Sillon', n° 41)

Léon XIII fut encore plus décidé, prenant pour cible le dogme démocratique : la "souveraineté du peuple". Dans son encyclique Immortale Dei, il écrit :

« Le pouvoir public ne peut venir que de Dieu ; Dieu seul est Souverain Seigneur de toutes choses ; toutes, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement Lui être soumises et Lui obéir, de sorte que quiconque a le droit de commander, ne tient ce droit que de Dieu, chef suprême de tous : tout pouvoir vient de Dieu (Rom. XIII). »

Paul VI remplit au contraire tout son pontificat d'une longue prédication sur les Droits de l'Homme, aussi bien en tant qu'individu que comme Nation. (Cfr. Marcel de Corte, 'Courrier de Rome', 25 septembre 1971, n° 86, p.8)

« On constatait un ferment nouveau : des idées vivantes, des coïncidences parmi les grands principes de la Révolution, laquelle n'avait rien fait d'autre que de s'approprier certaines idées chrétiennes : fraternité, liberté, égalité, progrès, désir d'élever les classes humbles. Ainsi tout cela était chrétien, mais avait pris un revêtement anti-chrétien, laïque, irréligieux, tendait à dénaturer cette part du patrimoine évangélique destiné à valoriser, élever, ennoblir la vie humaine. » (Cfr. Paul VI, 1er septembre 1963 – D.C. n°1410 col.1372)

Il faut bien remarquer qu'il ne s'agit pas de 'signe anti-chrétien', mais bien d' 'esprit anti-chrétien' qui s'est approprié des concepts chrétiens pour les utiliser et les appliquer contre Dieu.

Dans la Constitution conciliaire : L'Église dans le monde de notre temps, on lit malheureusement :

« L'Église, en vertu de l'Évangile qui lui a été confié, proclame les droits des hommes, reconnaît et tient en grande estime le dynamisme de notre temps qui partout donne un nouvel élan à ces droits. » (Cfr. Constitution conciliaire : l'Église dans le monde d'aujourd'hui, n° 41)

Après cette fausse affirmation conciliaire, on ne s'étonne pas de cette autre affirmation de Paul VI à Manille :

« Nous sentons l'obligation de professer, ici plus qu'ailleurs, les « Droits de l'Homme », pour vous et pour tous les pauvres du monde. » (Paul VI à Manille, le 27 novembre 1970)

Il semblerait que pour Paul VI, professer 'l'Évangile' ou les 'Droits de l'Homme' revient au même...

Il affirma encore : « L'Église croit fermement que la promotion des 'Droits de l'Homme' est une requête de l'Évangile et qu'elle doit occuper une place centrale dans son ministère. » (D.C. 17 novembre 1974, n°1664, p.965. Et aussi D.C. du 7 mars 1976, n° 1693. p. 223)

'Une requête de l'Évangile' ?... Mais où trouve-t-on dans l'Évangile un texte – au moins un ! – qui encourage à revendiquer les 'droits humains' ?

Mais Paul VI poursuit:

« Dans son désir de se convertir pleinement à son Seigneur et de mieux accomplir son ministère, l'Église entend manifester son respect et son soin des 'Droits de l'Homme' à l'intérieur d'elle-même. » (Message de Paul VI et des Pères du Synode, le 23 novembre 1974)

Bizarre! Paul VI affirme que pour 'se convertir pleinement au Seigneur et mieux accomplir son ministère', l'Église doit avoir 'soin des Droits de l'Homme', alors que l'Apôtre saint Paul, écrit à propos de son ministère apostolique: « Je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié » (I Cor. 2, 2).

Certes, Paul VI n'est pas l'Apôtre saint Paul et pensait tout autrement. Il continuait à identifier l'évangélisation et la défense des Droits de l'Homme. Voici ce qu'il disait : « À la lumière de ce que nous percevons sur notre devoir d'évangélisation, et avec la force de notre obligation de proclamer la Bonne Nouvelle, Nous affirmons notre propre détermination de promouvoir les 'Droits de l'Homme' et la réconciliation dans toute l'Église et dans le monde d'aujourd'hui. » (D.C.17 novembre 1974, n° 1664, p.966)

Rappelons-nous à ce propos, ce qu'écrivit Léon XIII, le 8 décembre 1902 :

« Que chacun évite tout lien avec ceux qui se déguisent sous le masque de la tolérance universelle, du respect de toutes les religions, de la manie de concilier les maximes de l'Évangile avec celles de la Révolution. »

Paul VI ignorait cette voix du Magistère, c'est pourquoi il disait :

« Paix et droits de l'Homme : voilà l'objet de la réflexion par laquelle Nous voudrions que les hommes inaugurent l'année qui commence... Ce message ne peut manquer de la force qui lui vient de l'Évangile, de l'Évangile du Christ dont Nous sommes ministre. Comme l'Évangile, c'est au monde entier qu'il s'adresse... » (Paul VI, 'Journée pour la Paix', 1er janvier 1969 – D.C. n°1533 p.103)

De même, lors du 25ème anniversaire de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, Paul VI déclara :

« Pour promouvoir la paix et faire œuvre de reconstruction morale, dans cette Europe de l'après-guerre, aux plaies encore vives, il importe de mettre au premier plan le respect des 'Droits de l'Homme'... » (Allocution du 7 novembre 1975 – D.C. n°1687 p.1021)

Il n'y a donc pas de doute que les moyens humains soient les seuls qui importent vraiment à Paul VI. 'Au premier plan', pour la 'reconstruction morale' de l'Europe, il dit qu'il faut mettre non pas l'Évangile, mais les 'Droits de l'Homme', lesquels sont basés :

- sur le 'culte de la liberté' (qui ne tient aucun compte de Dieu et de nos devoirs envers Lui) ;
- sur le 'mythe de l'Égalité' (d'où naissent continuellement les injustices et les violences) ;
- sur le'rêve' d'une 'Fraternité universelle' (obtenue au prix de concessions et de trahisons, et par les seuls moyens humains).

Il faut aussi remarquer que la Charte des Droits de l'Homme n'a provoqué que des conflits, des rébellions, des discordes, des guerres, car l'homme éloigné de Dieu pense plus à revendiquer ses droits que ses devoirs.

De toute manière, Paul VI aurait dû savoir que le seul moyen de freiner de tels désordres, est de christianiser le monde en lui donnant Jésus-Christ, en prêchant son Évangile, en administrant les sacrements à travers lesquels nous parvient la grâce de Dieu indispensable.

Mais dans l' 'Humanisme Intégral' de Maritain, on lit que la 'Démocratie Universelle' ou 'Cité Mondiale' doit être fondée sur la 'Conscience', et doit être régie par la 'Charte des Droits de l'Homme', c'est à dire par les lois de la cité moderne.

Les Droits de l'Homme seraient donc la transposition, en clef moderne, du Message Évangélique.

C'est ce qu'affirme Paul VI dans son discours à l'ONU le 4 octobre 1965 :

« Cet édifice que vous êtes en train de construire, messieurs, ne s'appuie pas sur des bases matérielles terrestres ; ce serait un édifice construit sur le sable ; mais il s'appuie avant tout sur nos consciences... Jamais comme à présent, en une époque de tels progrès humains, il est devenu nécessaire de faire appel à la conscience morale de l'homme. » (D.C. n°1457 col.1737)

Mais d'où viendra la force morale pour soutenir la 'conscience morale' sinon de la Grâce divine ? Paul VI, dans une Allocution du mercredi (15 décembre 1965), exposera sa théorie de la 'conscience', considérée comme force morale, sur laquelle se greffe le 'sentiment religieux' :

« C'est à travers l'expression de la conscience morale que l'homme s'affranchit de ses tentations...C'est grâce à cette conscience morale que sont dépassés les intérêts corrupteurs de sa dignité, que sont vaincues les craintes qui rendent l'esprit vil et inepte, que sont nourris les sentiments qui engendrent l'homme d'honneur, l'honnête, pour tout dire, le fort. Les grands types du drame humain, les innocents, les héros, les saints, puisent à cette conscience leur énergie... »

Cette façon de parler n'est pas digne d'un prêtre, car on y ignore la Grâce du Christ Rédempteur sans laquelle nous ne pouvons rien faire, on y ignore les sacrements, on y ignore la prière!

Paul VI, dans son message à l'ONU le 4 octobre 1970, répètera la même chose :

« Que veut donc exprimer cette conscience avec tant d'énergie ? Les Droits de l'Homme ! La conscience de l'humanité se fait toujours plus forte. Les hommes retrouvent cette partie inaliénable d'eux-mêmes qui les tient unis : l'humain dans l'homme. » (D.C. n°1572 p.902)

Et encore : « La charte des Droits de l'Homme : demander pour tout le monde, sans distinction de race, d'âge, de sexe, de religion, le respect de la dignité humaine et les conditions nécessaires à son exercice, n'est-ce pas traduire en termes hauts et clairs, l'aspiration unanime des cœurs et le témoignage universel des consciences ? » (D.C. ibid.)

Comme on le voit, ce nouveau 'décalogue humaniste' contient bien sûr des paroles belles et alléchantes pour l'esprit : vérité, justice, dignité, solidarité, égalité, fraternité, etc..., mais aucune d'elles n'est suffisante pour vaincre la chair, le monde, le démon.

Paul VI insistait déjà sur son 'Décalogue humanitaire' dans son 'Bref aux Nations Unies' du 4 octobre 1965 :

« Pour assurer le bien public qui intéresse tout le genre humain, il ne peut y avoir d'autre organisation que la vôtre qui est fondée sur le respect du droit, de la juste liberté, de la dignité de la personne, le rejet de la funeste folie de la guerre et de la fureur néfaste de la tyrannie. » (D.C. n°1457 col.1746)

Ces mots de Paul VI ne sont que du vent et ne provoqueront jamais ni le plus petit acte de vertu, ni un renoncement, ni un sacrifice, ni un pardon évangélique, ni aucun autre bien chrétien.

Il suffit de relire ce qu'écrivait saint Pie X :

« ...D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, qu'à partir du jour où il aura acquis une conscience claire, forte, indépendante, autonome, pouvant devenir maître, n'obéissant qu'à elle et capable d'assumer et de porter sans prévarication les plus lourdes responsabilités. Voilà les mots par lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain. » (St Pie X 'Lettre sur le Sillon', du 25 août 1910, n°25)

Paul VI ne pense ni au Christ, ni à la grâce des Sacrements, ni à la loi de l'Évangile, engagé comme il l'est, sur le plan naturaliste. De fait, à Bombay, le 2 décembre 1964, il soulignera encore une fois que : « L'humanité subit de profonds changements et cherche les principes directeurs et les forces nouvelles qui la conduiront dans le monde futur. »

Quelle espèce de 'Vicaire du Christ' a été ce Paul VI ?

« Nous devons – dit-il – nous rapprocher les uns des autres, non seulement à travers la presse et la radio, les navires et les avions à réaction, mais nous devons nous rapprocher par nos cœurs, par la compréhension mutuelle, l'estime et l'amour. » (3 décembre 1964 - D.C. n°1439 col.6)

Que de l'humain en somme ! La 'religion' n'avait plus de place pour lui. C'est le 'culte de l'homme' qui doit engendrer l'amour de l'homme...

Peut-être Paul VI n'avait-il jamais présent à l'esprit ce texte évangélique dans lequel le Christ dit clairement de 'chercher avant tout le Règne de Dieu et sa Justice', c'est à dire la vie de Grâce et de Sainteté, pour être introduits dans la Béatitude de la gloire du Ciel... et qu'il n'est donc pas possible de faire des progrès, même humains et temporels, sinon dans la mesure où les hommes cherchent d'abord le Royaume de Dieu.

Toutes les paroles de Paul VI ne furent donc qu'une chimère d'un Monde Nouveau, d'un Paradis sur terre, réalisable par les seules forces de l'homme.

Il disait en effet le 19 juillet 1971 : « Quelque chose de grand et de nouveau se prépare et s'accomplit, qui peut changer la face de la terre. »

Ce sont les paroles d'un messianisme vaporeux et extravagant qui lui avait déjà fait proclamer à l'ONU ces sentences ridicules et fantaisistes : « Citoyens du monde qui vous réveillez à l'aube de ce nouvel an 1970, pensez un instant : où mène le chemin de l'humanité ? Un regard d'ensemble est aujourd'hui possible, un regard prophétique. L'humanité est en chemin, elle tend à une maîtrise plus grande du monde... Et à quoi sert une telle conquête ? À mieux vivre, à vivre plus intensément. L'humanité, limitée dans le temps, cherche une plénitude de vie et l'obtient... Elle tend vers l'unité, vers la justice, vers un équilibre et une perfection que nous appelons Paix... La Paix est la fin logique du monde présent ; c'est le destin du progrès ; c'est l'ordre final vers lequel tendent les grands efforts de la civilisation... Nous annonçons la Paix comme le fruit principal de la vie consciente de l'homme, qui veut voir la perspective de son itinéraire prochain et futur. Encore une fois, nous annonçons la Paix, car elle est en même temps et sous divers aspects, principe et fin du développement de la société. » (Message pour la journée de la Paix, 1970 – D.C. n°1555 p.55)

Ce sont des paroles ridicules, délirantes, de faux prophète. Du reste, la Parole de Dieu démentit nettement ses affirmations. « Non est pax impiis » (Is 48,22-57,21). Le Christ seul peut donner la 'paix', mais pas à la façon du monde.

Il sera bon d'ajouter aussi ce que St Pie X écrivit dans sa 'Lettre sur le Sillon' :

« Non, vénérables frères... on ne construira pas la cité du monde d'une manière différente de celle dont Dieu l'a construite ; on ne bâtira pas la société si l'Église n'en a pas établi les bases et n'en dirige pas les travaux ; non, la civilisation ne s'invente pas et la cité nouvelle ne se construit pas dans les nuages. Elle a été, elle est : c'est la civilisation chrétienne, c'est la civilisation catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur les fondations naturelles et divines contre les attaques toujours renouvelées de la malsaine utopie, de la révolte et de l'impiété : Omnia instaurare in Christo. » (St Pie X, 'Lettre sur le Sillon')

La 'Paix' ne peut donc être le fruit de la civilisation de l'homme, et encore moins de l'ONU.

On doit dire la même chose de la 'justice'. Mais la pensée de Paul VI est celle d'un messianisme révolutionnaire : subordonner la perspective de la paix à l'instauration de la justice. C'est ce qu'il a écrit dans son encyclique Populorum Progressio du 26 mars 1967, où son analyse a la saveur du marxisme parce que le mot 'Justice' y va de paire avec le mot 'Égalité'. C'est-à-dire : ou bien les peuples riches partagent leurs ressources avec les peuples déshérités, ou bien ce sera la guerre (comme si ce n'était pas exactement le contraire, parce que ce sont toujours les peuples riches et forts qui déchaînent les guerres, justement pour tenir toujours plus dans la pauvreté, et donc dans l'impuissance, les peuples pauvres).

Voilà pourquoi, à Bogota, à Manille, en Australie, Paul VI a mis les pauvres contre les riches, les peuples indigènes contre les Occidentaux ; masque dialectique de la 'lutte des classes', nuancée par la recommandation d'une solution évangélique, qui répudie la violence et veut l'amour :

« Qu'en d'autres temps, l'Église et les papes eux-mêmes, en d'autres circonstances très diverses, aient eu recours à la force des armes et du pouvoir temporel, même pour de bons motifs et avec les meilleurs intentions, Nous n'en voulons pas juger pour l'instant; pour Nous, il n'est plus temps de se servir de l'épée et de la force, même si elles étaient soutenues par des fins de justice et de progrès; et Nous avons confiance que tous les bons catholiques et toute la saine opinion publique et moderne sont du même avis. Nous sommes au contraire convaincus... que les temps sont mûrs pour l'amour chrétien entre les hommes; voilà ce qui doit agir, voilà ce qui doit changer la face de la terre; voilà ce qui doit amener dans le monde la justice, le progrès, la fraternité et la paix. »

Une façon de parler qui est utopie pure, peut-être la plus irréalisable en un monde sans Dieu, dans une civilisation du péché!

L'encyclique Populorum Progressio de Paul VI, à part les invitations idylliques à l'amour, pour atteindre ce but, veut la confusion des religions, le ramassis de toutes dans une chaotique confusion.

En effet, quelle place occuperait la religion dans cette 'cité de l'homme' ainsi programmée ? Quelle place reviendrait à la religion dans ce nouvel humanisme qui proclame à tout bout de champ que l'homme se suffit à lui-même, et que donc il n'a pas besoin de transcendance, de révélation, de rédemption surnaturelle, de dogme, de culte, d'Église particulière ?

« L'Eglise ne peut pas se désintéresser de l'animation idéologique, morale et spirituelle de la vie publique... Travaillez avec confiance, oui, avec confiance envers les organisations qui forment la norme et l'histoire de notre société et qui sont aujourd'hui les organisations démocratiques. » (Cfr Discours du 30 janvier 1965 – D.C. n°1442 col.294)

C'est une phrase qui nous rappelle celle de Maritain :

« L'Humanisme Intégral ne peut trouver ses fondements idéologiques que dans une traduction profane de l'Evangile. »

La "Nouvelle démocratie" donc, ne reconnaît plus la religion ; dans l'anonymat seulement, elle œuvre pour l'homme, pour l'humanité.

Et Paul VI dit encore ceci:

« Nous nous sentons responsables. Envers tous nous sommes débiteurs. L'Eglise, en ce monde, n'est pas fin à ellemême ; elle est au service de tous les hommes ; elle doit rendre le Christ présent à tous, individus et peuples. » (Discours du 30 janvier 1965)

Mais quelle "présence" du Christ ?... Peut-être celle du serviteur ?...

« Servir l'homme ! Il s'agit bien entendu de chaque homme, quelle que soit sa condition, sa misère, ses exigences. L'Eglise, pour ainsi dire, est proclamée "servante de l'humanité". » (Discours du 7 décembre 1965 – D.C. n°1462 col.64)

Cela ressemble désormais à une obsession, cette orientation sociale, humanitaire, démocratique, dont il va jusqu'à parler dans ses homélies, comme par exemple dans celle de la Fête-Dieu, à Rome, à l'E.U.R., le 17 juin 1965 :

« Vous savez combien ce problème fondamental de la société humaine a la première place parmi tous ceux de notre temps, et domine tous les autres par les idéologies, les politiques, les cultures, les organisations avec lesquelles les hommes de notre temps travaillent, peinent, ou rêvent et souffrent pour créer la civilisation terrestre, la cité nouvelle et idéale ; et nous savons tous comment, en ce multiple effort, les hommes engagés dans l'énorme construction arrivent souvent, bien sûr, à faire des progrès notables et dignes d'admiration et de soutien, mais trouvent en eux-mêmes, à chaque pas, des obstacles, des contrariétés qui deviennent des divisions, des luttes, des guerres, précisément parce qu'ils manquent d'un unique et transcendant principe unificateur de l'humaine communauté, et ils manquent de suffisante énergie morale pour donner à celle-ci la cohésion autant libre et consciente que solide et heureuse, telle qu'il convient à de vrais hommes. La cité terrestre manque de ce supplément de foi et d'amour qu'en elle et par elle seule, elle ne peut trouver ; et que la cité religieuse existant en elle, l'Eglise, peut, sans offenser en rien l'autonomie de la cité terrestre, ou mieux, sa juste laïcité, peut, même par tacite osmose d'exemple et de vertu spirituelle, en non faible mesure, lui conférer... Vous, citoyens de ce quartier, avez ici un illustre type de cité nouvelle et idéale ; ne laissez pas manquer l'animation intérieure qui peut la rendre vraiment unanime, bonne et heureuse ; celle qui dérive de la source de la foi catholique, vécue dans la célébration communautaire de la liturgie eucharistique. » (Allocution pour la Fête-Dieu, à l'EUR, quartier nouveau de Rome, le 17 juin 1965 – D.C. n°1451 col.1168-1169)

C'est un discours habile, du style Montini, mais si on le renverse, il semble que ce soit l'Eglise qui irradie sur la communauté la charité et la paix, alors qu'au contraire, les protagonistes de la "nouvelle cité" idéale et laïque, pour Paul VI, ce sont les hommes. Le culte eucharistique se mélange au culte humaniste où réside toute impiété; l'Eglise donne seulement ce "supplément de foi et d'amour". Par osmose, la foi en Jésus se changera en foi en l'homme et en amour du Monde.

"La religion du Dieu qui s'est fait homme", donc, est mise par Paul VI au service de la "religion de l'homme qui se fait Dieu".

Mais comment faire ce "revirement" pour rendre le christianisme apte à ce nouveau "service"?

C'est lui qui le dira à Bethléem, le 6 janvier 1964 :

« Nous devons assurer à la vie de l'Eglise un nouveau mode de sentir, de vouloir, de se comporter. » (Discours à Bethléem, 6 janvier 1964 – D.C. n°1417 col.179)

Et ceci, il l'avait déjà dit avec plus d'audace le 12 août 1960 :

« C'est la persuasion de tous ceux qui aujourd'hui encore s'occupent de religion, même s'ils sont hors de son expression concrète : une foi, une observance, une communauté, ou

qu'ils soient au contraire à l'intérieur d'une profession ou d'une discussion religieuse. Le tout, c'est de savoir ce qu'on entend par renouveau. »

Donc, ce n'est plus la peine d'approcher les âmes pour les intéresser aux "choses suprêmes", mais il faut au contraire les mettre au service de l'humanité.

C'est son œcuménisme ; c'est-à-dire une confusion de toutes les religions en tant que convergentes expressions des mêmes "valeurs spirituelles et morales", pour assurer aux "hommes de bonne volonté", le "salut" total de "tout homme et de tous les hommes sans aucune distinction de caste, de foi, de couleur ou de langage." (Discours du 7 décembre 1965)

C'est hallucinant !... Le résultat de cette promiscuité ne pourra être autre que cette "démocratie universelle" dont nous avons parlé, et qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni israélite, mais plutôt une religion universelle, qui comprendra tous les hommes, enfin "frères" dans le "règne de Dieu".

Mais n'est-ce pas justement cela que condamnèrent tous les prédécesseurs de Paul VI ? ... Et voilà ce qu'il dira à Sidney, le 3 décembre 1970 :

- « L'isolement n'est plus de mise : l'heure est venue de la plus vaste solidarité des hommes entre eux, pour l'instauration d'une communauté mondiale unie et fraternelle ». (D.C. n°1577 p.16)
- « L'œuvre de la paix ne se limite pas à une foi religieuse ; c'est l'œuvre et le devoir de tout homme, indépendamment de ses convictions religieuses : les hommes sont frères, Dieu est leur Père et leur Père veut qu'ils vivent tous en paix les uns avec les autres. » (Aux Organisations Religieuses de l'ONU, le 4 octobre 1965)

Mais alors, c'est Dieu qui veut la tolérance, l'indifférence, le libéralisme, le respect de chaque religion ! S'il en est ainsi, Dieu voudrait aussi son discrédit, en voulant que se « réalise un monde où tout homme, sans distinction de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine... » (Populorum Progressio, n°47)

Il faudrait alors en conclure que si la religion ne sert plus à rien dans cette nouvelle société mondiale, Dieu non plus ne sert à rien.

De même, dans un discours du 30 janvier 1965 :

« L'Église ne peut pas se désintéresser de l'animation idéologique, morale et spirituelle de la vie publique... Travailler avec confiance, oui, avec confiance envers les systèmes qui forment la norme et l'histoire de notre société, et qui sont aujourd'hui les systèmes démocratiques. » (D.C. n°1442 col.294)

Et un peu plus tard:

« ... Nous aussi nous sommes en démocratie, dans laquelle le pouvoir naît de la communauté. » (Paul VI, 1er janvier 1971 – D.C. n°1578 p.66)

DOUX MÉLANGE

Comment a-t-on pu le laisser dire et faire, ce pape qui avait pourtant dit à Bethléem, le 6 janvier 1964 : « Nous devons assurer à l'Église une nouvelle manière de sentir, de vouloir, de se comporter » ?

Cette façon de parler pourrait faire penser qu'il a perdu lui aussi la foi. Il était pourtant de 'ceux qui, aujourd'hui s'occupent encore de religion' afin que toutes les religions puissent fraterniser dans l'action temporelle, mettant de côté les conflits dogmatiques, car 'les luttes religieuses sont finies pour toujours', et ce n'est plus le moment d'intéresser les âmes aux 'choses suprêmes', mais de les mettre au service de l'humanité.

Voilà bien son œcuménisme : confondre toutes les religions dans des expressions convergentes des mêmes 'valeurs spirituelles et morales' offertes aux 'hommes de bonne volonté' sur terre.

Et tout cet œcuménisme maçonnique fut la toile de fond de son voyage en Orient (1970), où il en vint à faire du bouddhisme une religion! Mais le but de son voyage était justement de susciter « des fruits d'entente plus étroite entre les communautés de toute origine et de toute confession religieuse dans cette partie du monde; espérons encore que (notre voyage) favorise une action solidaire pour le progrès, pour la justice et la paix. » (Discours à Téhéran, le 26 novembre 1970)

Et à Ceylan, le 4 décembre 1970 : « Faites en sorte que la fraternité vous lie ensemble dans votre vie sociale, économique et politique, sans aucune distinction de caste, de foi, de couleur et de langage... »

Coexistence donc, et collaboration entre toutes les religions. Paul VI le répètera encore dans son discours à l'Angélus du 9 août 1970 : « Le conflit engage trois expressions ethnico-religieuses qui reconnaissent un unique vrai Dieu : le peuple juif, le peuple islamique et, avec eux et diffus de par le monde, le peuple chrétien, c'est à dire le monothéisme dans ses trois voix les plus authentiques, les plus antiques, les plus historiques, les plus convaincues. Ne serait-il pas possible que du nom du même Dieu, au lieu d'irréductibles oppositions, naisse un sentiment de respect mutuel, d'entente possible, de cohabitation pacifique ? La référence au même Dieu, au même Père, sans préjudice de la discussion théologique, ne pourrait-elle pas un jour servir à la découverte si difficile et si indispensable, que nous sommes tous frères ? » (D.C. n°1569 p.759)

Il y a de quoi se perdre !... Le résultat de cette promiscuité dans le travail, le bénéficiaire de cette cosmopolite action sociale, ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni israélite : une religion universelle comprenant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans le Règne de Dieu (dans le 'Règne de la justice et de l'amour' ?).

Toujours dans cet amalgame des religions monothéistes, voici un autre fait : Paul VI a effectué un voyage en Afrique, en Ouganda, du 31 juillet au 2 août 1969. Dans la soirée du 1er août, il a reçu les représentants des communautés islamiques, auxquels il s'est adressé en ces termes :

- « Comment exprimer Notre satisfaction et Notre gratitude pour cette rencontre qui répond à notre vif désir de saluer en vos personnes les grandes communautés musulmanes répandues dans toute l'Afrique ? Vous Nous donnez par là l'occasion d'exprimer ici Notre profond respect pour la foi que vous professez et Notre espoir que ce que nous possédons en commun serve à unir chrétiens et musulmans d'une façon toujours plus étroite, dans une authentique fraternité.
- « Dans Nos prières, Nous évoquons toujours les peuples d'Afrique, car la foi commune dans le Tout-Puissant, professée par des millions d'Africains, doit appeler sur ce continent les grâces de sa providence et de son amour, avant tout la paix et l'unité parmi tous ses fils. Nous sommes sûrs qu'en tant que représentants de l'Islam, vous vous unissez aux prières que Nous adressons au Tout-Puissant pour qu'il donne à tous les croyants africains le désir de pardon et de réconciliation qui est si souvent recommandé dans l'Evangile et dans le Coran.
- « ... En célébrant les martyrs catholiques et anglicans (de l'Ouganda), Nous célébrons aussi volontiers ces confesseurs de la foi musulmane qui furent les premiers à subir la mort, en 1848, parce qu'ils refusaient de transgresser les préceptes de leur religion.
- « Que le grand soleil de la paix et de l'amour fraternel brille sur ce pays, trempé par le sang que ses généreux fils des communautés catholiques, chrétiennes et musulmanes ont versé pour éclairer tous les Africains. Et que cette rencontre avec vous, représentants respectés de l'Islam, soit le symbole et le premier pas de cette unité à laquelle Dieu nous demande tous d'aspirer, pour sa plus grande gloire et pour le bonheur de ce continent réuni. » (D.C. n°1546 col.771)

A propos d'œcuménisme, nous ne pouvons pas passer sous silence l'allocution adressée par Paul VI lors de la cérémonie œcuménique à Saint-Paul hors les murs, le 4 décembre 1965, pour prendre congé des observateurs non catholiques, de différentes confessions chrétiennes, au Concile Vatican II :

- « Messieurs, chers Observateurs, ou plutôt laissez-Nous vous appeler du nom qui a repris vie en ces quatre années de Concile œcuménique : Frères, Frères et amis dans le Christ!
- « ... Chacun de vous va reprendre le chemin du retour à sa propre résidence, et nous allons nous retrouver seuls. Permettez que nous vous confiions cette intime impression : votre départ produit autour de nous une solitude qu'avant le Concile nous ne connaissions pas et qui, maintenant, nous attriste ; nous voudrions vous voir toujours avec nous !
- « Ceci Nous oblige à vous redire Nos remerciements pour votre présence à Notre Concile œcuménique. Nous l'avons grandement appréciée, cette présence ; Nous en avons senti l'influence ; Nous en avons admiré la noblesse, la piété, la patience, l'affabilité. Et c'est pourquoi Nous conserverons un souvenir reconnaissant de votre venue, et en repensant à la courtoisie de ces rapports humains et chrétiens, Nous saurons mieux apprécier à sa juste valeur la signification historique du fait de votre présence, en découvrir le contenu religieux et scruter le mystère des divins desseins qu'elle semble à la fois cacher et indiquer.
- « Et ainsi, votre départ ne mettra pas fin, pour Nous, aux relations spirituelles et cordiales auxquelles votre assistance au Concile a donné naissance ; il ne ferme pas, pour Nous, un dialogue silencieusement commencé, mais Nous oblige, au contraire, à étudier comment Nous pourrions fructueusement le poursuivre. L'amitié demeure...
- « Si nous voulons dresser un bilan sommaire des fruits qui ont mûri, à l'occasion et à cause du Concile, en ce qui concerne la question de l'unité, nous pouvons d'abord enregistrer le fait d'une conscience accrue de l'existence du problème lui-même : problème qui nous concerne et nous oblige tous. Nous pouvons ajouter un autre fruit, plus précieux encore : l'espoir que le problème non aujourd'hui, certes, mais demain pourra être résolu ; lentement, graduellement, loyalement, généreusement. C'est là une grande chose.
- « Et c'est le signe que d'autres fruits encore ont mûri : nous avons appris à vous connaître un peu mieux, et non pas seulement comme les représentants de vos confessions respectives : à travers vos personnes, nous sommes entrés en contact avec des communautés chrétiennes qui vivent, prient et agissent au nom du Christ, avec des systèmes de doctrines et de mentalités religieuses, disons-le sans crainte : avec des trésors chrétiens de haute valeur.
- « Loin de susciter en nous un sentiment de jalousie, cela augmente plutôt en nous le sens de la fraternité et le désir de rétablir entre nous la parfaite communion voulue par le Christ. Et cela nous amène à découvrir encore d'autres résul-

tats positifs sur la voie de notre paix : nous avons reconnu certains manquements et certains sentiments communs qui n'étaient pas bons ; de ceux-là, nous avons demandé pardon à Dieu et à vous-mêmes ; de ceux-ci, nous avons découvert la racine non chrétienne et nous nous sommes proposé, pour notre part, de les transformer en sentiments dignes de l'école du Christ ; on renonce à la polémique à base de préjugés et offensante, et on ne met plus en jeu un vaniteux prestige ; on cherche plutôt à avoir présentes à l'esprit les exhortations répétées de l'Apôtre sur la tombe duquel nous nous trouvons ce soir : « Qu'il n'y ait pas entre vous de contestations, de jalousies, d'animosités, de rivalités, de médisances, d'insinuations, de manifestations d'orgueil, de désordres. » (2 Cor., 12, 20) Nous voulons reprendre des rapports humains, sereins, bienveillants, confiants.

- « ... Mais ce n'est pas tout : vous savez, Frères, que notre Concile œcuménique lui-même s'est mis en mouvement vers vous de bien des manières : de la considération que les Pères conciliaires n'ont cessé de manifester pour votre présence qui leur a été si chère, jusqu'à l'effort unanime pour éviter toute expression qui ne fût pas pleine d'égards envers vous ; de la joie spirituelle de voir votre groupe d'élite associé aux cérémonies religieuses du Concile, jusqu'à la formulation d'expressions doctrinales et disciplinaires aptes à écarter les obstacles et à ouvrir des sentiers aussi larges et aplanis que possible, pour une meilleure mise en valeur du patrimoine religieux chrétien que vous conservez et développez : l'Eglise catholique romaine, vous le voyez, a témoigné sa bonne volonté de vous comprendre et de se faire comprendre ; elle n'a pas prononcé d'anathèmes, mais des invitations ; elle n'a pas posé de limites à son attente, pas plus qu'elle n'en pose à son offre fraternelle de continuer un dialogue qui l'engage... Du moins pouvons-nous, au terme du Concile, enregistrer une conquête : nous avons recommencé à vous aimer, et fasse le Seigneur qu'au moins à cela le monde reconnaisse que nous sommes vraiment ses disciples, parce que nous avons rétabli entre nous une dilection réciproque.
- « Vous allez repartir. N'oubliez pas cette charité avec laquelle l'Eglise catholique romaine continuera à penser à vous et à vous suivre. Ne la croyez pas insensible et orgueilleuse si elle sent le devoir de conserver jalousement le « dépôt » (cf. Tim., 6, 20) qu'elle porte avec elle depuis les origines et ne l'accusez pas d'avoir déformé ou trahi ce dépôt si, au cours de sa méditation séculaire, scrupuleuse et pleine d'amour, elle y a découvert des trésors de vérité et de vie auxquels ce serait une infidélité de renoncer...
 - « ... Et maintenant, sur la tombe de Paul, prions ensemble. » (D.C. n°1461 col.2159 à 2162)

Paul VI a dit halte au travail pour le vrai Règne de Dieu, en faveur d'un travail pour l'humanité.

La même chose dans son appel aux 'Gardes Rouges' de la révolution culturelle, et dans sa lettre au Cardinal Roy :

« L'Église invite tous les chrétiens à un double engagement d'animation et de rénovation pour faire évoluer les structures et les adapter aux exigences actuelles... L'Esprit du Seigneur, qui anime l'homme renouvelé dans le Christ, secoue les horizons où son intelligence aime trouver sa sécurité et les limites où son action pourrait se circonscrire ; il se trouve pris par une force qui le pousse à dépasser tout système et toute idéologie. » (Oct, Adv. 50 et 37)

On dirait la condamnation de la Religion en faveur d'une Constitution chimérique d'un Monde Nouveau, dans lequel les dogmes deviennent des obstacles à la compréhension universelle et des entraves à la fraternité ; dans lequel les Sacrements ne servent plus à rien, vu que les hommes se valent même sans y recourir ; dans lequel les Commandements de Dieu sont rejetés en tant que freins insupportables.

En conclusion, avec ce 'Projet-Utopie' de Paul VI, l'Institution de l'Église s'écroule car, distincte dans sa façon de penser, d'éduquer, de vivre, elle empêcherait les chrétiens de s'intégrer dans le monde, dans la communauté séculière. L'Humanisme intégral voulu par Paul VI en vient à étouffer définitivement la religion, pour devenir un Humanisme athée. Alors que Pie X fut canonisé à cause de la pureté de sa doctrine et de sa force d'âme dans la défense la Foi catholique, on voudrait aujourd'hui canoniser un Paul VI qui, avec son 'utopie politique', déjà expressément condamnée par ses prédécesseurs, a tenté de corrompre la Foi de l'Église du Christ...

LA DÉMOCRATIE UNIVERSELLE MACONNIQUE

- « Pour accomplir une révolution, l'alternative démocratique est la plus désirable et la plus permanente ; la méthode purement totalitaire, à la longue, se détruit. » (Julian Huxley : Temps de révolution)
- « Le monde est gouverné par de tout autres personnages que ne peuvent même pas s'imaginer ceux dont l'œil ne pénètre pas dans les coulisses. » (Benjamin Disraeli, premier ministre britannique).
- « Les États ...ne sont plus les arbitres de leur destin. Des puissances qui nous échappent font jouer dans les pays, des intérêts particuliers et un idéalis-me aberrant. » (Sir Stanley Baldwin, ministre britannique)
 - « L'erreur que vous ne condamnez pas, vous l'approuvez ! » (Le Pape Félix III)

CHAPITRE VI - SA TOLÉRANCE ET COMPLICITÉ

« Que chacun évite tout rapport avec ceux qui se cachent sous le masque de la tolérance - écrivait Léon XIII - du respect de toutes les religions, de la manie de concilier les maximes de l'Evangile avec celles de la Révolution, le Christ avec Bélial, l'Eglise avec l'Etat sans Dieu. » (Léon XIII, 8 décembre 1892)

Personne ne peut plus nier aujourd'hui que le fameux aggiornamento de Vatican II fut une authentique trahison. Ce n'est pas la peine d'expliquer et de justifier cet état de choses. Après avoir essayé pendant si longtemps de nous faire croire que tout allait bien, que l'Église ne faisait que subir une crise de croissance, mais que tout se terminerait par une merveilleuse floraison, à présent que cette thèse est devenue insoutenable, on voudrait nous faire croire que tout le mal en cours n'est dû ni au pape, ni à Vatican II, mais uniquement à la désobéissance des fidèles qui ne voudraient pas se résoudre à exécuter ce que le Concile a voulu.

Bien sûr, on ne peut pas accuser Paul VI d'être seul responsable de ce désastre, même si lui-même parla 'd'auto démolition' en cours dans l'Église ; mais c'est pourtant à lui qu'il faut attribuer la 'part du lion' dans l'actuelle décadence de l'Église.

C'est donc faire preuve d'étroitesse d'esprit et de déshonnêteté que d'accuser les autres de désobéissance au pape et au Concile, lorsqu'on a constaté cette si évidente subversion de la doctrine, de la morale, de l'ecclésiologie, avec ses aggiornamenti si malsains qui ont visiblement mené à une destruction des valeurs traditionnelles de l'Église de toujours. Les faits et les textes sont encore sous nos yeux et sont l'œuvre de la hiérarchie de l'Église. C'est indéniable. On a voulu faire disparaître en même temps que le Saint Office, ses restrictions qui élevaient contre les ondes de l'erreur et du mal, des digues de protection en faveur des âmes. C'est-à-dire qu'on donna toute liberté à l'invasion et à la submersion de l'Église sous les flots de l'erreur et de l'immoralité.

Maintenant on ne peut plus nier que l'actuelle décadence de l'Eglise n'ait pas dépendu de ces motifs :

- 1) Diffusion de fausses doctrines, directives ambiguës, œcuménisme maçonnique, plus aucune condamnation, ne plus combattre aucune erreur, ne plus intervenir contre aucune indiscipline... Une ligne post-conciliaire montinienne, donc, basée sur la devise : "Ne contraindre en rien, ni ne rien empêcher."
- 2) Le "mal"que Paul VI a laissé faire, qu'il a favorisé par sa tolérance indue d'où le silence et la non-intervention face à l'erreur est une approbation tacite et une complicité.
- 3) La primauté que Paul VI a donnée à l'homme, au monde, aux valeurs terrestres, mis à la place de la primauté due à Dieu et aux intérêts surnaturels de l'homme. Un bouleversement théologique qui se révéla surtout dans la Constitution conciliaire Gaudium et Spes ("L'Eglise dans le monde de ce temps").

Comment Paul VI a-t-il pu vouloir ou accepter des décisions si dépourvues même du simple bon sens ? Malheureusement, à ses yeux, la dignité humaine exigeait que l'on supprime tout ce qui pouvait sembler une offense à la liberté de l'homme, comme si l'homme d'aujourd'hui n'avait plus le péché originel et donc l'inclination au mal, et comme s'il était doté d'un jugement parfait et d'une connaissance universelle de tout.

On n'arrive pas à comprendre comment Paul VI, qui a laissé libres toutes les hérésies sans jamais intervenir ni contre leurs théoriciens, ni contre leurs propagateurs, pouvait s'en appeler à la Foi catholique. Certes, il a bien signé les encycliques Mysterium Fidei (3 septembre 1965), Sacerdotalis Cœlibatus (24 juin 1967), Humanæ Vitæ (25 juillet 1968) qui sont le fidèle écho de la Tradition catholique. De même, il a certainement souffert de la critique systématique de certains de ses Actes de Magistère, de la part de bien des prêtres et d'épiscopats dans leur entier. Mais sa façon d'affirmer la Vérité sans jamais condamner les erreurs reste incompréhensible. On peut aussi s'étonner de sa doctrine traditionnelle dans ses Allocutions du mercredi (à part quelques exceptions), alors qu'il laissait enseigner, même dans les églises, une avalanche de folles théories et d'erreurs dogmatiques et morales. Il y eut donc de la part de Paul VI une inexplicable tolérance qui laissa se répandre, à tous les niveaux, une énorme quantité d'erreurs qu'il ne voulait pas, semble-t-il, mais que constamment, il laissait vivre bien qu'elles empoisonnent les âmes.

Son incurie fut semblable à celle qui valut au Pape Honorius la condamnation à l'anathème... Paul VI alla même plus loin, jusqu'à favoriser les fauteurs d'erreurs et de nouveautés pernicieuses à la doctrine de notre foi. Il les a même défendus et en a fait l'éloge. Il en a appelés quelques-uns à des charges de relief, comme s'il se liguait avec eux dans la cause commune d'une réforme conciliaire pour la création d'une Église nouvelle.

Voyons donc quelques uns de ses dires et de ses faits.

Son grand ami, Jean Guitton, a rapporté cette pensée de Paul VI:

« Dans l'Eglise, beaucoup habitent le présent et viennent du passé, et ceci est très beau. Beaucoup sont dans le présent comme s'ils venaient du présent. D'autres viennent de l'avenir et cela aussi est très beau. Ne vous inquiétez pas si vous ne vous trouvez pas à votre aise dans ce monde. Personne ne se trouve à son aise dans ce passage. » (Jean Guitton, Dialogues avec Paul VI, Fayard 1967, p.31)

Mais que voulait dire par là l'archevêque de Milan ?...

Et voici un autre passage (16 août 1960), à propos de l'imminent Vatican II : « En somme, ce concile, à la différence de beaucoup qui l'ont précédé, se réunit en un moment tranquille et fervent de la vie de l'Eglise. Il n'a pas à résoudre de problèmes internes, inquiétants et désolants, mais uniquement à chercher des progrès à l'intérieur... » (Discours au 32ème "Cours de Renouveau culturel" du 16 août 1960. Cfr. "L'Eglise et les Conciles", p.133)

Moquerie ou optimisme voulu?

Durant le Carême 1962, il déclarait encore : « La caractéristique de ce Concile, qui d'ailleurs tend à des réformes notoires, consiste en ce qu'il est un désir d'un plus grand bien, plutôt que la peur d'un plus grand mal qui en provoque la convocation. En effet, aujourd'hui, dans l'Eglise, grâce à la miséricorde de Dieu, il n'y a ni erreurs, ni scandales, ni divisions, ni abus tels qu'ils puissent exiger une mesure aussi exceptionnelle que la convocation d'un concile. » ("Lettre pastorale" pour le Carême 1962. "L'Eglise et les Conciles" p.162)

Epoustouflant !... Les Cardinaux, en conclave, élirent-ils alors Montini parce que... si lucide ?... parce que lui saurait bien gouverner une Eglise en ce siècle de paganisme envahissant, lui qui ne voyait en elle aucun problème interne, grave et inquiétant, à résoudre, parce qu'il n'y avait en elle, "ni erreurs, ni scandales, ni déviations, ni abus graves ?" C'est pourquoi l'espoir des Cardinaux ne saurait être déçu...

En effet Paul VI devenu Pape, dira:

- « Maintenant il ne s'agit plus d'extirper de l'Eglise telle ou telle hérésie déterminée, ou certains désordres généralisés... Grâces à Dieu, il n'y en a pas du tout au sein de l'Eglise! » (Ecclesiam Suam, 6 août 1964) Du délire ou nouvelle moquerie? A Alberto Cavalleri, il osa dire:
- « Après tout, justement, le Concile a prouvé que face à la crise de la foi dans le monde, il n'y a heureusement aucune crise dans l'Eglise... »

Et ceci, il le dira plus tard, lorsqu'il parlera de la "fumée de Satan" entrée dans l'Eglise et de l'"autodestruction" de l'Eglise elle-même. (Cavalleri, "Le Vatican change", 1965, cité dans le "Courrier de Rome", 10 février 1972, n° 93, p.10)

Mais Paul VI se montrait convaincu qu'il avait apporté, lui, dans l'Eglise, un grand renouveau avec sa "Réforme liturgique".

Et il le dit : « En d'autres temps, il suffisait d'assister ; aujourd'hui, il faut participer à la Messe. En d'autres temps, la présence suffisait ; aujourd'hui il faut l'attention et l'action. En d'autres temps, on pouvait même dormir ou bavarder ; aujourd'hui cela n'arrive plus. Il faut écouter et prier. » (Informations Catholiques Internationales, 1er avril 1965, p.9)

Quel mépris voilé envers tous ses Prédécesseurs...

Il dira aussi: « Aujourd'hui, la vie religieuse exige de la force. Hier, peut-être c'était le refuge d'âmes faibles et timides; aujourd'hui, c'est l'atelier d'âmes fortes, constantes, héroïques. » (La religieuse à l'école de Notre-Dame et dans l'Eglise, Lib. Filles de St Paul, Montréal, p. 11)

Je me rappelle au contraire ce que disait Pie XII, tout à l'opposé : « Ce n'est ni la peur, ni le repentir, ni la seule prudence qui peuplent les solitudes des monastères, mais l'amour de Dieu. »

Mais Paul VI continuera sur ce ton orgueilleux. Voyons-en un exemple. Le 21 juin 1970, il canonisa le Bienheureux Nicolas Tavelic et ses trois compagnons franciscains de Terre Sainte, martyrisés par les musulmans en 1391. Hé bien! écoutez comment il commenta dans son homélie de circonstance leur héroïque martyre:

« A la base de la tragique aventure missionnaire des quatre moines, il y avait une double intention : prêcher la Foi chrétienne, en refusant courageusement - mais manquant certainement de prudence et de sagesse - la religion de Mahomet, et provoquer le risque de devoir sacrifier leur vie. » (D.C. n°1568 p.706)

C'est incroyable qu'il ait pu définir leur martyre : un geste manquant de prudence et de sagesse ! Et pourquoi alors, les a-t-il canonisés ?... N'avait-il pas lu auparavant les Actes de leur martyre? L'histoire raconte au contraire que les quatre franciscains s'étaient présentés au Cadi de Jérusalem et avaient ainsi parlé :

« Nous sommes venus ici, envoyés non par un homme, mais par Dieu qui nous a inspiré de venir vous enseigner la vérité et la voie de votre salut. Le Christ a dit dans l'Evangile : "Qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; qui ne croira pas, sera condamné." (Mc 16,16) »

Invités à rétracter ce qu'ils avaient dit, ils répondirent qu'ils étaient prêts à subir n'importe quel tourment, même la mort. C'est pourquoi ils furent martyrisés à Jérusalem le 14 novembre 1391. Pour Paul VI au contraire, ils manquèrent de prudence et de sagesse!

Plus loin, après les avoir taxés d'imprudents, bien que mus par un amour positif et exaltant pour le Christ, Paul VI ajoutait :

« A présent se pose pour nous cette question embarrassante : devons-nous accentuer plus vivement notre désaccord envers la société qui nous entoure ?... Est-ce là l'exemple que nous devons tirer de ces hommes courageux qui sont canonisés aujourd'hui ? Non, nous ne le croyons pas. Si nous lisons bien dans leur histoire et surtout dans leurs âmes, nous verrons que ce n'est pas un esprit d'inimitié qui les pousse au martyre, mais plutôt un esprit d'amour - amour naïf, si vous voulez - et de folle espérance. Leur calcul est faux, mais il est inspiré par le désir de faire du bien, et de conduire au salut (éternel) ceux mêmes qu'ils avaient provoqués à leur infliger la terrible répression du martyre. » (D.C. ibid. p.707)

La "nouvelle religion" de Paul VI donc, ne permet plus aucun désaccord avec la société qui nous entoure. Aujourd'hui, il faut être conciliants à tout prix, même avec les hérétiques, pour ne pas les heurter en leur disant qu'ils sont dans l'hérésie, et ceci pour ne pas les provoquer à nous persécuter au cas où nous prêcherions notre Foi.

Et jugez vous-mêmes de ses autres actes.

Le 1er janvier 1971, il alla célébrer la Sainte Messe dans un quartier populaire de la périphérie de Rome. L'église était pleine à craquer. Il y avait même les groupes locaux du Parti Communiste et des Maoïstes qui avaient collé aux murs des affiches de salutation au Pape venu célébrer la "paix" et le progrès social des peuples!

Au sermon il dit : « Si ceux qui dirigent ont le devoir de promouvoir la paix, vous, du peuple, vous avez le droit d'être gouvernés d'une façon qui ne trouble pas votre paix et votre vie. Vous ne pouvez pas décider directement des intérêts suprêmes des nations, mais vous avez le droit légitime et sacro-saint de prétendre que les chefs mènent les choses de telle manière que vous n'en ayez pas à souffrir, parfois sans même savoir pourquoi. » (D.C. n°1578 p.65)

Incurie, inertie, complicité. Ami des athées et des communistes dans un désir de dialogue qui lui permit de faire la paix avec les protestants, il évita de rappeler les antiques condamnations, et de réprimer par de nouvelles condamnations la protestantisation en cours dans l'Eglise.

C'est ainsi qu'il commença et continua la démolition de toutes les protections que possédait l'Église contre les erreurs. En effet :

Le 7 décembre 1965, il supprima la Congrégation du Saint Office. Et non seulement il en changea le nom en 'Congrégation pour la Doctrine de la Foi', mais surtout il en changea les règlements (Motu proprio 'Integræ Servandæ'), de façon à ce qu'on ne puisse plus condamner les erreurs comme avant.

« L'amour parfait élimine la peur...Le progrès de la culture humaine dont l'importance pour la religion ne doit pas être négligée, veut que les fidèles suivent plus pleinement et avec plus d'amour les directives, s'ils voient bien la raison d'être des définitions et des lois... » (D.C. n°1462 col.83)

Voilà un texte qui, bien sûr, suggère aux fidèles de suivre les directives de l'Église, mais seulement 's'ils voient bien les raisons d'être des définitions et des lois', sinon... ils ne seraient pas tenus d'obéir, au cas où ces définitions et ces lois ne concordent pas avec leur jugement. C'est en somme l'introduction, dans l'Église catholique, de la 'libre pensée' protestante.

Comme conséquence logique de ce changement du Saint Office, Paul VI supprima aussi l'Index, c'est-à-dire le catalogue des livres dont le Saint Siège défendait la lecture aux fidèles parce qu'il les considérait mauvais ou dangereux pour leur foi.

« Le principal motif qui a poussé la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (à ne plus réimprimer l'Index) – dit le Cardinal Ottaviani – est qu'il ne répond plus aux besoins... Dans la 'Déclaration sur la liberté religieuse', dans le 'Décret sur l'apostolat des laïcs' et dans la Constitution sur 'L'Église dans le monde de ce temps', le Concile a reconnu aux laïcs une plus grande maturité et de plus grandes responsabilités dans l'Église, Corps Mystique du Christ. » (Déclaration publiée sur 'l'Osservatore della Domenica' du 24 avril 1966)

C'est un geste pour le moins étrange, car il semble que Paul VI ait eu le pouvoir de donner tout de suite aux fidèles, une 'maturité' spirituelle et intellectuelle, capable de remplacer le Magistère de l'Église.

Voilà pourquoi le Cardinal Ottaviani dut expliquer que « dans le climat du Concile, l'Église formulera des indications autorisées, des mises en garde, des conseils, des avertissements, plutôt que des condamnations... »

Comme si on voulait dire que la diffusion des mauvais livres, des doctrines fausses et erronées n'aura plus rien à faire avec le Magistère! De cette manière, en abolissant l'Index et ses sanctions, Paul VI favorisa l'expansion de l'erreur, s'en faisant même le complice.

« L'Index n'a plus force de loi ecclésiastique avec les censures qui lui sont adjointes. L'Église a confiance en la conscience mûre des fidèles. » ('Notification de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi' du 14 juin 1966 – D.C. n°1474 col.1176)

Naïveté! Et voilà le résultat de cette légèreté ecclésiale: aujourd'hui, on lit de tout sans plus aucun contrôle. Et la décadence des mœurs, la confusion des idées religieuses, face à tant de religions et de théories différentes, est sous les yeux de tout le monde! Et puis, qu'en est-il de la vigilance (et de l'incompétence) de tant d'Ordinaires et des Conférences Épiscopales qui ont pourtant le devoir de surveiller?...

Un mois plus ou moins après l'abolition de l'Index, on abolit également les deux articles du Droit Canon, où l'on condamnait les mauvais livres et sanctionnait leurs auteurs. Le 15 novembre 1966, Paul VI, encore une fois, déclara abrogés le canon 1399 sur la prohibition des livres et le canon 2318 sur les censures ecclésiastiques imposées aux auteurs et défenseurs de livres immoraux et de fausses doctrines.

Il le fit par un décret où on lit entre autres : « Ceux qui étaient éventuellement liés par des censures dont on parle au canon 2318, contenant les peines contre ceux qui violent les lois sur les censures et l'interdiction des livres, en sont absous par le fait même de l'abrogation de ce Canon. » (Décret de la 'Congrégation pour la doctrine de la Foi' du 15 novembre 1966. Cfr. 'Acta Apostolicæ Sedis' du 29 décembre 1966, vol. 58, n°16)

Voilà pourquoi les auteurs qui, par le passé, furent condamnés par le Saint Office, à cause de leurs ouvrages scandaleux ou hérétiques, aujourd'hui dans la 'Nouvelle Église' de Paul VI, se trouvent absous sans qu'on ait prétendu d'eux ni le repentir, ni la rétractation de leurs erreurs.

On doit en conclure que pour Paul VI, ce qui sous ses prédécesseurs était considéré 'erreur' ou 'danger' pour les âmes chrétiennes, sous son Pontificat ne l'était plus. Voilà pourquoi, en absolvant les auteurs hérétiques ou immoraux et les propagateurs non convertis de mauvais livres, Paul VI a signé l'approbation de l'erreur et lui a donné le droit de cité dans l'Église.

Un autre 'feu vert' de Paul VI fut l'abolition du Serment antimoderniste que saint Pie X avait exigé du clergé pour le prévenir des erreurs doctrinales du modernisme. Il avait en outre prescrit une Profession de foi du Concile de Trente, déjà prescrite par Pie IV.

Or ces deux dispositions de saint Pie X furent abrogées par Paul VI qui les remplaça par une brève formule accommodante et élastique. On voit que ce serment antimoderniste était pour Paul VI contraire à la liberté du clergé, en tant qu'il l'empêchait de penser et de croire différemment, et que c'était ... contraire à Vatican II. De fait, Vatican II avait décrété que :

« Chacun au sein de l'Église... conservera la liberté qui convient... même en ce qui concerne l'élaboration théologique de la vérité révélée. » (Décret conciliaire sur l'œcuménisme 'Unitatis Redintegratio', du 21 novembre 1964, n°4)

On en reste abasourdi.

Mais Paul VI avait voulu, lui aussi, que Vatican II soit uniquement 'pastoral', et que donc on n'y trouve plus de 'formules solennelles qui s'appellent dogmatiques'. (Discours d'ouverture, IIè Session, 29 septembre 1963 – D.C. n°1410 col.1352)

Ceci, sans doute pour ne pas heurter l'homme moderne qui n'aime plus le rôle 'd'élève' et aussi pour ne pas heurter la sensibilité des 'frères séparés'! En effet, dans le même discours d'ouverture déjà cité, Paul VI affirma :

« À notre foi que Nous tenons pour divine, nous devons la plus franche et ferme adhésion. Mais nous sommes convaincus qu'elle n'est pas un obstacle à l'entente désirée entre nous et les frères séparés, précisément parce qu'elle est la vérité du Seigneur et qu'elle est donc principe d'unité et non de divergence ou de séparation. En tout cas, Nous ne voulons pas faire de notre foi un motif de polémique avec eux. » (ibid, col.1356)

Or, comment Paul VI pouvait-il dire que la foi chrétienne intégrale ne peut pas être un obstacle entre ceux qui l'acceptent entièrement et ceux qui ne l'acceptent qu'en partie? Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Désormais s'il y a cinq personnes dans une maison, elles seront divisées, trois contre deux et deux contre trois ; le père sera contre son fils et le fils contre son père ; la mère contre sa fille et la fille contre sa mère ; la belle-mère contre sa belle-fille et la belle-fille contre sa belle-mère » (Lc 12,51).

Donc, seule la Vérité du Seigneur est principe d'unité, et cela, uniquement pour ceux qui l'acceptent. Mais Paul VI, pour ne pas créer un motif de polémique, s'abstint d'enseigner d'autorité, comme c'était au contraire son très grave devoir.

Il l'avait déjà écrit dans sa première encyclique Ecclesiam Suam : « La présente encyclique ne veut pas se revêtir d'un caractère solennel et proprement doctrinal, ni proposer des enseignements déterminés, d'ordre moral ou social. Elle veut être simplement un message fraternel et familier. » (N°6)

Mais quelle valeur pouvait-on attribuer à une encyclique qui ne contenait pas 'd'enseignements déterminés'? Ce n'est pas sérieux! Mais, vu le contenu de cette encyclique, on ne peut que se réjouir aujourd'hui de ce qu'elle n'ait pas eu 'un caractère solennel et proprement doctrinal', mais seulement 'dialogal'.

« L'Église se fait conversation – y lit-on –. Cet aspect capital de la vie actuelle de l'Église sera – nous le savons – l'objet d'une large étude particulière de la part du Concile œcuménique. » (N°58-59)

Mots qui sonnent l'adieu au commandement de Jésus-Christ : « Allez donc, enseignez toutes les nations. » (Mt 28,19) et à son impératif 'Docete'. Paul VI a donc effacé le 'docete' pour le faire devenir 'dialogue', c'est à dire simplement 'se mettre à l'écoute'.

Je n'oserais vraiment pas appeler acte de courage cette suppression de l'impératif du Christ : « Docete » ; je l'appellerais plutôt une vraie trahison de la foi.

Incroyable mais vrai! Ni la Hiérarchie suprême, ni les chaires de théologie n'ont jamais souligné cette inversion (en outre imposée) entre 'docete' et 'dialoguez'! De même que pour le 'Credo' de Paul VI, je n'ai jamais entendu personne dénoncer ce qu'il avait écrit dans son introduction où il débute par cette étrange (mais modernistement claire) mise au point :

« Nous sommes sur le point de faire une profession de foi, et Nous sommes sur le point de répéter la formule qui commence par le mot 'Credo', qui, sans être une définition dogmatique proprement dite, reprend en substance, avec quelques développements réclamés par les conditions spirituelles de notre temps, le Credo de Nicée... » ('Profession de foi' de Paul VI, 30 juin 1968 – D.C. n°1521 col.1250)

Stupéfiant !... Pourquoi ? Peut-être pour respecter la liberté de pensée de chacun ?... Mais alors, qu'est-ce qu'il y avait dans la tête de Paul VI, pour éprouver le besoin de préciser que même les articles de foi énumérés dans le Credo ne sont pas une définition dogmatique ?

De toutes manières, sous prétexte d'un aggiornamento, même doctrinal, il a ouvert la porte à toutes sortes d'hérésies, donnant la plus grande liberté et une vraie immunité aux chrétiens, outre un maximum d'autonomie aux chercheurs et aux théologiens. Dès lors, il abrogea tous les instruments et les institutions de contrôle de la doctrine. Et ce fut la fin de l'autorité, la fin de toute norme ; ce fut le règne de la licence.

Voilà comment Paul VI devint solidaire des hérétiques, devenu leur complice et leur protecteur, surtout parce qu'il imposa cette nouvelle orientation dans sa Nouvelle Église par un Magistère indûment proposé comme 'ordinaire'.

Il avait déjà annoncé en juin 1969 :

« Nous allons vers une période de plus grande liberté dans la vie de l'Église, et par conséquent pour chacun de ses fils. Cette liberté signifiera moins d'obligations légales et moins d'inhibitions intérieures. La discipline formelle sera réduite, tout arbitraire sera aboli... Seront également abolis toute intolérance et tout absolutisme. » (Audience générale du 19 juin 1969 – D.C. n°1545 p.706)

Malheureusement, Paul VI mit tout de suite en pratique cette forme anarchique ; sauf qu'au lieu 'd'abolir tout arbitraire' il en fit une règle.

Ayant pris pour règle de devenir 'le pape de l'ouverture', de 'l'accueil pour tous', il le fit tout de suite, bien sûr, mais uniquement envers les représentants des erreurs et des vices, par exemple, les chefs communistes, persécuteurs acharnés, tachés du sang des martyrs chrétiens, leur offrant la plus chaleureuse hospitalité, même si, après la visite, ils continuaient à torturer et à assassiner les fils fidèles de l'Église.

Les simplets avaient vu dans ces gestes de Paul VI une marque lumineuse de charité, alors que nous le contestons exactement au niveau de la même vertu. Nous demandons : «pourquoi Paul VI usa-t-il de cette ouverture et tolérance avec les lointains, alors qu'il fit toujours exception lorsqu'il s'agissait des 'traditionalistes' ? Était-ce à ses yeux un si grand délit que cette foi traditionnelle, s'il leur refusait même une brève visite, alors qu'aux représentants de n'importe quelle religion, aux actrices, aux sportifs, aux révolutionnaires... il concédait toute possibilité de rencontre et de colloque avec lui ?»

Voici quelques exemples :

- Le 28 juin 1970, des centaines et des centaines de catholiques traditionalistes vinrent de toutes les parties du monde en pèlerinage à Rome, sollicitant une audience du pape. Ils attendirent pendant des heures, en prière sur la place Saint Pierre. Inutilement! L'audience ne fut pas accordée. Bien plus, elle fut refusée (cf. D.C. n°1569 p.792)... La même semaine pourtant, Paul VI recevait à bras ouverts le chef révolutionnaire de la rébellion anti-portugaise!... La Presse ellemême réagit. L'Osservatore Romano (du 4 juillet 1970) essaya d'expliquer qu'on se trompait en interprétant mal le geste de Paul VI, car « le pape – écrivait le journal du Vatican – de par sa mission, reçoit tous ceux qui demandent le réconfort d'une bénédiction. »

On voit bien que ce fut une déclaration pleine d'hypocrisie qui frôlait le ridicule.

- Le 30 mai 1971, voici encore un autre pèlerinage à Rome des 'traditionalistes' du monde entier. Autre supplique pour avoir une audience. Autre net refus. Et pourtant au même moment, Paul VI reçut en audience spéciale deux équipes de football, et puis l'Association maçonnique judéo-américaine des 'B'naï B'rith' (le 2 juin 1971 – D.C. n°1593 p.849)...

Paul VI s'excusa lui-même en disant qu'il recevait les premiers parce que lui aussi s'intéressait au sport, « en particulier au football, même s'il se termine par des bagarres », et les seconds parce qu'il s'intéressait aussi à l'Association judéo-maçonnique des B'naï B'rith, parce qu'elle s'était donnée bien du mal pendant le Concile pour faire triompher la thèse du juif Jules Isaac, qui pourtant avait osé affirmer : « Vos Évangélistes sont des fieffés menteurs ! » ; et encore : « Vos Pères de l'Église sont des faussaires, des iniques ! » (Journal 'L'Aurore' du 3 juin 1971)

Voilà bien des faits et des paroles qui font réfléchir.

Autre exemple : en juin 1973, alors qu'il refusait encore de recevoir les représentants de 4.000 catholiques traditionalistes venus de toutes les parties du monde, Paul VI recevait en audience spéciale un groupe de rabbins talmudiques et le Patriarche bouddhiste du Laos.

En recevant ce dernier, il prononça une allocution où il dit : « Vous êtes, au sein de votre peuple, le dépositaire du patrimoine religieux et civil du bouddhisme. Vous rendez un vivant témoignage de son esprit dans votre nation. Or, l'Eglise catholique considère avec estime et respect ses richesses spirituelles ; elle s'en reconnaît solidaire sous bien des aspects et désire collaborer avec vous, en tant qu'hommes religieux, pour la réalisation de la paix véritable et du salut de l'homme. » (le 8 juin 1973 – D.C. n°1636 p.658-659).

Il est donc clair que Paul VI eut toujours deux poids et deux mesures. Pour arriver à son rêve d'une grande tolérance universelle, il voulait éliminer tous les 'intolérants', c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas disposés à des compromis avec l'erreur, ni à édulcorer leur foi pour ne pas heurter les ennemis du Christ et de son évangile.

Mais c'était et c'est toujours l'idéal et le plan de la Franc-Maçonnerie : éliminer tout ce qui divise, comme par exemple les dogmes, cheville ouvrière d'une unique Vérité, la sainte intransigeance qui a donné à l'Église des millions de martyrs. Et ce fut en faveur de ce même plan que Paul VI a continué à combattre, orgueilleux et aveugle, pour arriver à son utopie irréelle d'un Humanisme universel.

En somme une ouverture digne de l'œcuménisme maçonnique qui fait penser à ses vrais maîtres : Lamennais avec son messianisme, Sangnier avec sa démocratie chrétienne, Jacques Maritain avec son Humanisme intégral.

Autant dire:

- L'humanité à la place de l'Église et de la chrétienté ;
- La Charte des droits de l'homme comme Nouvel Évangile, avec sa trilogie : Liberté, Égalité, Fraternité ;
- La Démocratie mondiale, ou forme terrestre du Royaume de Dieu et une Religion qui comprend toutes les confessions, et comme inspiratrice de l'humanité renouvelée.

Donc, l'Humanité à la place de l'Église!

Le pape Léon XIII, dans son encyclique Humanum Genus (20 avril 1884), avait écrit au contraire :

« Le genre humain est divisé en deux camps ennemis qui se combattent entre eux : l'un pour la vérité et la vertu, et l'autre, pour leur contraire. L'un qui est la vraie Église de Jésus-Christ... l'autre qui est le règne de Satan. »

Mais tout ceci, Paul VI l'avait ignoré dès son encyclique Ecclesiam Suam, dans laquelle il refusait pratiquement la domination de l'Église sur la société temporelle (Chrétienté), pour ne reconnaître qu'un Monde profane comme corps social universel autonome, externe à l'Église.

Voilà pourquoi dans son encyclique, il a omis les deux passages de saint Paul aux Corinthiens : « Quel accord entre le Christ et Bélial ? Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles ? »

Et dans la même ligne, le 3 décembre 1964 à Bombay, Paul VI put affirmer :

« L'homme doit rencontrer l'homme, et les nations doivent se rencontrer comme des frères, comme des sœurs, comme des fils de Dieu. Dans cette mutuelle compréhension et amitié, dans cette communion sacrée, nous devons œuvrer ensemble pour l'avenir commun de l'humanité... Une telle union ne peut pas être construite sur la terreur universelle ou sur la peur de la destruction réciproque ; elle doit être édifiée sur l'amour commun qui s'étend au monde entier et qui plonge ses racines en Dieu qui est amour. » (aux représentants des religions non chrétiennes de l'Inde – D.C. n°1439 col.6)

Tel était son nouveau Credo humaniste. Il le répètera dans un autre discours à la 'FAO', le 6 novembre 1970 :

« L'homme se tourne vers l'homme parce qu'il le reconnaît comme frère, comme fils du même Père. »

Et puisque, au fond, tous les hommes sont bons, lui, Paul VI, 'expert en humanisme', put encore dire :

- « Oui, la paix est possible parce que, au fond, les hommes sont bons, sont orientés vers la raison, vers l'ordre et le bien commun ; elle est possible, parce qu'elle est dans le cœur des hommes nouveaux, des jeunes, de ceux qui comprennent la marche de la civilisation... » (Message pour la Journée de la Paix, 1er janvier 1968 D.C. n°1509 col.100)
- « Il faut que la démocratie à laquelle fait tant appel de nos jours la société humaine, s'ouvre à une conception universelle qui transcende les limites et les obstacles à une fraternité humaine effective. » (Message de Noël 1964 D.C. n°1440 col.132)

Et dans un discours du 1er janvier 1971, il répètera : « Vous du peuple, vous avez le droit d'être écoutés. Mais vous avez le droit sacré et légitime de vouloir que les chefs conduisent la chose publique de sorte que vous n'ayez pas à souf-frir... Hé bien! Nous sommes en démocratie... Cela veut dire que le peuple commande, que le pouvoir provient du nombre, du peuple tel qu'il est. Si nous sommes conscients d'un tel progrès social qui se répand partout, nous devons donner à la démocratie cette voix, ce mot d'ordre : le peuple ne veut pas la guerre. Les masses doivent imposer le principe qu'il ne doit plus y avoir de guerres dans le monde. » (D.C. n°1578 p.66)

Les péchés ne doivent donc plus être punis par Dieu!

Donc, même si la parole de Dieu est : « Non est pax impiis » (Is.48, 22-57,21), elle ne doit plus avoir aucune consistance

Les vertus surnaturelles, la grâce des sacrements, l'obéissance aux commandements de Dieu n'ont plus de poids dans la société, dans cette Démocratie Universelle rêvée qui ignore non seulement le péché originel, mais qui commet une infinité de péchés actuels, provoquant continuellement les châtiments de Dieu.

SENTIMENTS ENVERS LES PRÊTRES

A présent, passons à son autre sentiment en ce qui concerne les prêtres : « Quand Nous pensons à vous, très chers prêtres, qui vous préparez ici à votre futur ministère !... Et il Nous est difficile d'exprimer toutes les pensées qui jaillissent dans Notre esprit envers vous, tous les vœux, les espérances ! Nous vous désirons courageux. Nous vous désirons cultivés. Nous vous désirons sages. Nous vous désirons grands : grands dans la pensée... grands dans l'esprit qui, dès à présent, mesure l'ampleur, la difficulté et la beauté de la vocation ; grands par les désirs... grands par la confiance... grands par l'amour qui explique tout, qui ose tout et qui conquiert tout ! » (Au Collège St Pierre Apôtre, Rome, le 21 juin 1964)

Et pourquoi ne dit-il pas : grands par la sainteté ?... grands par l'amour de Dieu ?... St Pie X, au contraire avait dit : "S'il manque la sainteté dans le prêtre, il lui manque tout".

Mais Paul VI, parlant au clergé de Rome, se permit de dire :

« Vous pouvez bien remarquer, très chers fils, que le style selon lequel Nous gouvernons veut être pastoral... ouvert à la compréhension et à l'indulgence... paternelle, fraternelle, humble pour les sentiments et dans les formes. Sous cet aspect, avec l'aide du Seigneur, Nous voulons être aimés. » (Au clergé de Rome, 17 février 1969 - D.C. n°1535 p.216)

Il n'était pourtant pas possible que Paul VI ne s'aperçût pas du désastre qu'il avait provoqué avec ses "aggiornamenti" en général, mais en particulier dans les séminaires, dans les instituts religieux et dans la vie du clergé. De même qu'il n'était pas possible qu'il ne sache pas ce qu'avait écrit St Paul : «Je voudrais être anathème pour le salut de vos âmes» (Rom 9,3).

Lui au contraire, voulait "être aimé", et ainsi sa "tolérance" erronée et sa "fausse bonté", face à l'erreur et aux passions, les a éloignés de Dieu pour les immerger dans le monde et ainsi les détruire, sans que jamais il n'intervienne pour corriger sa fausse direction qui les menait à la dérive... Pourquoi ?

Il l'expliqua lui-même le 21 juin 1972 : « Dans certaines de nos notes personnelles, Nous trouvons, à ce propos : il se peut que le Seigneur m'ait appelé à ce service (de Souverain Pontife), non pas parce que j'y avais quelque aptitude, non pas pour que je gouverne l'Eglise et la sauve de ses difficultés présentes, mais pour que je souffre quelque chose pour l'Eglise, et pour qu'il apparaisse clairement que c'est Lui, et pas un autre, qui la guide et la sauve. » (D.C. n°1613 p.660)

Donc, Paul VI a été un pape qui n'a pas gouverné l'Eglise! Mais alors, pourquoi a-t-il accepté d'être "Pasteur"? Mais alors, peut-il être absous pour toute cette "auto démolition" de l'Eglise qu'il a lui-même admise et dénoncée, dont lui seul était le premier responsable?

Il le reconnut en effet, le 7 décembre 1968, lorsque, aux séminaristes lombards, à Rome, il tint un discours où il dit : « L'Eglise se trouve en une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'autodestruction... On dirait que l'Eglise se frappe elle-même... » (D.C. n°1531 p.12)

Et de conclure : « Beaucoup attendent du Pape des gestes éclatants, des interventions énergiques et décisives. Le Pape ne croit pas de son devoir de suivre une autre ligne qui ne soit celle de la confiance en Jésus-Christ, qui tient à son Eglise plus que quiconque. Ce sera Lui qui calmera la tempête. » (ibid.)

Et pourtant, Paul VI, quoique Vicaire du Christ, a proposé l'ONU - cette Tour de Babel maçonnique – comme espérance suprême de l'humanité!

Il l'avait déjà admis et dit le 4 octobre 1965 à Manhattan, au cœur même de l'ONU :

« Les peuples considèrent les Nations Unies comme l'ultime espoir de la concorde et de la paix. Nous osons, en même temps que le nôtre, porter ici leur tribut d'honneur et d'espérance... Vous existez et œuvrez pour unir les nations, pour relier les États. Adoptons la formule : pour mettre ensemble les uns avec les autres. Vous êtes une association. Vous êtes un pont entre les peuples... Nous serions tenté de dire que votre caractéristique reflète en quelque sorte, dans le domaine temporel, ce que notre Église catholique veut être dans le domaine spirituel : unique et universelle. On ne peut rien concevoir de plus élevé, au plan naturel, dans la construction idéologique de l'humanité... C'est ici que s'instaure un système de solidarité qui fait que de hautes finalités, dans l'ordre de la civilisation, obtiennent l'appui unanime et ordonné de toute la famille des peuples, pour le bien de tous et de chacun. Cet aspect de l'Organisation des Nations Unies est le plus beau : c'est son visage humain le plus authentique. C'est l'idéal de l'humanité dans son pèlerinage à travers le temps ; c'est l'espérance la meilleure du monde ; c'est le reflet – osons le dire – du dessein transcendant et amoureux de Dieu sur le progrès de la société humaine sur terre ; un reflet où nous remarquons que le message évangélique, de céleste se fait terrestre. » (D.C. n°1457 col.1732, 1733, 1736)

Ce flot de paroles a enseveli toute sa dignité de Vicaire du Christ! Comment pouvait-on oser faire des louanges de cette organisation maçonnique dont le but est d'arriver à l'asservissement des peuples, à l'annulation de l'autonomie des États, à la radiation des souverainetés nationales ?... Une organisation qui vise à la domination du monde et des consciences, et qui n'a d'autre but que d'être une dictature politique, une dictature économique, une dictature idéologique, éthique et morale ?

Hé bien! Paul VI l'a considérée rien moins que la réalisation du 'dessein de Dieu' sur terre, le dernier espoir de l'humanité.

N'est-ce pas une manière de parler impie que d'affirmer que l'ONU est l'image politique de l'Église, le reflet terrestre de l'Évangile, l'expression réelle et universelle du dessein de Dieu ? De fait cependant, Paul VI, au cours d'une allocution au Congrès International de la Catéchèse, se réjouissait de ces "nouveaux catéchismes" et de la collaboration (?) des Evêques avec le Saint Siège sur ce terrain précis, c'est pourquoi, on peut dire que Paul VI était plus que satisfait de leur travail.

Il dit en effet:

« Votre Congrès International de Catéchèse manifeste quelle place occupe dans l'Eglise l'annonce de la parole dans sa plénitude, mais d'une façon adaptée aux hommes de notre temps... On est en train de faire un travail immense, en ce sens, dans l'Eglise, sous des formes multiples parmi des cultures différentes. Nous avons voulu l'encourager par le récent "Dictionnaire général catéchétique", préparé et publié par la Congrégation du Clergé, en la fête de Pâques de cette année. L'élaboration de ce texte avait du reste montré la collaboration féconde qui existe entre les Conférences Episcopales et le Saint Siège... » (Allocution au Congrès International de Catéchèse, 25 septembre 1971 – D.C. n°1595 p.908)

De plus, Paul VI en arriva à les approuver, même si indirectement ! En 1970, en effet, les Evêques italiens autorisèrent un nouveau manuel de catéchèse, "empreint encore et de beaucoup, du fameux catéchisme hollandais" (S. Exc. Mgr. Del Monte, "La Croix" du 13 mars 1970).

Mais Paul VI, au lieu de le condamner, l'approuva même démesurément : « C'est - dit-il - un document inspiré par la charité du dialogue pédagogique, qui démontre le désir et l'art de parler d'une manière appropriée, suggestive et simple, à la mentalité de l'homme moderne. Nous ferons bien de lui donner une grande importance et d'en faire le point de départ d'un renouveau grandiose, unanime et infatigable pour la catéchèse de la génération actuelle. Mais ceci requiert le caractère fonctionnel du Magistère de l'Eglise : nous lui devons honneur et confiance. » (A la Conférence Episcopale Italienne, le 11 avril 1970 – D.C. n°1562 p.405)

Voici à présent la question de la "trahison" de Mgr Montini envers Pie XII concernant le communisme : l'accord Montini-Staline.

En 1962, le cardinal Tisserant avait rencontré à Metz, en France, Mgr Nikodim, chargé des Affaires Etrangères de l'Eglise russe. Le motif était de permettre la présence d'observateurs orthodoxes à Vatican II. À cette rencontre participait également l'Evêque de Metz, Mgr Schmitt. L'accord fut transmis par toute la presse, tant catholique que communiste. "France Nouvelle" par exemple, hebdomadaire du Parti communiste français, en 1962, page 15, écrivait :

« L'Eglise catholique (...) s'est engagée, au nom du dialogue avec l'Eglise orthodoxe russe, à ce que, pendant le Concile, il n'y ait pas d'attaques directes contre le régime communiste. »

De même, "La Lorraine" du 9 février 1963 publiait le compte-rendu de la conférence de presse de l'Evêque, Mgr Schmitt; compte-rendu repris aussi par "La Croix" du 15 février 1963, page 5 :

« C'est à Metz que le cardinal Tisserant a rencontré Mgr Nikodim (...), et c'est là-bas qu'a été fixé le message que Mgr Willebrands a accepté (...) à condition que soient données des garanties en ce qui concerne l'attitude politique du Concile. »

Cette attitude "politique", Mgr Nikodim l'avait déjà expliquée au cours d'une déclaration, faite en 1961, à New Delhi, au Conseil Œcuménique des Eglises. Il avait dit :

« Le Vatican est souvent agressif au plan politique envers l'URSS. Nous qui sommes chrétiens, croyants, orthodoxes russes, nous sommes aussi des citoyens loyaux à notre pays et nous aimons ardemment notre patrie. Et donc, tout ce qui est dirigé contre notre pays n'est pas apte à améliorer nos relations réciproques. »

Il est clair que sous le couvert du loyalisme patriotique, il y avait la volonté d'imposer la défense concrète de condamner le communisme bolchevique, identifié avec artifice à la nation russe.

Or, le Vatican de Paul VI savait que le Patriarcat de Moscou était asservi au régime communiste et que Mgr Nikodim était un homme du KGB, quoique faisant partie de la hiérarchie orthodoxe russe. Malgré cela, Paul VI fit conclure l'accord Vatican-Moscou, garantissant à Moscou (Patriarcat et Gouvernement) que, au Concile, "on ne créera pas d'occasions de polémiques au sujet du communisme." (E.E.Hales : "Pope John and his Revolution".)

Et Paul VI, en effet, respecta l'engagement pendant tout le Concile, ainsi qu'on peut le constater dans le fameux livre "Le Rhin se jette dans le Tibre" (Ralph M. Wiltgen éd. du Cèdre 1973, pp.269 à 274).

Logiquement, en ne condamnant pas le communisme durant le Concile, il était bien évident qu'après le Concile, on ne le condamnerait plus. Chose inouïe cependant, dans l'histoire de l'Eglise! Un Concile qui se voulut "pastoral", c'est-à-dire un Concile pour soigner et sauver les âmes, mais qui ne voulut pas condamner le communisme, qui pourtant fut et est le mal le plus grand de notre époque, le plus dissolvant de la personne humaine!

Cette "non condamnation" fut l'effet de cette honteuse négociation : "L'accord Rome-Moscou".

(Cfr. "Itinéraires", n°70 de février 1963 ; n°72, d'avril 1963 ; n°84 de juin 1963. Cfr. Aussi : "Approches", supplément au n° 79 ; et encore : "Itinéraires", n°280 de février 1984)

Le directeur d'Itinéraires, Jean Madiran, à cette occasion, écrivit une lettre au cardinal Tisserant, dans laquelle il dit : « ... J'ai toujours eu l'impression que c'était un "fourbe"... »

Et on eut une réponse de Mgr Roche en défense du card. Tisserant, dont il fut le collaborateur intime et qui écrivit :

« (...) Vous commentez non sans raison cet accord (Rome-Moscou) qui date, dites-vous, de 1962. De cette manière, vous montrez que vous ignorez un accord précédent qui se situe durant la dernière guerre mondiale, en 1942, pour être plus précis, et dont Mgr Montini et Staline lui-même, furent les protagonistes. Cet accord de 1942 me semble d'une importance considérable. Mais je veux pour l'instant vous suivre uniquement dans votre commentaire à l'accord de 1962. Tout le monde sait que cet accord fut négocié entre le Kremlin et le Vatican au plus haut niveau. Mgr Nikodim et le card. Tisserant ne furent que les porte-parole : l'un, du chef du Kremlin, l'autre, du Souverain Pontife, alors glorieusement régnant (...). Je puis vous assurer, Monsieur le Directeur, que la décision d'inviter les "Observateurs" russes orthodoxes au Concile Vatican II a été prise personnellement par S.S. Jean XXIII, avec l'encouragement explicite du card. Montini qui fut le conseiller du Patriarche de Venise, à l'époque où il était lui-même archevêque de Milan. De plus : c'était le card. Montini qui dirigeait secrètement la politique de la Secrétairerie d'Etat pendant la première session du Concile, du poste clandestin que le Pape lui avait procuré dans la fameuse Tour Saint Jean, dans l'enceinte même de la Cité du Vatican. Le card. Tisserant a reçu des ordres formels, autant pour négocier que pour en surveiller (=imposer) l'exacte exécution pendant le Concile. C'est pourquoi, chaque fois qu'un évêque voulait affronter la question du communisme, le cardinal, de la table du Conseil de Présidence, intervenait pour rappeler (=imposer) la consigne du silence voulu par le Pape (i.e. plus exactement, par l'éminence grise, Mgr Montini). »

Inutile de dire que Mgr Roche était un bon connaisseur des faits. Il suffit de lire son livre : "Pie XII devant l'Histoire" (éd. du Jour). Il savait bien que Mgr Montini, en tant que Substitut à la Secrétairerie d'Etat de Pie XII, manœuvrait déjà à gauche, mais à l'insu et en nette antithèse avec la pensée et les directives de Pie XII. C'est à dire qu'il le "trahissait", en tenant des contacts secrets avec les soviétiques, jusqu'à ce qu'il fût découvert par les "Services Secrets" de Suède et de France, et à cause de cela il fut éloigné définitivement de la Secrétairie d'Etat.

Il est bon de savoir aussi, que Pie XII apprit que son Substitut (Montini) lui avait caché également toutes les dépêches relatives au schisme des Evêques chinois.

Voilà ce qu'il déclara le 6 janvier 1967 :

« Nous voudrions faire savoir à la jeunesse chinoise avec quelle émoi et avec quelle affection Nous considérons son actuelle exaltation vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse, de prospérité et de concorde... Nous adressons nos vœux à la Chine, si lointaine pour nous géographiquement et si proche spirituellement... Nous voudrions aussi, avec ceux qui président à la vie chinoise actuelle sur le Continent, parler de paix, sachant combien ce suprême idéal humain et civil est intimement congénital au peuple chinois. » (D.C. n°1487 col.219-220)

Quelle étrange révélation que cette concorde entre Paul VI et Mao Tse Tung, entre Lui et les "Gardes Rouges", ces "chiens enragés" de l'Asie, toujours si menaçants et fauteurs de tortures et de crimes à travers le monde catholique!

Quelle étrange révélation que cette concorde entre Paul VI et Mao Tse Tung, entre Lui et les "Gardes Rouges", ces "chiens enragés" de l'Asie, toujours si menaçants et fauteurs de tortures et de crimes à travers le monde catholique!

Ceci dit, que faisait Paul VI face à cette dimension du "péril rouge" sur l'humanité ? Quelle était sa diplomatie dans "ce tumulte des peuples contre le Seigneur et son Oint ?" (Ps. 2, 2-3). Alors que Pie XII avait un plan bien précis et décidé contre le communisme, son Substitut, Mgr Montini, le trahissait, même dans d'autres domaines, et cette trahison, il la continuera même après qu'il sera lui-même élevé sur le Siège de Pierre.

Or, des faits ad hoc, on pourrait en citer à foison, comme ceux-ci par exemple :

DES TURCS

Le 29 janvier 1965, Paul VI faisait un geste digne de lui. Il livrait aux Turcs l'étendard de Lépante qui, depuis presque 400 ans, avait été conservé dans la Basilique de Sainte Marie Majeure comme ex-voto à la Vierge Tutélaire, protectrice de la Chrétienté. C'était un drapeau qui se trouvait sur la felouque amirale, pendant la célèbre bataille navale du 7 octobre 1571, bataille qui sauva l'Occident chrétien de la menace de l'occupation musulmane. Saint Pie V, qui avait eu durant ces mêmes heures la vision de la victoire, institua par la suite la fête de Notre Dame du Rosaire, justement pour perpétuer le souvenir de cette victoire, due uniquement à l'intercession de la Vierge Mère de Dieu.

Hé bien! Paul VI accomplit ce geste honteux, allant jusqu'à y joindre un "Bref" aux Autorités turques, dans lequel il découvrait en partie sa pensée :

« L'Eglise catholique ayant la conviction qu'il lui faut aujourd'hui faire des efforts sincères et cordiaux pour aller vers les hommes de toutes races, langues et religions, se tourne vers la noble nation turque dont les efforts vers le progrès sont bien connus. C'est pour elle une vive cause de joie que, les circonstances ayant changé, la République turque et le Saint-Siège entretiennent aujourd'hui de bonnes relations. Angelo Roncalli (futur Jean XXIII) a beaucoup contribué à cet état de choses lorsqu'il était délégué apostolique en Turquie... C'est pourquoi, en signe de bienveillance envers ce pays, le Souverain Pontife a décidé de restituer aux autorités de cette République le drapeau turc qui a été pris autrefois, lors du combat naval qui s'est déroulé près des îles Echinades et qui, jusqu'à maintenant, était conservé dans la basilique de Sainte-Marie Majeure. C'est ainsi que cet ancien trophée de guerre sert aujourd'hui à favoriser l'amitié et la paix... » (Bref Apostolique du 15 janvier 1965 – D. C. N°1445, col.589)

Mais ce geste impie signifiait clairement, au contraire, qu'il remettait en question la légitimité de cette croisade prêchée par Saint Pie V ; il signifiait qu'il ne reconnaissait dans cette victoire ni l'aspect miraculeux, ni le mérite de Saint Pie V. Pour l'histoire au contraire, ce geste ne pouvait pas ne pas signifier une insulte à la Vierge du Rosaire et à la fête du 7 octobre consacrée à Elle.

Paul VI, donc, par ce geste injurieux, voulait en quelque sorte faire amende honorable aux musulmans, en crachant cependant sur le passé glorieux de l'Eglise du Christ qui sauva l'Europe d'une invasion musulmane. Son geste signifia en outre qu'on ne devait plus revendiquer le nom de chrétien, et qu'il ne fallait plus voir en aucun peuple, en aucun Etat, même persécuteur, l'ennemi de Dieu contre lequel tous les chrétiens pourraient s'unir en d'autres croisades.

Dans le livre de l'allemand Rienhard Raffalt : 'Où va le Vatican ?' avec le sous-titre : 'Le pape entre la religion et la politique', l'auteur fait un jugement nuancé mais précis sur l'action de Paul VI dans ce domaine. Le chapitre dédié à la 'Ostpolitik' vaticane s'intitule bien à propos : « Hamlet sur le Saint Siège ». Tandis qu'il souligne l'attitude de Pie XII sur le communisme qu'il définit 'disgrâce pour l'humanité', qui par conséquent excommunia tous les catholiques qui se déclarèrent communistes, et qui refusa constamment tout contact avec lui, en tant qu'intrinsèquement pervers, il montre quel cheminement a au contraire parcouru l'Église sous l'ex-collaborateur de Pie XII, Mgr Montini, devenu par la suite Paul VI.

UN AGENT DOUBLE?

Pour Paul VI, le communisme représentait une espérance car il réalisait une justice sociale plus grande que celle réalisée par le capitalisme. Est-ce que l'Évangile ne prêche pas une justice dès cette terre ? Alors ne serait-il pas possible d'influencer les communistes en leur suggérant l'idéal chrétien de vie communautaire ?

Voilà pourquoi Paul VI a opposé, à la ligne de Pie XII, sa ligne pragmatique : le communisme, même s'il est athée, n'implique pas pour autant une incapacité de répondre aux exigences sociales contenues dans l'Évangile. D'où cette attitude 'contre' que Mgr Montini a eue envers Pie XII, dans sa conviction sur la nécessité de contribuer en priorité à l'amélioration des conditions de vie terrestre de toute l'humanité. D'où ses 'rapports secrets' qu'il eut avec le Parti Communiste, au temps où il collaborait, ou mieux, 'trahissait' Pie XII.

Désormais, cette trahison de Montini appartient à l'histoire. Et c'est de l'histoire vraie et authentique. On était en 1954, alors que Pie XII était déjà éprouvé par la maladie et affaibli par la vieillesse. C'est ici qu'entre en jeu le colonel Arnould : colonel pour le Deuxième Bureau français, brigadier général pour l'Intelligence Service et 'James Bond' pour Pie XII, officier de carrière, et surtout, de mœurs rigides et catholique pratiquant. À la fin de la guerre, il se dégage des Britanniques et rentre dans les rangs des Services Secrets français. C'est alors, peu après l'armistice, que le Quai d'Orsay (Ministère des Affaires Étrangères français) lui confie une mission auprès du pape Pie XII, pour lui demander d'expulser de leur diocèse vingt deux évêques français que le gouvernement de Charles de Gaulle jugeait coupables d'avoir favorisé le régime du Maréchal Pétain. Une fois exposée la requête de son gouvernement (écoutée assez froidement par le pape), Pie XII voulut connaître « le jugement personnel de l'ambassadeur, du catholique, de l'officier, dont la sœur est Supérieure d'un couvent à Rome ». Le colonel demanda du temps pour étudier le dossier des vingt deux évêques. Lorsqu'il revint à Rome, il manifesta son jugement sur le cas ; Pie XII en partagea le jugement et ne fit éloigner de France que deux évêques, refusant de « punir les autres ».

Peu après, le colonel donna sa démission du Deuxième Bureau. Informé, Pie XII l'appela à Rome et lui offrit de devenir son agent personnel, dépendant uniquement de lui, car – lui dit-il – « un diplomate est contraint à observer quelques règles et à être très prudent ; un agent, non ».

Le colonel accepte, prête serment au Pontife et commence sa nouvelle mission. Au cours d'une tournée à l'Est, il entra en contact avec l'évêque luthérien d'Uppsala, Mgr Brilioth, Primat de Suède, qui, nourrissant une profonde estime pour Pie XII, n'hésitait pas à lui rendre de précieux services, comme l'aide aux membres du clergé détenus, et comme l'introduction de Bibles en Russie, etc... Au cours d'une de ces rencontres (vers l'été 1954), l'archevêque d'Uppsala, à l'improviste, dit au colonel : « Les autorités suédoises savent très bien que le Vatican a des relations avec les soviétiques ! » Le colonel décida tout de suite d'interroger Pie XII, dès son retour de sa mission. De fait, à peine de retour en Italie, il interrogea le Saint Père. Celui-ci, très étonné de la chose, demanda au colonel de rapporter à Mgr Brilioth que le Vatican n'avait aucune relation avec les Soviétiques.

Mais lorsque le colonel Arnould retourna en Suède, l'archevêque d'Uppsala lui répéta encore le contraire, le priant de repasser chez lui lorsqu'il aurait terminé sa nouvelle mission. Le colonel accepta et se rendit chez l'archevêque. Mgr Brilioth lui consigna alors une lettre cachetée adressée à Pie XII, le priant de la lui remettre en mains propres sans la faire connaître à personne d'autre au Vatican. Il lui dit seulement : « Cette enveloppe contient les 'preuves' des relations que le Vatican entretient avec les Soviétiques. »

De retour à Rome, le colonel consigna l'enveloppe à Pie XII qui la lut en sa présence, tout pâle.

En un mot, le dernier texte officiel signé par le pro-Secrétaire d'État, Mgr Montini, date du 23 septembre 1954. (Doc. Pont. 1954 n°1187 col.1519 à 1522). Le 1er novembre 1954, Pie XII éloignait Mgr Montini de la Secrétairerie d'État.

On sait par d'autres informations, qu'en ce tragique automne 1954, Pie XII avait aussi découvert que son pro-Secrétaire d'État « lui avait tenu cachées toutes les dépêches relatives au schisme des évêques chinois » (CRC, 7 octobre 1975, p.12), qui s'aggravait toujours plus.

Or, que Mgr Montini ait été éloigné de la Secrétairerie d'État parce que tombé en disgrâce de Pie XII (qu'il « trahissait »), a été admis par Jean Guitton dans son livre 'Paul VI secret', où il écrit : « On n'a jamais su et on ne saura jamais pourquoi Pie XII, l'ayant fait archevêque de Milan, ne l'avait pas créé cardinal, ce qui lui enlevait la possibilité d'être élu pape. » Plus loin, il écrit : « II (Paul VI) traversait une épreuve analogue à celle que lui avait infligée Pie XII : celle de la 'diffidentia', car il semblait que Pie XII avait perdu toute confiance en lui. » Certes, Jean Guitton ne savait rien de la trahison de son ami, c'est-à-dire de cette 'Ostpolitik'. Comme le dit le colonel Arnould, « Montini avait déjà sa politique qui n'était pas celle du pape régnant. Cette politique est aujourd'hui officielle et on l'appelle 'Ostpolitik vaticane'. Et alors, il n'y a plus aucun motif de tenir cachés ces épisodes, ces faits qui appartiennent déjà à l'histoire. »

Or, pour en revenir au sujet, je voudrais dire qu'il y a une espèce de préhistoire dans les rapports que Paul VI eut avec le P.C., au temps où il s'appelait encore Mgr Montini. Je cite pour exemple un document extrait des Archives d'État de Washington, qui démontre que le futur pape Paul VI rencontrait en secret le chef communiste italien, Palmiro Togliatti, dès juillet 1944. (À remarquer que la théorie du 'compromis historique' proposée par Berlinguer utilise plus ou moins les mêmes termes que Togliatti et Montini - Cfr. La revue américaine 'Veritas' d'avril 1974.)

Ce furent des rencontres et des conversations qui se déroulèrent toujours à l'insu de Pie XII, car il était profondément hostile à tout contact avec les marxistes.

Nous donnons un résumé du document, très compromettant, qui fait foi d'une rencontre 'Montini-Togliatti', le 10 juillet 1944.

Il se divise en cinq paragraphes :

- 1) Le 10 juillet dernier, chez un Ministre Démocrate-Chrétien, le pro-Secrétaire d'État, Mgr Giovanni Battista Montini, a rencontré Togliatti, Ministre communiste sans portefeuille du gouvernement Bonomi. Leur conversation a concerné le terrain sur lequel est née l'entente entre les partis démocrate-chrétien et communiste.
- 2) Dès son arrivée en Italie, Togliatti a eu des rencontres réservées avec des personnalités éminentes du parti démocrate-chrétien. Ces contacts représentent l'arrière-plan politique du discours de Togliatti tenu au théâtre 'Brancaccio', le dimanche 9 juillet, et expliquent l'accueil chaleureux qu'a reçu le discours de la part de la presse catholique.
- 3) À travers les dirigeants du parti démocrate-chrétien, Togliatti a pu transmettre au Vatican ses impressions sur l'opinion de Staline à propos de la liberté religieuse, telle qu'elle est actuellement acceptée par le communisme, et du caractère démocratique de l'accord entre la Russie et les Nations Alliées. D'autre part, le Saint Siège a rejoint Togliatti à travers les mêmes voies, et a exprimé son opinion au sujet de futurs accords avec la Russie Soviétique sur le problème du communisme en Italie aussi bien que dans d'autres pays.
- 4) La discussion entre Mgr Montini et Togliatti fut le premier contact direct entre un haut Prélat du Vatican et un chef communiste. Après avoir examiné la situation, ils ont convenu sur la possibilité pratique d'une alliance contingente entre catholiques et communistes en Italie, qui pourra donner aux trois partis, démocrate chrétien, socialiste et communiste, une majorité absolue, suffisante pour leur consentir de contrôler n'importe quelle situation politique.
- 5) On a ébauché le projet d'un plan pour construire la base de départ d'un accord entre le parti démocrate chrétien et les partis communiste et socialiste. En pratique, ils suivront les lignes fondamentales le long desquelles pourra être créée une entente entre le Saint Siège et la Russie, dans le cadre de leurs nouvelles relations.

Pour continuer le discours des 'rencontres secrètes' entre Togliatti et Montini, il est bon de savoir que ces contacts entre les deux furent assurés par un Prélat ami personnel du leader communiste : Mgr Giuseppe de Luca.

Mais ce sera le pape Jean XXIII – dont Montini reçut la pourpre – à ouvrir encore plus à Montini la voie du dialogue avec le monde communiste, après sa fameuse encyclique 'Pacem in Terris' du 10 avril 1962, dans laquelle le communisme, bien qu'il ne soit pas nommé directement, est cependant considéré en pleine évolution dialectique, c'est-à-dire non plus identique à la doctrine de Karl Marx, bien qu'il en conserve les principes.

Note: Cette encyclique avait été précédée de 'l'audience privée' si discutée du gendre de Krouchtchev, Alexei Adjoubeï. Il faut savoir que cette audience se termina par les mots de Jean XXIII: « Ne nous séparent que des conceptions opposées. C'est bien peu de chose! »

Le Pontificat de Paul VI suivra donc cette ligne ouverte par Jean XXIII qui avait commencé de difficiles pourparlers soit avec le patriarche de Moscou, soit avec Athénagoras, patriarche de Constantinople. Le but était d'assurer des 'observa-

teurs' au Concile projeté pour l'automne 1962. Pour cela, le cardinal Willebrands fut envoyé à Moscou pour négocier avec l'archevêque Nicodème. Sur cette ligne johannique chemina ensuite tout le Pontificat de Paul VI qui alla toujours au devant des désirs du Kremlin, désireux de s'assurer « la possibilité d'induire l'Église de Rome à faciliter, à travers l'œcuménisme, l'acceptation du fait communiste de la part de l'opinion publique catholique des pays satellites, et, en général, à amener le Vatican à des positions diplomatiques convergentes avec celles de l'URSS dans le domaine du désarmement et du maintien de la paix soviétique. »

DES UKRAINIENS

Cet esprit de conciliation avec le monde communiste, Paul VI le manifesta par exemple à l'occasion du Synode Épiscopal de Rome, en automne 1971. Le sujet était : « Justice et paix ». Le Vatican avait donné comme indication d'imprimer une forte tendance anti-capitaliste, traitant des injustices causées aux États sous-développés par les Nations technologiquement évoluées. Mais l'archevêque Maxim Hermaniouk, Métropolite des Ukrainiens, présent aux travaux, eut le courage de réagir en disant :

« Il me paraît très surprenant que dans le projet et dans l'exposé de base, on traite de toutes les formes possibles d'injustice : politique, culturelle, économique et internationale, et pas du tout de l'injustice la plus déplorable pour un chrétien : la persécution de l'Église du Christ. »

L'archevêque Hermaniouk parlait au nom des fidèles de l'Église catholique ukrainienne restés en Russie et persécutés par les communistes. Il faisait certainement allusion aux événements de l'année précédente. En effet, en 1970, le patriarche Pimen de Moscou avait annoncé au cours de son intronisation que l'Église catholique ukrainienne, désormais, 'n'existait plus'. Et le cardinal Willebrands, négociateur pontifical depuis 1962, envoyé officiel de Paul VI à la cérémonie, n'avait pas réagi, ni sur place, ni après son retour à Rome. Paul VI laissait ainsi la victoire à la Moscou athée et persécutrice des fidèles catholiques.

Mais à Rome se trouvait déjà le cardinal Joseph Slipyi (après 17 ans de détention dans les camps de concentration soviétiques, réchappé de peu à l'exécution) qui dirigeait une grande communauté de fidèles ukrainiens émigrés au Canada, aux États Unis et surtout en Australie. En juin 1971, la hiérarchie de son Église s'adressa à Paul VI au nom de toute la communauté pour qu'il nomme patriarche le grand archevêque (dignité dont, en réalité, le card. Slipyi exerçait déjà les fonctions). Le 7 juillet, Paul VI repoussait cette requête qu'il considérait « impossible au moins pour l'instant ».

Le Card. Slipyi convoqua alors un 'Synode ukrainien' particulier (comme d'ailleurs c'était son droit). Paul VI, en colère, le fit sur le champ déclarer illicite. Les Ukrainiens le firent tout de même, et ce geste n'eut pas peu d'effet sur les travaux du synode.

Mais Paul VI ne l'oublia pas, et un an après il prit sa revanche. Le franc-maçon cardinal Villot, son Secrétaire d'État, adressa une déclaration les informant que « L'Église ukrainienne n'a plus d'autorité sur ses évêques, en dehors du Saint Siège. » Par ce geste, Paul VI privait le cardinal Slipyi de toute autorité et son Église perdait toute autonomie. Ainsi, les soviétiques étaient exaucés... Et Paul VI crut peut-être – énième illusion – améliorer les relations entre le Vatican et le Kremlin.

De toute manière, c'était le style du pragmatisme qu'il exerçait dans tous ses rapports avec Moscou. Ce fut la même chose en ce qui concerne la nomination des évêques de Lituanie où il approuva les choix des Soviétiques, malgré leur pervers et continuel contrôle politique. Et lorsque, en mai 1972, un étudiant ukrainien se brûla publiquement pour protester contre l'oppression de Moscou envers l'Église, le 'silence' complet du Vatican fut plus qu'éloquent pour tout le monde!

Mais Paul VI encaissait toujours. Même lorsque Moscou eut une attitude méprisante envers l'archevêque Casaroli, à l'occasion de la signature du Traité de non prolifération des armes nucléaires à Moscou, Paul VI n'eut aucune réaction.

DES HONGROIS ET BIEN D'AUTRES

Silence, toujours silence, même face aux continuelles persécutions dont étaient l'objet les fidèles catholiques qui étaient entassés dans les lagers, torturés, envoyés en Sibérie, tués. Les gestes les plus saillants et évidents en faveur des désirs soviétiques de la part de Paul VI, ne se comptent pas ; il en arriva à retirer leur siège aux cardinaux du bloc soviétique, les privant de la sorte de toute influence, justement à cause de leur intransigeance envers les gouvernements locaux. C'est ce qu'il fit avec le cardinal Mindszenty que Paul VI, le 18 décembre 1973, exonéra de sa charge de Primat.

C'est en vain que le cardinal essaya de résister, « parce que cette mesure fait du tort à la vie spirituelle et jette le trouble dans l'âme des catholiques fidèles à la foi et des prêtres fidèles à l'Église ». Malheureusement ce fut Paul VI qui eut le dessus avec son 'Ostpolitik' qui se pliait toujours à la criminelle 'raison d'État'.

Le 5 janvier 1974, le Saint Siège rendit publique la décision de Paul VI, donnant la 'nouvelle' de l'éloignement du cardinal Mindszenty de son siège archiépiscopal primatial d'Esztergom. Mindszenty, dans ses 'Mémoires', notera : « Je le (Paul VI) priais d'annuler cette décision. Il ne se passa rien de tel. »

C'est une allusion laconique à son immense drame intérieur, qui illumine cependant sa dernière immolation sur la Croix du Christ.

Malheureusement, le 8 juin 1977, Paul VI s'abaissa même jusqu'à recevoir Janos Kadar. Le 30 janvier 1967, il avait déjà reçu Nicolas Podgorny, président du Praesidium du Soviet suprême de l'URSS. Dans le courant de la conversation – où il a été abondamment parlé des questions concernant le maintien de la paix et le développement des meilleurs rapports entre les peuples – le Saint-Père a entretenu le président Podgorny également des problèmes intéressant la vie religieuse et la présence de l'Eglise catholique dans les territoires de l'Union soviétique. Dans l'Osservatore Romano des 6-7 février 1967, une note a été consacrée aux commentaires de presse suscités par cette visite. Nous y lisons notamment :

« ...De soi-disant "défenseurs de la foi" se sont dits indignés qu'au cours de l'audience un voile ait été jeté, selon eux, sur les longues décennies de souffrances des confesseurs de la foi et des martyrs d'une longue persécution, alors que précisément le problème de la liberté religieuse au sein d'un peuple grand et généreux dont l'histoire est imprégnée de fi-

délité chrétienne, a été posé et proposé devant les instances les plus qualifiées et les plus efficaces, pour la première fois après un demi-siècle de souffrances... » (D.C. n°1488 col.380)

D'autre part, Federico Alessandrini, directeur adjoint de l'Osservatore Romano, écrit dans l'Osservatore della Domenica du 12 février 1967, à propos de cette même visite :

« L'Eglise ne demande pas pour les communautés religieuse et donc pour elle-même, une reconnaissance particulière ou des privilèges. Elle demande uniquement que soit reconnu le droit naturel commun à tous les hommes de professer une foi religieuse et d'en vivre les enseignements. Voilà la voie royale de la paix : il n'y en a pas d'autre. » (D.C. n°1488 col.381)

Kadar sera une autre approche, lui qui fut, en tant qu'instigateur, assassin 'in pectore' du cardinal Mindszenty, le grand Confesseur de 'l'Église du Silence'. Ce geste de Paul VI fut de toutes manières la honte de son 'Ostpolitik' insensée et inhumaine qui laissa torturer et tuer des centaines et des centaines de milliers de catholiques dans les lagers, sans jamais élever de protestation solennelle, publique, face au monde, pour rester fidèle à sa ligne politique philosoviétique qui cependant se terminera en désastre, sur un amas de ruines, tachée elle aussi du sang des Martyrs.

Voilà pourquoi, dans ce nouveau climat de soumission et de trahison, la position du cardinal Mindszenty était devenue embarrassante pour le dialogue terne entre Rome et Budapest. Mgr Casaroli s'était rendu au nom de Paul VI auprès du cardinal, pour lui proposer une offre de 'liberté' honteuse en échange de la renonciation à son intransigeance envers le communisme. Mais la digne figure de Mindszenty dédaigna ce honteux chantage et répondit qu'un 'Cardinal-Régent' ne pouvait abandonner son troupeau. Paul VI, en 1971, sollicité par le franc-maçon cardinal Köenig, envoya Mgr Zagon pour plier le cardinal, lui garantissant la liberté en Occident et la conservation du titre de Primat de Hongrie, ainsi que le soin des communautés hongroises en exil et émigrées. En fait, Paul VI voulait qu'il laisse sa charge à un successeur bien vu du régime de Budapest, qu'il quitte la Hongrie sans aucune déclaration, et qu'en Occident il ne fasse plus aucune action qui « puisse troubler les relations entre le siège Apostolique et le gouvernement hongrois, ou qui soit préjudiciable au gouvernement de la République Populaire Magyare », et enfin qu'il ne publie pas ses 'Mémoires', les laissant au contraire en hérédité au Vatican, lequel agirait comme il lui semblerait plus opportun. »

Note :Cette encyclique avait été précédée de 'l'audience privée' si discutée du gendre de Krouchtchev, Alexei Adjoubeï. Il faut savoir que cette audience se termina par les mots de Jean XXIII : « Ne nous séparent que des conceptions opposées. C'est bien peu de chose ! »

Le Cardinal Mindszenty, tout en restant très digne, répondit par la négative, soit parce qu'il n'entendait pas soumettre ses actions et ses déclarations au jugement d'un gouvernement criminel marxiste, soit parce que c'était une infamie que de renoncer face à ces formes de 'censures' soviétiques, et soit parce que son silence et ses omissions auraient été un scandale pour ses fidèles et auraient été interprétées comme un fléchissement face à la dictature de Kadar. Il ne voulut même pas signer le procès-verbal du colloque.

Mais l'autre cardinal franc-maçon Casaroli, pour le faire fléchir, eut recours au Président des Etats-Unis, Nixon, pour l'obliger à quitter l'ambassade américaine. C'est ce qui arriva. Mindszenty perdit l'asile diplomatique, dut céder, et le 28 septembre 1971, il arriva à Rome. Paul VI fit semblant de lui renouveler sa charge et sa liberté; au contraire, deux semaines après, le Saint Siège annonçait le rétablissement des relations diplomatiques avec Budapest. En outre, Paul VI abolit honteusement l'excommunication prévue contre le clergé collaborationniste avec le régime de Kadar. Quelques mois après, il revint sur la promesse de lui laisser l'assistance spirituelle des Hongrois exilés en Occident. Non content de cela, il lui enjoignit même de devoir soumettre à la censure préventive du Vatican tout sermon ou discours public...

C'est alors que le Cardinal quitta Rome et prit contact avec son peuple émigré et en exil. Paul VI recommença aussitôt à sévir contre le grand Cardinal – dont il n'était même pas digne de baiser les souliers – et le 1er novembre 1973, il lui fit renoncer par la force à sa charge d'Archevêque-Primat de Hongrie. Noblement et fermement, le cardinal Mindszenty répondit à Paul VI le 8 décembre, qu'il ne pouvait pas céder spontanément à cette pression. Il lui représenta les lourdes conséquences qui en dériveraient pour sa politique collaborationniste avec le régime marxiste. Mais Paul VI lui communiqua cyniquement, le 18 décembre, qu'il avait déjà déclaré vacant le Siège Primatial de Hongrie et qu'il devait donc se considérer comme destitué. Mindszenty prit acte de ce geste inqualifiable de Paul VI, le considérant responsable des conséquences, mais il communiqua à la presse que la mesure prise envers lui l'avait été de manière unilatérale et contre sa volonté. Après quoi, il se sentit libre de publier ses 'Mémoires', où il raconte – dans le dernier chapitre – les persécutions qu'il subit aussi de la part de la diplomatie vaticane et des fauteurs de 'l'Ostpolitik'.

Demandons-nous encore : est-ce vraiment ce Paul VI là qu'on voudrait béatifier ?... Serait-ce pour ses excès de 'charité' envers ce géant défenseur de la Foi catholique bafouée diaboliquement par ce satanique empire marxiste ?... Malheureusement, Paul VI continuera ses violences envers ce martyr de l'Église du silence, lui choisissant pour successeur sur le Siège primatial hongrois, au début 1976, cette pupille du cardinal franc-maçon Köenig, Laszlo Lekai, ex porte-parole du gouvernement Kadar auprès du Saint Siège et défenseur des fameux 'prêtres de la paix', asservis au régime marxiste. De plus, en 1977, Paul VI recevra même au Vatican, avec tous les honneurs, Kadar lui-même, c'est à dire cet endiablé persécuteur de Mindszenty, auquel Paul VI réaffirma même sa confiance dans le « dialogue sur les choses, ouvert à la compréhension des préoccupations et de l'action de l'État dans les domaines qui à présent lui sont propres. » (Corriere della Sera, 10 juin 1977).

Tel était le vrai Paul VI... un pape qui, pour défendre son 'Ostpolitik', toujours aveugle et complice des ennemis du Christ, laissa mourir dans les goulags soviétiques des millions et des millions de catholiques, et en laissa assassiner d'autres millions, et laissa occuper par ces pirates rouges, sans jamais dire mot, tant de nations écrasées sous le talon sanguinaire communiste.

Et pour son Ostpolitik, Paul VI sacrifia aussi le cardinal Slipyi, Primat de l'Église uniate ukrainienne. Arrêté peu après sa consécration épiscopale, en 1940, il le fut de nouveau le 11 avril 1945 et condamné à huit ans de réclusion et de travaux forcés dans les terribles camps de concentration soviétiques, en Sibérie, Polaria, Asie et Mordovie. Par la suite il fut

de nouveau condamné à l'exil en Sibérie et, en 1957, il reçut encore une troisième condamnation à sept ans de prison et de travaux forcés. Enfin, il subit une quatrième condamnation à l'emprisonnement dans la si terrible prison de Mordovie.

Et pourtant, à ce Pasteur-Martyr de l'Église du Silence, qui a passé tant d'années en prison, dans les camps de concentration et les instituts psychiatriques, et qui a défendu jusqu'à la mort, à travers les tortures et les prisons soviétiques, sa terre ukrainienne catholique et l'Église, avec une fidélité absolue et une conscience épiscopale indomptable, à lui aussi fut imposé le silence, toujours au nom de la Ostpolitik vaticane. Il continua pourtant comme il put à dénoncer le manque de toute liberté religieuse en URSS et les persécutions sanglantes que subissait l'Église catholique ukrainienne, jusqu'au jour où, en 1963, il fut lui aussi confiné à Rome, au Vatican. Paul VI le réduisait ainsi à la 'résidence surveillée', sous contrôle continu, empêché par la Ostpolitik de travailler directement pour son peuple ukrainien catholique. Il en fut de même pour le cardinal Étienne Trochta, autre héroïque prélat, honteusement maltraité par la Ostpolitik montinienne, sans un minimum de respect et de vénération, alors qu'il avait passé tant d'années en prison et en camp de concentration, presque toute sa vie d'évêque. Il passa en effet trois ans au camp de concentration de Dachau. Devenu évêque de Litomérice en 1947, il fut arrêté par les communistes en 1951 et subit trois ans d'interrogatoires continuels. En 1954, il fut condamné à 25 ans de travaux forcés, pour 'trahison et espionnage en faveur du Vatican'. Après toutes ces tortures, il fut interné dans un couvent, à Radvanov. Ce ne fut qu'au 'Printemps de Prague', en 1968, qu'il fut réhabilité et nommé cardinal ; mais il était toujours pisté, espionné, empêché dans l'exercice de ses fonctions. En avril 1974, après un dernier interrogatoire criminel de six heures, il s'effondra. Le jour suivant, ce héros de la foi mourait.

Or Paul VI n'eut aucune parole pour son cardinal martyr, alors que le jour même de sa mort, il envoya un télégramme à la femme du juge Sossi, enlevé par les Brigades Rouges!

De même dans le domaine international, le cœur de Paul VI battait toujours à gauche. Rappelons-nous par exemple sa position sur la guerre du Vietnam. Lorsque le catholique Van Thieu, Président de la République du Sud Vietnam, rendit visite au Vatican, Paul VI le traita avec un manque d'égards mal dissimulé. Au contraire, il honora le chef de la délégation du Nord Vietnam à la conférence de Paris, Xuan Thuy, en particulier par une chaude mention nominale, rendant ainsi hommage à la volonté de paix de Hanoï.

Dans toutes ses relations non seulement avec Moscou, mais avec l'ensemble du monde communiste, Paul VI eut toujours ce style de déférente collaboration avec le communisme. Et pourtant, dans tous les pays soumis aux Soviétiques,
l'échec du Vatican fut continu et honteux. Malgré cela, Paul VI continuait à voir l'URSS sous forme de 'Sainte Russie',
utopie composée de christianisme et de socialisme, sous-estimant la volonté de domination du communisme et démontrant sa cécité sur le caractère global de sa doctrine perverse qu'il voyait déjà comme matrice de l'histoire universelle. Et
c'est avec son esprit philo-communiste que Paul VI s'est adressé aussi aux communistes chinois. On sait que Pékin avait
créé une 'Église Nationale Chinoise', indépendante de Rome et fidèle à l'État communiste. On sait que depuis 1957, 45
prêtres chinois furent bel et bien consacrés évêques sans que le pape en fût informé. Rome maintint le silence sans jamais reconnaître ni approuver. Et puis survint la révolution culturelle qui déboucha tout de suite dans l'interdiction totale
du culte.

Jusqu'en 1965, Paul VI fit les premiers pas, approuvant dans son célèbre appel à la paix à l'ONU, l'entrée de la Chine aux Nations Unies, mais c'est en vain qu'il attendit un signe de reconnaissance quelconque... À l'improviste, Paul VI éleva alors la représentation apostolique à Formose au rang de nonciature, ce qui voulait dire qu'il prenait acte de la souveraineté des nationalistes chinois sur le territoire revendiqué par Pékin.

En 1966, il accomplit un autre pas vers Mao. Ce fut à l'occasion de la commémoration des six premiers évêques chinois. Dans la Basilique Saint Pierre, le 6 janvier 1967, Paul VI déclara que la jeunesse chinoise devait savoir 'avec quelle soin et quel amour Nous considérons son élan actuel vers les idéaux d'une vie unie et prospère'. (D.C. n°1487 col.219)

Cette sollicitation resta elle aussi sans réponse.

En 1971, la Chine communiste fut admise à l'ONU. Le Vatican salua tout de suite l'événement, exprimant sa satisfaction, tout de même tempérée de regret pour l'exclusion de Formose.

Je n'ai rapporté ici avec détails que quelques aspects des relations de Paul VI avec le communisme et son propos d'ouverture et de concessions aux États communistes. Même lorsqu'il parle à droite – comme disait Congar – il agit à gauche ; et ce qui compte, ce sont les faits. Grâce à son apparent neutralisme et pacifisme, durant son pontificat ce fut toujours la victoire de la subversion, de l'agression, de la violence, de sorte que le Monde Libre ne connut que la défaite et la retraite. Et tandis que Paul VI ne faisait rien pour que ce monde se rétablisse de son immoralité, de son indifférence religieuse, de son incrédulité et de sa résistance aux lois et aux droits de Dieu, il excitait les peuples non pas au nom de Dieu, mais de la justice. Pourtant son justicialisme n'était pas dicté par le zèle de Dieu et du salut des âmes, mais avait tout l'air d'une révolution sociale. Je rappelle encore ici une autre attitude de Paul VI, pour le moins énigmatique, qui laisse perplexe.

Le 29 juillet 1969, il fit un voyage en Ouganda et y manifesta un grand respect et affection envers le Premier Ministre Oboté, qui pourtant était un voleur sanguinaire, dont le peuple devait se libérer peu après. Et dans ce Centre Afrique, Paul VI lança un message de libération et d'égalité raciale qui avait toute la saveur d'un appel à l'insurrection générale de l'Afrique contre l'homme blanc : en Rhodésie, en République Sud-Africaine, au Mozambique. Le quotidien 'La Croix' du 4 août 1969 écrivait :

« Paul VI n'a pas eu peur de se compromettre. Et alors, il rappelle avec force, contre le Portugal et la Rhodésie, que l'Église soutient l'indépendance des territoires nationaux, même si des étapes sont parfois nécessaires. L'Église, pour son compte, a contribué à l'indépendance des pays africains, affirmant la dignité des personnes et des peuples, et leur faisant découvrir leur propre dignité. Du reste, elle en donne l'exemple en africanisant sa hiérarchie et en se préparant à le faire là où ce n'a pas encore été possible. Aucun État africain n'a rien à craindre de l'Église ; au contraire ! »

Et le journal poursuivait :

« Ce discours courageux a suscité non seulement les applaudissements satisfaits de l'auditoire, mais encore une grande joie pour les journalistes africains présents qui se sont précipités aux téléphones et aux téléscripteurs pour 'le diffuser à l'Afrique toute entière', selon l'expression finale du discours. »

Certes, Paul VI réclamait l'indépendance des noirs et la fin de toutes les discriminations raciales, en tant qu'exigences de la Justice et de la Paix. Très juste! Mais Paul VI les demandait en obéissance aux Institutions Internationales. Ce qui voulait dire une soumission inconditionnée aux décisions de l'ONU qui, avec ses lois démocratiques, met toujours le droit du côté de la révolte et des revendications, à l'avantage des maquis de la libération et de toute sorte de terrorismes de couleur, comme nous le constatons aujourd'hui encore au Zaïre, au Congo et ainsi de suite...

Donc, l'anticolonialisme de Paul VI était semblable à celui de l'ONU, c'est-à-dire du grand capitalisme international, de l'impérialisme communiste, russe et chinois, et celui de l'intelligentsia de gauche. Il s'agit donc d'un anti-colonialisme de ce monde-là qui aime, soutient, justifie et arme les terroristes, les égorgeurs d'enfants et de femmes, les sauvages!...

Et Paul VI recevait tout ce beau monde au Vatican!

Par exemple, le 1er juillet 1970, il reçut les trois chefs du Mouvement terroriste de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée Bissau et du Cap Vert. Il les admit au baise-main qui suivait l'audience générale.

Devant la surprise de toute la presse, l'Osservatore Romano écrivit aussitôt : « ... Toute interprétation de surprise ou d'approbation est sans motif car, expliquait-il, le pape, de par sa mission, reçoit tous ceux qui demandent le réconfort de sa bénédiction... Et c'est ce qui s'est produit pour les personnes en question... » Bien sûr! En tout cas, il ne s'agissait pas d'une vraie audience, du genre générale... et ces trois-là n'étaient pas reçus en tant que catholiques, comme on les avait au contraire qualifiés dans la demande d'audience.

'La Croix' du 9 juillet 1970 écrivait :

« Il faut remarquer que le Portugal... tout en se proclamant pays catholique, ne tient pas compte dans sa politique coloniale des fréquents enseignements du pape sur les droits de l'homme et des peuples. Il est significatif que Paul VI ait donné aux trois chefs africains un exemplaire de l'encyclique 'Populorum Progressio'... Mais l'audience du 1er juillet poursuit la Croix – a, vis-à-vis du gouvernement portugais, le sens d'un avertissement : en effet elle manifeste aux nationalistes qu'ils ne sont pas considérés comme des réprouvés, exclus de la communauté chrétienne, et que l'Église n'entérine pas l'ordre colonial établi dans les territoires portugais. »

Certes, l'idée fixe de Paul VI sur le communisme était bien toujours celle de l'encyclique Pacem in Terris de Jean XXIII, c'est à dire la distinction entre mouvement historique (fixe) et idéologie (toujours en évolution) (11 avril 1963 – D.C. n°1398 col.541); c'est pourquoi il retenait que le communisme peut évoluer et s'améliorer et il lui tendait les bras, recevait ses émissaires, coopérait avec lui pour une soi-disant justice et paix dans le monde. Quelle illusion!

Dans ce sens, Paul VI s'exposait à des scandales continuels. Par exemple, en 1965, le 'mariage civil' du Père Tondi, son ex-collaborateur à la Secrétairerie d'État qui abandonna le sacerdoce pour adhérer au communisme. Le pape lui obtint une dispense extraordinaire de la forme religieuse (can. 1138), insolite. Un service exceptionnel à son collaborateur (le sien et de Moscou) qui a fait naître des doutes sur sa finalité...

Paul VI fit un autre scandale lorsque Mgr Glorieux le couvrit pour le détournement frauduleux de la 'pétition' de 450 évêques qui, en septembre 1965, réclamaient de la part du Concile Vatican II la condamnation du communisme (Comm. de 'Gaudium et Spes', coll. Unam Sanctam, t.II, p. 120, nota 120). Ce scandale eut son effet. Le pape – dit-on – n'a pas voulu que le Concile condamne le communisme ; donc le communisme n'est plus condamné!

C'était la conséquence de sa première encyclique 'Ecclesiam Suam' qui s'ouvrait au dialogue, à la réconciliation, à la coopération avec le communisme. Une ouverture qui se vérifiait de manière toujours plus téméraire dans ses documents sociaux, oubliant le problème des chrétiens derrière le rideau de fer, leurs souffrances, leurs persécutions, pour ne pas s'arrêter ni être arrêté dans sa politique d'approche et de coopération avec les États communistes.

La vérité des faits rapportés nous enlève tout doute. Rappelons-nous seulement le transfert forcé du cardinal Mindszenty, de Primat de Hongrie à Rome ; rappelons-nous le cri du cardinal Slipyi, cet autre confesseur de la foi, ce réchappé des bagnes soviétiques qui, au Synode, criait son indignation envers les traîtres qui font la paix avec leurs persécuteurs, sans s'occuper de leurs fidèles que le communisme soviétique persécute et martyrise :

« Sur 54 millions d'Ukrainiens catholiques - dit-il – dix millions sont morts à la suite des persécutions. Le régime soviétique a supprimé tous les diocèses. Il y a une montagne de cadavres et il n'y a plus personne, même dans l'Église, pour défendre leur mémoire. Des milliers de fidèles sont encore emprisonnés et déportés. Mais la diplomatie vaticane (Paul VI donc) préfère qu'on n'en parle pas, car cela trouble ses pourparlers. Nous sommes retournés aux temps des catacombes. Des milliers et des milliers de fidèles de l'Église ukrainienne sont déportés en Sibérie et jusqu'au Cercle Polaire, mais le Vatican ignore cette tragédie. Les Martyrs seraient-ils devenus des témoins gênants ? Serions-nous un boulet au pied pour l'Eglise ?... »

Paul VI traitait aussi en secret avec le Secrétaire du Parti Communiste Italien, Henrico Berlinguer, qui fut pendant six ans son agent diplomatique secret auprès du gouvernement communiste d'Hanoï. (Déclaration du Vatican, 21 février 1973).

Lorsque Paul VI décida de construire un hôpital au Vietnam Nord, communiste, en guerre parce que les États Unis le bombardaient et faisaient un carnage, il montra par ce geste que son neutralisme était sélectif, toujours en faveur du communisme.

Désormais, Paul VI était devenu une courroie de transmission de la campagne communiste pour la Paix, c'est à dire pour l'élimination des diverses armées nationales, pour le triomphe de l'ONU maçonnique, à travers l'expansion mondiale du communisme.

Voilà comment s'explique son appel à la Chine, sa joie à l'annonce de la 'Révolution Culturelle', malgré ses pillages, ses sacrilèges, ses innombrables massacres.

Rappelons-nous ici encore son discours de l'Épiphanie en 1967 :

« Nous voudrions faire savoir à la jeunesse chinoise avec quelle trépidation et avec quelle affection Nous considérons sa présente exaltation vers des idéaux de vie nouvelle, laborieuse, prospère et unanime... Nous envoyons nos vœux à la Chine, si éloignée de Nous géographiquement et si proche spirituellement... Nous voudrions aussi avec celui qui préside à la vie chinoise actuelle sur le Continent, raisonner de paix, sachant combien ce suprême idéal humain et civil est intimement congénital à l'esprit du peuple chinois. » (D.C. n°1487 col.219-220)reportage-interview

Paroles horribles et bêtes qui n'arrivent pas à cacher son philo-communisme inconditionné.

FATIMA AUSSI FUT PROFANÉ PAR PAUL VI

Face à ces angoisses inhumaines, c'était un devoir pour Paul VI de faire un pèlerinage à Fatima, pour prier avec la foule catholique de foi traditionnelle, pour implorer de la Vierge la miséricorde de Dieu, et par conséquent, la paix pour ce monde en révolte. Hé bien! Paul VI est bien allé à Fatima, le 13 mai 1967 (cf. D.C. n°1495 col.975 et suiv.), cinquante ans après les apparitions célestes, mais il y alla non pas pour voir, mais pour se faire voir; non pas pour écouter le message de la Sainte Vierge, mais pour parler lui-même; non pas pour s'agenouiller, mais pour trôner devant une foule immense en prière; non pas pour recevoir des ordres célestes, mais pour imposer ses projets terrestres; pour demander la paix aussi aux hommes, pour imposer précisément là-bas, dans le domaine de Marie, les plans du monde maçonnique de Manhattan; en un mot, pour rester fidèle à lui-même...

On s'en aperçut dès le début. Sous un prétexte puéril et pas très poli, il humilia le Président du Portugal, Salazar (un des plus grands promoteurs de la civilisation chrétienne) : en le recevant comme un quelconque citoyen portugais, sans suite, sans photographes, sans aucun apparat, tel que l'exigeait sa dignité. Humiliant ainsi le Chef d'État, Paul VI humilia le Portugal, ne faisant aucun cas de la Nation ni de son Chef. Même la presse progressiste souligna ce geste de mépris affecté que Paul VI manifesta à ce peuple encore profondément catholique.

Il célébra ensuite en portugais à la Cova da Iria une Messe hâtive et froide, impossible à suivre, si bien que Laurentin la définit 'bégayante'. Ensuite, dans ses discours, on remarqua qu'ils ne contenaient que de brèves allusions aux Apparitions de 1917, et là encore de façon tout à fait superficielle et froide.

Préoccupé de ses chimères politiques et œcuméniques, Paul VI avait fait organiser toute une série d'audiences qui devaient occuper tout son temps ; surtout, une rencontre œcuménique avec les représentants des communautés non catholiques. Mais le Seigneur l'humilia. De tous les invités n'en vinrent que deux, presbytériens, avec lesquels, vu qu'ils ne comprenaient pas le discours de Paul VI en français, il ne put échanger que quelques paroles inutiles... alors que tant de bons catholiques auraient volontiers prié et même parlé avec lui !

D'ailleurs, dès son arrivée à Fatima, ne jugeant pas opportun de saluer en premier lieu Notre Dame de Fatima, il monta directement sur le podium, saluant la foule. Il passa devant la Sainte Vierge sans même lever les yeux vers elle, et plus tard, il ne récita pas le chapelet avec la foule. La TV elle-même fit voir, et les journaux racontèrent que Paul VI n'avait pas même récité un 'Je vous salue Marie'!

Pour finir, la dernière des voyantes, sœur Lucie, lui demanda en pleurant un instant de colloque en tête-à-tête; mais Paul VI lui refusa même cela. Son interprète, le P. Alùeyda, dans une interview à la Radio Vaticane, racontera: « Lucie a exprimé le désir de dire au pape quelque chose pour lui seul, mais le pape a répondu: « Voyez-vous, ce n'est pas le moment. D'ailleurs, si vous avez quelque chose à me communiquer, dites-le à votre évêque et lui me le communiquera. Ayez pleine confiance en lui et obéissez en tout à votre évêque. »

Ici, l'interprète a terminé en disant : « Et le pape a béni sœur Lucie comme un père bénit une fille très chère qu'il ne reverra peut-être plus. »

Et oui !... Il y a aussi des grâces qui ne se répètent pas...

À ce propos, je ne peux pas ne pas mentionner que quatre jours plus tard, le 17 mai, Paul VI avait écouté avec grande attention les deux Présidentes israélites de l'Organisation occulte du 'Temple de la Compréhension'.

Évidemment, il devait en aller ainsi : un Montini qui avait trahi le pape Pie XII pour traiter avec Moscou, ne pouvait pas croire dès lors aux Apparitions de Fatima, c'est-à-dire aux apparitions d'une Sainte Vierge qui ne pactisait pas comme lui avec Moscou, mais qui invitait au contraire le monde à se convertir pour ne pas tomber sous la griffe de ce communisme satanique guidé par la Franc-Maçonnerie.

Ainsi le monde, justement par la faute de Paul VI, a continué à parcourir les voies de la perdition, vers les châtiments.

Et alors, pourquoi Paul VI est-il allé à Fatima ? Peut-être pour substituer son message à celui de la Reine de la Paix... ce message qu'il manifesta à Manhattan, à l'ONU, où il demanda la Paix non pas au Ciel, mais au cœur des hommes auxquels Paul VI la confiait.

En effet, se présentant à la fenêtre de son appartement au Vatican, le soir même de son retour de Fatima, il dit :

« À Fatima, nous avons interrogé la Sainte Vierge sur les voies qui mènent à la paix, et il Nous a été répondu que la paix est réalisable ! »

Ce serait comme attribuer au Ciel son Message récité à Manhattan, que la Paix est possible parce que les hommes sont bons ; bien plus, que la Paix est l'œuvre des hommes, de tous les hommes, fruit de leurs efforts convergents sous la direction mondiale des Organisations Judéo-Maçonniques.

Inutile de chercher à expliquer différemment son Message. Il suffit de lire sa 'Prière', non pas à Dieu, mais aux hommes, dans l'homélie prononcée au cours de la Messe à la Cova da Iria :

« Hommes, efforcez-vous d'être dignes du don divin de la paix! Hommes, soyez hommes! Hommes, soyez bons, soyez sages, soyez ouverts à la considération du bien total du monde! Hommes, soyez magnanimes!... Hommes, recommencez à vous rapprocher les uns des autres, dans la pensée de construire un monde nouveau! Oui, le monde des hommes vrais, qui ne pourra jamais être tel sans le soleil de Dieu sur son horizon! » (D.C. n°1495 col.980)

En 1848, Karl Schapper, Joseph Moll et Heinrich Bauer, les illuminés qui dirigeaient la 'Ligue des Hommes Justes', décidèrent de changer la dénomination en 'Ligue Communiste' dont Karl Marx devint membre. Ils demandèrent à Marx de codifier le programme de Weisshaupt, fondateur de 'l'Ordre des Illuminés de Bavière' dont la 'Ligue des Hommes Justes' n'était qu'une émanation. C'est ainsi que parut le 'Manifeste Communiste' pour lequel Marx reçut une aide substantielle de deux 'Illuminés': Clinton Roosevelt et Horace Greely.

L'Ordre des Illuminés est la racine visible du lien entre le 'Mondialisme Communiste' et le 'Mondialisme Maçonnique', mais leur racine plus profonde se trouve dans leur origine commune : la pensée des Rose-Croix.

Le Communisme conçu par Marx a pour objet la création d'une dictature totalement centralisée et soumise à l'autorité de l'État, étendue au monde entier, alors que le but essentiel des Rose-Croix est la constitution d'un gouvernement mondial de forme dictatoriale, qui met l'accent sur le progrès matériel comme première étape chronologique à l'Est comme à l'Ouest. Les deux mondialismes ont un objectif qui, à part quelques variantes, est pratiquement le même. Leurs ennemis sont donc des ennemis communs : l'homme créé à l'image de Dieu avec tout ce qui garantit sa liberté ; l'Église Catholique Romaine qui maintient le 'Décalogue' et les 'Droits de l'Homme' en tant que contrepartie des devoirs que la créature a envers son Créateur.

- « La racine pour l'homme est l'homme lui-même... La critique de la religion aboutit à la conclusion doctrinale que pour l'homme, l'Être Suprême est l'homme. »
- « Nous voulons nous débarrasser de tout ce qui est surnaturel, c'est pourquoi nous avons déclaré la guerre une fois pour toutes à la religion. » (Karl Marx).
- « Toutes les idées religieuses sont des folies. Dieu est un monstrueux cadavre. La foi en Dieu est une monstrueuse lâcheté. » (Lénine).
- « Aucune neutralité face à la religion. Contre les propagateurs des absurdités religieuses, le P.C. ne peut que continuer la guerre. » (Staline).

CHAPITRE VIII - SA MESSE ŒCUMÉNIQUE

- « Le mystère de la Très Sainte Eucharistie, instituée par le souverain Prêtre Jésus-Christ et renouvelée à perpétuité selon sa volonté par ses ministres, est comme la somme et le centre de la religion chrétienne... » (Pie XII, Mediator Dei, n° 53)
- « Quand la messe aura été renversée, je suis convaincu que nous aurons renversé avec elle le papisme... Je déclare que tous les bordels, les homicides, les meurtres et les adultères sont moins mauvais que cette abomination qu'est la messe des papes. » (Martin Luther)
- « La Réforme Liturgique, voulue par Paul VI et réalisée avec la contribution et à la satisfaction des théologiens protestants, a produit des dommages extrêmement graves pour la foi. » (cardinal Joseph Ratzinger)

Avec une hâte difficile à expliquer, Paul VI avait jeté le masque, comme s'il avait eu l'intuition que désormais la masse des fidèles était prête à recevoir ses déclarations contradictoires, ses promesses feintes, les expériences et les sondages d'opinion, les statistiques, le tout couronné par les inévitables références à Vatican II, lequel cependant n'avait jamais pensé à un tel chambardement de la Liturgie, mais qui servit à fournir un prétexte à certaines formules "ouvertes" dont le sens voilé avait échappé aux neuf dixièmes de l'épiscopat.

D'où l'origine de cette révolution post-conciliaire. C'est ce qu'affirma l'archevêgue de Birmingham, Mgr Dwyer :

« La réforme liturgique est, au sens profond, la clef de l'aggiornamento. Ne vous y trompez pas : c'est là qu'a commencé la révolution. » (Ce sont des paroles qu'il a prononcées à Rome, pendant le synode de 1966, et rapportées sur "La Croix" du 25 octobre 1967)

Sur cette 'Messe', le débat reste encore ouvert, à savoir si Paul VI pouvait oui ou non la changer au point de la rendre ambiguë, équivoque et... de contenu protestant.

Le fait est que la Bulle de St Pie V 'Quo Primum' reste avec tout son poids et son autorité. Je me limiterai ici à l'essentiel du problème.

À savoir : Paul VI pouvait-il changer les textes de la Messe ? Certainement, en tant que pape il aurait pu le faire, s'il s'était agi de questions disciplinaires ; mais vu que c'était une question dogmatique, accomplissement fidèle du Saint Sacrifice de la Messe, conforme à la volonté de Jésus-Christ et dans la ligne de l'enseignement traditionnel pluriséculaire de l'Église, Paul VI ne pouvait pas le faire, n'ayant pas le droit de rien changer du Depositum fidei.

Paul VI aurait pu changer des 'prières', mais pas introduire dans la Messe quoi que ce fût qui altérât la doctrine et donc la Foi catholique de toujours.

Le pape Innocent III (1198-1216) avait émis la sentence :

« La formule consécratoire du Canon Romain a été imposée aux Apôtres directement par le Christ et, par les Apôtres, consignée à leurs successeurs. »

Et le Concile de Florence (Session de l'année 1442 – Denzinger H. 1352), dans son Décret pour les Grecs et les Arméniens, avait répété et confirmé solennellement la même doctrine dogmatique de la Tradition, témoignée par Innocent III, comme plus haut.

Donc, le fait historique incontestable démontre clairement que « la célébration du Saint Sacrifice Eucharistique de la Messe, et donc aussi la formule de la consécration, précéda d'au moins une vingtaine d'années l'apparition de tous les textes scripturaires du Nouveau Testament. »

Qu'on ait osé réviser et modifier la formule du Canon Romain préconciliaire, en particulier la formule de la Consécration eucharistique voulue par le Christ, utilisée par l'Église dès l'origine de la prédication apostolique, et de manière ininterrompue deux millénaires durant, sans aucune contestation à l'encontre, est digne de censure.

Or Paul VI, une fois abolie la formule consécratoire eucharistique du Canon Romain, la remplaça par une formule toute sienne (et qui n'est donc plus celle instituée par le Christ), allant jusqu'à en imposer l'obligation à partir du 30 novembre 1969, après l'avoir insérée dans la Constitution 'Missale Romanum' du 3 avril 1969.

Pourtant, saint Pie V, saint Pie X, Pie XII (le pape de 'Mediator Dei'), Jean XXIII et Paul VI lui-même, jusqu'au 30 novembre 1969, avaient consacré la Sainte Eucharistie avec la formule du Canon Romain bimillénaire, avec piété, avec foi, en langue latine, à voix basse, suivant le Canon IX de la Session XXII du Concile de Trente.

Paul VI, avec sa réforme de la Messe, n'a donc pas respecté l'enseignement du Concile Vatican I (1870), qui dit textuellement :

« Et aux successeurs de Pierre, l'Esprit Saint n'a pas été promis afin que par une révélation, ils manifestent une nouvelle doctrine, mais que tout au contraire, par son assistance, ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation enseignée par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la Foi. » (Denz. H. 3070)

Paul VI n'a pas non plus respecté l'enseignement de Pie IX (contre la 'Declaratio Episcoporum Germaniæ', de janvier-février 1875) qui s'exprima en ces termes :

« (...) Finalement, l'opinion que le pape, en vertu de son infaillibilité, est souverain absolu, suppose un concept tout à fait erroné du dogme de l'infaillibilité papale. Comme le Concile Vatican (ler), en paroles limpides et explicites, l'a énoncé et comme il apparaît de soi de la nature des choses, cette infaillibilité est restreinte à la prérogative du Magistère papal suprême : ceci coïncide avec le domaine du Magistère infaillible de l'Église elle-même, et il est lié à la doctrine contenue dans la Sainte Écriture et dans la tradition, ainsi qu'aux Définitions (dogmatiques) déjà prononcées par le Magistère ecclésiastique... C'est pourquoi, en ce qui concerne les affaires du gouvernement du pape, rien n'a été changé dans l'absolu. » (Denz. H. 3116)

De plus, Paul VI, après être passé outre aux deux documents du Magistère Suprême cités plus haut, osa même altérer la 'formule consécratoire eucharistique', établie par le Christ lui-même, comme pour insinuer à toute l'Église que cette formule contenait quelque chose auquel il fallait remédier, violant ainsi le Canon 6 de la Session XXII du Concile de Trente qui sanctionnait :

« Si quis dixerit canonem Missæ continere errores, ideoque abrogandum esse, anathema sit. »

Or Paul VI ayant volontairement aboli la formule consécratoire de ce Canon en la remplaçant par une autre, captieuse et polyvalente, parce que agréable aux protestants, devrait-on le considérer lui aussi sous le coup de cette 'excommunication' du Concile de Trente ?

Dans son autobiographie 'Ma Vie', le cardinal Ratzinger parle de la tragique erreur commise par Paul VI avec la défense d'utiliser le Missel dit de St Pie V, et l'approbation du nouveau Missel qui aurait brisé la tradition liturgique de l'Église (p.110):

« ... Je fus frappé de stupeur par l'interdiction du Missel antique, du moment qu'une chose semblable ne s'était jamais vérifiée dans toute l'histoire de la liturgie. On donna l'impression que c'était tout à fait normal. Le Missel précédent avait été réalisé par Pie V en 1570, à la suite du Concile de Trente ; il était donc normal que, au bout de quatre cents ans et après un concile, un nouveau pape publie un nouveau missel. Mais la vérité historique est autre. Pie V s'était limité à faire réélaborer le Missel romain alors en usage, comme c'était toujours arrivé dans le cours vivant de l'histoire. Pas autrement, d'autres successeurs avaient de nouveau réélaboré ce missel, sans jamais opposer un missel à l'autre. Il s'est toujours agi d'un progrès continu de croissance historique et de purification, dans lequel cependant la continuité n'était jamais détruite. Un missel de Pie V qui ait été créé par lui n'existe pas. Il ne s'agit que d'une réélaboration voulue par lui, comme phase d'un long processus de croissance historique. La nouveauté après le Concile de Trente fut d'autre nature : l'irruption de la Réforme protestante avait eu lieu surtout dans la modalité de 'réformes' liturgiques (...) au point que les limites entre ce qui était encore catholique et ce qui ne l'était plus, étaient souvent difficiles à définir. Dans cette situation de confusion, rendue possible par le manque d'une norme liturgique unitaire et par le pluralisme liturgique hérité du Moyen Âge, le pape décida que le 'Missel Romain', le texte liturgique de la ville de Rome, en tant que sûrement catholique, devait être introduit partout où on ne pouvait pas s'en appeler à une liturgie qui remontât au moins à deux cents ans. Là où le fait se vérifiait, on pouvait maintenir la liturgie précédente, étant donné que son caractère catholique pouvait être considéré comme sûr. »

Saint Pie V ne fit donc qu'étendre à tout l'Occident la Messe Romaine traditionnelle comme barrière contre le protestantisme. Paul VI, au contraire, abolit le 'Rite Romain traditionnel' parce que ses finalités 'pastorales' n'étaient pas pour les catholiques comme il se devait, mais pour... les protestants. Voilà pourquoi son 'Novus Ordo' ne fut « qu'un impressionnant éloignement de la théologie de la Sainte Messe » (Cfr. Cardinaux Ottaviani et Bacci dans leur 'Bref Examen Critique'). La confirmation de ce fait vint même de l'Osservatore Romano (13 octobre 1967) où on annonçait que « la réforme liturgique a fait un notable pas en avant et s'est rapprochée des formes liturgiques de l'Église luthérienne. »

Un tournant liturgique donc, mais qui a tout l'air d'une trahison de la foi, car tandis que saint Pie V maintenait le 'Rite Romain' traditionnel « en tant que sûrement catholique », Paul VI a au contraire aboli le 'Rite Romain traditionnel' justement parce qu'il était catholique, pour publier son 'nouveau Missel' décidément 'protestantisé', ainsi qu'on peut facilement le prouver.

La foi catholique en effet, en ce qui concerne la sainte Messe, nous a toujours enseigné qu'elle est 'le renouvellement non sanglant du sacrifice du Calvaire', et qu'après la consécration, le pain et le vin sont réellement changés dans le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le protestantisme au contraire ne croit pas du tout au renouvellement du sacrifice du Calvaire, ni à la Présence réelle du Christ dans l'Eucharistie ; c'est pourquoi, dans leurs temples, lorsque les protestants rompent le pain et boivent le vin, ils ne le font que pour 'commémorer' la dernière Cène. Ils n'accomplissent qu'un simple 'mémorial'.

Il y a donc une différence essentielle entre la conception catholique et la conception protestante sur la célébration eucharistique.

QUELLE EST LA NATURE DE L'ÉVOLUTION

Ceci dit, on peut aussi se demander : comment se fait-il qu'aujourd'hui, après la réforme de la Messe de Paul VI, les protestants disent qu'ils peuvent accepter la Messe catholique, alors qu'avant ils n'acceptaient pas celle de St Pie V ? Est-ce que par hasard les protestants se seraient convertis à la foi catholique ? Ou n'est-ce pas plutôt parce que la messe de Paul VI s'est 'convertie' à la pensée luthérienne ?

Laissons la réponse aux protestants eux-mêmes.

Roger Mehl, théologien protestant, dans un article paru dans 'Le Monde' du 10 septembre 1970, écrivait :

« Si l'on tient compte de la décisive évolution de la Liturgie eucharistique en substitution du Canon (traditionnel) de la Messe, de la suppression de l'idée que la Messe est un sacrifice et de la possibilité de recevoir la communion sous les deux espèces, alors il n'y a plus de justification pour les Églises réformées, de défendre à leurs membres d'assister à l'Eucharistie dans une Église catholique. »

Plus incisive est la déclaration du doct. J. Moorman, évêque protestant de Ripon, et observateur anglican à Vatican II, qui écrivit non sans une pointe d'ironie :

« En lisant le schéma sur la Liturgie et en écoutant le débat à son sujet, je ne pouvais pas m'empêcher de penser que si l'Église de Rome continuait à améliorer le Missel et le Bréviaire suffisamment longtemps encore, elle inventerait un jour le 'Book of Common Prayer'. »

Note: Thomas Cranmer fut l'évêque réformateur anglican qui, sous Henri VIII, entre autres, écrivit en 1549, le 'Book of Common Prayer' (le livre de la prière commune). Il combattit surtout la doctrine catholique de la 'transsubstantiation', de la 'Présence Réelle', du 'Sacrifice' de l'Autel, réduisant la Messe en harmonie avec Luther à une simple 'commémoration' historique.

L'écrivain catholique français Louis Salleron demanda aux moines de Taizé : « Pourquoi dites-vous qu'aujourd'hui vous pouvez adopter le nouveau rite et non pas l'ancien ? »

Le frère Roger Schultz, supérieur de la communauté de Taizé, lui répondit : « Parce que la 'notion de sacrifice' n'y est aucunement exprimée ». (cfr. 'World Trends', Australie, juin 1973, n°34, p.3).

De même le Consistoire Supérieur de l'Église (protestante) de la Confession d'Augsbourg, d'Alsace et Lorraine, après la réunion de Strasbourg le 8 décembre 1973, a déclaré :

« Nous estimons que, dans les circonstances présentes, la fidélité à l'Évangile et à notre Tradition ne nous permet plus de nous opposer à la participation des fidèles de notre Église à une célébration eucharistique catholique. (...) Étant données les formes actuelles de la célébration eucharistique dans l'Église catholique et la raison des convergences théologiques présentes, beaucoup d'obstacles qui auraient pu empêcher un protestant d'assister à sa célébration eucharistique, semblent en voie de disparition. Il devrait être possible aujourd'hui à un protestant de reconnaître dans la célébration eucharistique, la Cène instituée par le Seigneur. » (Cf. 'Dernières Nouvelles d'Alsace', 14 décembre 1973, N°289)

Ensuite, le Consistoire a précisé :

« Nous tenons à l'utilisation de nouvelles prières eucharistiques dans lesquelles nous nous retrouvons (comme les prières instaurées par Paul VI), et qui ont l'avantage d'estomper la théologie du sacrifice, que nous avons l'habitude d'attribuer au catholicisme. Ces prières nous invitent à retrouver une théologie évangélique du sacrifice... »

Ce langage signifie que notre théologie sur la Messe de Paul VI est devenue une théologie conforme à la doctrine protestante ; ce sont des affirmations qui donnent à réfléchir !

Certes, nos fidèles ne s'aperçoivent pas forcément de cette saveur protestante de la nouvelle Messe de Paul VI, où les textes ont des expressions équivoques qui se prêtent à diverses interprétations, et où ont été faites des suppressions et des omissions de certains aspects fondamentaux du dogme. Ces suppressions et omissions ont été certainement voulues et calculées par les rédacteurs des textes.

En effet, ce n'est pas par hasard que Paul VI a inclus dans le 'Consilium' chargé de la réforme liturgique, jusqu'à six membres protestants, qui représentaient le 'Conseil Mondial des Églises', c'est-à-dire : L'Église d'Angleterre, l'Église luthérienne et la Communauté protestante de Taizé. Voici les noms de ces membres protestants qui ont collaboré à l'élaboration du 'Novus Ordo Missæ' : Georges, Jasper, Sephard, Konnet, Smith et Thurian. Parmi eux, deux anglicans (l'un Anglais, l'autre Américain), un membre du Conseil Mondial Luthérien ; un autre, membre du Conseil Mondial des Églises, et deux autres luthériens de Taizé. (Le Pape et les pasteurs le 10 avril 1970)

De toutes façons, l'influence de ces observateurs protestants fut grande, comme on l'a dit et redit. Par exemple, dans le livre : "Rome and Canterbury through four centuries" de Bernard Pawley, édité à Londres en 1974, on peut lire que les "Observateurs" pendant le Concile furent l'objet de grands égards, et qu'ils pouvaient disposer de n'importe quel moment pour les communications et les échanges, ainsi qu'il ressort justement des "documents" (p. 343). Quant à la liturgie, l'auteur écrit :

« Le contenu et le résultat du Décret sur la réforme de la Liturgie ont complètement changé les rapports (out of a recognition). Car la Liturgie Romaine revue, bien loin d'être un motif de désaccord, ressemble à présent de très près à la Liturgie Anglicane. Elle a démontré également la valeur, en certains cas, d'un gouvernement autoritaire, parce que, au lieu des souffrances et des angoisses liées aux expériences, aux objections et aux contre objections, et à la multitude de révisions parallèles existantes au même moment, la nouvelle Liturgie Romaine est née simultanément dans le monde entier. Mais les laïcs de l'Eglise Catholique Romaine, parmi lesquels quelques-uns trouvaient les changements trop radicaux et subits, enviaient le laïcat anglican qui a pour le moins quelque possibilité de faire entendre sa propre voix dans le processus de changement. Parmi toutes les nouveautés les plus importantes, se trouvent les étroites correspondances et les influences réciproques dans toutes les discussions sur l'argument. Des Anglicans ont été invités à participer au "Consilium liturgique". Le Décret du Concile ne concernait que les principes : ils correspondent amplement au "Livre de la Prière Commune" (= Book of Common Prayer). Ces principes sont les suivants :

- a) la traduction des cérémonies liturgiques en langue vulgaire ;
- b) La révision des textes avec références aux modèles scripturaires et patristiques ;

- c) la fin de la prédominance ("dominance") du Rite Romain ;
- d) la "déclérisation" des rites et l'encouragement à la participation active des laïcs ;
- e) une minimisation (= playing down) de l'influence monastique et un renforcement des liens avec le monde contemporain.
- « Quelques-unes des observations faites par les évêques durant les débats sur la réforme du Bréviaire, incita un des Observateurs à remarquer que "si on devait continuer de ce pas, à la fin, ils finiront par découvrir qu'ils ont inventé le "Book of Common Prayer!". Mais, en bien des points, la nouvelle Liturgie, dans sa modernité, est allée bien au-delà de la Liturgie de Cranmer, malgré un retard de 400 ans. Et il y a des anglicans qui considèrent l'anglais de Cranmer, trésor de la littérature de son temps, aussi éloigné de la façon actuelle de s'exprimer, et par conséquent aussi incompréhensible que le latin liturgique. La liturgie donc, de motif de désaccord qu'elle était, s'est ainsi transformée en possibilité de stimulation réciproque. »

Voilà qui justifie la grave affirmation des cardinaux Ottaviani et Bacci qui, dans leur 'Bref Examen critique du nouvel Ordo Missæ', rédigé en collaboration avec un groupe de théologiens choisis, ont déclaré que la 'nouvelle Messe' « s'éloigne de façon impressionnante, autant dans l'ensemble que dans les détails, de la théologie catholique de la Sainte Messe. » (Lettre accompagnant le Bref Examen Critique – D.C. n°1558 p.215-216)

Et ce fut vraiment... la révolution !

Dans la Sainte Messe en effet, il n'y a pas eu qu'un seul remaniement, mais un nombre incalculable, en différentes étapes :

- La première a été la "désacralisation" de la Sainte Communion : prise debout, dans la main, distribuée par des laïcs (même par des femmes ou des jeunes filles), passée de main en main, comme par exemple la célébration de Paul VI à Genève. (Photo dans "Le Spectacle du Monde", juillet 1969, p.19), ou bien à table, au pique-nique... Oh! Combien et quelles profanations de l'Eucharistie! Et ceci avec la permission officielle de Paul VI!
- La deuxième étape : on s'attaqua au "Sacrifice Propitiatoire". Dans l'Instructio Generalis du "Novus Ordo Missæ", en effet, de première main, à l'article 7, Paul VI avait écrit :
- « La Cène du Seigneur, ou Messe, est la sainte Synaxe ou assemblée du peuple de Dieu qui se réunit sous la présidence du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur. Car c'est surtout pour l'assemblée locale de la Sainte Eglise que vaut la promesse du Christ : "Là où deux ou trois seront réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mt 18, 20). »

Comme on le voit, la définition de la 'Messe' est limitée à une 'cène', ce qui par la suite sera continuellement répété (Novus Ordo Missæ, N°8, 48, 55d, 56). Une cène caractérisée par l'assemblée présidée par le prêtre, en laquelle s'accomplit un simple 'mémorial' du Seigneur, rappelant ce qu'il fit le Jeudi Saint.

Or, tout ceci n'implique ni la Présence réelle, ni la réalité du Sacrifice, ni la sacramentalité du prêtre consacrant, ni la valeur intrinsèque du Sacrifice eucharistique, indépendamment de la présence dans l'assemblée. En un mot, cette définition n'implique aucune des valeurs dogmatiques essentielles de la Messe, qui par conséquent en constituent la vraie définition.

Donc, leur omission volontaire équivaut à leur dépassement, et au moins en pratique, à leur négation.

Note : cfr. Bref Examen critique, p.5. Il va sans dire que si l'on venait à nier même un seul dogme défini, tous les dogmes s'écrouleraient ipso facto, car s'écroulerait le principe même de l'infaillibilité du Magistère Hiérarchique suprême et solennel, qu'il soit pontifical ou conciliaire.

Ensuite, la deuxième partie de cette définition, à savoir que la Messe réalise 'éminemment' la promesse du Christ : « Là où deux ou trois... Je suis au milieu d'eux », crée une équivoque, car cette 'promesse du Christ' ne concerne formellement qu'une présence spirituelle du Christ en vertu de sa Grâce, et aucunement sa 'Présence réelle', en Corps, Sang, Âme et Divinité, ainsi qu'on la trouve dans la Sainte Eucharistie. Donc, lier cette promesse du Christ à la Messe voudrait dire que la Messe ne réalise qu'une 'présence spirituelle' du Christ, et non pas la présence réelle et sacramentelle.

Cela serait suffisant pour nous faire dire que la définition de la Messe du 'Novus Ordo' de Paul VI est hérétique. De toutes manières, après avoir lu ce 'Bref Examen critique' des deux cardinaux, il fit changer ce paragraphe 7, en le corrigeant, mais en partie seulement, car le texte de la Messe est resté encore tel quel. On n'y a même pas changé un mot ! Le texte refondu s'exprime ainsi : « Dans la Messe, ou cène du Seigneur, le peuple de Dieu est réuni pour célébrer, sous la présidence du prêtre qui agit 'in persona Christi', le mémorial ou sacrifice eucharistique. Pour cette assemblée locale vaut de façon éminente la promesse du Christ : « Partout où deux ou trois personnes sont réunies en mon nom, Je suis au milieu d'eux. »

Par cette astucieuse réparation, les erreurs de ce paragraphe sembleraient réparées. Sembleraient !... Et au contraire, non ! La 'Messe' est 'cène' comme avant ; le 'sacrifice' est seulement un 'mémorial', comme avant ; la Présence du Christ sous les deux espèces est qualitativement égale à sa présence dans l'assemblée, dans le prêtre et dans la sainte Écriture. Les laïcs ne savent pas remarquer la subtile distinction du 'sacrifice de l'autel' dit à présent 'durable', mais l'esprit des rédacteurs fut celle-ci, comme l'expliqua aussi Rahner dans son commentaire à 'Sacrosanctum Concilium' art. 7 :

« L'art. 7 contient – c'était déjà dans le Concilium – une description théologique de l'Eucharistie. Deux éléments sont spécialement dignes d'attention : on parle de laisser 'durer' le sacrifice du Christ, alors que les expressions 'Repræsentatio' (concile de Trente) et 'Renovatio' (textes pontificaux plus récents) on été évitées à dessein. La célébration eucharistique est carac-térisée par un mot, pris dans la récente discussion protestante, à savoir 'mémorial de la mort et de la résurrection de Jésus'. »

Or n'est-ce pas s'éloigner du renouvellement non sanglant du sacrifice du Calvaire? En effet, d'après cette nouvelle définition, le sacrifice du Christ se serait produit une seule fois pour toujours et durerait dans son effet. Mais c'est la doctrine de Luther! Si le Sacrifice de la Messe n'est qu'un mémorial dans lequel dure l'effet de l'unique sacrifice, alors le Christ n'est présent que spirituellement; et ceci l'amoindrit, même si on a introduit l'expression 'in persona Christi', et la Présence réelle n'est que symbolisée dans les deux espèces. Et la preuve, on peut aussi la trouver dans les déclarations

des théologiens allemands tels que : Längerlin, collaborateur de J. A. Jungmann et Johannes Wagner, lesquels, parlant justement de la nouvelle version du paragraphe 7, disent :

« Malgré la nouvelle version concédée en 1970 aux réactionnaires militants (qui seraient les cardinaux Ottaviani et Bacci...), et cependant non pas désastreuse grâce à l'habileté des rédacteurs, la nouvelle théologie de la Messe évite aussi les voies sans issues des théories de sacrifice post-tridentines, et correspond pour toujours à certains documents interconfessionnels de ces dernières années. »

Cela voudrait dire que le culte actuel est encore estropié!

Et nous pouvons dire à présent que l'Ordo Missæ de Paul VI est, dans sa pensée, luthérien.

Voici un indice de ce rapprochement voulu avec les protestants : le journal "La Croix" du 2 novembre 1967 fournissait cette information : "450 ans après les thèses de Luther - Message de Paul VI à la Fédération Luthérienne Mondiale".

En effet, le 31 octobre 1517, Martin Luther affichait aux portes d'une église de Wittenberg ses thèses sur les indulgences, et son geste fut considéré comme le point de départ de la Réforme protestante. Or le 450ème anniversaire de cet évènement fut commémoré dans le monde entier. La Fédération Luthérienne Mondiale l'a célébré du 29 au 31 octobre, à Lund, en Suède. Mgr. Willebrands, alors secrétaire du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, y représenta l'église catholique, en y faisant une conférence dans l'amphithéâtre de l'Université. A cette occasion, Paul VI envoya au Président de la Fédération, le doct. Schiotz, un message où il disait :

« Comme chacun de vous, nous regrettons que la chrétienté occidentale ait été divisé pendant 450 ans. Nous ne blâmons aucun d'entre nous pour ce schisme terrible. Bien plutôt, Nous essayerons de trouver le moyen de restaurer l'unité perdue. »

Et alors, en considérant ces modifications profondes, que faut-il penser de Paul VI ? Ne nous trouvons-nous pas devant un fait sans précédent dans toute l'histoire du Pontificat Romain ?

Mais au moins, de cette manière, les "frères séparés" - comme le dit Max Thurian - pourront "célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Eglise catholique".

Mais à quoi sert de "célébrer la Sainte Cène" si elle reste une cène et n'est plus un Sacrifice ?

Jusqu'au "Novus Ordo" de Paul VI, l'intégrité de la Foi trouvait dans la Messe de Saint Pie V "une barrière infranchissable contre toute hérésie qui puisse porter atteinte à l'intégrité du Mystère"; après le "Novus Ordo" au contraire, les hérésies ont pullulé partout, à pleines mains. « Les raisons pastorales avancées pour justifier une si grave rupture - écrivirent les cardinaux Ottaviani et Bacci, dans leur "examen critique" sur le "Novus Ordo" – même si elles avaient le droit de
subsister en face de raisons doctrinales, ne semblent pas suffisantes. Tant de nouveautés apparaissent dans le nouvel
Ordo Missæ, et en revanche tant de choses éternelles s'y trouvent reléguées à une place mineure ou à une autre place –
si même elles y trouvent encore une place, - que pourrait se trouver renforcé et changé en certitude le doute, qui malheureusement s'insinue dans de nombreux milieux, selon lequel des vérités, toujours crues par le peuple chrétien, pourraient
changer ou être passées sous silence sans qu'il y ait infidélité au dépôt sacré de la doctrine auquel la foi catholique est
liée pour l'éternité. Les récentes réformes ont suffisamment démontré que de nouveaux changements dans la liturgie ne
pourront pas se faire sans conduire au désarroi le plus total des fidèles qui déjà manifestent qu'ils leur sont insupportables et diminuent incontestablement leur foi. Dans la meilleure part du clergé, cela se marque par une crise de conscience torturante dont nous avons des témoignages innombrables et quotidiens. » (Cfr. "Bref Examen critique du Novus
Ordo Missæ", dans la "Lettre à Paul VI" – D.C. n°1558 p.216)

(rappel de quelques congrès eucharistiques)

Aujourd'hui encore, les prévisions des deux cardinaux Ottaviani et Bacci sont vérifiables dans la crise de foi catastrophique qui est encore en cours parmi les prêtres et les fidèles.

Pour avoir une idée de la désorientation du clergé, haut et bas, sur la foi en l'Eucharistie, qu'il nous suffise de nous remettre en mémoire le Congrès Eucharistique national de Pescara - auquel participa aussi Paul VI - durant lequel l'évêque du lieu élimina la Procession Eucharistique, parce que "triomphaliste", pour ne pas choquer la sensibilité des "non-croyants"...

Qu'il nous suffise de rappeler aussi le Congrès Eucharistique International de Melbourne (18-25 février 1973), où, à la place du Très Saint Sacrement, on porta en procession la Bible... où, nous explique-t-on, l'on créa une prière eucharistique (= canon de la Messe) propre pour les autochtones qui se trouvent encore au niveau de culture de l'âge de pierre, et dont le langage ne connaît par conséquent aucune abstraction, l'on y inséra le passage suivant : "Père, tu as fait les fleuves qui nous donnent de l'eau et des poissons. Tu as fait les montagnes et les plaines. Tu as fait pour nous les kangourous et les lézards géants et les oiseaux. Père, tu es bon." (cf. Conférence du professeur B. Fischer, le 17 juillet 1981 à Lourdes – D.C. n°1813 p.739-740)

Qu'il nous suffise de rappeler le Congrès Eucharistique International de Lourdes (16-23 juillet 1981), dans lequel on en est même venu à exhumer l'hérétique article 7 du "Novus Ordo", pour le proposer ensuite comme méditation dans un Congrès qui choisit comme devise : "Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau"...

Qu'il nous suffise de rappeler le Congrès Eucharistique National de Milan (14-22 mai 1983) où l'Eucharistie fut présentée non pas tant comme Révélation du Christ que comme révélation de l'homme; où on accusa la théologie scholastique d'avoir "chosifié" l'Eucharistie; où on refusa la "transsubstantiation", tout en admettant la présence du Corps et du Sang du Christ, sans que rien n'ait été transsubstantié; où la théologie eucharistique glissa vers la sociologie...

Qu'il suffise de rappeler enfin, le Congrès Eucharistique National de Bologne (20-28 septembre 1997), où les fidèles, dans un monde qui les distrait continuellement des appels de Dieu, au lieu d'être convoqués pour renouveler leurs efforts de rapprochement à l'action salvifique du très Saint Sacrement, qui les veut plus détachés des affaires de tous les jours pour réaliser en eux-mêmes une séparation nette entre l'homme charnel et l'homme spirituel, dans le but de subordonner le premier au second, ont été au contraire poussés à participer à une espèce de "kermesse", où l'on fit des prières, bien sûr, mais qui se déroula surtout hors de la cathédrale, à ciel ouvert, et se termina non pas par une procession solennelle du très Saint Sacrement, mais par un final de musique rock, en présence du Saint Père et de nombreux évêques... Un

nouveau style en somme, de Congrès Eucharistique, submergé sous des flots d'argent (23 milliards de lires (=77 millions de FF de coût général), à cause aussi de "cachets" honteux versés à certains chanteurs habitués à chanter des morceaux notoirement sacrilèges, à la louange du sexe, de la drogue et de l'avortement...

Du bref examen critique du Novus Ordo Missæ

Pour qui voudrait une preuve récapitulative, il suffit de lire le "Bref Examen Critique du Novus Ordo Missæ", présenté à Paul VI, en 1969, par les cardinaux Ottaviani et Bacci. C'est une brochure divisée en huit points-synthèses des principales difficultés :

Dans le 1er, on dit que la "Nouvelle Messe" était seulement "normative" et qu'elle fut "répudiée" par les évêques ;

Dans le 2ème, on examine la définition de la Messe, tel qu'on le lisait à l'art. 7 de l'"Institutio generalis", dans laquelle cette définition réduit la Messe à une cène et à une assemblée du peuple de Dieu, et n'implique ni la Présence réelle, ni la réalité du Sacrifice, ni la sacramentalité du prêtre consacrant, ni la valeur intrinsèque du Sacrifice eucharistique, indépendamment de la présence de l'assemblée;

Dans le 3ème, on souligne la disparition, ou la dénaturation des finalités de la Messe ;

Dans le 4ème, on souligne les diverses omissions et les dégradations de l'essence de la Messe ;

Dans le 5ème, on fait des remarques sur les nouveaux Canons ;

Dans le 6ème, on fait une affirmation grave : "Il est évident que le Novus Ordo Missæ ne veut plus représenter la foi de Trente. A cette foi, néanmoins, la conscience catholique est liée pour l'éternité..."

Dans le 7ème, on souligne une grande perte de foi et de piété ;

Dans le 8ème, on souligne que le Missel tridentin, en considération des erreurs existantes à l'intérieur de l'Eglise, est nécessaire aujourd'hui plus que jamais, et que son abandon est "une incalculable erreur".

Naturellement, on essaya tout de suite de donner des justifications à cette "nouvelle Messe". En effet, le 29 novembre 1969, l'Osservatore Romano rapporta un article du franc-maçon Mgr Bugnini, l'âme damnée de cette révolution liturgique, sous le titre : "La Messe de toujours", dans lequel Bugnini écrivait : "C'est une nouvelle époque de la vie de l'Eglise qui commence ".

Mais tout de suite, il se contredisait, ajoutant :

"Ce n'est pas une "nouvelle Messe", car rien d'essentiel, d'authentiquement traditionnel n'a été changé. Dans le nouveau rite, l'Eglise reconnaît, uniques et identiques, la voix, le geste, les mots, les "signes" avec lesquels, pendant vingt siècles, elle a créé autour de l'Eucharistie, un halo de foi, d'art et de joie. C'est la voix d'hier, la voix de toujours."

Paul VI lui-même admit cette nouveauté : « Nouveau rite de la messe ! C'est là un changement qui affecte une vénérable tradition multiséculaire, et donc notre patrimoine religieux héréditaire, lequel semblait devoir demeurer intangible, immuable, nous faire redire les mêmes prières que nos ancêtres et nos saints, nous apporter le réconfort de la fidélité à notre passé spirituel, que nous actualisions pour le transmettre ensuite aux générations suivantes. Nous comprenons mieux, en cette circonstance, la valeur de la tradition historique et de la communion des saints. Ce changement porte sur le déroulement des cérémonies de la messe. Nous constaterons, peut-être avec un certain regret, qu'à l'autel les paroles et les gestes ne sont plus identiques à ceux auxquels nous étions tellement habitués que nous n'y faisions presque plus attention. Ce changement concerne également les fidèles. Il devrait intéresser chacun d'eux, les amener à sortir de leurs petites dévotions personnelles ou de leur assoupissement habituel.

« Nous devons nous préparer à ces multiples changements ; ils sont inhérents à toutes les nouveautés qui changent nos habitudes. Nous pouvons faire remarquer que ce seront les personnes pieuses qui seront les plus dérangées. Elles avaient leur façon respectable de suivre la messe ; elles se sentiront maintenant privées de leurs pensées habituelles et obligées d'en suivre d'autres. Les prêtres eux-mêmes en éprouveront peut-être quelque difficulté. » (Audience générale du 26 novembre 1969 – D.C. n°1553 p.1102)

Il est évident que, de son côté, St Pie V savait ce qu'il disait lorsqu'il assignait une limite infranchissable 'in perpetuo' à sa réforme, même de la part de tous ses successeurs. Sa Constitution 'Quo Primum' n'avait pas pour objet une question disciplinaire, sujette à un gouvernement pastoral, qu'on pouvait changer selon les époques, mais une codification définitive exempte d'erreurs doctrinales de ce qui fut, dès les temps apostoliques, la substance dogmatique de la Messe : Sacrifice eucharistique (et non une Cène) et Célébration, qui n'est pas, de par sa nature, 'communautaire' (comme l'affirme au contraire l'art. 14 de l'Institutio Generalis, d'après Vatican II), mais simplement et uniquement Célébration ministérielle du Sacerdoce sacramentel.

En effet, cette 'participation du peuple au rite' n'a jamais signifié (en vingt siècles de doctrine de l'Église) aucun droit du peuple à participer à la Messe activement (car le rite lui-même serait invalide), mais seulement une concession de la part de l'Église enseignante de participer, par le dialogue, à quelques parties et prières de valeur purement cérémonielles, mais non à celles qui ont valeur officielle et consécratoire, qui n'appartiennent qu'au prêtre validement consacré, condition 'sine qua non' au Sacrifice eucharistique.

Pour ces motifs dogmatiques, le pape Saint Pie V, dans la Constitution 'Quo Primum', termine par ces paroles solennelles : « A personne donc et en aucune manière ne sera licite de violer et de transgresser avec une audace téméraire ce document de Notre permission, statut, ordonnance, mandat, précepte, concession, indult, déclaration, volonté, décret et interdiction. Si quelqu'un cependant aura l'audace d'y porter atteinte, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu Tout-Puissant et de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul... »

On se demande bien si Paul VI, successeur de Saint Pie V, avait prévu les "excommunications" (anathema sit) menacées à tous ceux qui commettent un délit, dans le sens condamné par les Canons 1, 2, 3, 6 et 9 de la Session XXII du Concile de Trente (Denz. H. 1751, 1752, 1753, 1756, 1759)... En les relisant, je me suis demandé si Paul VI les connaissait, ces Canons de Trente, au point de faire un sérieux examen de conscience devant Dieu et l'Eglise qu'il trahissait si lourdement, et justement comme le voulait l'hérétique franc-maçon Luther, lorsque celui-ci écrivit :

« La messe n'est pas un sacrifice ni l'action du sacrificateur. Nous devons la considérer comme un sacrement ou un testament. Appelons-la bénédiction, eucharistie, table du Seigneur, mémorial du Seigneur. Qu'on lui donne n'importe quel autre nom, pourvu qu'on ne la salisse pas du nom de "sacrifice". »

Et encore:

« Quand la messe aura été renversée, je suis convaincu que nous aurons renversé avec elle le papisme... Je déclare que tous les bordels, les homicides, les assassinats et les adultères, sont moins mauvais que cette abomination qu'est la messe des papes ! » Paul VI ne le savait-il pas ?

Il me semble opportun de souligner un point fondamental de la Messe, le point peut-être le plus abîmé de cette Messe de Paul VI : l'essence du Sacrifice.

a) La Présence réelle

Alors que dans le 'Suscipe' de la Messe de saint Pie V était explicitée la 'fin' de l'offrande, ici, dans la nouvelle Messe de Paul VI, il n'y en a aucune mention. C'est pourquoi on peut dire que le changement de formulation révèle un changement de doctrine; c'est-à-dire: la non explicitation du Sacrifice signifie la suppression du rôle central de la Présence réelle. De fait, à cette Présence réelle et permanente du Christ en Corps, Sang, Âme et Divinité, on ne fait jamais aucune allusion. Le mot même de 'transsubstantiation' est complètement ignoré (dans le Novus Ordo et dans l'Institutio Generalis qui l'introduit).

b) Les formules consécratoires

La formule antique de la Consécration n'était pas 'narrative' - comme elle l'est dans cette nouvelle Messe -, mais c'était une formule proprement sacramentelle. Au contraire, les 'nouvelles formules consécratoires' sont prononcées par le prêtre comme si elles étaient une narration historique, non comme exprimant un jugement catégorique et affirmatif, proféré par celui dans la Personne duquel il agit : « Hoc est Corpus meum », et non pas : « Hoc est Corpus Christi ». C'est pourquoi les paroles de la Consécration, telles qu'elles sont insérées dans le contexte du 'Novus Ordo', peuvent être valides uniquement en vertu de l'intention du ministre, mais elles peuvent aussi ne pas être valides, parce qu'elles ne le sont plus 'par l'effet même des paroles', c'est à dire en vertu du 'modus significandi' qu'elles possédaient jusqu'à hier, dans la Messe de saint Pie V.

En outre, les modifications de la Consécration apportées dans le 'Novus Ordo' sont semblables à celles introduites par Luther. De fait, les paroles essentielles de la Consécration ne sont plus les paroles de la forme qu'on utilisait auparavant : « Hoc est Corpus meum » et : « Hic est calix Sanguinis mei », mais dans la nouvelle Messe de Paul VI, les paroles essentielles commencent à partir de : « Il prit le pain… » jusqu'après la Consécration du vin : « Hoc facite in meam commemorationem ». Exactement ce que fit Luther. Et cela, parce qu'il faut lire le récit de la cène qui justement n'est qu'un récit, non pas une action sacrificielle, non pas un sacrifice donc, mais un simple mémorial.

DE LA LANGUE LATINE

Malgré la Constitution 'De Sacra Liturgia' (art. 36, art. 54) du concile Vatican II, Paul VI a ensuite donné le coup de grâce à la langue de l'Église universelle (contre la volonté expresse de Vatican II lui-même).

Note : Art. 36 : Que l'usage de la langue latine soit maintenu dans les rites latins. Art. 54 : Qu'on ait soin... que les fidèles sachent réciter ou chanter ensemble, même en langue latine, les parties de l'Ordinaire de la Messe qui les concernent.

Rapportons ici le texte intégral de l'allocution que Paul VI a prononcée à l'adresse de la foule massée sur la place Saint-Pierre, à l'heure de l'Angélus, le dimanche 7 mars 1965, premier jour de l'application de la réforme liturgique de 1965 :

- « Ce dimanche marque une date mémorable dans l'histoire spirituelle de l'Eglise, parce que la langue parlée entre officiellement dans le culte liturgique, comme vous l'avez déjà vu ce matin. L'Eglise a estimé nécessaire cette mesure suggérée et discutée par le Concile pour rendre intelligible sa prière. Le bien du peuple exige ce souci de rendre possible la participation active des fidèles au culte public de l'Eglise. L'Eglise a fait un sacrifice en ce qui concerne sa langue propre, le latin, qui est une langue sacrée, grave, belle, extrêmement expressive et élégante. Elle a fait le sacrifice de traditions séculaires et, surtout, de l'unité de langue entre ses divers peuples, pour le bien d'une plus grande universalité, pour arriver à tous.
- « Cela est pour vous, fidèles, afin que vous sachiez mieux vous unir à la prière de l'Eglise, afin que vous sachiez passer de l'état de simples spectateurs à celui de fidèles participants et actifs. Et si vous savez vraiment répondre à ce souci de l'Eglise, vous aurez la grande joie, le mérite et la chance d'un vrai renouveau spirituel. Et maintenant, nous allons prier la Sainte Vierge nous la prierons encore en latin cette fois-ci pour qu'elle nous donne le désir d'une vie spirituelle active et authentique, un sens plus vif de la communauté, de la fraternité, de la collectivité qui prie ensemble, du peuple de Dieu. Alors, nous serons assurés de bien profiter de cette grande réforme liturgique. » (D.C. n°1445 col.591)

Et au cours de l'audience générale du 26 novembre 1969, il déclara :

- « ... Et c'est là que l'on constatera la plus grande nouveauté : celle de la langue. Ce n'est plus le latin, mais la langue courante, qui sera la langue principale de la messe. Pour quiconque connaît la beauté, la puissance du latin, son aptitude à exprimer les choses sacrées, ce sera certainement un grand sacrifice de le voir remplacé par la langue courante. Nous perdons la langue des siècles chrétiens, nous devenons comme des intrus et des profanes dans le domaine littéraire de l'expression sacrée. Nous perdrons ainsi en grande partie cette admirable et incomparable richesse artistique et spirituelle qu'est le chant grégorien. Nous avons, certes, raison d'en éprouver du regret et presque du désarroi. Par quoi remplacerons-nous cette langue angélique ? Il s'agit là d'un sacrifice très lourd. Et pourquoi ? Que peut-il y avoir de plus précieux que ces très hautes valeurs de notre Eglise ?
- « La réponse semble banale et prosaïque, mais elle est bonne, parce que humaine et apostolique... Plus précieuse est la participation du peuple, de ce peuple d'aujourd'hui, qui veut qu'on lui parle clairement, d'une façon intelligible qu'il puisse traduire dans son langage profane. » (D.C. n°1553 p.1103)

Il a agi de même pour le chant grégorien, que pourtant Vatican II reconnut comme « propre à la liturgie romaine » (Sacr. Conc. n°116. 'Acta Apostolicæ Sedis', 9 septembre 1968, p.536 sv.) Dans la 'Constitutio de Sacra Liturgia', au chapitre VI, dédié au Chant 'De Musica Sacra', on dit : « L'Église reconnaît le Chant Grégorien comme le chant propre de la liturgie romaine, et veut par conséquent que, dans les actions liturgiques, il ait la place principale... ».

La Sacrée Congrégation des Rites (cfr. 'Acta Apost. Sedis' du 9 septembre 1968, p.536 et sv.) dit : « Dans toutes les basiliques, selon l'opportunité, surtout aux jours de fête, une ou plusieurs messes, lues ou chantées, seront célébrées en langue latine. Dans ces messes, lorsqu'elles sont chantées, qu'on exécute avec un soin particulier et avec amour les mélodies grégoriennes ou la polyphonie sacrée ».

Le nouveau rite pluraliste et expérimental serait au contraire lié aux temps et aux lieux ; mais de cette manière a été rompue non seulement l'unité de culte, mais aussi l'unité de la foi.

ZOOM AVANT LA CONCLUSION

Nous pouvons donc conclure qu'il y a une véritable différence entre le 'nouveau rite' et le 'rite antique', une véritable différence substantielle. En effet, il ne peut y avoir seulement une différence accidentelle, si les protestants, aujourd'hui, acceptent de participer au nouveau rite, alors qu'ils refusent encore de participer au rite antique qui éclaire vraiment la finalité du Sacrifice propitiatoire, expiatoire, eucharistique et latreutique, finalité qui n'existe plus dans le nouveau rite d'où a disparu même l'Offertoire ;c'est justement ce que fit Luther qui, en même temps que l'Offertoire, supprima l'Élévation, éliminant de cette manière toute idée de Sacrifice.

Pour quel motif alors Paul VI a-t-il laissé copier si servilement Luther? La seule explication qu'on pourrait donner je crois, c'est celle de l'œcuménisme, c'est à dire pour se rapprocher des protestants.

Voilà pourquoi Paul VI a invité les protestants à entrer dans la 'Commission de la Réforme liturgique'. Mais comment pouvait-on inviter des protestants qui n'ont pas la même foi que nous, à participer à une Commission pour une réforme de la Messe catholique ? Peut-être Paul VI, à cause de son obsession pour la 'fraternité mondiale', pour 'l'unité à tout prix', a-t-il voulu, grâce à 'sa messe', faire tomber les frontières qui séparent les catholiques des protestants. S'il en est ainsi, ce fut une très grave erreur, je dirais même, une évidente trahison de la foi catholique... La vraie unité chrétienne ne se réalise que dans la Vérité intégrale, dans la parfaite fidélité à la doctrine de Jésus-Christ qui fut transmise par Pierre à tous les Vicaires du Christ. Agir différemment n'est donc que trahison.

De fait, les fruits dérivés de cette nouvelle Messe de Paul VI en sont une preuve éloquente. Je n'en finirais plus d'écrire si je voulais documenter les innombrables listes de scandales et de sacrilèges, de 'messes noires', d'obscénités commises après Vatican II, justement grâce à la nouvelle liturgie.

Nous en sommes vraiment à la confusion des langues, à la Tour de Babel. Et cette situation, créée d'une manière têtue et maçonnique par Paul VI, ne peut pas ne pas nous rappeler le "plan œcuménique" que le Chanoine Roca, en contact avec les occultistes du Rite Ecossais, du Martinisme et la Théosophie, face aux participants du Congrès spirite et spiritualiste de 1889, avait proclamé :

« Ce Christ divin n'a rien de commun avec le Christ du Vatican... Il est le pur Adam Kadmon des kabalistes, c'est à dire le règne hominal. » (L'Aurore du 8 octobre 1890 - Cfr. P. Virion : "Mystère d'iniquité", éd. Saint-Michel 1967, St Céneré (53), p.155, note 37)

Donc, le Christ n'est plus cette figure divine qui affirme : "Je suis la Voie, la Vérité et la Vie", et "Sans moi vous ne pouvez rien faire" ; parce que, comme le dit encore le franc-maçon Roca : « Pour adhérer au Christ, il suffit d'adhérer au Principe de la justice qui s'est incarné dans le Christ et qui est le Christ en personne. » (Paul Roca, "Glorieux Centenaire", 1889, p.35)

Mais cet obscurcissement de Notre Seigneur en un simple "principe" ouvre la voie à l'œcuménisme maçonnique :

« Au Christ-Homme souffrant, succède de nos jours le Christ-Esprit triomphant. Le Christ qui se manifeste aussi dans la science sera reconnu par des Juifs, des Hindous, des Brahmanes, des Mahatmas, des Chinois, des Thibétains... » (Cfr. Paul Roca. "L'abbé Gabriel", cité dans P. Virion "Mystère d'iniquité", p.134)

Les rites se simplifieront pour favoriser la diffusion des nouveaux concepts œcuméniques :

« Je crois que le culte divin tel que le règlent la liturgie, le cérémonial, le rituel et les préceptes de l'Eglise romaine subira prochainement dans un Concile œcuménique une transformation qui, tout en lui rendant la vénérable simplicité de l'âge d'or apostolique, le mettra en harmonie avec l'état nouveau de la conscience et de la civilisation moderne. » (ibid., p.33)

Le plan œcuménique du chanoine franc-maçon Roca prévoyait en outre qu'on en serait arrivé à une religiosité et à "l'universalité d'un christianisme avec lequel se mettront en harmonie tous les centres religieux de la terre." (Paul Roca, op. cit.,1889, p.122) Je veux rappeler ici cet avertissement prévoyant de Pie XII qui a écrit, dans "Humani Generis" (12 août 1950) :

« Une fois écroulé tout ce qui constitue la défense ou le soutient de l'intégrité de la Foi, (in primis, la Liturgie Sacrée : "Lex orandi, lex credendi"), tout s'unifie bien sûr, mais seulement dans la ruine commune. »

Et pourquoi tout cela ? Peut-on dire qu'il n'y ait pas eu de mauvaise intention ?

Contre ce que Paul VI a fait, favorisé et toléré, il ne lui suffit pas pour se défendre d'avoir exposé la doctrine traditionnelle sur l'Eucharistie dans son encyclique 'Mysterium Fidei', ni de citer la 'Constitution conciliaire sur la liturgie', car beaucoup de ses directives ont par la suite ouvert la porte à l'arbitraire et au désordre, comme le démontrent ces faits :

Le 21 septembre 1966, Paul VI autorisa la demoiselle Barbarina Olson, presbytérienne (protestante), à recevoir la communion pendant la messe de son mariage dans une église catholique, parce qu'elle "vivait pratiquement comme si elle avait été catholique. Elle assistait à la messe. Elle croyait fermement en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie", sans exiger l'abjuration de ses erreurs précédentes, ni la confession, ni aucune forme de profession de foi (Cfr. La Croix, du 3 décembre 1966 - D.C. n° 1485, col.96).

Et après cette scandaleuse permission pontificale, s'ensuivirent de nombreuses autres 'intercommunions'; les plus connues sont celles de la clôture de l'assemblée de Medellin; celle d'Uppsala, au Conseil œcuménique des Églises; l'intercommunion de Vaugirard (Paris) que Paul VI désavouera par la suite mais uniquement 'pour la forme'. En effet, le 1er juin 1972, par un Décret officiel promulgué avec l'approbation de Paul VI, le cardinal Willebrands communiquait la nouvelle que dorénavant, les intercommunions étaient laissées au jugement de l'évêque (cfr. D.C. du 6-20 août 1972, n°1614 p.708 à 711). Ce qui voulait dire que les évêques pouvaient autoriser les protestants à faire la communion pendant la Messe des catholiques et vice versa, que les catholiques pouvaient participer aux célébrations protestantes. Dès lors, on pouvait se demander si Paul VI croyait encore en la Présence réelle et, par conséquent, aux conditions nécessaires pour recevoir Jésus dans l'Eucharistie; s'il y avait vraiment cru, il n'aurait pas donné ces permissions aux protestants de recevoir l'Eucharistie, justement parce qu'ils n'y croient pas!

Le 23 mars 1966, Paul VI reçut le Dr. Michael Ramsey, chef de l'anglicanisme, religion protestante. Or l'Église catholique, jusqu'à Paul VI, n'avait jamais reconnu la validité des ordinations sacerdotales de cette secte religieuse. Léon XIII en effet, dans sa Bulle 'Apostolicæ Curæ', déclarait 'de façon irrévocable' et enseignait que « les Ordinations conférées selon le rite anglican sont absolument vaines et entièrement nulles. »

Mais Paul VI, en ce 23 mars, non seulement reçut avec courtoisie le Docteur Ramsey, mais lui mit au doigt un anneau pastoral - signe de juridiction - et le pria de bénir la foule réunie à Saint-Paul hors les Murs.

Ce fut donc un geste clair de rupture avec la pensée de Léon XIII et des autres Papes et une approbation officielle des ministères anglicans... Preuve en est que peu après, des Anglicans célébrèrent l'Eucharistie au Vatican. De même, les Doyens épiscopaliens des États Unis et du Canada, venus à Rome pour l'Année Sainte, concélébrèrent l'Eucharistie dans la chapelle du Collège éthiopien (territoire de la Cité du Vatican). Ce fut peut-être au Vatican la première célébration eucharistique d'une Église issue de la Réforme protestante. Le groupe était composé de 75 personnes, guidées par le doyen de la cathédrale épiscopalienne de Washington, le Rév. Francis B. Sayre, et il était accompagné par l'archevêque catholique de Washington, Mgr William Wakefield Baum. Paul VI les salua chaleureusement à l'occasion de l'audience générale du mercredi 23 avril 1966.

Tout cela n'est-il pas très grave ?

Or, si on relit ce qu'écrivit Mgr Hannibal Bugnini, un des inspirateurs et auteurs de ce 'Novus Ordo Missæ' :

« Il s'agit d'un changement fondamental, je dirais même d'un revirement total, en certains points, d'une vraie création... »

Et si nous relisons la 'Lettre à Paul VI' qui accompagnait le 'Bref Examen critique du Novus Ordo Missæ' (cf. supra p.86), on se convaincrait que les changements liturgique opérés dans le 'Novus Ordo Missæ' ne sont ni légers ni petits ni simples, mais bien une « très grave fracture », car « tout ce qui est éternel n'y trouve qu'une place mineure différente, si elle l'y trouve encore ».

En effet – nous le répétons – le 'Novus Ordo Missæ' ne manifeste pas de façon claire la foi en la Présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ, mais au contraire confond la Présence réelle du Christ dans l'Eucharistie avec sa 'présence spirituelle' parmi nous.

De plus, il facilite la confusion sur la nette différence entre le Sacerdoce hiérarchique et le sacerdoce commun des fidèles, comme le veulent les protestants. Il favorise en outre l'hérésie protestante qui affirme que « c'est la foi du peuple, et non les paroles du prêtre, qui rend le Christ présent dans l'Eucharistie. » De même l'insertion de la luthérienne 'prière des fidèles' montre bien l'erreur protestante selon laquelle tous les fidèles sont prêtres.

Le fait d'avoir rendu collectif le Confiteor (que, dans la Messe traditionnelle, le prêtre récitait tout seul) fut une reprise de l'erreur de Luther, qui ne voulut plus accepter l'enseignement traditionnel de l'Église catholique, selon lequel le prêtre est juge, témoin et intercesseur auprès de Dieu.

Encore plus grave fut la réduction de l'Offertoire à une simple préparation des dons sur le modèle de Luther qui l'élimina tout à fait, justement parce que l'Offertoire exprimait, de manière indiscutable, le caractère sacrificiel et propitiatoire de la sainte Messe. C'est un des principaux motifs pour lesquels les protestants peuvent à présent célébrer leur cène en utilisant le texte du 'Novus Ordo Missæ', sans quitter leurs croyances.

C'est Max Thurian, protestant de Taizé qui l'a affirmé, disant qu'un des fruits du 'Novus Ordo Missæ' « sera que les communautés non catholiques pourront célébrer la cène avec les mêmes oraisons que l'Église catholique. Théologiquement, c'est possible. » (cfr. La Croix du 30 mai 1969)

Voilà pourquoi Mgr Dweyer, archevêque de Birmingham, porte-parole du Synode Épiscopal, put dire avec raison : « La réforme liturgique est la clef de l'aggiornamento. Ne nous y trompons pas : c'est de là que commence la révolution. »

Avec sa Nouvelle Messe, Paul VI a donc imposé les erreurs déjà condamnées par le Concile de Trente (dogmatique et pastoral), et s'est mis contre Pie VI qui condamna les mêmes erreurs du Synode de Pistoie contre les jansénistes, et contre Pie XII qui condamna par exemple, dans l'encyclique Mediator Dei, l'autel en forme de table...

Le fait de donner plus de valeur à l'autel qu'au Tabernacle a marqué « ...une dichotomie irréparable entre la présence de l'Éternel Souverain Prêtre dans le célébrant, et celle de la même Présence réalisée de façon sacramentelle. En effet, aujourd'hui, on recommande de conserver le très Saint Sacrement dans un endroit à part, où puisse se manifester la dévotion privée des fidèles, comme s'il s'agissait d'une relique quelconque, de façon à ce que, en entrant à l'église, ce ne sera plus le Tabernacle qui attirera immédiatement les regards, mais une table dépouillée et nue. » (cfr. Bref Examen Critique)

Mais le grand et vénéré Pie XII avait écrit : « Séparer le Tabernacle de l'autel équivaut à séparer deux choses qui, par la force de leur nature, doivent rester unies. » (Cfr. Pie XII : Allocution au Congrès International de Liturgie, Assise-Rome, 18-23 septembre 1956 – cfr. Aussi 'Mediator Dei, I, 5 p.25, nota 28).

En conclusion, nous pouvons donc dire que le 'Novus Ordo Missæ' n'est plus un culte 'vertical' qui va de l'homme à Dieu, mais qu'il est devenu un culte 'horizontal' d'homme à homme. La 'Nouvelle Église' de Paul VI est devenue, ainsi que nous l'avons démontré, la 'religion de l'homme' aux dépends de la gloire de Dieu.

Je veux encore faire remarquer que dans la prière 'Libera nos' du 'Novus Ordo Missæ' a été sup-primée « ...la mention de la bienheureuse Marie toujours Vierge et de tous les saints. Son intercession et la leur ne sont donc plus demandées même au moment du danger. » (cf. Bref Examen Critique)

De même, dans aucune des trois nouvelles 'Prières Eucharistiques', « ...il n'y a la moindre allusion à l'état de souffrance des trépassés et en aucune d'elles ne se trouve la possibilité d'un 'memento' particulier ; ce qui vide la foi en la nature propitiatoire et rédemptrice du Sacrifice. » (idem)

Nous voudrions encore souligner que le 'Novus Ordo Missæ' de Paul VI n'est pas même fidèle aux directives du Concile, mais qu'au contraire il lui est en nette contradiction, car d'après le Concile, les textes et les rites devaient être ordonnés « de manière à ce que les saintes réalités, signifiées par eux, soient exprimées plus clairement », c'est à dire qu'ils devaient exprimer plus clairement le sacré qu'ils expriment. (Sacrosanctum Concilium, n°21)

Le 'Novus Ordo Missæ' représente au contraire un recueil de changements, de déformations, d'abandons, de niaiseries nuisibles ou privées de sens. Il n'exprime plus – ou avec bien des malentendus – de nombreuses vérités de la Foi catholique.

Il suffit de citer ici les principaux titres des points de diversification et de non observance des principes fixés par Vatican II lui-même :

- une nouvelle définition du sacrifice de la Messe ;
- une répression de l'élément latreutique (adoration) ;
- une insuffisance des 'oraisons d'offrande' ;
- la suppression des formules trinitaires ;
- l'élimination d'importantes oraisons, tant du célébrant que des fidèles ;
- les abréviations de l'invocation des Anges et des Saints ;
- la carence dogmatique grave des nouveaux Canons ;
- la position indue du célébrant ;
- le changement des ornements sacrés et du comportement religieux des fidèles ;
- les espaces libres pour la 'créativité' autonome du célébrant ; etc...

Il est impossible de démontrer que la forme imposée à l'Ordo Missæ ait été réalisée sur les indications de Vatican II. Preuve en est que les évêques, après avoir assisté à la 'Messe normative' présentée sur ordre de Paul VI, la rejetèrent. En effet elle n'atteignit pas la majorité requise des deux tiers des évêques invités. Cette 'nouvelle Messe' n'est donc que l'œuvre de Paul VI... Derrière le 'Novus Ordo' il n'y a que Paul VI avec son autorité.

En outre, il faut dire aussi que la 'Messe traditionnelle' dite de St Pie V, n'a jamais été légalement abrogée et qu'elle reste donc jusqu'à présent un vrai rite de l'Église catholique grâce auquel les fidèles peuvent satisfaire aux fêtes d'obligation (Code de Droit Canon, can 22 et 30). Et ceci parce que St Pie V a concédé un indult perpétuel (qui ne fut jamais abrogé), 'valide pour toujours', de célébrer la Messe traditionnelle librement, licitement, sans aucun scrupule de conscience et sans encourir aucune punition, sentence ni censure. (Bulle papale 'Quo Primum Tempore')

Du reste, Paul VI lui-même, en promulguant son 'Novus Ordo Missæ', n'a jamais eu l'intention d'engager l'infaillibilité pontificale ainsi qu'il le déclara lui-même dans son discours du 19 novembre 1969 :

« ...Le rite et la rubrique correspondante de soi ne sont pas une définition dogmatique ; ils peuvent avoir des qualifications théologiques de valeur diverse... » (D.C. n°1552 p.1056)

Et un peu plus loin : « Ne parlons donc pas de "nouvelle messe", mais de "nouvelle époque" de la vie de l'Eglise. » (ibid.)

Le même Paul VI, à la demande explicite du Cardinal anglais Heenan à savoir s'il avait interdit la Messe tridentine, avait répondu :

« Ce n'est pas mon intention de prohiber absolument la Messe tridentine. » (Cfr Card. Heenan, lettre à Houghton Brown, président de la 'Latin Mass Society'.)

Par conséquent, étant donné que le Concile Vatican Ier (dogmatique) a établi que : « L'Esprit Saint n'a pas été promis aux successeurs de Pierre afin que, par sa révélation, ils manifestent une nouvelle doctrine, mais pour que, avec son assistance, ils conservent saintement et exposent fidèlement la révélation transmise par les Apôtres, c'est à dire, le dépôt de la foi » (Dz.S. 3070), il faut en déduire que le 'Novus Ordo Missæ' de Paul VI, ayant introduit dans sa 'Nouvelle Église' une 'nouvelle doctrine' – comme nous l'avons démontré plus haut – ne peut pas être matière d'obéissance (l'obéissance étant au service de la foi et non la foi au service de l'obéissance). C'est pourquoi à tout fidèle reste le devoir théologique de l'obéissance à Dieu (Actes 4, 29) plutôt qu'aux hommes, s'il veut rester inflexible dans la profession de la Foi catholique, selon la doctrine infaillible de la Tradition.

« Nous pénétrerons jusqu'au cœur même de cette Cour Pontificale, d'où plus rien au monde ne pourra nous chasser, jusqu'à ce que nous ayons détruit la puissance du Pape. » (17ème Session du "Congrès Sioniste" de Bâle - 1897)

APPENDICE - LE SERMENT LE JOUR DU COURONNEMENT DE PAUL VI

Paul VI, le jour de son Couronnement (30 juin 1963), prononça ce 'serment' adressé à Notre Seigneur Jésus-Christ : « JE PROMETS :

- de ne pas diminuer ou rien changer de ce que j'ai trouvé conservé par mes très estimés prédécesseurs, et de ne pas admettre une quelconque nouveauté, mais de conserver et de vénérer avec ferveur, comme leur vrai disciple et successeur, de toutes mes forces et de tout mon soin, ce qui fut transmis ;

- de corriger tout ce qui émergera en contradiction avec la discipline canonique, et de garder les sacrés Canons et les Constitutions Apostoliques de nos Pontifes comme des commandements divins et célestes, étant conscient que je devrai rendre stricte raison devant votre jugement divin de tout ce que je professe, moi qui occupe votre place par divine condescendance et fais fonction de Vicaire, assisté de votre intercession.

Si je prétendais agir différemment ou permettre qu'un autre le fasse, Vous ne me serez pas propice en ce jour terrible du jugement divin... (p.43 ou 31).

C'est pourquoi nous nous soumettons au rigoureux interdit de l'anathème, si quelqu'un, ou nous-même, ou un autre, a la présomption d'introduire quelque nouveauté en opposition à la Tradition évangélique ou à l'intégrité de la foi et de la religion, en tentant de changer quelque chose à l'intégrité de notre foi, ou en acquiesçant à qui prétendrait le faire avec une sacrilège audace. »

('Liber Diurnus Romanorum Pontificum' p.54 ou 44, P.L. 1 ou 5)

Serment terrible !... Mais je crois qu'il est désormais inutile de le commenter après la révolution que l'Église a dû subir pendant le pontificat de Paul VI. Une révolution qui, en effet, n'a oublié aucun aspect : du dogme, de la morale, de la liturgie, de la discipline elle-même. Révolution qui pourtant avait déjà été prévue et dénoncée courageusement par St Pie X, dans sa condamnation du modernisme. (St Pie X, 'Lamentabili' du 3 juillet 1907, DB 200 ; 'Pascendi' du 8 septembre 1907)

Donc, ce serment de Paul VI fut un faux serment, car dans les faits, il l'annula en tout. De même lorsqu'il approuva 'Dignitatis Humanæ', déclaration de Vatican II sur la 'liberté religieuse', qui a concédé en fait à n'importe quelle erreur les droits qui appartiennent exclusivement à la Vérité, c'est à dire, à la divine Révélation, parce que c'est une déclaration de fausse liberté, toujours formellement et infailliblement condamnée par le Magistère de l'Église, justement parce que contraire à la doctrine catholique. Dans Quanta Cura de Pie IX par exemple, on condamne très clairement une telle liberté religieuse : « …liberté de se damner… contraire à la doctrine contenue dans la Sainte Écriture et dans les Saints Pères de l'Église » ; synthèse de diverses erreurs que, « en vertu de Notre Autorité Apostolique nous réprouvons, proscrivons, condamnons et exigeons et commandons que par tous les fils de l'Église, elles soient considérées comme réprouvées, proscrites et condamnées. »

Mais Paul VI, malgré cette claire condamnation de son prédécesseur, confirma 'Dignitatis Humanæ' en ces termes :

« Chacune des choses établies dans cette Déclaration a plu aux Pères du saint Concile. Et Nous, en vertu de l'autorité Apostolique qui Nous a été conférée par le Christ, en même temps que les Vénérables Pères, dans l'Esprit Saint, Nous les approuvons, les décrétons et les établissons, et tout ce qui a été ainsi synodalement établi, Nous commandons qu'il soit promulgué à la gloire de Dieu. » Rome, Saint Pierre du Vatican, le 7 décembre 1965. Moi, Paul VI, évêque de l'Église catholique.

C'est une rébellion claire et éhontée contre la doctrine de l'Église précédente, c'est pourquoi il y eut beaucoup de protestations. Mais une telle énormité devint une norme de la 'nouvelle Église conciliaire'.

Il y a de quoi trembler pour le salut de l'âme de Paul VI, lorsqu'il passa de cette vie au suprême tribunal de Dieu, où il aura dû rendre compte de ses 15 années de pontificat, pendant lesquelles il n'y eut aucune conformité entre ses paroles ou son comportement, et le serment prêté le 30 juin 1963. Un Paul VI qui a trahi le Christ, l'Eglise, l'histoire.

Dans cette crise de l'Eglise, voici le remède que Paul VI nous suggère lui-même, le 11 avril 1970 :

« Nous connaissons bien nous aussi les multiples et graves motifs de l'inquiétude qui existe actuellement dans l'Eglise ; nous en pesons la valeur devant le Seigneur, en écartant de devant nos yeux le voile de la commode accoutumance. C'est avec affection et ferveur d'esprit que nous considérons la " crise " qui, aujourd'hui, tourmente tant de membres du sacerdoce catholique... Mais nous nous demandons si on ne crée pas des problèmes graves qui pourraient être évités en ayant plus de respect pour la tradition. C'est d'elle que nous avons tout hérité et que nous recevons le trésor intangible du fameux " dépôt ", qui n'est pas un boulet à traîner, mais une réserve de certitude et de force pour l'Eglise vivante dans l'histoire. »

A la suite de ces paroles, il fait un triste constat que l'on pourrait rapprocher de l'encyclique Pascendi de St Pie X :

- « Ce qui nous afflige à ce propos, c'est la supposition, qui a plus ou moins pénétré dans certaines mentalités, que l'on pourrait faire abstraction de l'Eglise telle qu'elle est, de sa doctrine, de sa constitution, de ses origines historiques, évangéliques et hagiographiques, et que l'on puisse en inventer et en créer une nouvelle, selon des schémas idéologiques et sociologiques déterminés, changeants eux aussi et n'ayant pas derrière eux des exigences ecclésiales intrinsèques. C'est ainsi que, parfois, ceux que nous voyons ébranler et affaiblir l'Eglise de cette façon ne sont pas tant ses ennemis du dehors que certains de ses fils qui prétendent l'édifier librement. Et que dire de ces cas très rares heureusement, mais tapageurs de prêtres et de religieux qui font ostentation de leur rupture ouverte et sacrilège avec les engagements solennels qu'ils ont pris envers le Christ et envers l'Eglise ? « Il est fatal qu'il arrive des scandales, mais malheur à celui par qui le scandale arrive ! » (Matth. 18, 7)
- « ...La fermeté et la pureté de la foi sont aujourd'hui menacées, non seulement par l'implacable opposition du monde, avec sa façon de penser et de vivre, mais aussi par une certaine "lassitude de la vérité catholique" et par un certain pluralisme excessif et souvent imprudent qui se répandent également au sein de l'Eglise. Nous ferons bien de suivre ces phénomènes qui affaiblissent dans son contenu substantiel l'orthodoxie de la doctrine de la foi... » (Allocution aux évêques italiens, 11 avril 1970 D.C. n°1562 p.403-404)

Je laisserai la conclusion à Paul VI lui-même, qui, au milieu de ses déviations, semble avoir eu des éclairs de lucidité sur « l'auto-démolition » de l'Eglise.

Au cours de l'Audience générale du 10 juillet 1968, il déclara :

« ...Mais Nous dirons quelques mots de l'autre phénomène que l'on rencontre également dans les milieux qui se disent religieux et chrétiens : celui de la religion anthropocentrique, c'est-à-dire orientée vers l'homme comme vers son principal centre d'intérêt, alors que la religion, de par sa nature même, doit être théocentrique, c'est-à-dire orientée vers Dieu comme vers son principe premier et sa fin ultime, et ensuite vers l'homme, considéré, cherché, aimé en fonction de son origine divine, ainsi que des rapports et des devoirs qui en découlent. On a parlé de religion verticale et de religion horizontale. Et c'est cette seconde religion, philanthropique et sociale, qui aujourd'hui est prédominante chez ceux qui ne voient pas pleinement l'ordre ontologique, c'est-à-dire réel et objectif, de la religion. Serait-ce que Nous voulions nier l'importance que la foi catholique attache aujourd'hui à l'intérêt qui est dû à l'homme? Aucunement. (...) Si dans la religion on donne la première place à la tendance humanitaire, on court le risque de transformer la théologie en sociologie et d'oublier la hiérarchie fondamentale des êtres et des valeurs : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... Voilà le plus grand et le premier commandement » (Matth. 22, 37).

« Et il ne faut pas oublier un autre dangereux inconvénient qu'il y aurait à donner plus d'importance à l'aspect sociologique qu'à l'aspect théologique proprement dit : celui d'adapter la doctrine de l'Eglise à des critères humains, en rejetant au deuxième plan les critères intangibles de la révélation et du magistère officiel de l'Eglise. Que dans la pratique de la pastorale on prenne de préférence en considération les besoins humains, souvent si graves et si urgents, on peut l'admettre et l'encourager, mais à condition que cela ne comporte pas une dépréciation et une dégradation de la prééminence et de l'authenticité de l'orthodoxie théologique. » (D.C. 1968, n° 1522, col. 1347-1348)

Serait-ce le « mea culpa » de Paul VI, "expert en humanité" ?...

Fin